UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284426 4

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s9cahiersdelaquinz09pg

Lit

NEUVIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

ROBERT DREYFUS

VIES DES HOMMES OBSCURS

Alexandre Weill, ou le prophète du faubourg Saint-Honoré

1811—1899

139941
A. 10. 16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 9
no 9-12

139941
4/10/16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Robert Dreyfus. — **la vie et les prophéties du comte de Gobineau,** — seizième cahier de la sixième série :

I. — La morale aristocratique du comte de Gobineau.
II. — Années de jeunesse (1816-1855). — L'*Essai sur l'inégalité.*
III. — Méthode historique. — Inefficacité des mœurs, des lois, du climat, des croyances. — Efficacité du « mérite relatif des races ».
IV. — Théorie des races. — Gobinisme et Antisémitisme.
V. — Synthèse historique. — Les grandes civilisations humaines. — Théorie de la démocratie. — Pessimisme.
VI. — Gobinisme et Nationalisme. — Tableau des valeurs gobiniennes.
VII. — Gobineau, Renan et Taine. — Voyages et carrière (1855-1877). — L'*Histoire des Perses.*
VIII. — Le Génie asiatique. — *Trois ans en Asie.* — *Traité des écritures cunéiformes.* — *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale.*
IX. — Littérature. — *Souvenirs de voyage.* — *Nouvelles asiatiques.* — *Les Pléiades.* — *La Renaissance.*
X. — « *Ottar Jarl, pirate norvégien...* » — Dernières années (1877-1882).

un cahier blanc de XII+360 pages, marqué.....
trois francs cinquante

On sait que ce cahier est complètement épuisé; la seule édition de ce Gobineau *qui soit aujourd'hui dans le commerce est l'édition* Calmann Lévy *annoncée ci-après, en vente à la* librairie des cahiers.

DU MÊME AUTEUR

en vente à la *librairie des cahiers*

ROBERT DREYFUS. — **Essai sur les lois agraires à Rome**; Spurius Cassius Vicellinus et les premiers démagogues; Tiberius Sempronius Gracchus et Caïus Sempronius Gracchus; crises sociales et secousses agraires; — *Calmann Lévy, éditeurs*..... trois francs cinquante

ROBERT DREYFUS. — **La vie et les prophéties du comte de Gobineau**; — nouvelle édition; — *Calmann Lévy, éditeurs* ..... trois francs cinquante

DANIEL HALÉVY ET ROBERT DREYFUS. — une traduction française de FRÉDÉRIC NIETZSCHE. — **le Cas Wagner**, *un problème musical*..... deux francs

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

ROBERT DREYFUS. — **Quarante-Huit.** — *Essais d'histoire contemporaine.* — deuxième cahier de la présente neuvième série :

I. — la révolution de Février, — *causerie faite aux* Soirées ouvrières de Montreuil-sous-Bois *en février 1900.*

II. — précis historique de la loi Falloux.

I. — *Où M. de Falloux devient ministre;*
II. — *Le parti catholique français et la liberté de l'enseignement;*
III. — *La tactique de M. de Falloux;*
IV. — *La philosophie de M. Thiers;*
V. — *Les « catholiques avant tout »;*
VI. — *La retraite de M. de Falloux.*

III. — l'expédition de Rome (1848-1849).

I. — *L'assassinat du comte Rossi;*
II. — *Pie IX à Gaëte;*
III. — *L'élection présidentielle;*
IV. — *Le corps expéditionnaire;*
V. — *Les Français devant Rome;*
VI. — *La mission Lesseps;*
VII. — *La prise de Rome;*
VIII. — *Le retour de Gaëte.*

IV. — les deux presses.

I. — *De Napoléon à M. Garnier-Pagès;*
II. — *La presse riche;*
III. — *La presse pauvre;*
IV. — *Le choc.*

un cahier blanc de 196 pages, marqué.....
trois francs cinquante

VIES DES HOMMES OBSCURS

139941
4/10/16

Alexandre Weill

OU LE PROPHÈTE

DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ

1811—1899

portrait d'Alexandre Weill
à l'âge de soixante-cinq ans
d'après une photographie

Je ne tiendrai jamais à être *élu* par d'autres. Je me suis élu moi-même dès l'âge de sept ans, quand, tout en gardant les bêtes de mon village, j'ai lu l'histoire de David en hébreu.

A. W.

ALEXANDRE WEILL

OU

LE PROPHÈTE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ (*)

Il y avait une fois, voici une centaine d'années, un petit Juif alsacien âgé de douze ans, qui gardait les chevaux de son père dans la forêt de Schirhof, sur la rive française du Rhin, en face du château de Bade. Un soir de printemps, ce gamin oublia ses devoirs de gardien et il s'endormit au bord d'un fossé, parmi les boutons d'or et les primevères.

Il eut une vision :

Soudain, je vis, dans un songe, le ciel se fendre en deux, puis un homme étincelant de feux descendre vers moi, me toucher et me dire : « Jeune homme, lève-toi, ceins tes reins et va-t-en d'ici. » Il ajouta en hébreu le verset 16 du chapitre XVII de l'Exode : « car la main sur le trône de Jeovah, guerre de Jeovah à Amelek (mot collectif pour les ennemis de Dieu) d'éternité en éternité ! »

(*) *Conférence faite à la Société des Études juives, le 23 mars 1907, et publiée par la* Revue des études juives *dans son fascicule du 1er avril 1907.*

Étudiant toujours la Bible et les prophètes, je ne fus pas étonné d'avoir des rêves de ce genre. Celui-ci pourtant m'avait vivement frappé.

D'abord je m'éveillai tout de suite après le songe, en récitant le verset, ce qui, d'après le Talmud, est signe de prophétie.

Puis, la vision était si nette, si claire, si palpable, que je ne pus m'empêcher de la communiquer à mon rabbi et au maire M. Heiser, catholique fort versé dans la Sainte-Écriture, et m'aimant comme son fils.

Rabbi Aron me dit : « Mon enfant, c'est la voix de Dieu, il faut partir. »

Heiser, à son tour, me dit : « Imbécile, tu comptes donc rester avec ces maquignons et ces merciers ! Il faut partir ! Et si ton père ne veut pas te le permettre, je te donnerai un passeport et le signerai pour lui. »

Mais où aller ? Mon rabbi me proposa d'aller à l'académie talmudique de Prague. Deux cent cinquante lieues, rien que cela !

Le maire me dit : « Va à Metz, à Nancy, va au diable, mais ne reste pas dans le village ! Quand on fait des psaumes comme toi (j'en avais composé un en hébreu que je lui avais traduit en patois alsacien), on part comme David et l'on devient roi. Oui, mon enfant, tu deviendras roi d'Israël, ou rien du tout. » (1)

Le gamin de Schirhof n'est pas devenu roi d'Israël. Mais il serait excessif de prétendre qu'il n'est rien devenu du tout, puisqu'il est devenu Alexandre Weill...

La Société des Études juives, qui est tolérante, veut bien que je vous entretienne de cet écrivain singulier, qui a tenu sur elle des propos sans indulgence, parce

---

(1) Alexandre Weill, *Ma Jeunesse*, pages 92-93. — Je citerai toujours l'édition de 1888 (Paris, Sauvaitre, 72, boulevard Haussmann et chez l'auteur, 11, faubourg Saint-Honoré). — Actuellement, on peut se procurer presque tous les livres d'Alexandre Weill à la librairie Durlacher, 83 *bis*, rue Lafayette.

qu'elle refusait d'approuver ses idées sur le Pentateuque.

Alexandre Weill avait, sur le Pentateuque, des idées fort originales. Au reste, il avait des idées originales sur toutes choses. Ou plutôt, il avait sur toutes choses *une idée* originale.

Entendez par là que, dans les méditations de sa vie, qui fut très longue, (1) Alexandre Weill fut constamment assiégé par une idée, — je dis bien, une seule, — mais qui lui était très personnelle, et qui était hardie, et qui est peut-être assez importante. Cette idée (que je vous exposerai de mon mieux vers la fin de cette causerie), Alexandre Weill l'a contrôlée inlassablement à tous les plus hauts problèmes de la religion et de la philosophie, et aux accidents les plus menus de l'histoire, de la politique, ou même de la vie privée. Et pendant un demi-siècle, il l'a caressée et servie à sa manière, c'est-à-dire de mille manières : en français et en allemand ; en prose et en vers, — en très mauvais vers ; par des envolées, des fureurs et des boutades, — avec une fertilité de petit journaliste et une majesté de prophète...

S'il est parmi vous des personnes qui aient connu Alexandre Weill, elles ont pu garder sur lui une opinion faite de leurs sentiments et de leurs souvenirs. Pour moi, je ne l'ai jamais vu. Mais j'ai tant vécu dans l'intimité de sa parole écrite que j'ai, moi aussi, une sorte de vision de sa personne. Et c'est cette vision que je voudrais vous communiquer telle quelle...

---

(1) Né en Alsace au printemps de 1811, Alexandre Weill mourut à Paris, le 18 avril 1899 ; il avait près de quatre-vingt-huit ans.

Mais auparavant, je crois décent de vous avertir des intentions que j'apporte. On doit, je le sais, le respect aux morts; mais on leur doit aussi et surtout la vérité, et on ne doit qu'elle aux vivants... Je demanderai donc la permission de parler ici en toute franchise et de peindre Alexandre Weill tel que je le vois, c'est-à-dire dans cet amalgame d'originalités presque sublimes et de manies un peu baroques, qui me paraît la caractéristique de sa nature si étrange, si représentative du génie et de certaines bizarreries d'Israël.

Mais je ne puis songer à vous présenter une étude complète de la vie et de l'œuvre d'Alexandre Weill : je tenterai seulement d'esquisser sa silhouette. Et je conterai donc quelques épisodes remarquables de son existence, ce qui nous permettra de nous initier, chemin faisant, à plusieurs de ses livres et au travail de sa pensée.

***

Je me souviens d'une matinée déjà ancienne où, me promenant au Bois-de-Boulogne, je croisai soudain M. Maurice Barrès au détour d'une allée.

Rencontrer ainsi M. Maurice Barrès, — l'entendre parler librement, — est toujours une bonne fortune. Ce matin-là, il me dit son étonnement de ce que, parmi tant de jeunes littérateurs juifs, aucun ne songeât à s'aider d'instincts personnels, d'impressions d'enfance, de papiers de famille, pour fixer l' « âme juive », dans une œuvre d'imagination, comme lui-même s'efforçait de fixer l' « âme lorraine »... Et je me permis d'expliquer à M. Maurice Barrès que les juifs de France sont à

présent trop identifiés à la société française, trop pareils aux autres Français de tous les groupes et de toutes les provenances, pour être tentés ou capables d'exprimer une sensibilité, des idées et des tendances *différentes* et proprement juives, que nous ne trouvons plus en nous-mêmes. (1) — Mais dans le passé, ajoutai-je, le livre que vous souhaitez existe; ce sont les souvenirs d'Alexandre Weill... — Oui, répondit M. Barrès, je les ai lus; et il me confia son goût pour ce livre.

Je n'en fus pas surpris. *Ma Jeunesse,* d'Alexandre Weill, est un livre émouvant et délicieux. C'est vraiment le meilleur et le plus vivant que nous possédions d'Alexandre Weill. Il est délicieux, à cause du talent de l'auteur, qui, se laissant aller sur le tard à ce goût des vieillards qui les porte à regarder du côté de leur enfance, plutôt que du côté de la mort, a su se créer un ton mêlé de réalisme alsacien et d'idéalisme biblique qui communique à son récit des accents inimitables. Et il est émouvant, parce qu'il met devant nous, mieux que ne saurait faire aucun ouvrage de science et d'histoire, la vie, les traditions, les souffrances et les joies particulières des juifs d'Alsace et de Francfort, au début du dix-neuvième siècle.

Je ne saurais trop recommander la lecture de *Ma Jeunesse* à ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas ce livre (sauf cependant aux très jeunes filles); et je vous en promets un plaisir extrême. Pour moi, je dois renoncer à vous en faire saisir tout le savoureux et le pitto-

---

(1) M. Fernand Vandérem, dans son beau roman des *Deux Rives*, a magnifiquement créé un type de Juif prophétique, qui est d'ailleurs un juif étranger. Mais les *Deux Rives* sont quand même un roman parisien, non le « livre juif » proposé par M. Barrès.

resque : je n'utiliserai ces souvenirs d'Alexandre Weill que dans la mesure où ils permettent d'observer son développement intérieur.

A cet égard, voici une page qui nous donne une indication sur l'esprit dans lequel il convient de les interroger :

Je suis né,

écrit Alexandre Weill, (1)

dans une époque où les principes de 89 ont commencé à pénétrer la moelle du judaïsme et à expulser les parties corrompues du Talmudisme. A cheval sur un passé qui se meurt et un avenir qui naît, je ferai connaître au public tout un monde à lui inconnu, qui va disparaissant depuis cinquante ans, et qui, malgré les tentatives réactionnaires des prêtres et des rabbins fanatisés, ne reviendra plus. Pour décrire ce monde plein de mystères, de préjugés, de superstitions et aussi de douleurs, il ne suffit pas d'être né Juif, il faut avoir étudié le Talmud pendant toute sa jeunesse ; il faut avoir la science d'un rabbin érudit (car il y en a d'ignares, c'est même la grande majorité) et ne plus l'être. On a beau avoir les aspirations d'un homme de progrès, d'un philosophe, dès qu'on est prêtre, dès qu'on vit de l'autel, forcé de se prononcer entre l'intérêt et la vérité, on s'expose à opter pour l'intérêt. Le vrai sage, comme la vraie vertu, craint la tentation et s'entoure d'une haie d'épines. Dès que j'ai eu le diplôme de rabbin, et je l'ai eu pour ainsi dire malgré moi, je me suis dit : « Tu ne mangeras pas de ce pain de mensonge et d'erreur. »

Un instant, on me berça de l'idée de devenir un grand réformateur dans le judaïsme, mais ces genres de réformateurs m'ont fait l'effet de médecins, coupant un orteil malade d'une jambe gangrenée. Sauf l'idée de Dieu de Moïse, tous les attributs de la Bible et du Talmud m'ont paru contraires

(1) *Ma Jeunesse,* préface.

à la vérité, dès que j'eus l'âge de vingt-deux ans. On verra que, fort de ma volonté, j'ai vécu, tant bien que mal, plutôt mal que bien, sans avoir eu recours à ce pain de mystère, à ce vin du vertige...

Ce ton ne doit pas nous surprendre. Élevé pour être rabbin, Alexandre Weill a rompu de bonne heure avec la synagogue pour se transformer en prophète indépendant, très libre et souvent fort agressif envers les représentants du culte officiel, comme étaient les anciens prophètes, ou, si vous préférez, en libre-penseur juif, disposé à identifier les principes du mosaïsme avec ceux de la Révolution française. (1)

Nous rechercherons dans *Ma Jeunesse* la première étape de ce développement et de cette rupture.

***

Abraham-Alexandre Weill naquit à Schirhoffen (Bas-Rhin), le 10 mai 1811. Son père était marchand de bestiaux. Sa mère était fille du rabbin de Bischeim. Elle avait vu, dans sa jeunesse, le moine roux Euloge

(1) « Sciemment ou inconsciemment, ces principes ont été empruntés par les grands hommes de 89 aux principes fondamentaux de Moïse. Je défie tous les savants du monde entier de me trouver avant Moïse, chez tous les peuples de la terre, l'idée, pas même le mot du principe de l'*Egalité*, encore moins celle de la *Liberté*. Platon a fondé sa République sur l'esclavage et la promiscuité des femmes. Outre l'Egalité et la Liberté, Moïse a proclamé la Solidarité de tous les êtres créés par la nature sans exception devant le *Créateur-Un*, auquel il a donné le nom de Yeovah, mot qui veut dire : *l'Etre qui fut, est et sera toujours le même*, en d'autres termes indiqués par lui, *la Loi de la justice absolue* ; idée universelle que la Révolution a tronquée en Fraternité restreinte. » (*Code d'Alexandre Weill*, page VIII ; Paris, Sauvaitre, 1895)

Schneider promener à travers l'Alsace les atrocités de sa guillotine. Son propre père avait exercé à Strasbourg les fonctions de greffier révolutionnaire : « Il fut, nous dit Alexandre Weill, l'ami de Robespierre et de Saint-Just, ce dont son petit-fils le félicite sincèrement. » (1)

Vraie ou prétendue, cette « amitié » des grands hommes de la Révolution et de son humble grand-père était, pour Alexandre Weill, un titre de noblesse auquel, — vous le sentez, — on ne l'eût pas fait renoncer aisément.

Israël a toujours été un peuple reconnaissant. En ce temps-là, les juifs d'Alsace sentaient avec force les bienfaits de la Révolution française. Elle avait reconnu en eux des hommes. Elle les avait adoptés comme Français. Elle leur avait infusé un patriotisme jeune et tenace, où il entrait toutes les émotions de la joie, de la surprise et de la tendresse. Pour la première fois depuis tant de siècles, leurs gosiers si rauques avaient tenté de s'assouplir au chant français, en psalmodiant la *Marseillaise*...

Puis, Napoléon était venu. De méchants conseillers l'avaient tourné contre les juifs d'Alsace. Après le décret de 1808, ceux-ci continuèrent de vivre à demi émancipés par les lois, mais suspects aux chrétiens et séparés d'eux, protégés pourtant par quelques maires voltairiens et de rares curés philosophes.

Au village, les enfants chrétiens jouaient à l'écart des enfants juifs. Certes, le petit Weill n'eût pas mieux demandé que de vivre en bonne amitié avec tous les

(1) *Ma Jeunesse*, page 23.

petits garçons et surtout avec toutes les petites filles qui n'étaient pas de sa race. Mais cela ne dépendait pas de lui seul. Et il eut violemment à souffrir des premiers *hep! hep!* qu'il entendit de mauvais gamins et des hommes haineux lancer contre ceux de sa religion :

Le fanatisme,

écrit-il, (1)

nous était venu de l'autre côté du Rhin, où la réaction cléricale donnait la main à l'oppression féodale.

Quand un Allemand sent l'éperon de son seigneur, il rue contre le juif. Partout où le chrétien allemand rencontrait un juif, il lui criait : *hep! hep!* Personne n'a jamais su ce que cela voulait dire. Aujourd'hui encore, les savants germains se creusent la tête pour déchiffrer cette énigme...

(On a prétendu, vous le savez, qu'il faut voir dans cette interjection l'assemblage des lettres initiales des trois mots de la phrase latine : *Hierosolyma est perdita,* « Jérusalem est anéantie ! » C'est bien compliqué. On y a vu aussi une corruption de l'impératif allemand *Hebe* (arrête !), jeté au Juif. Et j'observerai, à l'appui de cette dernière interprétation, que les cochers de Paris ont coutume de se servir du même cri — *hep! hep!* — pour clouer sur place les passants, quelles que soient d'ailleurs leur religion et leur race. Peut-être n'était-ce, en somme, qu'une sorte d'onomatopée méprisante.)

Quoi qu'il en soit, Alexandre Weill conclut avec sagesse :

Cela fait une injure, et de l'injure à la voie de fait, il n'y a qu'un mouvement.

---

(1) *Ma Jeunesse,* page 63.

Le juif a toujours été habitué à ne pas répondre aux injures ; il est un contre cent mille. Il sait que devant la justice chrétienne, je parle toujours de cette époque, dès qu'il y a dans un plateau de la balance un juif contre un chrétien, il faut qu'il ajoute quelques pièces d'or, non pour avoir gain de cause, mais pour maintenir les deux plateaux en équilibre ; autrement le chrétien l'emporterait de son propre poids.

Un ancien dicton du juif dit : « Supporte injures et horions, si tu veux avoir la vie sauve. » Pourtant, après Robespierre et l'Empire, il était difficile à la jeunesse alsacienne de rester de sang-froid devant cette éternelle scie de *hep, hep !* (1)

On apprit donc à l'enfant qu'il était un réprouvé :

Je cherchais les malheurs de ma race, sans les trouver. Ma mère, quand je lui en parlais, n'avait qu'une réponse : « Nous sommes dans le *Golès.* » Ce mot, qui veut dire *Exil,* date de la destruction de Jérusalem.

Ce *Golès* me parut bien long. J'avais bien lu dans Moïse, qu'en cas de désobéissance et de violation de la loi, Dieu accablerait Israël de malheurs sans nom et de misères sans fin, mais puisque à côté de ces malédictions il est question de pardon, puisque le *Pentateuque* ordonne la fête de *Kipour,* jour dont il est dit littéralement : « *En ce jour Dieu vous purgera de tous vos péchés* », pourquoi alors cette dureté envers le peuple qu'il appelle son élu ? Pourquoi Israël souffrira-t-il toujours ? Pourquoi, dispersé parmi les nations, est-il toujours le bouc émissaire, le souffre-douleur de Dieu ? Nul ne put me résoudre ce problème.

M. Lévy, (2) à ces questions, ne répondait que par des coups de règle, ou bien par de sinistres prédictions sur mon avenir.

Parfois je m'adressais à M. Michel Heiser, qui, tout versé qu'il était dans l'Ancien Testament, ne sut me satis-

---

(1) *Ma Jeunesse,* page 64.
(2) C'est le maître d'école.

faire. « Guidèle, disait-il à ma mère, veille bien sur ton garçon, c'est une vieille âme; il a vécu du temps de Moïse. » (1)

Or, le petit Alexandre avait lu un récit hébraïque, où il était dit qu'un certain Jésus, « élève talmudique de Rabbi Siméon ben Perachia, pour faire des miracles, s'était emparé du nom mystérieux de Jéovah; nom que les Talmudistes ne prononcent jamais. A sa place ils disent *Adonaï* (Seigneur). » (2) Lorsqu'il sut que les chrétiens de Schirhof adoraient en Jésus le fils de Dieu et pourchassaient les enfants des Juifs, pour l'avoir jadis mis à mort, il conçut de la haine contre Jésus et les chrétiens de son village lui parurent autant d'idolâtres.

Un peu plus tard, un pasteur protestant lui prêta les Évangiles : il lut en cachette, et je crois bien qu'il admira. Cela fit scandale, parmi les juifs dévots qui l'enserraient de leur orthodoxie étroite. Mais une certaine hostilité contre ce Jésus, qui était devenu la source de tous les malheurs modernes d'Israël, survécut en lui, fort longtemps, à sa lecture des Évangiles. (3)

C'était un enfant très religieux, mais déjà très raisonneur. Souvent, ses questions peu discrètes, sa logique audacieuse et intransigeante, avaient embarrassé l'humble science des rabbins de village, ses premiers maîtres. (4) Fière de sa précocité, sa mère, qui avait

---

(1) *Ma Jeunesse,* pages 59-60.

(2) *Ma Jeunesse,* page 60.

(3) A la fin de sa vie, Alexandre Weill convenait cependant que, s'il avait vécu au temps de Jésus, il serait sans doute devenu son disciple et chrétien, tout au moins jusqu'à saint Paul.

(4) « J'avais trois ans et demi, quand je fus conduit par ma mère chez Rabbi Samuel qui devait m'apprendre à lire l'hébreu. Il me dit : « Mon enfant, pour chaque lettre que tu apprendras, un ange

neuf enfants, souhaita que celui-ci devînt un sage en Israël; et son père se résigna à n'être plus secondé par lui dans son commerce de bestiaux.

Lorsqu'il eut treize ans et trois mois, on décida qu'il irait étudier à Metz. Sa mère, après avoir cousu cinquante francs dans ses vêtements, lui recommanda de n'y toucher qu'en cas de nécessité extrême; puis elle le laissa partir, en priant Dieu.

En ce temps-là, les étudiants talmudiques voyageaient à pied, s'arrêtant dans les villages où il y avait des Juifs. Le commissaire de la commune leur assurait le souper et le gîte, chez un coreligionnaire. Dans la ville où ils se rendaient, ils avaient aussi l'espérance d'être nourris par les habitants juifs. En effet, l'usage était qu'à tour de rôle chaque famille israélite admît quelques étudiants à sa table, aux différents jours de la semaine.

---

du ciel te jettera une amande en guise de récompense. — Il y a donc des amandiers au ciel? lui répondis-je. » (*Ma Jeunesse*, page 30) — « A cinq ans et demi, après avoir traduit le premier verset hébraïque, « *Bereschith bara Elohim eth haschamaim veéth haaretz* », « Avec le commencement Dieu créa les cieux et la terre », je demandai à M. Lévy, mon maître d'école : « Et qu'est-ce que Dieu a fait avant de créer le monde ? » Au lieu de me répondre, il m'appliqua sur l'épaule une douzaine de coups de règle en s'écriant : « Malheureux, tu renieras la foi d'Israël ! » De fait, il a dit vrai. J'arracherai avec la racine l'ivraie pullulante de toutes les religions fondées sur l'erreur philosophique. Là est ma mission. » (*Ma Jeunesse*, préface) - - « La lecture et la traduction de la création du monde m'arrachèrent aux jeux les plus attrayants de mon jeune âge et livrèrent mon âme à des réflexions, à des doutes, qui devinrent pour moi un véritable danger. Je n'osais plus faire de questions à mon maître, ma première ayant été très mal reçue, mais j'en accablais ma mère... La création du soleil le mercredi, après que le jour et la nuit existaient déjà depuis quatre fois matin et soir, me donna aussi du fil à retordre, bien que M. Lévy nous expliquât le commentaire du grand Raschi. Heureusement la légende d'Adam et Eve, celle du déluge m'arrachèrent aux mystères de la création. » (*Ma Jeunesse*, page 35)

Cela se nommait des *journées*. Toutefois, cet usage tendait à se perdre, surtout dans la Lorraine française, où les notables juifs commençaient à se montrer oublieux de l'antique solidarité.

Alors s'ouvre pour Alexandre Weill une vie nomade, dont les aventures ne me paraissent comparables qu'à celles de ce jeune Espagnol qui, voici trois siècles, s'en allait étudier à l'université de Salamanque... Il devient une manière de Gil Blas, mais un Gil Blas alsacien et juif, un Gil Blas vertueux. — Ses miraculeuses aventures de misère, de joie et d'amour, vous les lirez dans *Ma Jeunesse*... Sans pouvoir le suivre dans toutes ses pérégrinations romanesques, je vous transporterai tout de suite dans la ville où s'effectua sa rupture avec la synagogue, — à Francfort.

*
* *

Alexandre Weill approchait de sa vingtième année. Il était très petit, chétif, avec des yeux intelligents, un grand nez, et des favoris floconneux. Il avait plus d'une fois souffert de la gaie, qui était, disait-il, la compagne « obligée de tout étudiant rabbinique ». (1) Lorsqu'il parlait l'allemand ou le français, il maudissait sa vilaine prononciation gutturale; mais, pour chanter, il était doué d'une jolie voix de ténor. Ce don lui valut d'être admis comme chantre à l'oratoire de la famille Rothschild, puis à la synagogue de l'hospice israélite. (2) Il

(1) *Ma Jeunesse*, page 87.

(2) « Pendant mon séjour à l'hospice, je fus employé comme officiant à la synagogue du *Hekdesch*. Ces fonctions, je les remplis d'abord gratuitement pour la gloire du Seigneur, mais bientôt je

donnait aussi quelques leçons d'hébreu et de français, et, de la sorte, parvint à vivre, d'autant qu'il était économe et sobre, et ne reculait point devant les besognes réputées les plus dures, comme d'aller balayer chaque matin le temple. (1)

Le petit Alsacien logeait dans la rue des Juifs. Une vieille femme, nommée Bella Schloss, lui louait une vaste chambre au prix d'un florin et trente kreutzers, soit environ trois francs par mois. Il payait à sa façon, tantôt en promettant d'apprendre à écrire à Sarah, la vieille servante, ou en chantant à Bella Schloss des airs sacrés le vendredi soir.

Chaque matin, les étudiants s'assemblaient chez le grand-rabbin Trier. Alexandre Weill nous a conservé un tableau très mouvementé des disputes talmudiques d'alors. Le voici, — il a pour nous son intérêt et son importance, si nous songeons que bien plus tard, séparé des rabbins par sa philosophie et devenu l'enfant prodigue de la synagogue, cette éducation lui laissait encore son empreinte, et que, même à Paris et sur le boule-

---

fus nommé à l'unanimité premier préchantre, lecteur de la *Thora*, et plus tard *Baal Tokéa* (joueur de corne du bélier pour en tirer les sons sacramentels, le jour du nouvel an). — Pendant trois ans, j'ai vécu de ce casuel. Je n'avais point d'honoraires fixes, mais les grands jours de fête, de *Rasch Haschana* et de *Jom Kipour* me rapportaient d'ordinaire cent et jusqu'à deux cents francs. » *(Ma Jeunesse,* page 245)

(1) « Le matin, en plein hiver, je me levais à six heures et demie. L'ablution à l'eau étant obligatoire pour le juif avant de faire la prière, et mon eau étant toujours gelée dans le pot de grès, force me fut, et cela durait trois mois, de casser la glace avec mon tire-bottes. Levé et habillé, je me rendais à la *Klause,* pour la balayer et la chauffer. Cela me rapportait trente kreutzers par mois. J'ai fait ce métier pendant une année. Au point du jour, les fidèles arrivaient pour la prière... » *(Ma Jeunesse,* page 210)

vard, il resta jusqu'à la fin de sa vie l'éternel et terrible disputeur, le *bachor* de sa jeunesse :

Le café pris, on se rendait chez Rabbi Trier. Ce n'était plus un froid cours archéologique de syllabes et de phrases, comme chez Rabbi Fould, un récit de moribond; c'était la parole vivante, débordante, enivrante; une parole de feu et de foi !

Une demi-heure à peine, et c'était une mêlée, une bataille de discussions, de disputes, de cris, de rugissements. Les questions et les réponses se croisaient, volaient, rebondissaient, puis soudain les cris étourdissants étaient coupés par un silence de mort, chacun méditant et cherchant la solution demandée, la contradiction à lever, ou bien une nouvelle explication d'un texte inextricable.

Il y a treize manières de discuter, je les ai citées dans mon livre *Moïse et le Talmud.*

Un passant qui nous aurait entendus, nous eût certainement pris pour autant de fous furieux.

Le rabbi d'ordinaire nous laissait nous enfoncer dans un dédale de contradictions et nous réservait pour la fin sa solution, qu'il nous donnait avec un sourire de satisfaction sur les lèvres; solution souvent accueillie par des hourras et des trépignements sans fin.

Par contre, quand ses réponses ne nous satisfaisaient pas, et nos objections tombant dru sur lui de droite et de gauche, il se laissait aller à des mouvements d'impatience, et parfois, à des accès de colère. Levant alors son pupitre et le posant avec fracas, il en faisait sortir une nuée de poussière, qui nous enveloppait et nous coupait la parole. A notre tour alors de sourire, non d'aise, mais de dédain. Il nous fallait des raisons et non des pupitres.

Un jour, le voyant se courroucer contre un condisciple, je criai à celui-ci en hébreu le verset de Moïse : « Ne sais-tu pas, malheureux, que tu es poussière, et que tu y retourneras. » Le rabbi qui avait déjà soulevé son pupitre, le posa doucement, en étouffant un sourire !

Cela durait tous les jours, de 9 heures à midi, sauf le vendredi et le samedi. (1)

Pourtant, cette théologie n'absorbait pas entièrement le jeune Alexandre. Sa curiosité d'esprit, sa soif intérieure de justice le tournaient vers le monde moderne. Des journaux français parvenaient à Francfort : c'étaient le *Constitutionnel*, la *Gazette de France*. (2) Et comme les événements de France ont toujours eu le don d'éveiller au dehors l'attention passionnée des peuples, ces petits apprentis rabbins dévoraient les nouvelles de France, et ils s'exaltaient au contact lointain de Paris :

Un jour, le *Constitutionnel* et la *Gazette* n'arrivèrent pas à la poste de Francfort. Grande rumeur ! Ils n'arrivèrent pas non plus le lendemain. Attroupements dans les rues ! Le garçon de café, qui avait un nez long d'une aune et qui politiquait à tort et à travers, me dit : « Mon nez sent la poudre. » Enfin, le troisième jour, le journal allemand annonça la Révolution de Juillet.

Ce fut un coup de foudre. Pour avoir un numéro de ce journal, j'ai escaladé un mur de cinq mètres de hauteur, au milieu d'une tourbe de curieux, au risque de me casser le cou. La rue des Juifs surtout était sens dessus-dessous.

Les juifs de tous les pays sentent d'instinct la connexion intime qui existe entre eux et la Révolution française. Ils

---

(1) *Ma Jeunesse*, pages 210-211.

(2) « Nos sympathies étaient d'avance acquises au *Constitutionnel*, que nous lûmes religieusement, depuis le titre jusqu'au nom de l'imprimeur, y compris les annonces. Moi seul je faisais des études sur la *Gazette*. » (*Ma Jeunesse*, page 265)

C'était la *Gazette de France* dirigée par ce curieux et chimérique M. de Genoude, qui était catholique, légitimiste, et féru du suffrage universel. Plus tard, à Paris, le petit juif de Schirhof fut distingué par M. de Genoude et travailla pour la *Gazette*. Il serait piquant de rechercher les traces de la collaboration d'Alexandre Weill à la sévère *Gazette de France*.

saisissent les relations intérieures, qui lient l'idée d'un Dieu immuable comme idéal de justice, avec la Révolution de 89; Révolution, qui, quoi qu'en disent les ignares, les cafards et les cuistres, devait logiquement aboutir à l'*Être suprême de Robespierre*, et qui, sans ce fondement céleste, devait nécessairement s'effondrer, non seulement dans sa cause, mais encore dans tous ses effets!

La Révolution de 1830 a retenti comme une trompette de Jéricho dans les cœurs de tous les juifs de l'univers. Nous autres, Israélites alsaciens et français, nous parcourûmes les rues de Francfort, ivres d'orgueil et de bonheur, chantant, criant, gesticulant comme des fous mis en liberté. Que de larmes de joie j'ai vu couler! Pendant trois jours, nous ne sentions pas le besoin de nourriture. Et quand enfin le *Constitutionnel* arriva avec des détails, ce fut une fièvre, une liesse perpétuelle, quelque chose qui, d'après un proverbe allemand, *n'a pas encore été!* Une cohue hurlante, buvante, dansante, prophétisante.

La race juive est toujours la même! Telle elle est dans la rue des Juifs de Francfort, telle elle fut dans le parvis du temple de Jérusalem; telle elle sera toujours! Une mer, tantôt tourbillonnante, mugissante, engloutissante, tantôt plate, à peine ridée, dévorant ses fureurs dans l'abîme.

Le soir, nous dansions comme des forcenés dans nos chambres, en gueulant la *Marseillaise*... (1)

C'est vers le même temps que notre héros entreprend de se donner une culture universelle. Avec une préférence marquée pour les écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle français, il se met à interroger, brusquement et éperdument, les génies de tous les pays et de tous les temps : Homère, Sophocle, Thucydide, Condillac, Goethe, Lessing, Fénelon, Dante, Klopstock, Shakespeare, Rollin, La Fontaine, Le Sage, Florian,

(1) *Ma Jeunesse*, pages 266-267.

Racine, Jean-Jacques, — plus tard Descartes et Spinoza... Par le désordre de cette liste, je cherche à imiter ici le désordre de ses lectures. Elles paraissent avoir été gigantesques et incohérentes. Et le résultat fut ce qu'il devait être... Imaginez ce que pouvait produire cette invasion violente de tout le savoir, de toute la pensée, de toute l'imagination éternelle des peuples dans le cerveau d'un petit étudiant rabbinique, dont la sphère spirituelle s'était jusqu'alors limitée à des exercices d'école sur les textes de la Bible et du Talmud. Comment n'eût-elle pas entraîné le doute, l'inquiétude, le déséquilibre, que suscitent toujours, même chez des jeunes gens mieux avertis ou plus frivoles, les premières ivresses de l'émotion philosophique ?

Chez le petit Alexandre Weill, qui était outrancier et logicien par tempérament, ce choc fut terrible. Justement parce que sa nature était dogmatique et religieuse, son premier élan d'incrédulité l'emporta d'abord bien au delà du point auquel il devait finalement se tenir. Avec cette même crudité qu'il avait mise jusqu'alors à affirmer et à croire, — il nia. Là-dessus, nous avons son aveu : « Je n'avais plus la foi, je ne croyais plus à la révélation personnelle de Moïse, encore moins au Talmud. *Je passais mes nuits à chercher les preuves de l'existence de Dieu.* » (1) Et vous entendez bien que ces preuves, s'il les cherchait, c'est qu'il ne les trouvait plus en lui...

Ailleurs, il nous conte les étranges soirées qu'il passait en compagnie de deux jeunes filles, couturières de leur état, dont l'une, — Réginèle, — fut, dit-il, « son

(1) *Ma Jeunesse*, page 352.

premier amour ». (1) (Même, cet amour l'attira dans certaines aventures scabreuses...) Il leur lisait, leur commentait la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques, le *Charles XII* de Voltaire, et surtout le *Droit de Moïse,* livre hérétique de Michaëlis. Parfois survenait un jeune barbier, ami de ces deux jeunes filles, et tard dans la nuit la causerie se prolongeait en querelles audacieuses sur Jésus et sur Moïse, et sur l'essence de la révélation, et sur les destinées de l'âme...

Surpris lui-même à ce souvenir, le vieil Alexandre Weill s'écriera plus tard, avec un mélange de sarcasme et d'orgueil :

> Dire que, dans le fond d'une chambre, au fond d'un couloir, au fond de la rue des Juifs, un étudiant, un barbier et deux couturières mettaient en doute tous les principes sur lesquels l'humanité roule depuis des siècles ! (2)

(En vérité, n'était-ce point là, très exactement, la première Université populaire ?)

De pareilles crises sont toujours redoutables chez ceux qui sont aptes à les trouver sur leur chemin. Mais combien davantage chez un futur prêtre ! Soudain, le jeune Alexandre Weill ne se découvre plus d'obéissance possible qu'envers la raison, ni de goût intime que pour les joies de la vie, de l'esprit et de l'amour. Incertain de croire en Dieu, il était certain de rejeter le dogme et le rituel... Et brusquement, il sentit qu'il ne pourrait pas être rabbin...

De telles natures ignorent l'art d'accommoder le juge-

---

(1) La troisième et dernière partie de *Ma Jeunesse* a pour titre : *Réginèle, mon premier amour.*

(2) *Ma Jeunesse,* page 364.

ment à la conduite. Chez elles, l'acte suit toujours de près la décision intérieure. La peur du scandale leur est inconnue, et celle de ses conséquences... Alexandre Weill, âgé de vingt-deux ans, sortit donc avec fracas de la synagogue.

Son récit à cet égard paraît un peu bien poussé de ton. En l'écrivant sur ses vieux jours, peut-être cet imaginatif Alexandre Weill aura-t-il cédé à la tentation d'embellir, par l'introduction de certains détails, et de rendre plus héroïque le personnage qu'il avait joué au temps de sa jeunesse. Pourtant, ce récit doit être assez exact au fond; il est conforme à ce que nous savons par ailleurs des motifs de sa retraite. — Vous le trouverez dans l'énorme et paradoxal ouvrage qu'Alexandre Weill, à la fin de sa vie, a consacré à la critique du Pentateuque, lorsqu'il en vient à commenter ce passage du Lévitique où il est dit : « Tout ce qui sera dévoué par interdit sera entièrement consacré à l'Éternel. *Aucune personne dévouée par interdit ne pourra être rachetée, elle sera mise à mort.* » (1)

Voici le récit d'Alexandre Weill :

Depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-deux ans (j'avais déjà le diplôme rabbinique), j'étais premier officiant et lecteur de la *Thorah* dans la synagogue de l'hospice israélite, à Francfort. Cette petite synagogue avait la réputation d'une chapelle sacro-sainte. Il n'y avait qu'une cinquantaine de fidèles, composés de quelques ultra-orthodoxes richards, et de plusieurs rabbins et élèves rabbiniques. De même pour les femmes, toutes connues pour leur piété et leur charité.

Le Pentateuque écrit sur parchemin est sans voyelles.

---

(1) Lévitique, XXVI, 28-29.

Comme j'en faisais tous les samedis une lecture à haute voix de sept coupures et tous les lundis et jeudis d'un chapitre, je le savais par cœur. Un samedi (j'avais déjà sauté d'un extrême à l'autre, d'une grande piété, d'un bond, à un doute universel, et la lecture presque quotidienne du Pentateuque avec ses contradictions flagrantes, n'était pas étrangère à cette conversion), arrivé à ce passage, je le sautai lestement et passai aux dix dernières lignes. — Monsieur ! Monsieur ! Jeune homme ! Jeune rabbin ! me criaient dix voix à la fois, qui d'ordinaire suivaient scrupuleusement la lecture dans leur livre, vous avez sauté deux versets ! Il est défendu de parler pendant la lecture. Mais comme le *Lévitique* finit à ce passage, après avoir prononcé la bénédiction voulue, je leur répondis : — Oui, Messieurs ! J'ai sauté cet infâme passage. Lisez-le vous-mêmes. En savez-vous la signification ? J'en doute ! Quant à moi, jamais ces lignes ne franchiront plus mes lèvres. Il y eut des cris et des clameurs ! — Et pourquoi ? me demanda à la fin le plus vieux des assistants ? — Parce que, lui répondis-je, c'est le panégyrique du sacrifice humain, que Moïse, au nom de Dieu, a voué à toute exécration ! Il y eut un silence. — Ce jeune homme a peut-être raison, dit le vieux, mais ce n'est pas à nous d'abolir un usage de deux mille ans. — Si cela vous déplaît, lui dis-je, en ôtant ma chasuble, renvoyez-moi ! Et d'ailleurs, je vous donne ma démission de *Hasan* et de *Koré* (de chanteur et de lecteur); mais comme j'avais une très belle voix de ténor de poitrine, que je savais l'hébreu comme une langue maternelle et surtout que j'allais vite, abattant le service au galop (ce qui leur allait très bien), on me priait de continuer mon service. La cause fut portée devant un lit de justice composé de trois rabbins. On me priait de revenir sur mon obstination, mais mon parti était pris. Je maintins ma démission, en leur disant que depuis longtemps je n'étais plus digne de leur servir ni de lecteur, ni de chanteur, et depuis ce jour je n'ai plus revu cette sainte synagogue que quarante ans plus tard, et qui aujourd'hui n'existe plus du tout. (1)

---

(1) *Les Cinq livres (mosaïstes) de Moïse*. Tome III ; *le Lévitique*, pages 223-224.

Et voilà notre Alexandre Weill sur le pavé de Francfort... Il n'a plus de métier, il n'a pas de ressources, et, par cet éclat, vient sans doute de s'aliéner ses protecteurs ? — Si pourtant ! il lui en reste, tant parmi les juifs fidèles que parmi les convertis et les protestants.

Je détache d'une de ses brochures (1) cette autre page de souvenirs :

A peine eus-je jeté aux orties le froc rabbinique, que quatre millionnaires, dont un sénateur et un magistrat, (2) m'offrirent six mille francs, pour achever mes études de chant, à condition de m'engager d'avance à l'Opéra de Francfort. Offre tentante ! Le maître de chapelle, M. Guhr, juif converti et mon ami, me disait que j'avais un million dans le gosier et qu'il se faisait fort de l'en faire sortir. J'acceptai préalablement. A peine lancé dans cette carrière, au seuil encore du temple, dirigé par des marchands, je m'aperçus que c'était un véritable esclavage. Esclavage

---

(1) *La Mission Nouvelle*, préface. — Paris, Dentu, 1885.

(2) « A l'âge de vingt-deux ans, un comité composé de deux sénateurs chrétiens, qui m'avaient entendu chanter dans la synagogue, du célèbre avocat Goldschmid, d'un membre de la famille Rothschild, M. Beyfus, et du docteur Wihl bien connu en France, après m'avoir fait chanter l'air du ténor de la *Flûte enchantée*, m'ont offert de consacrer la somme de six mille francs à mes études de chant, à condition de m'engager à vie comme premier ténor à l'Opéra de Francfort, à raison de dix mille florins par an. Je leur ai répondu : « Vous voulez que de la belle voix que Dieu m'a donnée, je flatte les oreilles de mes contemporains. J'aime mieux les leur faire tinter avec les vérités que ce même Dieu m'a inspirées. » Ils m'ont congédié, en me disant que j'étais un petit fou destiné à crever sur le fumier. Deux années plus tard, après avoir publié une brochure intitulée : *Réponse aux questions vitales de la philosophie*, dont il m'a été impossible depuis de retrouver un exemplaire, le même docteur Goldschmid, qui est resté mon ami jusqu'à sa mort, m'a écrit : « Vous aviez peut-être raison. » *(Code d'Alexandre Weill*, page VII ; Paris, 1895) — Voir aussi *Souvenirs intimes de Henri Heine*, page 73. — Et notons ici qu'Alexandre Weill conte d'ordinaire une demi-douzaine de fois (pour le moins), avec des variantes, les anecdotes de sa vie. Qu'il s'agisse d'idées ou de souvenirs, jamais il ne craint les répétitions.

doré, soit ! Mais esclavage ! Tous les jours à l'heure fixe aux répétitions, matin et soir aux leçons. Être exposé à ce qu'un directeur examine vos mollets et vos dents; chanter à l'heure indiquée, non pas quand il vous plaira, quand le cœur vous en dit, mais quand il plaira à un directeur spéculateur et à un public sot, et ignorant et oisif; être exposé aux sifflets d'un imbécile et par-dessus tout s'engager par écrit et signer tous les jours un papier de présence. Il est vrai qu'on a devant soi un bel avenir d'or et de femmes ! Mais quoi ! L'or, je m'en passais très bien, et quant aux femmes je crois, avec la cabale, que, récompense ou châtiment, on a toujours la femme que l'on mérite et qu'en dehors du mariage, comme l'hydropique, plus on a d'eau dans le ventre, plus on a soif ! Et puis représenter des personnages souvent antipathiques, chanter des airs d'amour, quand on a la haine au cœur, *mentir pendant toute sa vie*, paraître ce qu'on n'est pas, et ne rien laisser après soi qu'un sillage d'écume, semblable au navire qui fend l'onde !

Moi, qui connaissais, par mes études rabbiniques, le néant et les vanités de la courte vie, qui, au lieu d'être un justiciable, avais déjà pris dans la presse, le rôle de justicier...

(Alexandre Weill avait un peu collaboré, à l'occasion, aux feuilles littéraires de Francfort, et peut-être se faisait-il quelque illusion sur ses dons d'écrivain. Même, il n'est pas impossible que cette foi en son génie l'ait secrètement encouragé à quitter le métier de rabbin...)

Il continue :

— Non, me dis-je, c'est une vie de *mensonges* dont tu ne goûteras pas. Le bon Dieu fut de mon avis. Il m'envoya une bonne petite maladie de peau, me livra à un tas de médecins allemands, plus ignorants, plus empiriques l'un que l'autre, et le théâtre et le chant furent, non sans luttes, écartés pour toujours, malgré une nouvelle tentative de mon ami Meyerbeer.

Le même sénateur — il s'appelait *Coester* — qui avait souscrit pour faire de moi un chanteur, après avoir vu mon

refus et après avoir lu de moi une brochure intitulée : *Kolladi et son ami, réponse aux questions vitales de la philosophie et de la religion,* vint m'offrir en mariage sa nièce, son héritière, à condition de me convertir et de me faire pasteur protestant.

Là-dessus, soyons un peu sceptiques... Si Alexandre Weill avait pu épouser toutes les jeunes filles qui, d'après ce qu'il conte, (1) s'offrirent à lui ou lui furent offertes, il eût possédé le harem du roi Salomon. Et c'est sa manie de montrer avec quel courage il sut refuser une série de conversions avantageuses. — (Dans *Ma Jeunesse*, voyez l'épisode de cette riche et noble

---

(1) Et pourtant, il a écrit : « Je n'ai jamais été un homme à bonnes fortunes. Enfant, je me fis aimer par mon ardeur à apprendre, par ma vivacité, par ma voix : mais, dès que je fus un homme, je reculai au second plan, autant par ma petite taille que par ma timidité intérieure. — Comme chez tous les poètes, ma passion se purifiait au feu de l'imagination, et pendant que j'adorais à genoux, d'autres montaient sur l'autel. » *(Ma Jeunesse,* page 166)

La nièce du sénateur Coester était, du reste, fort laide. Alexandre Weill l'avoue dans un très curieux et précieux livre, écrit en allemand, où il a réuni sa correspondance avec divers écrivains d'Allemagne, en y mêlant des fragments d'autobiographie. J'en traduis ce passage : « J'étais gorgé de principes républicains, que j'avais tous puisés dans la législation de Moïse. J'écrivis alors une brochure, *Kolladi et son ami, réponse aux questions vitales de la philosophie et de la religion.* Le libraire, mon ami, me l'imprima *à l'œil,* comme on avait coutume de dire. Je veux être mort, si je m'en rappelle une seule ligne. Je n'en ai pas un seul exemplaire et l'éditeur, qui ne m'a jamais donné un centime, me disait avoir tout vendu. Je crois, foi de chrétien ou de juif, qu'il fit tout mettre au pilon, car il ne me fut jamais possible de lui en pêcher un exemplaire. Bref, tous les quinze jours j'étais appelé par la police, qui me jetait à la figure que j'étais un étranger, et par-dessus le marché un juif. Un sénateur de Francfort, nommé Coester, qui était très riche et n'avait pas d'enfants, voulut faire de moi un pasteur protestant et me promit sa nièce, qui était encore plus laide que ma fiancée juive, Perle de Hatten. Avant mon mariage, je n'ai jamais été aimé que par des femmes qui n'étaient pas belles. Seule, Réginèle fut une grande beauté... » *(Briefe hervorragender verstorbener Männer Deutschlands,* page 225 ; Zurich, 1889)

dame de Metz, qui veut l'entraîner dans le catholicisme : il a treize ans, et répond à madame de Caulat sur le ton de Joas enfant à la reine Athalie... Plus tard, à Francfort, la ravissante renégate Esther le tente, et il lui résiste avec des mines d'exorciseur effarouché...)

Donc, il conclut :

Moi, qui avais refusé de défendre Jéovah, je devais m'engager à défendre Jésus. Cet homme a peut-être fait du bien aux ennemis des Juifs, mais jamais fils n'a fait autant de mal à sa famille que ce Juif a fait à son peuple ! On m'aurait offert vingt nièces et cent millions, il m'eût été impossible de trouver dans l'Évangile une seule vérité qui ne fût contenue déjà dans l'Ancien Testament. Et quant à Jésus, le disciple de Rabbi Jéshuah Ben Prachia, je l'ai toujours cru de la race des élèves talmudiques, mes compagnons d'étude, et qui n'aimaient pas plus que lui les Pharisiens.

Je n'ai pas hésité une heure pour écarter ce nouveau *mensonge* d'un revers de main.

Ainsi, pour lui, être rabbin ou pasteur, c'était être esclave et mentir. Se faire chanteur, c'était être esclave et mentir encore. Mais devenir un écrivain, un journaliste, c'était garder son indépendance. — Alexandre Weill le croyait alors, — et combattre, tel un prophète, pour la justice et la vérité !

*
* *

Une première phase de sa vie est close... L'apprenti rabbin se transforme en homme de lettres ; et le petit Alsacien, après avoir essayé de Francfort, est guetté par le grand Paris.

Le hasard lui vint en aide.

En 1836, Gérard de Nerval traversa Francfort, en compagnie de Dumas père. Alexandre Weill combattait alors dans les rangs de la *Jeune Allemagne*. Gérard le vit, s'attacha à ce drôle de garçon, et l'engagea à venir chercher fortune à Paris.

Alexandre Weill en était bien tenté, mais il hésitait :

> Comment aller à Paris sans être sûr d'y gagner ma vie avec ma plume française, affligé que j'étais de mon accent alsacien, que je n'ai jamais totalement perdu ? — L'envie de rentrer dans mon pays, qui, grâce à l'émancipation des Israélites, devint pour moi une patrie, s'empara tellement de mon esprit, qu'elle faillit briser le corps. (1)

Il se décida à jouer la partie, quitta Francfort, et « devint » Français, comme il le dit, par un libre choix.

Cette grande patrie retrouvée, la France, il l'aima jusqu'à sa mort et, quand vinrent les malheurs de 1870-71, ses *Lettres de vengeance d'un Alsacien* (2) dirent sa douleur et sa colère d'avoir vu Schirhof changé en village allemand.

Mais en 1837, époque où il vint s'installer à Paris, convenons qu'il était encore un peu étranger à la France, sinon dans son cœur, du moins dans son langage et sa tournure. Surtout, il était étranger au boulevard. Dans cette bohème littéraire où il fréquente dès son arrivée, il apparaît comme eût été l'Ingénu de Voltaire, si, au lieu d'être Huron et de s'être laissé baptiser, il était né, demeuré juif et Alsacien. Tout de suite, à

---

(1) Préface de *Mes Romans*. — Paris, Cohen frères, 1886.
(2) Paris, Dentu, 1871.

Paris, il avait rejoint son grand coreligionnaire Henri Heine, dont il devint vite le commensal et, si j'ose dire, la doublure... Henri Heine, voilà à qui il faut toujours songer pour comprendre et hiérarchiser Alexandre Weill. C'est un Henri Heine, moins le sourire diabolique et le génie lyrique. C'est un Henri Heine moins favorisé.

Dans les cénacles artistiques où cette protection un peu narquoise de Henri Heine l'avait introduit, on s'amusait du petit Weill, on lui infligeait même parfois des moqueries assez pénibles ; mais on l'aimait bien. (1) Au reste, il savait se défendre, car il possédait un certain instinct batailleur...

— Qui est ce Weill, murmure Paul de Saint-Victor au café de la Porte-Montmartre, où les célébrités du temps, — Théophile Gautier, Eugène Sue, Méry, Philibert Audebrand, — se réunissaient souvent avec Henri Heine et Mathilde autour d'une côtelette à la provençale... D'où vient-il ? Il a gardé les pourceaux !

— Possible, réplique le petit Weill, mais je ne les garde plus. Tandis que vous, monsieur de Saint-Victor, si vous aviez gardé les pourceaux, vous les garderiez encore !...

---

(1) « Grâce à ma qualité de correspondant des principaux journaux allemands et à mon amitié avec Gérard de Nerval, j'obtins vite mes entrées dans les sanctuaires de la science et de la littérature de Paris. En effet, tous les journaux allemands étaient à ma disposition. Je correspondais avec la *Gazette d'Augsbourg*, le *Correspondant de Nuremberg*, la *Gazette de Leipzig* et le *Courrier de Stuttgart*. — J'étais collaborateur du *Monde Elégant* de Kuhne, du *Morgenblatt* de Cotta et du *Télégraphe* de Gutzkow. J'étais plus connu en Allemagne à l'âge de vingt-quatre ans, que je ne le suis en France, après quarante années de travaux littéraires, poétiques et philosophiques. Mais j'étais décidé, dusse-je mourir de faim, à briser ma plume allemande et à ne plus écrire que dans la langue sacrée de ma patrie, à laquelle je ne préfère que l'hébreu. » *(La Mission nouvelle,* préface)

Et Henri Heine d'intervenir en riant : « Bien répondu... » disait-il. Et il ajoutait : « Weill, tu as dû voler ce mot-là quelque part ! » (1)

Alexandre Weill n'avait pas volé cette réponse, — Saint-Victor non plus. Le petit paysan d'Alsace l'avait trouvée en lui-même, dans sa fierté de descendre d'une vieille nation pastorale et vénérable, (2) et dans la conscience de l'effort qu'il avait dû fournir, — lui, humble étudiant talmudique, — pour être admis à la table où daignait s'asseoir cet imposant Saint-Victor.

Cette fierté, ce que nous savons des difficultés de sa jeunesse le justifiait de la ressentir. Elle était immense. Elle éclate, incommensurable, dans tout ce qu'Alexandre Weill a écrit. Et tantôt elle fait sourire, tantôt elle arrête et force presque à l'admiration. Dans le fatras de son œuvre si incohérente et confuse, si quelques pages ou quelques paroles méritent de survivre, n'est-ce point cet orgueil qui leur confère de l'éloquence ?

En voici, je crois, le plus magnifique exemplaire. Je le relève dans l'*Histoire véridique et vécue de la Révolution de 1848*, à l'endroit où Alexandre Weill conte son projet de candidature à l'Assemblée Constituante :

Sur une seule déclaration insérée dans la *Presse*, j'ai eu 15.000 voix à Paris. On m'a prié de me présenter aux clubs,

---

(1) Adolphe Brisson, *Promenades et visites; le dernier ami de Henri Heine.* — *Temps* du 21 novembre 1901.

Les *Souvenirs intimes de Henri Heine*, par Alexandre Weill (Dentu, 1883), sont un de ses bons livres, et un document infiniment agréable et réaliste sur la vie privée de ce grand poète.

(2) « Moi aussi, je suis gentilhomme et de race encore ! Ma noblesse remonte jusqu'au patriarche Abraham. » *(Lettres de vengeance d'un Alsacien,* page 4)

mais, à vrai dire, je ne tenais pas et ne tiendrai jamais à être *élu* par d'autres. *Je me suis élu moi-même dès l'âge de sept ans, quand, tout en gardant les bêtes de mon village, j'ai lu l'histoire de David en hébreu.* (1)

Je sens là une force de style et une hauteur sauvage qui, — pour reprendre le langage du comte de Gobineau, — caractérisent directement le *fils de rois* ou, si vous préférez, le *fils de prophètes*...

Dans cet Alexandre Weill devenu petit journaliste parisien, assidu des salles de rédaction, correspondant du *Monde élégant* de Leipzig et collaborateur du *Corsaire Satan*, et soupant avec la bohème, survit l'âme d'un contemporain du roi David. (2) Dans ce petit Alsa-

---

(1) Chapitre XIII. — *M. de Girardin.*

(2) Tel était bien son propre sentiment sur lui-même. Aussi a-t-il mis les vers que voici en tête de ses *Knittelverse eines Elsässer Propheten* (Paris, 1885, chez l'auteur) :

Es giebt keine Propheten mehr!
So schallt es aus den Gassen.
Die Häuser Gottes, sie sind leer,
Die Priester sind verlassen.
.....
Ich aber herzhaft sage Euch :
Ich bin ein Gottesgesandter,
Ich komme aus dem Frankenreich,
Und heisse Alexander.

Traduits en français par lui-même *(Rimes alsaciennes*, Paris, 1889), ces vers ont moins de force, mais non moins de saveur :

Il n'est plus de prophètes,
Entend-on dire partout.
Les maisons de Dieu sont vides,
Les prêtres sont abandonnés !
.....
Mais moi, sans vantardise, je vous dis :
Je suis un envoyé de Dieu !
Je viens du cœur de la France,
Et mon nom est Alexandre !

cien déraciné, couve encore le feu sacré et crépitent parfois les étincelles du prophétisme d'Israël.

*
* *

Je ne suivrai pas Alexandre Weill dans sa carrière parisienne, car il nous faudrait étudier presque toute l'histoire littéraire, politique et morale du dernier siècle, à laquelle il s'est mêlé en tirailleur isolé et petit combattant. Certes, il pourrait être piquant et instructif de reprendre ainsi le fil des événements publics, en l'observant, selon l'optique d'un de ces originaux, à demi obscurs et à demi notoires, dont Alexandre Weill nous apparaît comme un type assez éminent.

Mais ce travail excéderait de beaucoup le cadre de cette causerie. Je ferai donc ici un bond d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années, afin de peindre Alexandre Weill tel que certains d'entre vous ont pu le connaître encore; et je lui restituerai, si je puis, la figure qui semble s'évoquer d'elle-même, lorsque son nom est prononcé de notre temps.

*
* *

C'est un vieux petit homme, vif et sarcastique, dont la tête éclate de pensées et dont les vêtements sont bourrés de brochures.

Sous la monarchie de Juillet, en 48, sous le Second Empire et la Troisième République, il a voisiné avec toutes les gloires de la politique, de la finance, du journalisme et de la littérature. Et lui-même, il est devenu une physionomie du boulevard. De près ou de loin, tout

le monde à Paris connaît Alexandre Weill ; et Alexandre Weill se vante de connaître tout le monde. Les simples passants n'ignorent pas son nom. Les camelots, sitôt qu'un incident de quelque importance surgit dans la vie de la cité, leur crient aux oreilles l' « Opinion d'Alexandre Weill » sur le fait du jour, la « Réponse d'Alexandre Weill » aux puissants de la terre...

C'est qu'Alexandre Weill détient les vérités éternelles et il les disperse, par ordre du Seigneur, au vent de l'actualité.

Par malheur, ses placards ne se vendent guère, et on les lit moins encore. Alexandre Weill s'en attriste. Car il est très affligeant de posséder la vérité, et d'être inapte à la répandre. Mais s'il rencontre un ami, il tire de sa poche et lui offre son dernier livre. L'ami écoute, sourit et s'esquive en prenant le volume, que ses héritiers découvriront un jour dans sa bibliothèque, vierge et endormi...

Alexandre Weill sait cela. Mais il ne se décourage point, parce qu'il a confiance dans la force de sa pensée et dans son réveil futur : « Ce livre ne sera pas lu, du moins de mon vivant, écrit-il en tête d'une de ses préfaces. Aucun de mes livres sérieux n'a été lu, et cela tient à des causes entièrement dépendantes de moi et que je n'ai jamais cherché à faire disparaître... » (1) (Là-dessus, il se dupe peut-être : même s'il avait ambitionné de se faire lire, serons-nous si certains qu'il y serait parvenu ?) Et, dans une autre préface : « Je suis sûr qu'après ma mort, mes révélations, autant inspirées par ma pensée que corroborées par ma science, feront

(1) *La Mission nouvelle*, préface.

une révolution dans l'histoire de toutes les religions existantes. Je sais aussi, comme dit David, qu'on partagera ma robe en lambeaux, chacun inventera quelque partie de mes découvertes et la déclarera sienne ; mais, au fond, on ne pourra que glaner dans un champ labouré, ensemencé et moissonné par moi. » (1)

Réconforté par cette espérance indestructible, qui n'anime pas au même degré tous les auteurs incompris, Alexandre Weill patiente et continue à faire imprimer des livres qui ne rencontrent pas d'acheteurs et pour lesquels il n'essaie même plus de découvrir des éditeurs. (2) Assurément, ce n'est point dans un espoir de lucre, mais dans un esprit mêlé d'orgueil, de désintéressement, de « devoirs » à remplir envers Dieu et le genre humain, que jamais il ne se lasse de publier ces livres à ses frais, ou plutôt aux frais de sa femme, dont le commerce de modes alimente la propagande et les méditations du prophète.

Alexandre Weill avait épousé mademoiselle Agathina Marx à la fin du règne de Louis-Philippe, — en 1847.

---

(1) *Le Centenaire de l'émancipation des Juifs*, préface. Paris, 1888.

(2) La plupart des derniers livres d'Alexandre Weill portent cette indication : « Chez l'auteur, 11, faubourg Saint-Honoré. » — En outre, sur certains d'entre eux, on lit cet avis : *« Ne pas confondre mon nom avec celui de mon riche homonyme, 45, rue de Courcelles. »*

Pendant les sept dernières années de sa vie, Alexandre Weill vécut enfermé chez lui, sans sortir. Non qu'il fût malade. Mais il avait un grand dégoût de ses contemporains. Sa femme était morte, il vivait en compagnie de ses deux servantes, qui l'aidaient à relire et à corriger tous ses livres. Alexandre Weill leur dédia une « idylle dramatique en vers », intitulée *Christian et Christine* (Paris, 1896), qui porte en exergue :

A Mademoiselle Marie Nievollet,
ma fidèle et honnête servante depuis seize ans,
Et à Mademoiselle Alice Barberet,
qui me sert fidèlement, depuis cinq ans, de servante et de secrétaire.

portrait d'Agathina Weill, née Marx
à l'âge de cinquante ans
d'après une photographie

Elle n'avait jamais été belle dans son apparence périssable, et ce n'est plus une indélicatesse de dire qu'elle fut même un peu contrefaite; mais son âme était haute et pure. Tant qu'elle vécut, Alexandre Weill l'aima religieusement; et, dans le volume de vers qu'il a nommé *Agathina, ma femme! Les grandes Juives de l'histoire,* (1) il lui a dédié un monument poétique après sa mort. Grâce à elle, il avait pu d'assez bonne heure s'affranchir des besognes ingrates du journalisme, et s'adonner à sa flamme d'inspiré. Agathina comprenait qu'il en devait être ainsi. Elle était fière de son époux. Le ménage habita longtemps la maison qui porte le numéro 11 du faubourg Saint-Honoré, près la rue Boissy-d'Anglas. Agathina y avait son magasin de modes, et elle offrait des soirées aux gens de lettres amis d'Alexandre Weill.

Elle était modiste, il était prophète. Et lui-même se surnommait l'*Isaïe du faubourg Saint-Honoré*...

*
* *

Je voudrais caractériser rapidement ce prophète et dire le secret de ses prophéties.

---

(1) Paris, Dentu, 1879. Agathina Weill, née Marx, mourut le 20 octobre 1878. Elle repose auprès de son mari, au cimetière Montmartre, où le passant s'arrête à lire l'épitaphe que lui a composée Alexandre Weill :

Amis! elle a quitté notre sainte phalange!
Ce n'est qu'à son départ que l'on reconnaît l'ange!

Agathina était une femme d'une réelle distinction d'esprit. On pourra lire ses lettres, dont quelques-unes sont charmantes, dans le recueil intitulé *Lettres d'amour entre deux Époux avant et après le mariage, depuis 1847 jusqu'à 1878*, où Alexandre Weill a imprimé, sans la moindre pudeur, l'histoire de sa vie conjugale.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un prophète ?

— « Prophète, dit Littré, celui qui, chez les Hébreux, inspiré de Dieu, prédisait l'avenir. »

Si tels sont les dons auxquels se reconnaît le « prophète », Alexandre Weill fut véritablement le dernier prophète d'Israël : né chez les Hébreux, il se tenait pour inspiré de Dieu (1) et il se flattait de savoir l'avenir.

*
* *

Depuis cette nuit mystique où une figure étincelante était apparue au petit pâtre de Schirhof, et lui avait dit : « Jeune homme, lève-toi, ceins tes reins et va-t-en d'ici », Alexandre Weill se tenait pour l'élu du Seigneur, dans le même sens où le fut Moïse, dont il pensait être l'héritier direct et le légitime continuateur :

Depuis Moïse, Josué, Samuel, Isaïe, Amos et Jésus (qui était un prophète mosaïste) il n'y a pas eu, il ne pouvait pas y avoir un juif comme moi. Spinoza, tout en puisant ses principes dans Moïse, n'a pas compris ses vérités éternelles, à cause des falsifications pharisiennes qu'il n'a pu séparer pour les rejeter. Si un juif comme moi avait surgi, il y a seulement un siècle, il aurait été brûlé par les prêtres

---

(1) « ...La vérité est que je ne médite pas. Je ne cours jamais après une pensée. Les pensées sautent sur moi et me quittent de même, si je ne les retiens pas par la parole écrite. De là vient que je les appelle, peut-être à tort, des *révélations.* » *(La Mission nouvelle,* préface)

Dans cette singulière petite brochure, c'est Dieu qui parle, de la première à la dernière ligne : « Je suis la Force-Justice, la Loi autonome et universelle, immuable, etc. » Dieu y commente son univers ; Alexandre Weill tient la plume. Il semble que ce ne soit point là un procédé littéraire, mais le signe d'un état de suggestion. Le titre dit : « Révélations ». Les chapitres se nomment des « dictées »... L'auteur écrit, mais Dieu *dicte.*

juifs et chrétiens, comme ils ont voulu le faire à Maimonide, du moins envoyé aux galères.

J'ai expulsé de l'*Ancien Testament* les fraudeurs de Moïse et conséquemment du *Nouveau Testament* les fraudeurs de Jésus, qui en sont sortis. J'ai toujours eu la conscience de ma mission, même, je crois, dans le ventre de ma mère, même dans mes errements politiques. Comme Moïse, Yéovah m'a parlé dans mes songes. Je l'ai vu dans toute la splendeur de sa Loi immuable, conforme à la plus haute raison qui vient de lui, et qui ne vient que de lui... (1)

Ces paroles nous donnent l'essentiel de la pensée d'Alexandre Weill. Leur sens vous sera plus accessible, quand je l'aurai rapporté à l'idée absorbante et unique, dont je vous disais, au début de cette causerie, qu'elle emplit ses innombrables livres.

Cette idée, c'est que la plus grande fraude historique, religieuse et philosophique, qui ait jamais été commise, a été l'introduction mensongère et funeste de la fête du Grand-Pardon — ou de *Kipour* — dans la législation attribuée à Moïse par les rédacteurs du Pentateuque; que « depuis l'existence du monde, toutes les superstitions réunies de toutes les nations n'ont pas produit autant de malheurs, de crimes, d'infamies et de méfaits que la seule idée, la seule erreur *de la possibilité du pardon, de l'annulation des effets d'une cause, par la volonté de Dieu, soit par un miracle, soit par un caprice, soit par le simple repentir* »; (2) que l'idée du pardon est immorale, absurde, et proprement inintelligible; qu'en effet elle est contraire aux lois de la justice et de la nature,

---

(1) *Code d'Alexandre Weill*, page IX; Paris, Sauvaitre, 1895. — A l'exemple de Moïse, Alexandre Weill se propose, dans ce livre, comme législateur.

(2) *Ma Jeunesse*, pages 83-84.

qui sont l'émanation directe de Dieu; qu'elle est donc injurieuse pour Dieu même; et que l'humanité ne trouvera le chemin du progrès et du bonheur, qu'en retournant à la vraie loi de Moïse, c'est-à-dire à sa parole purifiée de cette impiété et de ce mensonge...

La « mission » d'Alexandre Weill est de l'y conduire.

C'est pour accomplir cette mission qu'Alexandre Weill a publié tant d'ouvrages que personne n'a lus ni ne lira jamais, et notamment ce grand commentaire des « Cinq livres (mosaïstes) de Moïse », où il affirme que deux religions cohabitent dans le Pentateuque, l'une de raison et de lumière, due à Moïse, et l'autre de thaumaturgie et de mensonge, due à Esra *(Esdras)* et aux docteurs de la Grande Synagogue... (1)

Cette affirmation, nous devons en convenir, Alexandre Weill ne l'appuie que sur des raisonnements abstraits, et nulle part il ne l'accompagne du moindre essai de démonstration scientifique. (2) Mais qu'importe, si elle l'a mené à une pensée qui n'est pas dénuée d'une certaine grandeur farouche et sévère?

Alexandre Weill croit en Dieu et se confie (peut-être à tort) à la justice de la nature. Il croit que l'homme est libre et que le sort de l'homme est susceptible de se prédire, parce que, dans un temps donné, les suites de

---

(1) *Les Cinq livres (mosaïstes) de Moïse, traduits textuellement sur l'hébreu avec commentaires et étymologies, avec élimination des falsifications qu'Esra et la Grande Synagogue ont frauduleusement mises dans la bouche de Moïse.* — Cinq volumes, Paris, 1890-1891.

(2) Alexandre Weill émet une pareille hypothèse au sujet de l'*Ethique* de Spinoza. (Voir *la Parole Nouvelle,* page 59: édition de 1892) Il voit des contradictions dans l'*Ethique* et décide, en conséquence, qu'elle n'est pas tout entière de Spinoza. Cela peut mettre en défiance.

tout acte humain se mesurent à la valeur de cet acte, et contiennent l'expiation ou la récompense. Et il croit, en conséquence, que l'humanité est maîtresse de s'affranchir et de se rendre heureuse sur cette terre, dans la paix et dans la vertu, parce que Dieu respecte son œuvre et n'intervient pas dans les affaires du monde pour détruire ses propres lois par le pardon et le miracle, c'est-à-dire par l'arbitraire.

***

Il y a intérêt à considérer comment Alexandre Weill relie à cette philosophie sa théorie du prophétisme :

Un prophète,

dit-il, (1)

n'est pas un prêtre ignorant qui, après avoir pendant des années avalé des erreurs religieuses et pris de nausées, vomit des prophéties miraculeuses sur ses concitoyens; un prophète est un penseur, un logicien, un savant ayant pénétré les lois de la nature...

Or, si Dieu pouvait *pardonner,* c'est donc que la nature cesserait d'exaucer le juste et de punir l'injuste: et la prophétie serait interdite. Aussi est-ce la fausse croyance dans la possibilité du *pardon* surnaturel, qui a fait péricliter l'esprit prophétique en Israël :

Avec le système d'Esra basé sur le miracle et le pardon des crimes, moyennant un bouc envoyé au diable, aucune prophétie n'est plus possible. La prophétie est basée sur la loi immuable de Dieu, des causes et des effets par le Temps, chaque cause produisant son effet sans qu'aucun pouvoir puisse détacher les effets de sa cause par un miracle ou par

(1) *Lettres de vengeance d'un Alsacien,* page 16.

le pardon, une action de vertu ou de justice produisant forcément un bien, et une action de vice et de crime forcément le mal. Sur ce principe, le prophète, connaissant la loi de Dieu qui ne change jamais, peut prédire un avenir heureux, selon les vertus et les crimes des nations et de leurs chefs. Cette prophétie disparut forcément dès que les nations admettaient que Dieu change ou viole ses lois naturelles par un miracle ou le pardon, le miracle ou le pardon n'ayant pas d'autre raison d'être que d'annihiler ou de détacher les effets naturels de leurs causes. Il est vrai que cette fausse croyance des hommes n'a jamais eu la moindre influence sur Dieu, dont la loi fut, est et sera immuable et qui punira toujours, par la justice divine, les crimes invengés par la justice humaine, quadruplement, tout en centuplant les récompenses des vertus et des devoirs accomplis des humains. De là tous les malheurs et toutes les misères des peuples croyant aux miracles et au pardon, vivant dans des erreurs religieuses et étant vicieux et criminels. Les Juifs n'y font point exception. Leurs malheurs, qui sont sortis naturellement de leur fausse religion esraïque et talmudique, ne les ont pas guéris de ces hérésies. Et ces malheurs dureront aussi longtemps qu'ils ne retourneront pas à la religion de Moïse et qu'ils ne pratiqueront pas les lois et les vertus que Moïse leur a prescrits, au nom de Dieu dont, mieux que tout autre mortel, il a connu les lois et les voies de justice.

Avec un Dieu qui change sa loi à volonté, ou qui peut la violer, comme le Yéovah d'Esra et des Pharisiens et le Dieu des chrétiens, il n'y avait plus de prophétie possible. Comment menacer, au nom de la loi de Dieu, un roi criminel d'un châtiment de justice, dans un certain laps de temps, puisque dans ce même laps de temps le Dieu, au nom duquel parle le prophète, peut avoir changé de volonté et de loi ? Et voilà la raison pourquoi il n'y a plus eu de prophètes, ni sous le second temple, ni dans l'exil, ni pendant les siècles chrétiens. (1)

---

(1) *Le Centenaire de l'émancipation des Juifs,* pages 87-88.

Mais Alexandre Weill est venu... Il connaît Dieu : « Dieu, c'est la Justice incorruptible, rien que la Justice, en vertu de laquelle tout existe, depuis le brin d'herbe jusqu'à la planète... Jamais il ne détache un effet de sa cause, jamais il ne suspend sa loi, jamais il ne pardonne ! Toujours et partout la vertu produit paix et bonheur, et le vice guerre et malheur, de même que la pourriture engendre vermine et gangrène, et la propreté santé et gaieté. » (1) — Armé de ce déterminisme spiritualiste, Alexandre Weill peut et sait prédire infailliblement, il est prophète. Et parmi les anciens prophètes, il choisit Isaïe comme son prototype et son modèle, parce qu'il aime son mépris des rites, sa sévérité contre les grands, et ses promesses d'universelle fraternité millénaire :

> Car de Sion sortira la loi,
> Et de Jérusalem la parole de l'Éternel.
> Il sera le juge des nations,
> L'arbitre d'un grand nombre de peuples.
> De leurs glaives ils forgeront des hoyaux,
> Et de leurs lances des serpes;
> Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre,
> Et l'on n'apprendra plus la guerre. (2)

Les curieux trouveront, dans les livres d'Alexandre Weill, bien des prédictions concernant les nations et les hommes. A croire leur auteur, toutes se sont accom-

---

(1) *Lettres de vengeance d'un Alsacien,* page 17.

(2) Isaïe, II, 3-4. — Ce « pacifisme » messianique d'Isaïe ne le détournait point d'être, dans le présent, un grand patriote. Voir ses effroyables oracles contre tous les ennemis d'Israël (Babylone, Moab...) et ses objurgations à son peuple : « Réveille-toi, réveille-toi, Jérusalem... »

plies, ou s'accompliront. Mais Alexandre Weill était si habile à deviner partout les marques de la justice de Dieu !

***

Ce Dieu impassible, qui jamais ne s'attendrit sur la créature, qui jamais ne pardonne, est-il vraiment le Dieu dont l'esprit a jadis parlé à Moïse sur le Sinaï ?

Du moins, c'est le Dieu qui anime Alexandre Weill.

Son nom véritable est *Justice*. Toute sa vie et tant que sa vieillesse eut un souffle, Alexandre Weill a vainement servi ce dieu si ingrat, par l'offrande de ses ouvrages. C'est pourquoi nous nous interdirons de sourire de son mauvais style philosophique et nous consolerons sa mémoire en l'unissant, comme il souhaitait, à la lignée des grands « justiciers » d'Israël.

DEUX LETTRES

Cette esquisse de la vie d'Alexandre Weill, d'abord accueillie par la *Revue des Études juives*, m'a procuré bien des lettres intéressantes, dont je voudrais faire un peu bénéficier les lecteurs des *Cahiers de la quinzaine*.

Et d'abord, voici Alexandre Weill, tel que le conçoit un des auteurs dramatiques les plus cruels et les plus exquis de notre temps :

Cet ancien rabbin, qui garde, dans son anti-rabbinisme, les façons essentiellement religieuses du rabbin qu'il a été, prend, à mes yeux, l'aspect d'une sorte de petit Renan juif, plus rude, plus crochu que l'autre, plus comique et plus pur à la fois, — un petit Renan grimacier de l'Ancien Testament...

Ce petit portrait, d'une caresse si fine et si forte, est dû à l'auteur du *Partage* et de *Décadence :* je le découpe dans une lettre signée de M. Albert Guinon.

Puis, je recopie cette lettre charmante qu'a bien voulu, lui aussi, m'écrire l'érudit et spirituel philosophe qu'est M. Jacques de Boisjoslin :

Paris-Passy, samedi 3 août 1907

Cher monsieur

Je vous suis bien reconnaissant de votre *Alexandre Weill.* Il me rappelle un temps bien curieux, où on n'était pas scientifique comme aujourd'hui, ni mystique non plus,

encore comme aujourd'hui. On observait, on raisonnait. On expérimentait moins, on se mettait aussi moins en extase. Alexandre Weill mélangeait le bon sens, le sentiment, la tradition. Je crois qu'on me l'a montré un jour, un petit vieux, caractérisé, une espèce d'Ibsen d'Orient. J'ai certainement vu sa femme, à une soirée de mariage. On l'appelait *la Merveille*, tant on fuyait peu les jeux de mots. J'ai quelquefois lu, en extraits, des lignes d'Alexandre Weill qui se recommandaient par un air de révolte, pour aboutir à un truisme humanitaire. Mais humanitaire, il l'était, ce qui lui conserve la supériorité sur ceux qui le raillaient. Albert Wolff, par exemple, lui consacra dans *le Figaro* un article (avant ou après la guerre ?) où il se plaignait d'avoir été, à Bade, dérangé dans une partie de jeu par A. Weill, qui lui demanda s'il croyait à l'immortalité de l'âme ! Mais Wolff lui-même avait aussi de l'humanitairerie, sous forme de *progrès*, (au sens du temps), et de bon-garçonnisme. J'ignorais le grand secret d'Alexandre Weill, que vous révélez, sa théorie mosaïste anti-esdrasienne, du Jéovah non clément. Au fond cela veut dire que les actions portent leurs effets, ce qui est d'un bon déterminisme. Et Victor Hugo ne dit pas autre chose (dans une des dernières œuvres) :

La clémence n'est pas; tout est de la tristesse.

Je crois qu'Alexandre Weill n'avait pas de talent, mais un métier vif et remuant de petit journalisme, et, en plus, du sentiment. Et sur tout cela l'ombre des ailes d'Isaïe.

Il me représente une époque du Sémitisme, hésitant entre Francfort et Paris. J'aurais aimé qu'il fût du Parlement de Francfort en 1848 et qu'en 1886 il eût pu discuter avec Drumont. Mais je m'égare, comme dit Stendhal dans ses mémoires.

En vraie confraternité philosophique et littéraire.

BOISJOSLIN

DEUX ARTICLES

M. André Beaunier (1) et M. Édouard Drumont (2) se sont récemment occupés d'Alexandre Weill; chacun, cela va de soi, à sa manière.

Et M. André Beaunier m'a fait un amical reproche, mais dont il a pris soin de me justifier aussitôt avec tant de subtilité judicieuse que j'en demeure émerveillé.

Voici le reproche :

Mais enfin, qu'est-ce que prophétisa ce prophète ?... On voudrait le savoir.

M. Robert Dreyfus ne nous le dit pas beaucoup ; et c'est le défaut de son étude... Elle est, à cause de cela, un peu décevante...

Et voici ma défense :

Seulement, à cause de cela, elle est aussi plus philosophique, si elle donne à entendre que l'essentiel ne sera jamais ce qu'on prophétise, mais que le grave est de prophétiser.

Ah ! oui, qu'on prophétise, en notre temps ; qu'on prophé-

---

(1) *Figaro* du 27 juillet 1907.
(2) *Libre Parole* du 12 août 1907.

tise après que les historiens et leurs lecteurs ont, en dépit de la méthode historique, connu toute l'incertitude du passé ; qu'on veuille, après cette expérience, empiéter sur l'avenir avec plus de hardiesse et de sûre intrépidité qu'on n'empiète sur les âges révolus, les faits accomplis, — cette tentative extravagante et magnifique honore les prophètes, les chiromanciennes et tous les sorciers qui nous restent !...

Le principe de la prophétie à laquelle se consacra le vieux Weill chimérique, c'est une croyance furieuse au principe de causalité.

Cela encore est merveilleux !...

L'idée du pardon lui était insupportable. Il la disait immorale, absurde et inintelligible ; il lui reprochait d'être injurieuse pour Dieu même... Et encore, Dieu, — on devine qu'Abraham-Alexandre se ferait ici une raison ; mais surtout l'idée de pardon est injurieuse pour le principe de causalité !...

Pauvre vieux Weill, qui avait beaucoup lu : dangereuse aventure !... Mais il n'avait pas lu, probablement, les œuvres du subtil David Hume. Elles l'eussent, je crois, averti de ce qu'a de calamiteux le principe de causalité.

Pauvre vieux Weill, qui s'est trompé toute sa vie durant, pour avoir trop négligé le Hasard, le cher et ingénieux Hasard !... C'est entendu qu'il n'y a point de hasard ; non, en vertu de la causalité. Seulement, nous appellerons Hasard la merveilleuse incertitude où il faut que nous demeurions, les causes étant innombrables et compliquées et la notion de cause un peu absurde.

Hé oui ! on ne saurait mieux dire : *l'essentiel n'est pas ce qu'on prophétise, mais le grave est de prophétiser...* Le don et la verve prophétiques, voilà ce qui m'avait paru caractéristique, exceptionnel, admirable, — voilà ce que j'avais souhaité qu'on reconnût chez Alexandre Weill. Mais le positif des prédictions, quelle duperie ! Et c'est pourquoi je me suis permis (page 63) de

renvoyer aux cinquante ou soixante volumes et brochures d'Alexandre Weill le lecteur qui, sur ce point-là, se sentirait de la patience et de la curiosité.

Mais je ne le renverrais pas, sans lui crier gare, aux souvenirs de M. Édouard Drumont. Vers 1880 ou 1882, Weill, « déjà bien cassé » et qui « promenait des petits chiens blancs frisés » autour du ministère de la marine, aurait annoncé sur un ton tranquille à cet écrivain la fin de la France, autre Pologne, qui « doit remplir son rôle de peuple destiné, par sa dispersion même et la suppression de sa nationalité étroite, à répandre certaines idées généreuses et fécondes à travers le monde et à servir la cause de l'humanité ».

Et là-dessus M. Édouard Drumont prophétise à son tour, avec une sombre ironie :

> Les théories antimilitaristes détruiront la France ; mais les Français, devenus des errants et des sans-patrie, comme l'ont été les Juifs, seront d'admirables propagandistes pour cette société future dont Israël doit être le Messie temporel et sur laquelle il doit régner par la puissance de l'argent.

Méfions-nous des souvenirs de M. Édouard Drumont : ils sont tendancieux. Ce vieux visionnaire d'Alexandre Weill, promenant ses petits chiens frisés sous les arcades de la place de la Concorde et laissant errer devant Drumont sa mélancolie patriotique et son optimisme humanitaire, évoque pour moi ces naïfs convives du dîner Magny, — les Renan, les Berthelot, — qui philosophaient à table auprès des Goncourt et ne songeaient pas, les imprudents, que leurs propos seraient guettés, mais ne seraient pas toujours compris.

Alexandre Weill

Pour saisir dans sa simplicité vraie le sentiment français d'Alexandre Weill, je relis les premières lignes des *Lettres de vengeance d'un Alsacien*, ce pamphlet tout tremblant d'émotion sacrée et de haine contre le vainqueur prussien, qu'il lança au lendemain de la guerre : « Je suis peut-être le seul Alsacien qui sache encore écrire en allemand. Mes anciens collaborateurs de *l'Erwina* ont tous disparu. Moi-même je suis vieux et cassé. La dernière guerre, plus calamiteuse que toute autre guerre, fait trembler la plume dans ma main et rien que l'idée qu'après avoir écrit ces lignes je ne pourrai plus visiter la tombe de mes parents enterrés à Haguenau me brise le cœur et m'arrache des larmes... »

Essai de Bibliographie

Une bibliographie complète des œuvres d'Alexandre Weill serait malaisée à établir. Mais on peut esquisser un essai de classement.

Romans. — Ce sont des histoires alsaciennes et juives (*Émeraude*, *Couronne*, *Selmel*, etc.) Alexandre Weill les a réunies en deux volumes (*Mes Romans*, Paris, 1886), avec une préface retrouvée de Henri Heine, assez moqueuse.

Théatre. — De même, il a réuni huit pièces, en prose ou en vers, dans *Mon Théâtre* (Dentu, 1885). Alexandre Weill était un grand ennemi de la propriété littéraire. Mais pourtant il se lamentait d'avoir été plagié par MM. Alexandre Dumas fils (dans *l'Étrangère*), Sardou (dans *Divorçons*), et Georges Ohnet (dans le *Maître de Forges*)... Plagiats peu croyables. Mais Alexandre Weill se jugeait dépouillé, et le supportait mal.

En allemand : *Zwei Jugenddramen* (Zürich, 1896). — *Noch zwei Jugend-Theaterstücke* (Zürich, 1896).

Souvenirs. — *Ma Jeunesse*. — *Souvenirs intimes de Henri Heine* (1883). — *Histoire véridique et vécue de la Révolution de 1848*. — *Mes années de bohème* (1888). — *Nos fiançailles*. — *Lettres d'amour entre deux Époux* (1892). — Signalons aussi l'*Introduction à mes Mémoires* (1890), donnée comme la « suite » de *Ma Jeunesse*. Les mémoires promis par ce titre n'ont jamais paru. Ils eussent été terriblement sévères, et voisins du diffamatoire, à en juger par cette « introduction ».

En allemand : *Briefe hervorragender verstorbener Männer Deutschlands* (Zürich, 1889).

Alexandre Weill

Histoire. — *Vie de Schiller* (Dentu, 1855). — *Histoire de la grande guerre des Paysans* (Poulet-Malassis, 1862). — *Histoire de la guerre des Anabaptistes* (Dentu, 1874).

Vers. — *Blasphèmes* (1861). — *Les Croquants financiers* (1861). — *Agathina, ma femme! Les grandes Juives de l'histoire* (1879). — *Lamartine et Hugo* (1881). — *Mes poésies d'amour et de jeunesse* (1889). — *Rimes alsaciennes* (1889). — *Le Nouvel Isaïe* (1892). — *En Démence* (1894). — *Épopée alsacienne: Alsacien et Sémite* (1895). — *Rabbin et Nonne* (1895). — *Christian et Christine* (1896). — *Fables et Légendes d'or* (1897).

En allemand : *Skizzenreime meiner Jugendliebe* (1887). — *Knittelverse eines Elsässer Propheten* (1885).

Science et Philosophie. — *La Parole Nouvelle* (1872). — *L'Athéisme déraciné* (1878). — *La Mission Nouvelle* (1885). — *Le Pentateuque selon Moïse* (1886). — *Le Centenaire de l'émancipation des Juifs* (1888). — *Lois et Mystères de l'Amour* (1887). — *Si j'avais une Fille à marier. Si j'avais un Fils à élever* (1891, réédition). — *Les Cinq livres (mosaïstes) de Moïse* (1890-1891). — *L'Art est une Religion et l'Artiste est un Prêtre* (1892). — *Lois et Mystères de la Création* (1897). — *Étude comparative de la langue française avec l'hébreu, le grec et le latin* (1898).

Opuscules et Pamphlets divers. — *Génie de la Monarchie* (1850). — *Qu'est-ce que la République? Tout ou Rien.* — *Les Usurpateurs.* — *République et Monarchie.* — *De l'Hérédité du Pouvoir.* — *Debout la Province.* — *Hommes Noirs, qui êtes-vous?* (1870). — *Fleurs d'esprit et de sagesse des rabbins* (1885). — *L'Esprit de l'esprit* (1888). — *Qu'est-ce que le rêve?* (1872). — *Lettres de vengeance d'un Alsacien* (1871). — *Paris-Mensonge* (1887). — *Épitres cinglantes à M. Drumont* (1888). — *Mes Contemporains* (1890). — *Le faux Jésus-Christ du père Didon* (1898).

Cette bibliographie est très imparfaite.

Il a été tiré de ce cahier vingt exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et huit exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e, f, g, h *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII+408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on pouvait encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète se vend trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 5

DU MÊME AUTEUR en vente à la *librairie des cahiers* 7

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 9

VIES DES HOMMES OBSCURS..... 11

Alexandre Weill..... 13

OU LE PROPHÈTE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ.... 15

1811-1899..... 17

portrait d'Alexandre Weill..... 19

Je ne tiendrai jamais..... 21

Il y avait une fois..... 23

portrait d'Agathina Weill..... 55

DEUX LETTRES. — Une lettre de M. Albert Guinon; — une lettre de M. Jacques de Boisjoslin..... 65

DEUX ARTICLES. — Un article de M. André Beaunier, dans *le Figaro;* — un article de M. Édouard Drumont, dans *la Libre Parole* 67

Essai de Bibliographie. — Romans. — Théâtre. — Souvenirs. — Histoire. — Vers. — Science et Philosophie. — Opuscules et Pamphlets divers 71

Il a été tiré de ce cahier 75

Pour savoir ce que sont 77

Nos Cahiers sont édités 79

Table de ce cahier 83

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce neuvième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 21 janvier 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2281

Dans les dix-neuf cahiers de la septième série, année scolaire 1905-1906, nos cahiers ont publié :

VII-1. — Charles Péguy. — **petit index alphabétique** *du catalogue analytique sommaire* **et table analytique très sommaire** *de la sixième série* ..... 1 »
VII-2. — Charles Richet. — **La paix et la guerre** 1 »
VII-3. — Charles Péguy. — **notre patrie** ..... 1 »
VII-4. — Raoul Allier. — **la séparation au Sénat** 4 »
VII-5. — Étienne Avenard. — **le 22 janvier nouveau style** ..... 4 »
VII-6. — E.-D. Morel et Pierre Mille. — **le Congo léopoldien** 3 50
VII-7. — Charles Péguy. — **les suppliants parallèles.** — François Porché. — **les suppliants** ..... 2 »
VII-8. — André Spire. — **et vous riez** ..... 2 »
VII-9. — Ferdinand Lot. — **De la situation faite à l'enseignement supérieur en France.** — I ..... 2 »
VII-10. — Jérôme et Jean Tharaud. — **les frères ennemis** ..... 2 »
VII-11. — Ferdinand Lot. — **De la situation faite à l'enseignement supérieur en France.** — II ..... 3 »
VII-12. — Félicien Challaye. — **Le Congo français** 2 »
VII-13. — Georges Picquart, *lieutenant-colonel en réforme.* — **de la situation faite à la défense militaire de la France** ..... 2 »
VII-14. — Gabriel Trarieux. — *Les Vaincus.* — **Savonarole** 3 50
VII-15. — **les cahiers d'Arnold Scherer** ..... 2 »
VII-16. — Pierre Mille, Félicien Challaye. — **les deux Congo** ..... 2 »
VII-17. — Jean Schlumberger. — **Heureux qui comme Ulysse** ..... 2 »
VII-18. — Romain Rolland. — *Vies des hommes illustres.* — **la vie de Michel-Ange.** — I. — *la lutte* .. épuisé
VII-19. — Émile Moselly. — **les retours.** — *les haleurs, le soldat* ..... 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; neuvième cahier de la neuvième série; un cahier blanc de 84 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

DIXIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

I. — *une journée à la cour martiale du Luxembourg*

AVANT-PROPOS DE LUCIEN DESCAVES

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139942
41 10 1 5

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Maxime Vuillaume

mes cahiers rouges

139942
4/10/16

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

Si nous ne consultions que le goût de Maxime Vuillaume, il est probable que la meilleure introduction à ses Souvenirs serait celle dont Vapereau et Larousse envieraient la concision.

Oui, du moment que sa présentation au lecteur s'impose, ou du moins que nous la lui imposons, je crois bien qu'il se contenterait parfaitement de brèves indications comme celles-ci :

« Né à Saclas, en Beauce, vingt-cinq ans avant la guerre, d'un père franc-comtois. Fut l'élève, à Sainte-Barbe, d'Eugène Despois, l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire*. Bachelier. Court passage à l'École des Mines, puis, en 1869, débuts dans la petite presse d'opposition à l'Empire... »

Mais cette manière expéditive, bonne pour les dictionnaires et les encyclopédies, convient moins à un avant-propos, et j'ai l'agréable devoir, étant un peu responsable de cette publication, d'en mieux faire connaître l'auteur.

Ah! qu'elle était belle, à la fin de l'Empire, l'ardeur juvénile de ce journalisme où, derrière Jules Vallès, fai-

saient leurs premières armes Maroteau, Vermersch, Francis Enne, Charles Frémine, Gustave Puissant, Cavalier, André Gill, Henri Bellenger, Albert Fermé, coqs de bataille montés sur leurs ergots, dressant la crête et battant des ailes!

Qu'elle était belle, cette pension Laveur, où fréquentait Gambetta, où chantait Courbet, où grognait le père Toussenel, embêté par Vallès..., où buvaient les autres!

Et la brasserie de la rue Saint-Séverin, vous en souvenez-vous? Toute la Commune y germait en Rigault, Ferré, Eudes, Longuet, Chardon, Lucipia, Lullier, Pilotell, Régère, Maître, Breuillé, Treilhard, Tony Moilin, Paget-Lupicin... Qui encore? Une barbe, Benjamin Flotte, qui s'emploiera en vain pour échanger les otages contre son vieil ami Blanqui; une figure de rhétorique, Rogeard, l'auteur des *Propos de Labiénus;* un futur député, Ordinaire, que sauvera de l'oubli, dix ans plus tard, son apostrophe à la Commission des grâces : Commission d'assassins!...

Et le cabaret de la rue Dauphine, où Vermersch et Verlaine accordaient leurs violes...; car le terrible auteur des *Incendiaires* n'était, au fond, qu'un Rossel du Parnasse, impatient de gloire littéraire, comme l'autre l'était d'avancement au choix. Et la brasserie Müller, voisine de cette table d'hôte de la rue Vavin, où Vermersch conduisait ses amours ébruitées par la strophe la plus charmante de son *Grand Testament* imité de Villon :

> Si de l'or flâne en mon gilet,
> Qu'on le porte chez Rachel, fille
> Qui reste seule, sans famille,
> Et loge près du Châtelet.

Elle est jolie et mal famée;
Elle a l'œil bleu, grand et moqueur,
Et c'est des reines de mon cœur
Celle que j'ai le mieux aimée!

Je n'oublie pas non plus, rassurez-vous, Vuillaume, la brasserie de l'Union, la brasserie de la rue Monsieur-le-Prince, tenue par Théodore et où se rencontraient avec Vallès encore, avec Courbet toujours, avec Vermersch, bien entendu, les poètes Glatigny, Lemoyne, Mérat et d'Hervilly, le dessinateur Félix Régamey, le graveur Cattelain, chef de la sûreté sous la Commune, Castagnary, le critique d'art, et Pierre Dupont, de la bouche de qui les chansons ne sortaient plus que comme des louis d'or d'un coffre en ruine.

Et nous terminerons même, si vous voulez, la tournée, par une mention aux cafés, à tous les cafés du Quartier, Huber, Kreber, Hoffmann, d'Harcourt, Soufflet, Rhin, Jeune-France, Salamandre enfin, dit *Café des politiques*, où venait parfois Vermorel.

Un autre lieu de rendez-vous mémorable était l'imprimerie de la rue du Jardinet, d'où partaient les brûlots, d'où partaient *La Rue* de Vallès et *Le Père Duchêne* (le premier) de Maroteau (décembre 1869) dans lequel Vuillaume publiait son premier article.

Ah! belle jeunesse!... Temps des cerises, des *moos* et des lilas de la Closerie! Temps où les amendes et quelques mois de Sainte-Pélagie, infligés par la sixième chambre pour un article, un dessin, un trait, une allusion, épargnaient à des feuilles, éphémères sans cela, la honte de mourir obscures!

Et ces révolutionnaires étaient poètes, et ces poètes étaient révolutionnaires... Dernier avatar d'une bohème qu'on ne reverra plus sous aucune forme. Car il est bien inutile aujourd'hui de chanter à la jeunesse : Voici les dirigeants qui passent..., cachez vos rouges étendards ! A l'âge où l'étudiant d'autrefois jetait sa gourme, l'étudiant d'à présent n'aspire qu'à se gourmer... C'est la jeunesse des Écoles... d'apprentissage du pouvoir.

Deux ou trois autres torpilleurs de Maroteau, ayant eu le sort du *Père Duchêne*, Vuillaume fondait avec Passedouet, au mois de février 1870, *la Misère*, quotidienne comme il convenait, comme il convient toujours, et qui vécut une semaine. Nous y retrouvons Sornet, Bellenger et le brave Édouard Roullier, cordonnier comme Gaillard et comme Dereure.

Cependant, l'horizon se couvrait. L'air se chargeait d'orage. Il tombait déjà quelques gouttes de sang.

Le 10 janvier, Pierre Bonaparte assassinait Victor Noir. Le 12, cent mille personnes assistaient à ses funérailles. Le 21, Félix Pyat faisait lire au banquet de Saint-Mandé son toast : *A une petite balle*. Le 7 février, Flourens prenait au collet, dans une réunion publique, le commissaire de police Barlet, qu'il promenait en laisse à travers Belleville le lendemain en effervescence. Le 11, Mégy tuait d'un coup de pistolet l'inspecteur de police qui se présentait chez lui pour l'arrêter.

On frappait les journaux, on frappait les journalistes, on frappait l'Internationale... ; mais il n'y avait que l'Empire de touché. Par exemple, il l'était bien. Il ne lui restait qu'une alternative : saigner Paris qui, au plébiscite, avait voté non en majorité, — ou saigner la

France. Il saigna la France. Mais ce fut lui qui en mourut.

Maxime Vuillaume endosse l'uniforme comme tout le monde et, comme tout le monde, il est lieutenant d'emblée au 248e, le bataillon de Longuet. Actions d'éclat : 31 octobre et 22 janvier. Les Parisiens allaient au plus pressé, qui était de défendre Paris contre un gouvernement de la Défense nationale lequel avérait chaque jour son incapacité.

C'est entre la capitulation et le 18 mars que Vuillaume fonda *le Père Duchêne,* avec Vermersch et Alphonse Humbert.

Je n'ai pas à raconter l'histoire de ce brandon fameux : Vuillaume le fera mieux que moi. Et puis, mon amitié pour lui ne m'aveugle pas. Autant les excitations du *Père Duchêne* à la guerre civile me paraissent concevables, autant m'est insupportable le pastiche d'Hébert, dans la forme. Et je vais dire pourquoi.

Vuillaume, Vermersch et Humbert, sortis de la bourgeoisie, des collèges où elle fait élever ses fils, avaient parfaitement le droit et le devoir d'embrasser la cause du peuple; mais ils n'avaient ni le droit ni le devoir de s'écorcher la bouche en parlant un langage que Blanqui, Delescluze, Pyat, Vallès, Varlin, Vermorel, Flourens et tant d'autres, n'auront pas besoin d'appeler à leur aide pour se faire entendre des faubourgs.

L'expression : descendre au peuple, m'agace. Elle évoque à mes yeux des amateurs passant une blouse et chaussant de grandes bottes, pour pénétrer dans les égouts. J'aime mieux Blanqui ganté de noir, Flourens

bien mis, et le père Delescluze prenant un bain avant d'aller mourir, en redingote, chapeau de soie et bottines vernies.

Son verbe encanaillé prête aux vitupères du soi-disant marchand de fourneaux quelque chose de factice, de complaisant, de ravalé, un déguisement puéril. Faire la grosse voix ou faire le grossier n'en impose qu'aux enfants. Si les hommes auxquels s'adressait *le Père Duchêne* de 1871 avaient assez de clairvoyance pour s'apercevoir que ses mains étaient noires d'encre et non pas de suie, à quoi bon soutenir la fable et le ton du marchand de fourneaux?

Ce qui irritait Barbey d'Aurevilly, quand il entendait la Bordas chanter *La Canaille*, c'était surtout que celle-ci fût chantée par une femme en robe de velours noir à traîne et en torsade d'or. La discordance l'offusquait beaucoup plus que le refrain. J'en pense autant du *Père Duchêne* renouvelé.

Entendez-moi bien, mon cher Vuillaume : renouvelé.

Car je vous vois venir avec vos références. Vous allez me donner le change en me citant l'opinion qu'à deux reprises les Goncourt ont émise sur votre ancêtre Hébert. Avec quel plaisir je la reproduis!

C'est, d'abord, dans leur *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, que les Goncourt écrivent :

« Ne vous laissez pas tromper à ces b....., à ces f....., qui ne sont pour ainsi dire qu'une manière de ponctuation: surmontez le dégoût, et vous trouverez au delà de ce parler de la Râpée, une tactique habile, un adroit alléchement pour le populaire, une mise à sa portée des thèses gouvernementales et des propositions abstraites

de la politique. Vous trouverez par delà un idiome poussé de ton, nourri, vigoureux, rabelaisien, aidé à tous moments de termes comiques ou grossiers venant à bien, un timbre juste, un esprit de saillies remarquable, une dialectique serrée, un gros bon sens carré et plébéien. Un jour viendra — quand pour juger les œuvres on ne se rappellera plus quelles mains ont tenu les plumes, — où l'on reconnaîtra esprit, originalité, éloquence même, peut-être la seule véritable éloquence de la Révolution, aux Père Duchêne et surtout à Hébert. »

Et dans leur *Journal*, après un dîner de Magny, les Goncourt redoublent :

« Il nous vient un dégoût, presque un mépris des dîneurs de Magny. Penser que c'est la réunion des esprits les plus libres de France, et cependant, en dépit de l'originalité de leur talent, quelle misère d'idées bien à eux, d'opinions faites avec leurs nerfs, avec leurs sensations propres, et quelle absence de personnalité, de tempérament ! Chez tous, quelle peur bourgeoise de l'excessif ! Ce soir, nous avons failli nous faire lapider pour soutenir que Hébert, l'auteur du *Père Duchêne* — que du reste personne de la table n'a lu — avait du talent. Sainte-Beuve a professé que la preuve qu'il n'en avait pas, c'est que ses contemporains ne lui en avaient pas reconnu. »

Je souscris, cela va de soi, au jugement des Goncourt, mais ne vous hâtez pas d'inférer de ma sévérité pour les petits-fils d'Hébert, qu'elle me met en contradiction avec moi-même.

L'apologiste des Hébertistes, Gustave Tridon, a, de

son côté, fort bien répondu aux détracteurs de son héros :

« Que voulez-vous? Il avait vendu des contremarques sur le boulevard ! »

Lequel d'entre vous trois, Vuillaume, eût pu faire admettre en sa faveur les mêmes circonstances atténuantes? Aucun. Voilà le grief. Il eût été préférable de laisser au geai sa plume, qui n'était ni la vôtre, ni celle de Vermersch, ni celle d'Humbert, fils du Tiers comme vous et comme vous galvaudant leur talent et leur élocution pour donner au mouvement communaliste et à l'élément ouvrier, le plus douteux des gages d'inclination.

Passons. Vuillaume, Vermersch et Humbert n'avaient pas quatre-vingts ans à eux trois. Erreurs de nos vingt-cinq ans, que ne pouvons-nous vous commettre encore !

Après la défaite, Vuillaume se réfugia en Suisse. Avec Henri Bellenger et Massenet de Marancour, frère du compositeur et du commandant de gendarmerie, il émietta d'abord, en livraisons minuscules et sous ce titre *Hommes et choses du temps de la Commune,* des souvenirs encore chauds; il publia ensuite, dans *la Liberté,* de Bruxelles, un des rares journaux accueillants aux proscrits : *Six heures à la Cour martiale du Luxembourg ;* (1) puis, sous le pseudonyme de Maxime Hélène, il travailla pour Hachette et Masson à des ouvrages de vulgarisation scientifique. Enfin, il devint secrétaire général de Louis Favre, l'ingénieur suisse chargé de percer le Saint-Gothard. Il y demeura jusqu'à l'amnistie, alla, peu de temps après, en Russie, explorer

(1) *Liberté* (de Bruxelles), 25 mai au 29 juin 1873.

le bassin houiller du Donetz, pour une Société de dynamite, et, rentré définitivement à Paris, en 1887, devint le secrétaire de rédaction de Clemenceau, à *la Justice.*

Il n'a pas quitté la presse depuis. Il collabore au *Radical,* et c'est à *l'Aurore,* l'année dernière, qu'il commémorait chaque anniversaire du Siège et de la Commune, par des chroniques dont on retrouvera la substance dans les pages qui suivent. (1)

Il y a longtemps que j'insistais auprès de Maxime Vuillaume pour qu'il réunît et complétât ses souvenirs d'un témoin militant de la Commune. J'insistais depuis que j'avais lu l'épisode de la cour martiale, cette émouvante déposition d'un condamné qui vit la mort d'aussi près que Dostoïewsky, mais commua lui-même, par l'évasion, sa peine en celle de dix années d'exil. Et j'insistais encore quand *Un peu de vérité sur la mort des otages* m'eut confirmé dans l'estime que j'avais pour un narrateur sobre, méticuleux et véridique autant qu'historien peut l'être.

Mais Vuillaume n'était pas pressé. J'avais beau lui dire, m'obstinant : « Dépêchez-vous... Le temps passe... Ceux qui furent acteurs dans la tragédie populaire de 1871, disparaissent chaque jour. J'aurai connu les derniers. Eux partis, qui voulez-vous que nous interrogions sur cette secousse sociale, sur ce tremblement de peuple? Des ouvriers m'ont fait leurs confidences, écrites ou verbales; je voudrais maintenant recueillir celles d'un jeune fils de famille, frais émoulu, comme

(1) De Maxime Vuillaume, en outre, une brochure *L'horloge et les cloches de la Bastille,* Tours, 1896.

vous l'étiez alors, de l'École des Mines et des revendications mâchées à la brasserie et dans les âcres salles de rédaction. »

Je ne le persuadais pas. Il m'objectait : « Croyez-vous, en vérité, que ce Mémorial intéresserait beaucoup la génération montante, passionnée, elle, de sports et d'automobilisme? Et puis,... et puis, s'il est vrai que le nombre de nos compagnons de lutte diminue tous les ans, il en reste assez néanmoins pour justifier mon hésitation. J'ai en aversion, vous le savez, l'histoire attifée, maquillée, les détours et les réticences. Tout dire ou ne rien dire, voilà ma règle. Or, il m'est souvent presque impossible de tout dire sans mettre en cause des camarades qui vivent encore ou dont la famille, plus lourde qu'une dalle, semble assise sur leur tombe pour qu'on ne la rouvre pas. Tous les jours, lorsqu'on parle de la Guerre ou de la Commune, vous entendez des gens s'écrier : « Comme c'est loin !... un siècle ! » Mais que vous touchiez à cette époque pas du tout refroidie, brûlante encore, au contraire, les mêmes gens, fils et petits-fils des combattants de 71, désapprouvent les révélations susceptibles, en ressuscitant les morts, de troubler la quiétude des vivants. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux s'abstenir? Plus tard, on n'aura pas les mêmes raisons d'être réservé. C'est du pain sur la planche. Les Goncourt disaient aussi que l'antiquité est celui des professeurs. La Révolution française étant aujourd'hui la nourriture des historiens, laissons aux successeurs de MM. Aulard et consorts, quelque chose à se mettre sous la dent. »

J'ai triomphé heureusement de cette résistance. On trouvera encore, sans doute, en quelques endroits des

récits de Vuillaume, la fâcheuse initiale suivie de points, désignant un personnage auquel l'auteur croit devoir faire la charité de l'anonymat, mais ce scrupule est insuffisant pour imprimer un caractère provisoire à des documents passés au crible.

Car derrière ce que Vuillaume a vu sur l'heure, il y a ce que Vuillaume a entendu, noté, contrôlé, plus tard. Je connais sa méthode de travail. Il ne donnerait pas le témoignage direct de l'homme sincère qui lui dit : « J'étais là, telle chose m'advint... », pour toutes les gloses du monde. Et il ne conçoit pas davantage la superfétation qu'introduit la littérature, dans un genre qui n'en comporte pas. Sa petite phrase sèche, nerveuse, rapide, excelle à transcrire les impressions et à répercuter les confidences. Il n'enjolive pas. Il ne phonographie pas non plus. Les voix lointaines qu'il fait entendre, les bruits assoupis qu'il réveille, ne nous arrivent pas à l'oreille comme des imitations, mais comme la voix et le bruit mêmes, dans la plénitude de leur son.

Vous auriez tort également de chercher dans ces Souvenirs une peinture à la brosse de l'insurrection. Voyez-la plutôt exprimée par cet enragé, resté seul, accroupi dans un kiosque à journaux de la rue de Rennes, et tiraillant de là sur la gare de Montparnasse au pouvoir des Versaillais. Et considérez, par ailleurs, cet étonnant Paget-Lupicin pêchant tranquillement à la ligne dans les « cagnards » de l'ancien Hôtel-Dieu, tandis que la Préfecture de police flambe et que l'armée de l'ordre, meute excitée, chasse aux alentours.

La pêche à la ligne semble être, de toutes les occupations, celle qui permet le mieux à l'amateur de s'isoler.

Dans les papiers d'elle que je possède, une femme de lettres et d'action que Vuillaume a bien connue et qui partagea volontairement le sort des proscrits, André Léo, raconte ceci :

Le 4 septembre, emportée avec Louise Michel par des vagues humaines vers le Corps législatif, elle apercevait, sur le quai des Tuileries, une rangée de pêcheurs à la ligne si indifférents à ce qui se passait, qu'ils ne détournèrent pas même les yeux. La République, mettons, si vous aimez mieux, sa proclamation, ne valait pas pour eux un barbillon !

Ainsi Paget-Lupicin rapetissait au vague point rouge d'un flotteur, l'image ardente de son drapeau !

Aussi bien, il y a de ces phénomènes d'abstraction des exemples plus illustres.

C'est Hégel, distrait de sa métaphysique par la canonnade d'Iéna, et disant à sa gouvernante : « Arrangez-vous comme vous voudrez, mais que ce vacarme cesse !... »

Et c'est encore l'admirable César Franck, pareillement dérangé, dans son domicile du boulevard Saint-Michel, au temps du Siège. Il mettait au monde cette joie, ce chef-d'œuvre : *Les Béatitudes*... Et dans les douleurs de la composition, sous les obus prussiens qui fouillaient son quartier, le grand dispensateur d'extases gémissait, lui aussi : « Mon Dieu, que ce bruit-là est donc désagréable ! »

A des observateurs superficiels, Maxime Vuillaume, d'humeur sceptique et narquoise, apparaît revenu de bien des choses. Mais que l'on ne s'y fie pas... L'ironie est encore un déguisement du Père Duchêne assagi, et j'aime mieux ce masque-là que l'autre. A chaque ligne

de ces Cahiers de la Commune perce non pas le regret, mais la fierté d'en avoir été. Ce n'est point, évidemment, pour exhorter ceux qui le liront à ne pas faire comme lui, que Vuillaume écrit. Il ne dit pas qu'il fut héroïque, mais il dit où furent l'héroïsme, la conviction et le désintéressement, toutes choses qui ne courent plus les barricades.

Il faut prendre garde à ces vieilles poudres et les manier avec précaution, même pour leur donner un abri bien sec en nos bibliothèques.

Notre marine sait, et nous savons aussi, que ces vieilles poudres-là sont encore dangereuses pour la sécurité des vieux bateaux.

LUCIEN DESCAVES

Maxime Vuillaume

MES CAHIERS ROUGES

I. — *une journée*

à la cour martiale

du Luxembourg

UNE JOURNÉE
A LA COUR MARTIALE
DU LUXEMBOURG

I

déroute

Six heures du soir, le mercredi 24 mai 1871. En face de l'hôpital de la Pitié. Le Panthéon est occupé. Les bataillons fédérés descendent dans un inexprimable désordre. Visages sombres, sales de poussière et de poudre, vêtements déchirés.

— Trahis ! Nous sommes trahis ! Montmartre est pris...

Montmartre, hélas! est occupé depuis la veille au matin. Et ce sont ses obus, les obus pris par l'armée, qui criblent le quartier. La nouvelle a été démentie. Impossible de se tromper maintenant. L'heure des bulletins enthousiastes a fini de sonner.

— J'en ai assez, crie un artilleur. Voilà trois jours que je me bats...

Et, montrant sa vareuse trouée et souillée :

— C'est pourtant pas que j'aie peur, allez... Mais

nous sommes foutus. Plus de chefs. La mère et les petits pleurent à la maison. J'en ai assez, je vous dis...

Tristement, l'homme baisse la tête. Il arrache à la hâte la large bande rouge de son pantalon, qui peut le dénoncer. Peine inutile. La Cour martiale, si mince galon qu'il ait conservé, l'infortuné, l'attend.

Les mitrailleuses cahotent sur le pavé de la rue Lacépède, traînées par les combattants. On a abandonné les chevaux là-haut.

Enfin, tout a défilé. Voici encore des civières, devant lesquelles s'ouvre le portail de l'hôpital. Deux ou trois internes sont là. L'un d'eux, à chaque entrée, soulève le drap blanc.

Je m'approche. L'interne jette sur moi un regard sombre. Je crois bien qu'il m'a parlé de Saint-Sulpice, d'où quelqu'un arrive, et où l'on a tout passé par les armes : prisonniers réfugiés dans la cour du séminaire, blessés cloués sur leur lit d'ambulance, pêle-mêle avec le médecin. (1)

La fusillade a cessé. Le quai est toujours à nous. Si nous nous reposions ? Depuis deux jours je n'ai pas eu une minute de sommeil. Le matin, j'ai voulu m'étendre sur le balcon d'une maison amie, rue Gay-Lussac. Les balles m'en ont délogé. Je me suis assis à l'intérieur sur un canapé. Et voici encore qu'un projectile, trouant la vitre, est venu siffler à mon oreille, s'enfonçant dans la

---

(1) Ce même jour, mercredi 24 mai, à midi et demie, le docteur Faneau, qui, avec son confrère L. de Franco, était à la tête de l'ambulance établie au séminaire de Saint-Sulpice, avait été passé par les armes, avec quatre-vingts fédérés blessés.

reliure d'un livre de la bibliothèque. Il m'a semblé que cela venait du clocher de l'église Saint-Jacques... Méfiez-vous, en ces jours de lutte, des clochers.

pantalons rouges

Si nous entrions dans ce petit hôtel, proche de la fontaine Cuvier... Nous sommes là cinq ou six qui avons fait le même projet. A dix heures, tout est toujours silencieux. Certainement la troupe a, elle aussi, besoin de bivouaquer après la bataille. Nous avons la nuit devant nous.

Et je ronfle comme quelqu'un qui n'a pas dormi depuis deux jours... Je ronfle avec une telle sérénité qu'il est cinq heures à ma montre de cuivre — je reparlerai de cette montre — lorsque le soleil, crevant librement les vitres sans rideaux, vient m'ouvrir les yeux.

Toujours rien. Pas un coup de fusil. Un remue-ménage insolite cependant monte de la rue. Des bruits métalliques. Des appels... Je saute à bas du lit. Au même moment, un de mes camarades, qui a ronflé lui aussi, entre brusquement.

— Les Versaillais sont ici. Nous sommes cernés...

Je cours à la fenêtre.

Au bas, la petite place sur laquelle s'ouvre la grille du Jardin des Plantes est pleine de troupes. Au milieu, un monceau d'armes qu'entoure un groupe de soldats. Un solide gaillard, aux épaules carrées, la manche ornée d'un brassard tricolore, brandit un fusil dont il écrase la crosse sur le tas.

— Encore un ! clame-t-il d'une voix furieuse, qui arrive jusqu'à nous.

Tout autour, des uniformes, des képis, des ceinturons, jetés au hasard sur la chaussée.

Adossés à la grille, deux officiers de gardes nationaux de l'ordre. Képi bleu à large bande blanche, revolver dans la gaine de cuir jaune, bottes hautes. Sabre au côté, sur une longue capote grise. Brassard tricolore cousu à la manche.

Ce brassard tricolore, que je devais revoir quelques heures plus tard à la cour martiale, je ne pouvais en détacher mon regard... Depuis un mois déjà, nous savions qu'ils étaient en dépôt à Paris, ces brassards, prêts à être épinglés au bras des vainqueurs. Et pas un effort pour étouffer la conspiration ! Aujourd'hui, les voilà en plein soleil, triomphalement arborés ! Gare à ceux qu'ils vont reconnaître, arrêter, pousser à la fusillade !

Il faut descendre cependant, fuir n'importe où, mais fuir vite. Déjà, nous voyons les pelotons se former, entrer dans les maisons voisines, en ressortir avec des armes saisies, des paquets, des prisonniers.

Mais j'ai des papiers ! Je puis être arrêté dans la rue. Et des papiers bien compromettants. Une carte de laisser-passer sur la place Vendôme, le jour de la chute de la colonne. (1) C'est déjà quelque chose... Une autre plus dénonciatrice encore. La carte verte délivrée par la Commune, sorte de coupe-file que l'on ne donnait

---

(1) On trouvera la reproduction de cette carte, délivrée par le major de la place Vendôme, page 284 de l'album *l'Invasion, le Siège, la Commune,* par Armand Dayot.

qu'à bon escient. Elle indique mes nom et prénoms, ma profession, hélas ! Cela suffit largement pour me faire coller au mur sans examen. Elle m'a été donnée par l'ami Tridon, (1) qui l'a signée.

Je déchire rapidement les deux cartes, dont je glisse les morceaux sous le tapis cloué au parquet.

Et mon képi au double galon d'argent ! Il me faut une autre coiffure. Ma foi, sonnons le garçon. Il n'y a pas autre chose à faire.

Brave homme de garçon ! Il a déjà deviné, avant même que je l'aie interrogé. Vite il va me chercher son chapeau rond à lui.

— Monsieur, ils sont descendus toute la nuit, me dit-il rapidement, étouffant sa voix. Il y en a plein le jardin. Moi, j'ai déjà jeté ma vareuse et tout le reste. A chaque marche de l'escalier, il y en a un qui dort...

Nous sortons, l'ami qui est venu me retrouver dans ma chambre, et moi. Le cœur me bat certainement quand je mets le pied sur la première marche.

Eh bien ! ma foi, en avant. Et comme la porte du petit hôtel est encombrée de soldats qui causent et rient, et qui me barrent le chemin, j'avise, en attendant qu'ils m'aient fait place, une gentille petite blondinette de trois ou quatre ans dont je caresse les boucles folles, comme si j'étais un habitué de la maison. Allez donc me prendre avec cela pour un insurgé...

---

(1) Tridon (Gustave), membre de la Commune (5e arrondissement). Auteur des *Hébertistes*. Né à Dijon en 1841, député (démissionnaire) à l'Assemblée de Bordeaux. Mort à Bruxelles (1871).

pavés maudits

— Nous remontons au quartier, hein ? dis-je à l'ami qui m'accompagne.

Au tournant de la rue Lacépède, nous jetons un regard à l'intérieur de la Pitié dont le portail est grand ouvert. Je voudrais bien revoir l'interne, lui demander ce que sont devenus nos prisonniers.

Pan ! Pan !... Un feu de peloton, tout près. Cela vient du Jardin des Plantes.

Je me retourne. L'officier au brassard tricolore est toujours là, immobile contre la grille. Le voici cependant qui se range de côté. Un groupe passe. Au milieu des soldats, baïonnette au canon, deux civils.

Pan ! Pan ! Encore un feu de peloton. Montons vite.

Partout des lignards, des chasseurs, ceux que j'ai vus la veille, avant l'attaque du Panthéon, derrière les grilles du Luxembourg et devant la barricade de la rue Soufflot.

Les débits en sont pleins. Ils trinquent bruyamment sur le zinc, faisant sonner le fusil sur le parquet, jetant les pièces blanches, la ceinture bourrée de revolvers.

Nous arrivons à la rue de la Vieille-Estrapade. Là une barricade. Deux officiers à brassard et capote grise.

— Allons ! allons ! crient-ils aux passants, qu'on me démolisse ça. Et vite.

Il faut prendre son pavé, le jeter dans le fossé plein d'armes et d'uniformes.

— Faut-il aussi que je prenne le mien ! dit subitement

près de moi, avec un gros rire, un homme en bourgeois, brassardé, lui aussi, aux trois couleurs.

Avant de continuer sa route, le policier — car je le saurai bientôt, ces hommes à redingote noire et à brassard tricolore sont les pourvoyeurs des cours martiales — jette un regard autour de lui.

— Et dire que dans ces crapules-là, hurle-t-il, il y en a qui l'ont construite...

Et, après une pause :

— Oui, mais, les cochons, ils nous l'ont bougrement payé. Fallait voir ça, cette nuit, au Luxembourg !

lendemain de victoire

Maintenant, c'est l'effroyable spectacle du lendemain de la victoire. Rues défoncées, maisons écorchées par les obus et les balles, pavés noirs ou rouges, noirs de poudre, rouges de sang, trottoirs semés de mille choses diverses jetées la nuit par les fenêtres... Il faut se hâter de se débarrasser de tout ce qui pourrait rappeler, aux yeux des perquisitionneurs, que l'on a touché, de près ou de loin, à la Commune.

Un coup d'œil sur la place du Panthéon. Debout, devant un pilier de la mairie, deux officiers lisent l'affiche de Delescluze (1) appelant le peuple aux armes. Je suis assez près du groupe pour la reconnaître. Je voudrais m'avancer encore, entendre ce qu'ils disent. Mais je recule d'horreur. Dans l'encoignure, qui se dé-

(1) Delescluze (Charles). Membre de la Commune (19e arrondissement). Délégué à la guerre (11 mai). Tué à la barricade du boulevard Voltaire (25 mai). Né à Dreux en 1809. Député (démissionnaire) à l'Assemblée de Bordeaux.

couvre devant moi, une demi-douzaine de cadavres, dont l'un, replié sur lui-même, montre sa tête affreusement ouverte, sanglante et vidée.

Horrible et inoubliable vision!

Sur les marches du Panthéon, des soldats. Sur la place des soldats encore. Au milieu, un marin qui crie et chante en brandissant je ne sais quoi dans son bras levé. Il me semble que c'est un corsage déchiré de femme...

De la petite rue qui longe la bibliothèque Sainte-Geneviève débouche un détachement de lignards. Une cinquantaine de prisonniers au milieu d'eux. Des femmes suivent.

Rue Saint-Jacques, adossé à la devanture de cet établissement de liquoriste connu sous le nom de l' « Académie », le cadavre d'un vieux à barbe blanche, encore revêtu de sa vareuse de fédéré.

Il est là depuis la veille — ou depuis la nuit. Ses jambes étendues sont rouges de sang.

Je redescends vers le boulevard. Il est tout pavoisé de drapeaux. Déjà, à cette heure matinale — sept heures — les cafés regorgent de consommateurs, officiers et civils, parlant haut, le visage allumé.

La chaussée déborde de militaires de toutes armes. Rue des Écoles, beaucoup de monde devant le grand terrain vague où s'élève maintenant la nouvelle Sorbonne. J'ai su plus tard qu'on y fusillait.

Je croise un fourgon qui marche au pas. La porte d'arrière est ouverte. Il est plein de cadavres.

Au coin de la rue Racine et de la rue de l'École-de-Médecine, les deux barricades qui défendaient l'entrée du boulevard Saint-Michel, sont éventrées. Au fond du

fossé une mitrailleuse a roulé, écrasant un cheval blanc blessé, dont on voit l'échine sanglante. Sous cette ruine, le cadavre d'un fédéré de taille géante, la face aplatie sous la roue de l'affût.

Le café Soufflet est dévasté. La veille, lors de l'attaque de la rue des Écoles, les assaillants y ont poussé un canon. Il a fallu, pour le pointer sur la barricade qui fermait la rue Saint-Jacques, crever la devanture. Le canon est encore là, au milieu des tables empilées, des murs écorchés.

Les trottoirs sont jonchés de feuillage et de branches, coupés net par les projectiles.

Partout du sang en larges flaques, des uniformes abandonnés, des tas d'armes brisées.

Fermant la place Saint-Michel, à hauteur de la fontaine, la barricade défendue la veille par le 248e. Au fond du fossé, étendus, la face saignante et boueuse, une dizaine de cadavres. Entre leurs lèvres glacées par la mort, on a planté des goulots de bouteilles, des pipes culottées... Infamies!

Les estafettes se succèdent à tout instant, filant au grand galop de leur monture. Un fusilier marin passe, à cheval, le fusil en travers de la selle, portant, accroché à sa ceinture, un képi de commandant fédéré, au quadruple galon d'argent.

perquisitions

Je me sens saisir le bras. C'est un ami. Henri Bellenger, rédacteur au *Cri du Peuple* de Vallès. (1)

---

(1) Vallès (Jules). Membre de la Commune (15e arrondissement). Né au Puy (1832). Mort à Paris (1885).

Je lui conte rapidement ce que j'ai fait depuis notre dernière rencontre, la veille, à la mairie du Panthéon : la nuit passée rue Cuvier, le terrible réveil, la fuite à travers les cadavres et les barricades.

— J'ai passé la nuit rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, me dit-il à son tour, et je ne sais comment je suis ici. Toute la nuit des perquisitions, des arrestations, des fusillades. Tout ce dédale de petites rues noires est pavé de morts. Un peloton de chasseurs est monté dans notre maison. Nous avons été descendus une vingtaine. Moi, je m'étais assis sur une borne, attendant. On amena un vieux en chemise, tout tremblant. Un soldat l'aborde.

— Tu te rends, vieux.

Le vieillard regarde le soldat d'un air suppliant.

— Mais oui... oui..., je me rends.

Le soldat a son revolver levé. Il continue :

— Alors, tu te rends, c'est bien vrai.

— Oui, oui...

— Allons, c'est bien, tourne-toi.

Le vieux se tourne et tombe pour ne plus se relever.

Le soldat lui a cassé la tête.

— Toute la nuit, reprit Bellenger, on a fusillé dans le marché de la place Maubert, dont on a fermé les grilles. Contre la grande barricade de la place, il y en a des tas. Il y en a aussi en bas des escaliers de pierre qui mènent à la rue Jean-de-Beauvais. Après la prise de la rue Saint-Séverin, les fédérés, réfugiés dans l'église, ont tous été fusillés. Ils sont encore au carrefour. En passant rue Saint-Jacques j'ai vu dans un angle deux femmes fusillées, dont l'une avait

encore, fichée dans sa chevelure brune, une cocarde rouge.

Et, baissant la voix :

— La cour martiale est installée au Luxembourg.

— Il faut cependant, dis-je, que nous avisions à nous mettre à l'abri. Impossible de rester plus longtemps dans la rue. Tout le monde nous connaît par ici.

— Allons chez moi, ma maison est sûre.

Chez Bellenger, place de l'École-de-Médecine, nous trouvons notre ami commun A..., étudiant en médecine, aujourd'hui médecin dans un département proche de Paris, et qui avait été aide-major du 248e fédéré, l'ancien bataillon de Longuet (1) pendant le Siège.

— C'est bien simple de circuler sans danger d'être arrêté, me dit tranquillement A... On n'arrête pas les médecins. Mets comme moi un brassard d'ambulancier.

Et il me passa au bras le brassard à croix rouge de la Convention de Genève.

Nous sortîmes, A... et moi, après avoir décidé d'aller tout d'abord rue de Madame, prendre des nouvelles de notre vieil ami Rogeard, l'auteur des *Propos de Labiénus*. (2)

Nous longeons la rue de Tournon et ensuite la rue de Vaugirard, filant vite et sans trop regarder autour de nous.

---

(1) Longuet (Charles), membre de la Commune (seizième arrondissement). Né à Caen (1841). Mort à Paris (1903). Sous le Siège, chef élu du 248e bataillon (cinquième arrondissement).

(2) Rogeard (Auguste), membre de la Commune (n'a pas siégé, démissionnaire après son élection). Auteur des *Propos de Labiénus* (1865). Né à Chartres (1820). Mort à Paris (1896).

A peine avons-nous dépassé la porte du Petit Luxembourg, aujourd'hui l'hôtel de la présidence du Sénat, que nous entendons sonner sur le trottoir un double pas. En même temps, une main s'abattait sur chacun de nous :

— Où allez-vous comme ça?

— Mais, nous allons... nous allons nous promener.

— C'est bien, c'est bien. Entrez d'abord ici avec nous.

Et deux hommes de police, porteurs du brassard tricolore, nous poussaient dans la cour déjà grouillante de prisonniers.

Nous étions à la Cour martiale.

II

Citoyen !

La cour du Sénat — la petite cour qui s'ouvre sur la rue de Vaugirard, et non la grande cour d'honneur qui fait face à la rue de Tournon — est pleine de soldats, d'hommes de police, de gens de tout âge et de tous costumes. Des hommes sont parqués dans les encoignures, immobiles, le visage marqué d'une indéfinissable et navrante tristesse. D'autres passent en courant, entourés de lignards, baïonnette au canon. Des officiers, en tenue de campagne, revolver à la ceinture, sont accoudés à la muraille ou se promènent en fumant. Dans un coin, un homme à brassard tricolore cause avec animation. Il est entouré de trois ou quatre soldats, dont un sergent-major, auxquels il semble donner des ordres. Du doigt, il indique les bosquets qui font, à l'extrémité de la cour, comme un grand rideau vert. Je ne saurai que tout à l'heure quel effroyable spectacle cache ce rideau infâme.

Un feu de peloton éclate à droite. J'ai la sensation rapide que cela a été tiré tout près de moi, peut-être bien dans ces bosquets qui viennent de passer devant ma prunelle. Je me retourne. Mais, brusquement, je me sens pousser par l'épaule, d'une main solide et pesante,

certainement cette même main qui m'a empoigné il y a deux minutes.

— Allons, allons ! Qu'on ne traîne pas...

Nous sommes tous deux dans une petite salle obscure, où, confusément, je sens que s'agitent des choses mystérieuses et cruelles. Je n'ai pas besoin d'ouvrir longtemps les yeux pour que, rapidement, se détache, pour ne jamais plus me quitter désormais, une vision d'horreur et de sang.

Ah ! la voilà bien cette cour martiale dont, depuis la défaite, on ne prononce le nom qu'avec terreur. Je ne suis qu'à l'antichambre. C'est déjà l'abattoir, avec des paquets grands ouverts étalés sur le sol et d'où s'échappent des vêtements, des armes, des papiers...

Je suis debout, attendant je ne sais quoi. L'homme au brassard nous a quittés. Il ne m'a rien demandé. A mon ami non plus. Pourquoi diable nous a-t-il donc mis la main au collet ? Certainement nous n'étions pas dénoncés d'avance. Il ne nous connaissait ni l'un ni l'autre. C'est une erreur, et bien sûr, dès que nous allons donner nos noms — de faux noms comme de juste — on va nous rendre à la liberté...

Devant moi, j'aperçois mon homme au brassard qui revient. Il se dirige vers nous. Il est seul. Un autre, porteur comme lui du ruban tricolore, le rejoint. Ils entrent.

Mais, me dis-je en les regardant, ils n'ont pas l'air si canailles que cela !

L'un d'eux a même une bonne grosse face réjouie, avec une tignasse brune toute frisée, et de gros yeux noirs de caniche. L'autre, blond, est plus dur de visage, avec une moustache en croc, qui le fait ressembler à un gendarme déguisé.

Ce gendarme, je ne lui parlerai jamais... Mais l'autre ? Si j'essayais ? Précisément, il s'approche. C'est lui qui prend la parole :

— Qu'est-ce que vous avez là, au bras ?

— C'est un brassard de la Convention de Genève.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Connais pas ce brassard.

Pour lui, bien sûr, il n'y a pas d'autre brassard, que celui qu'il porte fièrement à la manche de sa redingote noire, une redingote ample, toute neuve, qui lui donne l'air pacifique et cossu d'un compagnon du devoir. Ce mot de Genève l'a du reste embêté. Je l'ai vu à son froncement de sourcils. Genève ? Genève ? Il ne doit pas être bien ferré sur la géographie.

— Allons, décidément, qu'est-ce que c'est que ça ? reprend-il.

— C'est, dis-je en mettant dans ma phrase tout mon plus insinuant accent de sincérité, c'est — et j'appuie bien sur les mots pour vaincre son doute — c'est le brassard de la Convention Internationale de Genève.

Ah, ce qu'il bondit, mon homme !

— Internationale ! Internationale ! hurle-t-il avec une rage qui le fait presque écumer. Ah ! tu es de l'Internationale ! Ah ! nom de Dieu !

Et il se retourne, triomphant, vers les gendarmes, que je vois, assis sur les banquettes, donner des signes d'approbation.

Et il gueule :

— L'Internationale !

Je veux répliquer. J'essaye de plaider ma cause. De quelle façon, hélas !

— Mais, citoyen, dis-je doucement, l'Intern...

— Citoyen ! citoyen ! Ah ! nom de Dieu ! ça, c'est en-

core plus fort. Ne m'appelle pas citoyen... ou je te fous ma botte dans le cul.

Et d'une formidable poussée de sa large patte, le bon caniche de tout à l'heure, subitement enragé, m'assied sur la banquette, où je m'écrase, vaincu, atterré.

D'un geste violent l'homme au brassard ajoute :

— Et soignez-le, celui-là. Ça doit être un bon !

entre les deux gendarmes

A cette apostrophe, deux gendarmes se détachent de la longue banquette où ils font comme une grosse tache bleue, semée de points brillants qui sont les boutons d'uniforme, les pommeaux des sabres. Ils viennent m'encadrer, si étroitement que je sens leur corps épais me serrer comme dans un étau.

Et je pense à part moi :

— Je suis foutu, cette fois. Tout à l'heure je pouvais encore m'en tirer. Pris par hasard dans la rue, sans indication aucune, avec ma figure de blanc-bec, où pointe un semblant de moustache, pas l'air d'un insurgé du tout, qui diable m'eût reconnu ! Mais maintenant c'est une autre affaire. Me voici signalé. J'ai appelé cet homme « citoyen ». Je ne puis être autre chose qu'un dangereux coquin... Citoyen ! Quelle mauvaise habitude nous avons prise vraiment pendant le siège ! Sapristi ! Pourquoi ma langue a-t-elle fourché... Et dire que ma peau se trouve compromise par un seul mot, trois simples syllabes...

Comment sortir de là ?...

Il est à peu près dix heures. Je n'ai rien pris depuis

la veille. Voici quatre grandes heures que je cours les rues. Et avec quelles émotions ! Je revois un instant devant moi le cadavre du fédéré de la barricade de la rue Racine, et, alignés, les cadavres insultés de la place Saint-Michel.

Un feu de peloton coupe mes rêveries...

J'examine la salle, l'antichambre où j'attends. Une salle nue, avec des boiseries d'un gris sale. Tout autour, des bancs. Et, sur ces bancs, d'autres gens, arrêtés comme moi, comme moi serrés aux flancs par des gendarmes. Pas un mot, pas un souffle.

A deux pas, mon ami A... J'envie presque son sort. Il n'a pas parlé de « citoyen ». Si on allait le relâcher et me garder, moi tout seul ! J'ai comme un frisson d'envie, de jalousie, en songeant que, dans une heure, il pourra être libre. Où serai-je, moi ?

Je me mets à songer à tout ce qui pourrait me sauver. D'abord, je vais tout à l'heure donner un faux nom. Comment vais-je m'appeler ? Un nom bien bourgeois, qui n'éveille aucun soupçon. Et je songe au nom d'un camarade de collège — le collège d'Étampes, où j'ai commencé mes études — qui se présente à mon esprit. Je me le rappelle : Langlois. Je me suis appelé Langlois, en effet. Si les registres de la prévôté du Luxembourg ont été conservés, ce qui est fort peu probable, on retrouverait ce nom :

« Langlois, arrêté rue de Vaugirard, neuf heures du matin, jeudi 25 mai, interrogé à une heure. Envoyé à la queue. »

J'expliquerai plus loin cette expression : « Envoyé à la queue ».

A la cour martiale du Luxembourg, c'était la mort.

ma montre

Je ne puis encore prévoir la sentence. Tout ce que je puis faire, c'est de bâtir dans ma cervelle un plan de sauvetage. Ai-je sur moi quelque chose qui puisse me dénoncer? Car on va me fouiller. Et je repasse dans ma mémoire le contenu de mes poches. Mes cartes de la Commune, je les ai déchirées ce matin même avant de sortir de l'hôtel de la rue Cuvier, où j'ai passé la nuit. Je n'ai point d'autres papiers. De ce côté je suis tranquille.

Subitement, je sens comme un fer rouge me brûler à la gorge.

— Ma montre! ma montre de cuivre, que j'ai dans ma poche de gilet! C'est toi qui vas me dénoncer, montre de malheur...

Huit jours auparavant, j'ai acheté une montre, une pauvre montre de cuivre doré, qui m'a coûté la modique somme de neuf francs.

Sur le boîtier, j'ai gravé à la pointe du canif mon nom, mon adresse, et, à côté, cette mention terrible : rédacteur du *Père Duchêne*. Au-dessous, un *Vive la Commune, foutre!* C'est ma condamnation certaine.

Qui me délivrera de cette montre?

Comme je l'arracherais avec joie de mon gousset! Comme je l'écraserais sous mes pieds! Comme je la pilerais en mille morceaux!

Mais, je suis pris entre mes deux gendarmes, prisonnier, réduit à l'immobilité. Allez donc mettre la main à la poche, tirer cette montre? Et où la jeter? On la ramasserait. On lirait l'inscription dénonciatrice.

Et cependant, j'étire lentement mon bras, je le glisse jusqu'à ma poche, je saisis la montre, que je serre dans ma main, je passe le bras derrière le dos, je l'allonge jusqu'à la banquette, et, avec un battement de cœur, lentement, silencieusement, j'ouvre la main... La montre s'échappe. Elle est tombée... Moi seul ai entendu un petit bruit sec... Personne n'a sourcillé autour de moi...

Oh! la brave, l'excellente montre, que je maudissais tout à l'heure! Elle ne m'en a pas voulu d'avoir bossué peut-être sa coquille dorée...

Je suis tout joyeux de cette délivrance. Je n'ai plus rien dans mes poches. Ah! maintenant, il peut venir le grand prévôt! je lui dirai que je suis M. Langlois, un brave jeune homme d'étudiant, qui n'a mis un brassard à la croix rouge de Genève que pour marcher plus tranquillement dans la rue, et qui n'est pas, mais pas du tout de la Commune...

Je me suis demandé souvent, et je me demande encore, en contant cet épisode de mon passage à la cour martiale, qui peut bien avoir trouvé ma montre. Qu'il me la rapporte, celui-là, s'il l'a encore. Je lui promets une honnête récompense.

le Socialisme

Ma victoire devait vite avoir son revers.

J'avais à peine reconquis un instant de repos et de confiance, que je fus rappelé au sentiment de la réalité par l'entrée d'un groupe, soldats, policiers, prisonniers, qui fit bruyamment irruption dans la salle.

Je comptai une demi-douzaine d'infortunés que l'on venait très probablement de rafler dans une perquisition. Je les vois encore devant moi. L'un, un grand diable, avait un pantalon de garde national. Il était en bras de chemise. Sa figure, creusée de fatigue, disait assez qu'il s'était battu, qu'il était rentré au logis et, là, qu'il avait été pris, dénoncé probablement par un voisin. Deux jeunes gens, deux femmes, l'une d'elles avec un enfant dans les bras.

Ils allèrent se ranger en face.

Les deux hommes de police jetèrent à terre un énorme paquet, qu'ils se mirent en devoir d'ouvrir. J'en vis s'échapper des livres. Je retrouve dans mes notes, transcrites dès que j'eus mis le pied sur la terre hospitalière, le nom d'un de ces livres qui roula près de moi : LE SOCIALISME, par Th. Besnard, rédacteur du *Siècle*. (1)

L'un des agents l'avait ramassé, ce livre. Et il jetait des regards furibonds sur les deux jeunes gens chez lesquels le livre avait été saisi — LE SOCIALISME ! — Un livre bien inoffensif, mais dont le titre accusateur conduisit peut-être jusqu'à la fusillade les deux prisonniers.

un prêtre

Un lieutenant venait d'entrer. Et, avec lui, un prêtre, un aumônier.

Je n'oublierai jamais ce prêtre. Un grand vieillard au mince profil, au nez busqué, à la chevelure longue

---

(1) Le titre exact du livre est : *Le Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*, par Th. N. Besnard. Paris, Guillaumin. 1870.

et bouclée, grisonnante. Ses yeux brillaient, enfoncés sous l'arcade saillante. Une large croix de la Légion d'honneur épinglée à la soutane.

L'homme de police alla vers lui :

— Monsieur l'aumônier, vous voudriez peut-être voir M. le prévôt. Il déjeune à deux pas, au restaurant Foyot.

— Ah ! dit le prêtre.

Et il allait retourner en arrière, tranquille et dur, cet aumônier du Luxembourg, quand l'homme de police, qui venait de fouiller dans l'un des paquets éventrés au milieu de la salle, en tira une arme, une de ces armes baroques que les affolés de patriotisme fabriquaient sous le siège, une sorte de gigantesque hameçon, forgé dans une baïonnette, dont les crocs pointus faisaient frissonner et rire en même temps...

— Ah ! monsieur l'aumônier, monsieur l'aumônier, cria l'homme en brandissant l'hameçon, les salauds, voilà ce qu'ils voulaient cependant nous foutre dans le ventre !

Le prêtre eut un sourire. Approbation ou dédain de la grotesque sortie du mouchard imbécile. Il sortit et je le vis traverser la cour.

le Prévôt

La petite salle retomba dans le silence, coupé çà et là par les éclats de rires et les jurons des hommes de police. De temps à autre, un prisonnier arrivait, et s'asseyait, à la file, sur une des banquettes. Des détonations éclataient. Une porte à deux battants s'entr'ou-

vrit. Je prêtai l'oreille. Des appels, des protestations, des sanglots... La porte se referma.

Une des deux femmes qui, depuis une heure, étaient accroupies dans un coin, se leva, voulut parler. Que dit-elle? Je ne pus rien entendre. Elle suppliait. L'homme de police la repoussa. Je crois qu'elle demandait de l'eau. Elle retourna à la place qu'elle avait quittée, s'assit de nouveau à terre, et, déboutonnant son corsage, offrit le sein à son enfant. L'enfant se mit à téter en silence, sans un cri, heureux dans cet enfer.

Midi. Les douze coups de l'horloge du Luxembourg se détachent. Je songe à ma montre. J'ai envie de la ramasser, de voir si elle est à l'heure. Cela me donne un éclair de gaieté. Vrai, je les ai bien foutus dedans, mes deux bons gendarmes. Ils sommeillent, du reste, et je sens autour de moi flotter un nuage, une vapeur d'eau-de-vie.

Deux hommes passent. L'un d'eux, une serviette en cuir sous le bras, a des manchettes de lustrine noire, comme un soigneux employé. Ils ouvrent une porte. J'entrevois une table, des chaises, les fenêtres grillées qui donnent sur la rue de Vaugirard.

Dans la cour, un grand remuement se fait. Les officiers s'agitent. Parmi eux, un officier supérieur que je n'ai point encore vu. Je le reconnais d'après sa photographie, en montre à toutes les devantures, sous le siège. C'est le général de Cissey. (1) Gras, court, les cheveux gris en brosse, il sangle son ceinturon, et, se

---

(1) Cissey (Courtot de), général de division (1871), commandant le 2e corps de l'armée de Versailles. Ministre de la guerre. Né à Paris en 1810. Mort en 1882.

retournant, fait un signe de la main à un groupe qui franchit le seuil.

En tête de ce groupe, un officier, qui me semble être un officier supérieur de gendarmerie. Il salue du geste le général.

Quatre hommes viennent le rejoindre, et l'entourent, l'arme au bras. Le groupe se dirige vers notre salle.

Dès qu'il est en vue, hommes de police et gendarmes se lèvent, comme soulevés par un ressort.

— Allons ! Debout ! crie l'un d'eux en jetant sur nous un regard furibond. Debout !

Et comme je reste coiffé de mon chapeau rond :

— Et tête nue, tas de crapules ! Allons, nu-tête, nom de Dieu ! C'est monsieur le prévôt !

sur deux rangs

Le prévôt passa, tête haute, le cigare aux lèvres. Instinctivement, tous les yeux se tournèrent vers lui. Les têtes, affaissées sur la poitrine, s'étaient relevées brusquement. J'eus le temps de voir les regards effarés, troublés par la peur, de ceux qui, en même temps que moi, avaient été poussés à l'abattoir.

Un bruit de baïonnettes. Une douzaine de lignards entrent en se bousculant et viennent faire la haie devant la porte de ce que je sais désormais être la salle du jugement.

— Et vous, cria une voix qui était toujours celle de mon homme au brassard, — avancez.

Je vis se diriger, vers la haie des soldats, deux ou trois de mes compagnons. Je les suivis. J'étais à la

deuxième étape de cette journée maudite. J'allais être fixé sur mon sort. Libre ou prisonnier. Je ne songeais pas encore, je l'avoue, à la fusillade.

Le bras appuyé sur leur arme, indifférents, les soldats nous regardaient l'un après l'autre. A... était près de moi. Nous avions tous deux conservé nos brassards blancs à croix rouge.

— Tu sais, me dit tout bas A..., nous sommes médecins... étudiants. Je dirai les noms de mes professeurs, si l'on voulait aller aux renseignements.

— Oui répondis-je, mais moi... Je ne suis pas étudiant en médecine... Tes professeurs ne me connaîtront pas...

Et je sentis que l'espérance s'envolait. Cet officier de gendarmerie devant qui j'allais passer n'avait pas l'air d'un imbécile. Il verrait bien tout de suite que je ne suis ni médecin, ni même étudiant en médecine... Et alors ? Alors ?

Les soldats avaient fait demi-tour. Ils se dirigeaient avec nous vers la salle du jugement.

Quelques pas encore, et j'allais être en face du tribunal.

III

devant le tribunal

— Capitaine, c'est ce que nous avons arrêté ce matin.

C'est toujours l'homme au brassard qui nous accompagne. Il vient de s'adresser au prévôt. Celui que j'ai pris tout à l'heure pour un colonel n'est, en effet, qu'un capitaine, ce qui ne l'empêche pas de tenir entre ses mains notre liberté et notre vie. Je le regarde tout à mon aise, le prévôt. Le signalement que j'en donne ici est exact, je le jure. Je l'ai tracé un mois à peine après avoir échappé au peloton d'exécution.

Le prévôt du Luxembourg — celui du moins qui remplissait cet office dans la journée du jeudi 25 mai 1871 — était un homme d'une quarantaine d'années, haut sur jambe, la moustache blonde en croc, les yeux bleus, le crâne dégarni. Il portait l'uniforme de capitaine de gendarmerie, la bande blanche au képi. A trente-six ans de distance, je le vois encore devant moi, jetant au plafond — un plafond bas — la fumée de son cigare, allongeant sur l'estrade qui supportait la table devant laquelle il était assis une paire de bottes à l'écuyère soigneusement astiquées.

Pendant cinq minutes, le prévôt continua à fouiller dans les paperasses que l'homme aux manchettes de lustrine noire mettait sous ses yeux, lui glissant de temps à autre, à voix basse, quelques mots à l'oreille.

Subitement, abaissant son regard sur notre groupe, et fixant un homme en vareuse de fédéré, dont les galons et les passementeries avaient été arrachés :

— Qu'on l'emmène !

Et après une courte pause, s'adressant au voisin :

— Allons, à vous... Où avez-vous été arrêté ?

— Rue Saint-Jacques, ce matin...

— C'est bien. Que faisiez-vous pendant la Commune ?

— Je ne faisais rien...

— Rien ? repartit le prévôt. Vous ne travailliez pas ? Entendu... Allons, emmenez-le.

C'était là tout l'interrogatoire.

Quelquefois :

— Videz vos poches.

Et deux agents s'approchaient, l'un tenant le bras du prisonnier, l'autre fouillant, jetant sur la table du tribunal ce qu'il rencontrait, un couteau, une clef, un portefeuille ou un livret, de la menue monnaie, un journal.

Cette table du jugement était encombrée d'objets disparates, pêle-mêle. Deux ou trois képis d'officiers fédérés, des revolvers, des livres.

J'examinai la salle. Elle me sembla envahie par une sorte de brouillard, qui ne me laissait qu'une perception confuse des choses. Par-dessus les épaules des soldats, je vis dans les coins, contre les murs, d'autres prisonniers qui attendaient, assis à terre. Des femmes, des

enfants. Un de ces enfants, coiffé d'un képi de fédéré. Partout, des armes en tas, jetées sur le sol ou appuyées dans les encoignures des meubles.

le Sabre

Tout à coup, le brouillard qui voilait mes paupières se dissipa. Je sentis à la gorge un violent étranglement. Je fis comme un effort pour marcher en avant, rompre cette haie de fusils qui m'entouraient. Debout dans l'embrasure d'une fenêtre, à trois pas de moi, brillant et aveuglant, je venais de reconnaître le sabre de commandant de mon ami Gustave Maître, (1) que j'avais quitté la veille au Panthéon.

— C'est bien le sabre de Maître, me dis-je. Je l'ai quitté hier, vers quatre heures. Il a dû être cerné avec ses hommes en faisant le dernier coup de feu... Fusillé contre le mur le plus voisin... Quelque soldat aura pris son sabre et l'aura apporté ici comme un curieux trophée, pour en faire hommage à l'un de ses chefs, le prévôt peut-être. Ou, encore, Maître aura été fait prisonnier, conduit ici, désarmé. Il aura passé par cette même salle où je suis en ce moment, emmené comme on vient d'emmener sous mes yeux les deux qui ont été jugés avant moi...

Je fixe toujours le sabre, dont je ne puis détacher mes yeux. Je le scrute dans ses moindres détails. Je voudrais m'assurer que c'est le sabre d'un autre,

---

(1) Maître (Gustave), chef du 205e bataillon fédéré, puis chef du bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. Ce bataillon était caserné à la Cité, aujourd'hui la préfecture de police.

un sabre de gendarme ou de cavalier tué pendant la bataille.

Mais non, c'est bien le sabre du chef de notre bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. C'est bien sa coquille dorée, sur laquelle se détache une large et hautaine fleur de lys. Si je pouvais tirer du fourreau la lame richement gravée, je ferais lire au prévôt cette devise en gros caractères : « Vive le Roi ! »

Certainement, il serait difficile de rencontrer deux sabres semblables dans les deux armées en ce moment encore en présence. Découvert un jour dans une armoire du Palais de Justice, où il devait sommeiller depuis nombre d'années, ce sabre étrange, qui avait orné le flanc d'un garde du corps de Louis XVIII ou de Charles X, était venu échouer à la caserne de la Cité, en face de Notre-Dame.

Un jour que nous étions allés, Vermersch (1) et moi, déjeuner au mess des officiers du bataillon, j'avais avisé dans un coin ce sabre phénoménal dont nous avions beaucoup ri. Et depuis, Maître l'avait adopté.

Ma conviction était faite. Notre vaillant commandant était mort et j'avais devant moi sa dépouille opime.

Je ne sus que plus tard la vérité.

Le commandant des *Enfants du Père Duchêne* n'était pas mort. Au premier jour de la lutte dans les rues, il avait remis son sabre à son capitaine d'état-major Samson, un vaillant soldat de Crimée et d'Italie, que je vois encore, dans la cour de la caserne, étalant

---

(1) Vermersch (Eugène), l'un des trois rédacteurs du *Père Duchêne* (Vermersch-Humbert-Vuillaume). Auteur des *Incendiaires*. Né à Lille (1844). Mort à Londres (1878).

sur sa poitrine la rangée de médailles attestant ses glorieux services. Samson avait été pris à la Croix-Rouge et fusillé.

Un soldat du peloton avait dû s'emparer du sabre, et l'apporter à la Prévôté militaire du Luxembourg.

Interrogatoires

Les condamnés défilaient. J'écoutais les interrogatoires. Toujours les mêmes, rapides, inexorables.

— Vous avez été arrêté, demandait le capitaine. Où ?

— Chez moi. Cette nuit. Je ne sais pourquoi...

Le prévôt levait les yeux. Invariablement, sans autres explications :

— Qu'on l'emmène à la queue !

Ou, plus simplement, avec un regard vers la porte où quatre soldats se tenaient.

— A la queue !

Une femme fut poussée à la barre de cet effroyable tribunal. La barre était une barrière hâtivement installée, quelques planches neuves et nues où les clous brillaient.

La femme resta droite en face du prévôt. Elle fixa le capitaine de ses yeux largement ouverts :

— Monsieur l'officier, dit-elle la première, fermement, on est venu me prendre chez moi ; j'ai laissé mes deux enfants seuls. Je voudrais savoir ce que j'ai fait.

— C'est la femme d'un insurgé, interrompit le greffier aux manches de lustrine qui tenait le rôle d'assesseur.

Et, feuilletant quelques papiers :

— Vous vous appelez bien X... (le nom n'est point resté dans ma mémoire) et vous demeurez rue Malebranche !

— Oui, répondit la femme.

— Où est votre mari ? continua le greffier.

— Je ne sais pas, répondit plus doucement la femme. Je ne sais pas...

— Il s'est battu ?

— Je ne sais pas, monsieur... Je ne sais pas... répondait de plus en plus bas la jeune femme.

— Enfin, vous ne l'avez pas vu depuis ces jours derniers !

La jeune femme sentait s'enfoncer de plus en plus le fer dans la plaie. Le prévôt ne la quittait point du regard.

— Allons ! Avouez, avouez, disait le greffier.

— Je ne sais pas, reprenait toujours l'accusée. Je ne sais pas s'il est rentré...

— Allons donc ! Dites-nous donc qu'il s'est battu, reprit l'homme en ricanant.

Le prévôt émiettait la cendre de son cigare.

On emmena la jeune femme. Je la vis partir, s'en aller entre les soldats. C'était à mon tour de m'accouder à la barre du tribunal.

à la queue

— Ce sont deux étudiants, dit l'homme au brassard tricolore, qui se tenait près de nous. J'ai vu ce qu'ils avaient au bras. Ça m'a paru suspect. Et puis, ils m'ont semblé tout effrayés quand je les ai abordés.

— Où les avez-vous pris ? demanda le prévôt.

— Là, rue de Vaugirard, en face la grand porte.

— Qu'avez-vous à répondre ? continua le prévôt. Pourquoi avez-vous ce brassard ?

— Je suis médecin, répondis-je. C'est pourquoi j'ai ce brassard de la Société internationale des blessés. J'étais déjà médecin sous le siège...

— Et médecin de qui êtes-vous maintenant ? Quels blessés soignez-vous ?

— Mais, tous, repris-je, un peu embarrassé. J'ai soigné tout le monde pendant la bataille, les soldats de l'armée et ceux de la Commune.

— Vous n'êtes point médecin de l'armée ?

— Non... Mais...

— Vous êtes resté à Paris sous la Commune ?

— Oui...

Le prévôt se pencha à l'oreille de l'assesseur en manchettes. Ils semblèrent se concerter un moment. Et le capitaine, s'adressant toujours aux agents :

— Conduisez-le à la queue !

Deux agents m'entourèrent et me firent traverser la salle d'attente, de nouveau pleine de prisonniers. Où était-on allé les prendre ? Chez eux ou dans une salle voisine ? Je vis encore des hommes en vareuse, des femmes, des enfants, des gendarmes et des soldats, et toujours ces hommes à brassard tricolore, pourvoyeurs du grand abattoir.

ceux qui attendent

Je me retrouvai dans la petite cour du Sénat. Il était environ une heure. Le désordre y était encore plus bruyant que lorsque je l'avais traversée pour la pre-

mière fois, après notre arrestation. Des soldats débraillés, des officiers en tenue de campagne, des agents à brassard, des groupes d'inconnus lamentables, parqués ça et là, et dont on entrevoyait les faces hâves derrière les faisceaux des fusils.

Nous tournâmes à gauche. Un spectacle inoubliable m'apparut brusquement.

Parqués entre un long mur et la limite des bosquets, une masse d'hommes qu'entouraient des soldats.

A notre arrivée, les rangs s'ouvrirent et se refermèrent aussitôt sur moi.

C'était là ce que le prévôt appelait *la queue*.

J'avais à peine eu le temps de me ressaisir, qu'un peloton arrivait d'un pas tranquille, le fusil sur l'épaule. Les quatre lignards s'arrêtèrent à la tête du groupe, parlementèrent rapidement avec les soldats qui formaient barrière, et j'entendis distinctement, à deux pas de moi, cet appel :

— Six, hors des rangs.

Six hommes, les six premiers, se détachèrent. Ils furent vite enveloppés par les soldats du peloton. J'entendis un ricanement sonore.

— Eh bien ! hurlait un colosse moustachu, votre sacrée nom de Dieu de Commune, elle vous a tout de même foutu dans la mélasse, comme dirait votre *Père Duchêne*...

Il me sembla que l'homme avait jeté les yeux sur moi... Serais-je reconnu... Mais non...

Au même moment, je voyais arriver mon ami A... qui avait été jugé après moi. Le groupe s'ouvrit. A... entra et vint se mettre à mes côtés.

— Allons! Allons! cria un agent. Faites un peu de place. Faut bien que tout le monde se case!

Et il éclata d'un gigantesque rire.

pensées

L'idée de sortir de cet enfer me hanta. On n'avait pas songé à me fouiller. J'avais sur moi deux ou trois cents francs, que j'avais mis dans une poche secrète, pour parer à tout événement.

— Si j'offrais cet argent? A qui? A un homme à brassard?

Je reconnus bientôt l'impossibilité de mettre mon projet à exécution.

Je poussai A... du coude. Je lui dis quelques mots. Lesquels? Je ne m'en souviens plus. Quelques dernières confidences. Nous allions certainement mourir tous les deux. Peut-être côte à côte, fusillés par le même peloton. Quelle bête de mort! En tas, pêle-mêle, sans que l'on sache mon nom! Ah! mille fois mieux la mort derrière la barricade... Mais ici, au Luxembourg...!

Et je songeais à ce jardin où j'avais flâné si souvent, à la musique où nous allions le soir, à un vieux gardien dont j'avais cru voir tout à l'heure la figure, et que je connaissais depuis des années.

Les agents hurlaient toujours... Je remarquai que des soupiraux qui s'ouvraient au bas du mur, s'échappaient des cris, des gémissements... Ces caves étaient, je le sus plus tard, pleines de prisonniers.

Les détonations se faisaient entendre, de plus en plus pressées, tout autour de nous...

— Tiens! Un pompier! cria subitement un agent. Ah!

ça va pas être long de lui faire son affaire à celui-là. (1)

Et, après un moment de silence :

— Les crapules ! Ils auraient foutu le feu à tout Paris, si on les avait laissés faire, avec leurs pompes à pétrole...

Il ne me restait plus qu'à me boucher de mon mieux les oreilles, à laisser venir tranquillement la mort qui se rapprochait à chaque nouvelle décharge du peloton d'exécution...

---

(1) Dès l'entrée des troupes versaillaises, les pompiers qui étaient restés au service de la Commune furent en butte aux plus lâches et aux plus cruelles représailles. On accusait ces infortunés d'activer les incendies en emplissant leurs pompes de pétrole !

IV

lueur d'espoir

J'attendais que mon tour fût venu, quand je vis s'approcher un sergent à la fine moustache.

— Que faites-vous ici, me dit-il brusquement? Vous êtes étudiant. Je m'en doute à votre brassard...

Je n'avais point remarqué jusque-là le jeune sous-officier qui m'adressait la parole. Si j'avais pu songer un moment à m'échapper de cet enfer, ce n'était point vers les soldats que mes pensées s'étaient dirigées. Encore moins vers les officiers et sous-officiers, que je voyais, depuis des heures et des heures de poignante faction, le veston déboutonné, causant et blaguant, sans un regard de pitié pour cette foule misérable dont on venait, toutes les dix minutes, détacher un paquet pour la mort.

Le sergent continuait :

— Mais pourquoi êtes-vous ici? Dites?...

Cette insistance me frappa. Je me dis que, malgré tout, il y avait peut-être là une corde de salut que je pouvais bien saisir, dût-elle me glisser dans les mains.

— Mais, ce que je fais ici, répondis-je, ma foi, je n'en sais rien...

— Comment? Vous n'en savez rien... Mais, mais... Vous ne voyez donc pas ce qui se passe. Vous n'entendez donc rien...

J'entendais parfaitement. Depuis ma sortie de la salle du jugement, je savais que j'allais à la mort, et que de tous ceux qui m'entouraient, pas un peut-être ne sortirait vivant de ce jardin du Luxembourg.

— Mais, reprit le sergent, vous ne voyez donc pas que vous allez être fusillé ?

Plus bas, presque sur mon visage, avec un geste qui embrassa toute cette effroyable « queue » de condamnés :

— Tous ceux qui sont là...

Et, désignant du regard les bosquets :

— Là, derrière...

Puis, m'empoignant par l'épaule :

— Allons, allons, reculez...

J'avais saisi le bras de mon ami A... Tous deux conduits, traînés plutôt par le sergent, nous traversâmes toute la longueur de la « queue ».

Nous ne nous arrêtâmes qu'au dernier rang.

Nous avions fait ainsi une vingtaine de mètres. Je calculai que nous étions bien là deux à trois cents misérables.

Lorsque je me trouvai immobile de nouveau, une pensée rapide traversa mon cerveau. J'étais à l'abri pour quelques heures encore. Les deux ou trois cents seraient pris avant moi, s'en iraient avant moi se placer devant les fusils. Et je songeais à la place que j'avais volée, à celle que je laissais au malheureux dont j'avais ainsi avancé l'heure dernière...

— Comme cela, nous dit le sous-officier, vous êtes en sûreté jusqu'à ce soir... Maintenant, vous ne m'avez pas encore dit pourquoi vous étiez arrêté ?

pourparlers

— Je n'en sais rien, répondis-je. Nous passions ce matin devant la porte de cette cour, rue de Vaugirard, quand, à la hauteur de la chapelle, deux hommes nous ont conduits ici. Nous avons été interrogés par un capitaine. Depuis deux heures nous attendons.

Et, m'enhardissant, risquant ma dernière carte :

— Voyons, sergent, si nous devons, comme vous le dites, être fusillés... est-ce qu'il n'y a pas moyen de sortir d'ici ?

Le sous-officier avait relevé la tête. Nous causions tous trois assez librement, après nous être éloignés de quelques pas de la « queue » fatale.

— Sortir d'ici ?... Si vous êtes étudiants, je ne vois qu'un moyen. Je veux bien essayer... De quelle année de médecine êtes-vous ?

Ce fut à mon ami A... de répondre... Lui était véritablement étudiant en médecine — j'ai déjà dit qu'il est médecin près de Paris — il nomma ses professeurs, les nôtres donc...

— Moi aussi, je suis étudiant en médecine, interrompit le sous-officier. Je me suis engagé à la déclaration de la guerre et j'ai continué mon service à Versailles... Eh bien ! je vais aller voir le médecin-major. Je lui raconterai l'affaire. Et, ma foi, si je puis vous tirer de là, ce sera vraiment une veine... Et, surtout, si je tarde à re-

venir, ne vous laissez pas pousser en avant... Toujours à la queue... ça gagne du temps.

Le sergent nous quitta. Nous le suivîmes des yeux jusqu'à ce qu'il disparût par une porte basse qui semblait conduire à la salle d'attente du matin.

angoisse

Une heure après nous le vîmes ressortir. Il vint tout de suite vers nous.

— Très embêtant. Pas trouvé le médecin major. Je ne sais plus comment faire.

— Ne pourriez-vous pas voir quelque autre personne ? dis-je à tout hasard.

— Oui, reprit le sous-officier... Le général. Il n'y a que lui qui pourrait voir cela ?

Je songeai que ce général, c'était Cissey. Ah ! sûr, qu'il ne ferait rien, celui-là. C'était bien inutile d'aller lui raconter nos peines. Qu'est-ce que cela pouvait lui faire, à Cissey, que deux pauvres étudiants eussent été pincés par deux mouchards, conduits au Luxembourg et condamnés ? Et puis, où était-il, Cissey ? Du reste, en ce qui me regardait personnellement, il n'y avait pas d'espoir. Un interrogatoire complet, c'était au contraire la reconnaissance de ma véritable identité.

— Mais, au fait, reprit le sous-officier, il y a une chose bien plus simple. Redites-moi qui vous a arrêté, à quelle heure ?

— Ce sont, expliquai-je, deux « messieurs » en redingote noire, avec un brassard tricolore. Un gros, grand, noir, frisé; un autre blond, avec des moustaches...

— Mais, ils sont encore ici ! Je viens de les rencontrer à la prévôté... Vous êtes bien sûr que ce sont ces deux-là ?

Et comme je faisais un geste d'acquiescement :

— Eh bien ! j'y vais. Si je vous fais signe de là-bas — et il me montra l'angle du mur, en tête de la « queue » — si je vous appelle, venez...

Et, avant de nous quitter, tout bas :

— Et, devant les agents, tutoyez-moi. Je suis un cousin. On vous a pris par hasard. Je vous ai reconnus... Oui, tutoyez-moi. Vous savez, je ne les connais pas, ces deux hommes au brassard...

Nous attendîmes encore une grande heure, dans d'inexprimables angoisses. Allait-il réussir dans sa mission ? Déjà, le médecin-major avait raté. Si les deux mouchards allaient l'envoyer promener... Et je me rappelais que le matin, l'un des agents m'avait signalé « comme un bon ». Il allait, le gros frisé, se souvenir aussi que je l'avais appelé citoyen... Il se rappellerait cette insulte... Car, pour lui, c'était une insulte, et une grave... Ne m'avait-il pas menacé de sa botte ?

Nous attendions toujours. Je finissais par ne plus entendre les feux de peloton. Ils se succédaient pourtant terriblement près de nous... Je me haussai sur la pointe des pieds pour voir par-dessus la tête de mes compagnons. Oh ! les tristes faces, déjà marquées par la mort. Les têtes pendantes, les yeux qui ne regardaient plus... Je vis la cour toujours rouge de soldats, et, au beau milieu, le soleil argentant sa longue chevelure, tête nue, le prêtre dont je n'oublierai jamais le dur sourire... Un court sentiment de révolte me monta au cœur...

Je fixais imperturbablement cet angle de muraille, derrière lequel peut-être, à ce moment, marchait le sergent, expliquant aux agents notre arrestation, cherchant à ravir nos existences à la fusillade toute proche... Et, d'un coup, je vis apparaître notre sous-officier. Ses yeux s'étaient fixés sur nous. Il avança de quelques pas. Derrière lui, je vis nos deux hommes à brassard, les mêmes.

— Vous deux, là-bas, cria à haute voix le sous-officier, avec un geste d'appel autoritaire, venez ici...

Ce « venez ici » me perça comme une balle... Ici ! Au lieu de m'annoncer la délivrance, ce venez ici, crié d'un ton dur, était-il pour moi l'avant-coureur de l'exécution? Car, j'avais trompé le sergent. Je ne lui avais pas raconté complètement mon arrestation, ma réception, mon signalement par l'agent. Je n'avais rien dit de l'épisode du « citoyen »... S'il avait changé d'avis ! S'il s'était douté, grâce aux renseignements complémentaires qu'il avait recueillis, que j'étais un vrai coupable... Miséricorde ! S'il avait appris, s'il savait qui je suis en réalité... que la veille encore, j'avais passé la moitié de l'après-midi avec Rigault... (1)

— Allons ! allons ! Et vite..., ajouta-t-il.

Nous nous détachâmes du groupe pour nous joindre au trio que formaient, en tête de la file des condamnés, le sergent et les deux hommes de police. Tous les regards

---

(1) Rigault (Raoul), membre de la Commune (8e arrondissement). Procureur général de la Commune (27 avril). Né à Paris (1846). Tué rue Gay-Lussac (24 mai).

se tournèrent vers nous, regards de commisération et d'envie. Pour certains, c'était la liberté qui nous attendait. Pour d'autres, le peloton.

Sans mot dire, les trois hommes traversèrent rapidement la cour, se dirigeant vers la porte de la rue de Vaugirard. Nous les suivîmes. Pas un officier, pas un des civils qui faisaient en ces jours odieux le hideux et gratuit métier de pourvoyeur des cours martiales, ne se détourna pour savoir où nous allions.

Deux minutes après avoir quitté la « queue » des condamnés, nous étions sur le trottoir de la rue, à ce même endroit où nous avaient arrêtés le matin les deux hommes qui nous accompagnaient.

attendrissement

— Eh bien ! me dit brusquement le sergent, maintenant que « te » voilà dehors, j'espère bien que tu ne foutras plus les pieds dans la rue pour te faire mettre encore la main sur l'épaule. Ah ! tu l'as échappé belle, et ton ami aussi. Et si je n'avais pas été là, vous passiez tous les deux un fichu quart d'heure.

Je me souvins que je devais, aux yeux des agents, jouer le rôle de cousin. Ce ne fut pas, toutefois, sans quelque effort, que je répondis avec un rire qui devait sonner un peu faux :

— Mais oui, mon vieux. Ah ! sapristi ! je t'en dois une belle...

— Foutre oui ! exclama le gros agent à la perruque de caniche noir. Ah ! nom de Dieu ! mes pauvres enfants, dire que vous y étiez, sans le cousin... Dame ! que vou-

lez-vous ? dans ces jours-là, on ne connaît personne !... Ah ! ce que nous en avons pincé cette nuit, et aujourd'hui... Tout de même, qu'est-ce qu'auraient dit vos parents, quand ils auraient appris ça ?...

Et l'agent s'attendrissait. Inexplicables replis du cœur humain !

Cet homme, qui, sûrement, avait conduit à la cour martiale, à l'abattoir, des centaines d'inconnus, sans un remords, sans une interrogation à sa conscience, s'apitoyait, pleurait presque sur le sort de deux jeunes gens qu'il ne connaissait ni d'Ève ni d'Adam, parents, il le croyait du moins, d'un sergent dont il ne savait même pas le nom.

On entendit une décharge derrière les grilles.

— Vous voyez, reprit l'homme... Ah ! mes enfants ! ce que je suis heureux tout de même de vous avoir fait sortir.

Il m'aurait embrassé de joie, l'homme au brassard.

— Oui, reprit-il, oui ! il nous faut aller prendre un verre.

— J'allais l'offrir, repris-je entre mes dents.

— Non, non. C'est moi qui veux le payer... Ce que j'ai soif... On n'a pas seulement le temps d'aller boire un coup...

Nous entrâmes tous cinq, les deux agents, le sergent, A... et moi, dans la boutique du marchand de vins qui existe toujours, à l'enseigne de *la Comète*, au coin de la rue de Vaugirard et de la rue Servandoni. Oh ! comme je le fouille du regard, quand je passe à cet endroit, ce cabaret, qui me rappelle de si effroyables souvenirs ! Je cherche des yeux la petite table ronde devant laquelle nous nous assîmes. Je revois la grande porte du Sénat, les soldats qui entrent, les prisonniers qu'on pousse

en hurlant. Et j'entends toujours à mes oreilles le rire sonore de l'agent, joyeux et sinistre à la fois :

— Ah! mes enfants! Ce que je suis tout de même content de vous avoir sortis de là... Mais il nous faut retourner... Allons, j'ai pas le temps...

Et il se précipita, affairé, tout en essuyant ses moustaches, vers la prévôté...

Il me tendit la main... Cette poignée de main, j'en frémis encore.

Comme il nous faisait un dernier signe, je vis un groupe qui s'avançait sur le trottoir. Trois hommes qui m'étaient inconnus, et une dame sévèrement voilée. Les trois hommes ne tournèrent pas la tête, mais la dame voilée eut comme un mouvement de stupeur qui attira mon attention. Je vis en même temps deux yeux briller à travers le voile. La dame voilée — oh! je le crois encore — me sembla être madame Sapia, veuve du commandant Sapia, (1) tué le 22 janvier sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelques jours auparavant, le dimanche, jour de l'entrée des Versaillais, invité à déjeuner à la délégation de l'instruction publique par Vaillant, (2) j'avais été son voisin de table.

Me retrouver là, entre deux agents de cour martiale et un sergent versaillais, tout ce monde-là se serrant la main!

---

(1) Sapia (Théodore), chef du 146e bataillon de la Garde Nationale sous le Siège. Traduit en conseil de guerre (9 octobre) pour excitation à l'insurrection, défendu par maître Lachaud, acquitté. Frappé de deux balles le 22 janvier, place de l'Hôtel de Ville, et transporté à l'Hôtel-Dieu, il expira pendant le trajet.

(2) Vaillant (Edouard), membre de la Commune (huitième arrondissement). Né à Vierzon (Cher) en 1840. Délégué à l'enseignement (21 avril). Aujourd'hui député de Paris.

refuge

Nous restâmes seuls, A... et moi, avec notre sergent. Qu'allions-nous faire ? Ou, plutôt, qu'allais-je faire, moi, le plus compromis ?

A... qui par la suite ne fut pas poursuivi, pouvait, avec quelque chance, trouver un asile, attendre quelques jours et filer sur sa province. Mais moi ? Ce sergent, il allait me laisser là dans la rue.

Si je lui avouais tout, que je l'ai trompé, que je suis un véritable insurgé ? Si je lui demandais de me conduire dans un lieu sûr ?...

Ma foi, commençons par faire plus ample connaissance. Et je me risque :

— Dites, sergent, nous n'allons pas rester sur cette grenadine — je me rappelle que chez le marchand de vins, nous avions avalé des grenadines à l'eau de seltz, — vous allez bien accepter à dîner avec nous ? Car, ajoutai-je avec un rire forcé, depuis ce matin neuf heures, nous ne nous sommes rien mis sous la dent.

Nous nous dirigeâmes vers l'Odéon.

Le Sénat et les rues avoisinantes ressemblaient à un vaste champ de bataille, après la victoire. Les morts s'étalaient en plein soleil. Le sang tachait les murs. Il n'y avait guère de coin qui n'eût ses deux ou trois cadavres. J'en comptai cinq, autant que je pus le faire d'un coup d'œil rapide, le long du mur qui fait face au restaurant Foyot. A toutes les fenêtres, des officiers, des soldats.

Nous entrâmes au restaurant Martin, qui faisait alors le coin de la rue Molière et de la place de l'Odéon.

Quand nous fûmes à table, dans un cabinet isolé, je racontai au sergent stupéfait notre véritable histoire. Je lui dis comment j'étais tout aussi peu en sûreté, au moment où je lui parlais, que le matin ou la veille.

— Vous m'avez sauvé la peau, lui disais-je. Vous ne voudrez pas me la reprendre !

— Non, me répondit-il, un peu hésitant tout d'abord, non... Mais où voulez-vous aller ? Vous pouvez être repris la nuit, dans une perquisition... Ne quittez pas le quartier... Si vous étiez arrêté, on vous amènerait de nouveau au Luxembourg. Vous me demanderiez.

Et le sergent me dit son nom.

Nous ne quittâmes le restaurant qu'à la tombée de la nuit. A... s'en alla de son côté. Le sergent me conduisit jusqu'à la porte de la maison où j'avais résolu de m'abriter.

— Vous ! vous ! me dit en tremblant l'amie qui me donnait asile. Ah ! je ne croyais plus vous revoir...

Et, soulevant un coin du rideau de sa fenêtre, elle me montra le Collège de France, où les juges militaires avaient siégé toute la nuit.

— Ah ! si vous pouviez les voir d'ici !... Ce matin quand je suis sortie, mes genoux pliaient d'épouvante... Là-bas, là-bas, au coin de la rue Montagne-Sainte-Geneviève. C'est là qu'ils les mènent fusiller... Il y en a plus de cinquante... Ah ! l'épouvantable nuit...

V

l'abattoir du Luxembourg

Trois jours après cette terrible journée du jeudi 25 mai, le sergent venait prendre mes nouvelles. Il entra la main tendue, le sourire épanoui.

— Eh bien ! vous n'avez pas eu de perquisition ?... Ma foi, je m'attendais d'un moment à l'autre à vous voir ramener au Luxembourg... Ah ! je vous jure qu'on ne chôme pas à la prévôté.

Et il me dit les nuits entières qu'il avait passées, de garde à la salle d'attente qui ne désemplissait pas, et où venaient échouer, à toute heure, les prisonniers faits dans les rafles.

— On perquisitionne partout, reprit-il. Tout le quartier y passera. Cela se fait par îlot. On entoure un paquet de maisons. Une fois cerné, on fouille. Et gare, si vous avez chez vous quelque chose de suspect. Un vieux pantalon de garde, un képi, un ceinturon, un bidon. Le moindre doute vous fait descendre dans la rue. Et puis, c'est selon l'humeur de l'officier qui commande, ou tout bonnement des soldats... Pan ! pan ! Au mur !... Si l'officier est bon garçon, ou s'il peut tenir ses hommes, on vous amène à la prévôté...

— Et alors ?

— Alors ? Eh bien, ma foi, c'est encore selon. On

commence par vous fourrer dans les caves, où vous attendez jusqu'à ce que le prévôt soit arrivé. Quelquefois, s'il y en a trop, on vide les caves pour faire de la place...

— Ce sont ceux que l'on mène à Versailles?

— Oui et non. Cela tient encore aux hommes qui sont là. Des fois on les mène à l'École militaire. Je crois que de là ils sont dirigés sur Versailles. (1) D'autres fois... d'autres fois...

— Eh bien?

— Eh bien...

Et le sergent hésitait...

— Eh bien. On les mène dans le jardin, à côté du grand bassin, et dame...

Et le sergent me raconta dans tous ses détails l'effroyable boucherie de la cour martiale.

Depuis l'entrée des troupes, on fusillait sans relâche.

---

(1) Le sergent se trompait. Ceux qui étaient conduits à l'Ecole Militaire étaient fusillés dans la cour même de l'Ecole, ou dans la cour de l'ancienne Ecole d'Etat-Major de la rue de Grenelle. Voici, entre tous, un épisode de ces jours sinistres. Il m'a été récemment conté par un ami, le propre fils de l'officier supérieur qui commandait à l'Ecole Militaire. Le narrateur avait, à l'époque de la Commune, quinze ans.

« La femme d'un commerçant du voisinage était venue, éplorée, réclamer son mari, arrêté quelques heures auparavant. — Il vient de sortir à l'instant, répondit-on à la femme quand elle se présenta au poste installé dans l'ancienne Ecole qui servait de quartier-général. C'était vrai. Le malheureux venait de sortir, mais étendu dans une voiture à bras de boulanger, ses deux pieds dépassant sous le couvercle abaissé. Le sang coulait à travers les planches du fond. L'homme avait été fusillé dans le jardin de l'Ecole, contre un vieux mur tapissé de lierre. »

Autre épisode, de la même source, et toujours à l'ancienne Ecole d'Etat-Major de la rue de Grenelle :

« Un des jours de la semaine de Mai, un matin, une femme, portant un nourrisson dans les bras, reconnaît, parmi les fédérés qui s'en allaient mourir dans la cour où l'on fusillait, son mari. Elle se précipite, veut lui parler. Mais, un coup de crosse la jette sur la bordure du trottoir, tandis que l'enfant va rouler dans le ruisseau. »

On fusillait derrière ces bosquets, dont le vert feuillage m'était apparu et que je revoyais criblé de gouttes de sang. Là, c'était le simple peloton. Quatre par quatre contre un mur, contre un banc, et les soldats s'en allaient, rechargeant tranquillement leur fusil, passant la paume de la main sur le canon poussiéreux, laissant là les morts.

On fusillait aussi autour du grand bassin, près du lion de pierre qui surmonte les escaliers menant à la grande allée de l'Observatoire, le long de la balustrade de gauche. Regardez attentivement. Vous verrez sur les balustres des places plus fraîches. Ce sont les endroits écornés, hachés par les balles, que l'on a dû réparer ensuite. (1)

— Et tous ces morts, qu'en fait-on?

— Tous ceux qu'on a fusillés jeudi, le jour où vous y étiez, me répondit le soldat, on les a enlevés la nuit suivante. De grandes tapissières ont été amenées. Je crois qu'on a tout emporté à Montparnasse.

Je me représentai l'horrible scène. La montagne de morts, ceux qui avaient été fusillés les premiers, écrasés sous le poids de ceux qui étaient venus s'abattre sur leurs cadavres, toute cette chair trouée et sanglante sur la pelouse barbouillée de sang.

Le sergent avait repris son récit. Il détaillait l'abattoir, place par place, peloton par peloton.

— Et, lui demandai-je, on fusille toujours?

---

(1) C'est à cette place, adossé au piédestal de l'un des lions de pierre (celui de gauche) qui ornent l'entrée de l'avenue de l'Observatoire, que fut fusillé, le matin du 28 mai, le docteur Tony-Moilin. Son seul crime avait été de faire partie, dans les premiers jours qui suivirent le 18 mars, de la municipalité du 6e arrondissement (Saint-Sulpice).

Le sergent fixa sur moi ses yeux étonnés. Nous étions, autant qu'il m'en souvienne, à la matinée de dimanche, à la dernière agonie de la bataille.

— Certainement, me répondit-il. On n'a pas cessé depuis que nous sommes entrés à Paris. Ah! vous n'avez rien vu. Moi, j'ai commencé à voir cela à la Croix-Rouge, où nous avons tourné les barricades par le bas de la rue de Rennes. On en a fusillé là un paquet, surtout des officiers.

Brusquement des cris éclatèrent en bas, au-dessous de nous. Le sergent se mit à la fenêtre :

— Voilà une bande de prisonniers, dit-il sans se retourner. On les conduit certainement au Luxembourg.

Les prisonniers, qui venaient du Collège de France, étaient bien une cinquantaine. Ils avançaient entre deux rangées de soldats. Tout ce monde marchait à une allure accélérée. J'eus le temps de voir des têtes nues, des bras collés au corps, des visages pâles et abattus. Trois femmes se donnaient le bras. Une foule hurlante suivait. Et j'entendis distinctement le cri féroce :

— A mort! à mort! Au Luxembourg!

— On en amène comme ça tous les quarts d'heure, dit le sergent.

— Mais alors, repris-je, ce n'est pas par centaines, mais par milliers que, dans tout Paris, on arrête et on fusille...

Le soldat ne répondit pas.

errant

Quelques jours après, je revis encore le sergent. Il m'aborda d'un air embarrassé, presque déflant :

— Je crois que vous feriez bien de partir d'ici, me

dit-il en me prenant à l'écart. J'ai comme un pressentiment que vous n'y êtes plus en sûreté. Au Luxembourg, on me regarde d'un drôle d'œil, comme si j'étais devenu suspect. J'ai quelquefois un doute sur mes deux agents au brassard... Vous n'avez raconté l'histoire à personne ?

Je répondis que j'avais le premier tout intérêt à garder le secret.

— Ça ne fait rien, continua le soldat, je vous conseille vivement de chercher un autre abri. Et puis, voyez-vous, on va bientôt perquisitionner par ici... Si on vous reprend dans le coup de filet, cette fois, je ne réponds plus de rien...

Je vis que mon sergent n'était pas rassuré. Et ma foi, pourquoi le compromettre, si peu que ce fût, ce brave garçon qui m'avait arraché à la fusillade ! Allons, il faut filer.

— Eh bien, dis-je, c'est entendu, je suis de votre avis.

Nous nous quittâmes. Une heure après, j'étais sur le pavé. Je m'étais dit que j'irais jusqu'à la rue du Val-de-Grâce, où j'avais un ami. Il habitait dans une maison, au fond d'un grand jardin. Certainement je serais là tranquille.

Je me dirigeai donc vers la place de la Sorbonne, remontant la rue Saint-Jacques. Au carrefour qui croise la rue Gay-Lussac, je crus que le cœur allait me manquer. La place était grise de soldats d'un bataillon de chasseurs, l'arme au pied. Des groupes s'étaient formés et regardaient. A un étage supérieur, je vis les fenêtres s'ouvrir, des têtes, des képis apparaître et, brusquement, des paquets tomber.

Un soldat jeta un fusil qui résonna sur le pavé. On perquisitionnait dans la maison voisine d'un chantier de démolition. Bientôt la porte s'ouvrit et j'en vis sortir une demi-douzaine d'hommes entourés de chasseurs. Du gibier pour la cour martiale ou pour Versailles.

Le carrefour se vida. Je pus continuer la rue et atteindre mon refuge. Nous passâmes, un ami, que je rencontrai là, et moi, la journée dans le jardin, prêts à nous esquiver par une porte entr'ouverte si les perquisitionneurs arrivaient.

Ces perquisitions ! Qui pourra jamais raconter ce qu'elles accumulèrent de terreurs !

Où aller? Si proche parenté que vous puissiez invoquer, chacun redoutait pour soi-même la conduite à Versailles. Les prétextes pour vous laisser à la rue étaient nombreux. Je me suis laissé raconter par un de mes amis, très compromis, qu'arrivé un jour dans une famille fidèle, il y rencontra un autre camarade, déjà accepté. Ce ne fut point la famille qui renvoya ce second arrivant, mais bien le premier caché, qui s'écria :

— Non, non, pas toi ici ! Tu vas nous faire fusiller tous !

Le soir, je quittai le jardin, qui ne m'offrait qu'un incertain asile. Le boulevard Saint-Michel est désert. Aux coins des rues, des sentinelles. Qui vive! Au large!... Je suis enfin au terme de ma course périlleuse. Là-haut, sous les toits, brille une lumière. Je frappe. La porte s'ouvre. Je grimpe au sixième. Effusion.

— Tu tombes à merveille, me dit l'ami. Je suis ici très tranquille. La maison a été perquisitionnée. On n'y reviendra plus...

dénonciations

Les quatre murs de la chambrette où j'avais enfin trouvé le repos — jusqu'à la fuite hors Paris — n'offraient au fond qu'une sécurité relative.

La maison avait été perquisitionnée, il est vrai, et il n'y avait plus à craindre le coup de filet de la cour martiale.

J'avais encore à redouter — et tous ceux qui se trouvaient dans ma situation le redoutaient également — les dénonciations du premier venu, du voisin, du concierge, du marchand de journaux, de quiconque pouvait se douter qu'un insurgé se cachait là.

La lâcheté était universelle. Elle fut si honteuse, cette lâcheté, si colossale, si hideuse, que l'autorité militaire elle-même, qui n'était pas douce au plus petit des vaincus, se révolta contre cette incroyable bassesse. Des chefs de corps firent brûler en masse les milliers de lettres qu'ils recevaient chaque jour. Quelques dénonciateurs, plus remarqués que d'autres, furent appelés à la cour prévôtale pour s'expliquer. Ils virent l'appareil des massacres, et s'enfuirent, épouvantés, craignant d'être collés à ce mur où ils avaient rêvé d'envoyer le voisin dénoncé par eux, parfois leur débiteur, leur rival en affaires ou en amour...

On me racontait récemment, à propos de ces dénonciations, une histoire qui ne manque pas d'un certain comique.

Un coiffeur, qui avait fait au Quatre-Septembre étalage de zèle républicain, au point de demander l'arrestation du commissaire de police de son quartier, éprouva, après la chute de la Commune, le besoin de faire du zèle.

Il dénonçait, dénonçait, dénonçait. On le voyait partout sur le passage des convois de prisonniers, gesticulant, criant à mort.

Un jour, il avise un passant dont l'allure lui semble suspecte.

— Arrêtez-le, crie-t-il à un sergent de ville — un des aimables gardiens de la paix à chassepot et revolver des journées de mai — arrêtez cet individu. Il a été de la Commune !

Le gardien de la paix regarde notre homme, le dénonciateur. Soudain il lui flanque la main au collet :

— Mais vous, n'avez-vous pas fait arrêter jadis mon commissaire ? Je vous reconnais.

Et l'individu est poussé dans un groupe de prisonniers qui passaient. Il fut conduit à Versailles, passa en conseil de guerre, et fut condamné à la déportation. Il en revint.

Le moindre indice suffisait à rendre suspect. Dans cette effroyable terreur du sabre, les yeux s'ouvraient tout grands :

— Tiens! mais voilà monsieur B. qui rentre depuis hier avec des provisions !

Ou encore :

— Mais monsieur B. achète bien des journaux ! Il en apporte deux ou trois fois par jour.

Conclusion :

— Il doit avoir quelqu'un d'étranger chez lui... quelqu'un de caché... quelqu'un de la Commune peut-être... Si on voyait ?

Et le concierge, ou le voisin, monte, s'arrête à la porte de la chambrette, écoute... Il entend causer... Mais on cause tout bas... Le soir, on interroge discrète-

ment le locataire. On va écouter de nouveau... Sûrement, il y a quelqu'un... Et en voilà assez pour être dénoncé, empoigné, et en route pour la prévôté.

Un de mes amis fut ainsi dénoncé parce qu'il envoyait acheter une demi-douzaine de journaux chaque matin. Cela parut suspect. Il fut pris et fit huit ans de bagne.

Un autre, enfermé chez un ami que ses occupations appelaient toute la journée au dehors, eut le tort de fumer exagérément. L'odeur du tabac qui passait sous la porte le dénonça. Il fut pris, lui aussi. Plus heureux que le précédent, son amour de la cigarette ne lui coûta que la déportation.

Mes craintes n'étaient donc pas absolument vaines, au milieu de cette orgie dénonciatrice.

Je n'eus toutefois pas à me plaindre de mon séjour dans la chambrette. Le seul supplice que j'aie enduré, pendant ces huit à dix jours de captivité forcée, fut celui que m'infligea un voisin qui, du matin au soir, jouait avec une féroce insistance de la flûte. Cette flûte inexorable fut pour moi un cauchemar, et un cauchemar d'autant plus sérieux que l'animal en voulait à cette infortunée *Marseillaise,* qu'il écorchait du reste avec un rare bonheur. La *Marseillaise,* c'était presque un chant séditieux, en ces heures de réaction furieuse.

La *Marseillaise !* Si un soldat allait monter, faire taire l'enragé flûteur, l'arrêter peut-être, fouiller de nouveau ce sixième étage mal pensant ! Vraiment, j'en tremblais et j'enrageais chaque jour jusqu'à ce que le flûtiste eût remisé son instrument de torture. Je n'entendais plus alors, dans le silence de l'état de siège, que l'appel lugubre de la sentinelle, debout sous mes fenêtres, derrière les grilles de l'église voisine. Qui vive ! Au large !

VI

Petites cours martiales

On ne fusillait pas qu'au Luxembourg et dans les grandes cours martiales. On fusillait partout, au coin des rues, dans les allées des maisons, dans les chantiers de démolitions, partout où l'on trouvait un mur pour y pousser les victimes.

Les bas quais de la Seine furent témoins de féroces massacres. Au bas du Pont-Neuf, on fusilla pendant plus de huit jours. L'après-midi, les gens respectables allaient voir tuer les prisonniers, comme ils étaient allés attendre leur arrivée à Versailles. Des couples élégants se rendaient à cette boucherie comme à un spectacle. On y vit des jeunes filles en toilettes d'une irréprochable fraîcheur, qui riaient à gorge déployée, en faisant tourner leurs ombrelles. Pouah !

Dans ce coin de la rive gauche qui entoure le Panthéon, — le Quartier — une demi-douzaine de ces petites cours martiales fonctionnaient. La grande tuerie était au Luxembourg. Mais on tuait aussi à la Monnaie, à l'Observatoire, à l'École de Droit, à l'École

polytechnique, où mourut Treilhard (1) — sa femme vint le lendemain rapporter les 40.000 francs restés en caisse à l'Assistance publique — au Panthéon, où l'on conduisit Millière (2) pour l'assassiner « à genoux ». On fusillait au Collège de France, sur les condamnations prononcées par un prévôt installé dans la salle à gauche de l'entrée principale. On fusillait dans le marché Maubert.

Six cours martiales pour ce seul quartier. Pour chacune d'elles, des morts et des morts. Le Luxembourg à lui seul surpassa le millier. A mesure qu'ils avançaient, les Versaillais installaient, de place en place, ces sinistres prévôtés militaires, dont toute la besogne était de tuer — le jugement ne comptait pas.

Autour des grands abattoirs — le Luxembourg, l'École militaire, la caserne Lobau, Mazas, le parc Monceau, la Roquette, le Père-Lachaise, les Buttes-Chaumont — d'autres encore — « travaillaient » sourdement, avec moins d'étalage et de gloire, d'innombrables boucheries de minime importance.

Croira-t-on maintenant comme le dit Maxime du Camp (3) — que l'on n'en tua que six mille? Qu'auraient donc fait alors toutes ces cours martiales qui, pendant huit jours, ruisselèrent de sang!

---

(1) Treilhard, directeur de l'Assistance publique (13 avril). Arrêté à son domicile après l'occupation du 5e arrondissement (Panthéon); conduit à l'Ecole polytechnique, il y fut passé par les armes.

(2) Millière (J.-B.), élu à l'Assemblée nationale (1871). Fusillé sur les marches du Panthéon, le 26 mai. Le capitaine Garcin, qui dirigeait l'exécution, fit mettre de force Millière à genoux. Né à Lamarche (Côte-d'Or) en 1817.

(3) Maxime du Camp, auteur des *Convulsions de Paris*. Membre de l'Académie française. Né à Paris (1822), mort à Bade (1894). Décoré pendant les journées de juin 1848.

l'Opéra

L'Opéra fut transformé, lui aussi, en abattoir.

M. Charles Nuitter, (1) alors archiviste de l'Académie nationale de musique, avait conservé, comme irrécusable témoignage des fusillades de l'Opéra, une photographie du mur, déchiré par les balles, contre lequel étaient adossés les infortunés envoyés à la mort.

M. Charles Nuitter a, en quelques lignes poignantes, fait à M. Louis Gallet, (2) un tableau fidèle de ces horreurs.

L'Opéra était occupé — dit M. Charles Nuitter — par deux compagnies ayant chacune un capitaine et occupant, l'une le côté de l'administration, c'est-à-dire les bâtiments à droite en entrant dans la cour, l'autre le bâtiment de l'entrée du personnel à gauche.

Il y avait, dans la cour, une foule de gens arrêtés, et, à tout instant, on en amenait d'autres.

Le capitaine, du côté de l'administration, faisait enfermer dans les caves ceux qui lui étaient présentés. Le capitaine, du côté du théâtre, *les faisait fusiller*.

Parmi ces gens, certains avaient été pris les armes à la main. D'autres ne se révélaient combattants par aucun signe immédiatement apparent. Mais on examinait leurs chaussures. S'ils avaient aux pieds des godillots, leur affaire était jugée. On les retenait.

Et selon que la chance les envoyait devant le capitaine

---

(1) Nuitter (Charles), auteur d'un grand nombre de livrets d'opéras et ballets, *la Source, Coppélia*, etc. Né et mort à Paris (1828-1899).

(2) Gallet (Louis), auteur dramatique et librettiste. Auteur du *Roi de Lahore, Thaïs*, etc. Né à Valence (Drôme) en 1835, mort à Paris (1898). Il publia chez Calmann Lévy, sous le titre *Guerre et Commune*, d'intéressants souvenirs, dont nous extrayons (page 315) le récit poignant de Charles Nuitter.

de gauche ou le capitaine de droite, ils étaient encavés ou fusillés.

Pourquoi? On n'en a jamais rien su.

Les prisonniers de la cave devaient être convoyés sur Versailles ou sur quelque autre dépôt dans Paris. Ceux que l'on exécutait étaient fusillés dans la cour même, au fond, contre le mur, maintenant tout percé de balles. J'ai la photographie de ce mur, appelé à disparaître un jour. C'est un document pour mes archives. Maigré les petites dimensions de l'épreuve, on y distingue très bien la trace des coups de feu.

Pendant ces tristes scènes, auxquelles il nous fallait assister, quelques jeunes soldats demeuraient au repos, assis ou couchés sur l'escalier du perron de gauche. Quelques-uns, trouvant dans les foyers le matériel et les accessoires ayant servi pour la représentation de *Freischütz* et de *Coppélia*, le dernier spectacle de l'Opéra, avaient pris les crânes, les masques et les draperies des fantômes qui apparaissaient dans l'opéra de Weber, à la scène de la fonte des balles. De sorte que l'on voyait là, veiller sur l'escalier, le fusil entre les jambes, des soldats drapés de suaires avec des têtes de mort branlantes et grimaçantes.

Et le plein soleil éclairant ces crânes blancs aux orbites sombres, sur ces uniformes de troupier, tandis qu'éclatait de temps en temps une fusillade au fond de la cour, et que des groupes mornes attendaient le jugement sommaire, cela faisait un tableau d'une saisissante horreur.

N'ajoutons pas un seul mot à ce témoignage.

Au mur les godillots

Cette haine des *godillots*, M. Charles Nuitter n'a pas été le seul à la constater.

Les *godillots*, c'était la garde nationale.

La garde nationale s'était héroïquement comportée

dans les combats livrés sous Paris. Gustave Lambert, (1) Henri Regnault (2) avaient trouvé, à Buzenval, une mort glorieuse. Tous deux étaient de la garde nationale. L'armée — une partie de l'armée — n'en avait pas moins voué à la garde nationale le plus injurieux et le plus injustifié des mépris.

Un ami, Émile Giffault, (3) qui fut fait prisonnier après la bataille des rues et conduit à Versailles, me racontait que la plus grande joie du colonel qui l'interrogea pendant plus d'une semaine avant de l'envoyer devant le conseil de guerre, était de l'interpeller à tout propos sur son passage dans la garde nationale.

— Allons, voyons, soldat de Buzenval! lui disait goguenard le colonel.

Le prisonnier devait se contenir. Le colonel, lui, triomphait.

— Ah! c'est fini pour les soldats de Buzenval! Vous n'êtes plus à la noce, hein!

Dès qu'elle entra dans Paris, l'armée versaillaise songea à satisfaire ses rancunes contre cette garde nationale abhorrée.

Comment reconnaître le garde national? Bien naïfs ceux qui eussent gardé l'uniforme. Mais les pauvres, ceux qui avaient été vêtus, chaussés, qui conservaient

---

(1) Lambert (Gustave), explorateur, auteur d'un projet de voyage au pôle Nord, tué à Buzenval.

(2) Regnault (Henri), peintre, auteur de la *Salome*, du *Maréchal Prim*, etc., tué à Buzenval.

(3) Giffault (Émile), commissaire à l'ex-Préfecture de police, condamné aux travaux forcés à perpétuité par les conseils de guerre. Mort en 1888.

encore les vestiges de leur passage dans ce corps maudit — se firent facilement prendre. S'ils n'avaient plus l'habit, au moins avaient-ils la chaussure — le *godillot* dénonciateur (ainsi nommé du nom du fabricant d'équipements militaires, Alexis Godillot).

Tout porteur de godillots fut arrêté. Gardes nationaux de la Commune ou du siège, qu'importe !

J'ai recueilli à ce sujet d'un de mes plus vieux amis, Francis Privé, (1) un récit effroyable.

Le lundi 29 mai, dans la matinée — il y avait donc vingt-quatre heures que la lutte était finie — Francis Privé, errant, cherchant un refuge, longeait la rue de Charonne. Tout à coup, il se heurte à un rassemblement. Il s'arrête.

Sur deux files, devant la boutique d'un charbonnier, une douzaine d'hommes, des prisonniers, attendaient. Aucun d'eux en uniforme. Tous en mauvais vestons, vareuses dont les passepoils avaient été arrachés, blouses. A quelques pas de la boutique, des soldats, le fusil en arrêt, et, devant les prisonniers, un jeune officier, tenant à la main une badine.

Privé s'approche aussi près que possible. Cette badine est une baguette de fusil.

— Allons ! crie le jeune officier. Tous ceux qui ont des godillots, en avant !

En avant, c'était la devanture de la boutique du charbonnier.

Personne ne bouge.

---

(1) Privé (Francis), membre de la municipalité du 6e arrondissement (Saint-Sulpice). Mort en 1902.

L'officier renouvelle son commandement, et, comme personne ne quitte encore la file, il passe lui-même sur le front des prisonniers, frappant durement de sa baguette de fusil sur l'épaule des infortunés.

— Allons, les *godillots,* au mur !

Les malheureux, encadrés par les soldats, furent poussés contre la devanture du charbonnier et fusillés à bout portant.

Pas une plainte, pas un cri.

le charnier de Charonne

Vingt mille morts. C'est là le bilan des cours martiales et des exécutions de la rue. Nous ne sommes certainement pas au-dessus de la vérité. Chaque coup de pioche donné dans le sol des faubourgs parisiens met au jour des ossements aujourd'hui desséchés, quelques-uns encore revêtus d'uniformes en loques, auxquels adhèrent des boutons, des traces de galons. Ce sont les fusillés de la Semaine sanglante, enfouis dans les fosses creusées après le nettoyage des rues au lendemain de l'hécatombe.

En janvier 1897, pour ne citer qu'un seul de ces exemples — ils abondent — au milieu de ce quartier de Charonne, qui vit les dernières convulsions de l'insurrection, des ouvriers terrassiers faisaient une lugubre trouvaille.

Derrière le Père-Lachaise, non loin de la gare du chemin de fer de Ceinture, existe un vieux cimetière désaffecté, le cimetière de l'antique église Saint-Germain, qui

date du quinzième siècle. On avait décidé de sacrifier une partie de ce cimetière, afin d'y creuser un réservoir pour les eaux de la Marne.

La pioche frappa sur tout un charnier, où les squelettes étaient accumulés par centaines.

Ce n'étaient plus quelques morts isolés, ramassés après la lutte derrière une barricade, ensevelis hâtivement avant la décomposition. On avait versé là des tombereaux de cadavres. On en compta huit cents, que l'on aligna les uns à côté des autres, drapés dans leurs uniformes déchirés et troués, la tête encore recouverte, pour quelques-uns du moins, du képi fédéré.

On fit rapidement disparaître cette épouvantable exhibition. Une fosse nouvelle fut creusée, adossée au mur du presbytère. Quelques piquets indiquent seuls l'emplacement du dernier champ de repos de ces morts inconnus.

le puits des Fédérés

Ce quartier de Charonne fut un des plus cruellement décimés dans l'épouvantable répression qui suivit la prise des faubourgs. Charonne fut occupé le samedi de la Semaine de Mai. Des deux côtés, la rage de la lutte avait atteint son paroxysme. Les incendies flambaient encore. La veille, non loin de là, les otages de la rue Haxo avaient été fusillés. Tout ce qui était pris était passé par les armes. Longtemps, les habitants de ce quartier entendirent, la nuit, craquer les mitrailleuses. On exécutait en masse et l'on enfouissait en masse aussi.

Non loin de la place des Fêtes, existe un ancien puits, creusé jadis dans des terrains vagues, connu dans le quartier depuis 1871, sous la dénomination de *Puits des Fédérés*.

Après les grands massacres, on y jeta pêle-mêle, comme on l'avait fait au cimetière de Saint-Germain, communards et versaillais.

M. Charles Bos, lorsqu'il était conseiller municipal du quartier, fit combler ce puits, dont on voyait encore en 1908 la margelle, mitoyenne à deux habitations, les numéros 17 et 19 de la villa Bocquet.

D'énormes convois de fédérés furent fusillés à l'ancien marché aux fourrages de la Villette, rue de la Mouzaïa.

Les prisonniers y étaient conduits par troupeaux, par la rue de Belleville ou par la rue de Meaux. Un simple hochement de tête, un geste, suffisaient à vous faire pousser dans ce tas. On en prit ainsi par paquets, « sur la figure ».

Un de mes amis, qui fit huit ans de bagne, voyait de la fenêtre de la maison où il s'était réfugié, passer les lugubres cortèges. Des blessés, pris aux ambulances, étaient attachés sur des cacolets. On les descendait au marché, et la fusillade les achevait...

Ces abattoirs sinistres couvraient Paris.

Un témoin, qui parcourait le champ de massacre, les yeux troublés à ce hideux tableau, bute du pied.

— Prenez garde, monsieur, dit un soldat, vous allez tomber.

L'homme marchait sur une tranchée fraîchement recouverte. Émergeant du sol, un pied humain...

le compte des morts

Maxime du Camp, le comptable officiel de cet effroyable massacre, évaluant cette montagne de cadavres, fixe à six mille le chiffre des morts.

Au cimetière de Charonne, il lit cent trente-quatre morts inscrits sur le registre d'entrée. Ce n'est pas cent trente-quatre, on vient de le voir, mais huit cents qu'il devait lire.

Ce n'est pas six mille fusillés que compte la Semaine infâme. C'est, de l'aveu du général Appert, dix-sept mille. (1)

Vingt mille. Plus encore peut-être !

Qui le saura jamais ?

---

(1) Voir *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du 18 mars*, édition in-quarto. Déposition du maréchal de Mac-Mahon, page 183.

Il a été tiré de ce cahier vingt exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et huit exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e, f, g, h *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... vingt francs
	Autres pays de l'Union postale universelle..... vingt-cinq francs
Abonnement sur whatman...	cent francs pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on pouvait encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète se vend trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 2

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges*... 5

LUCIEN DESCAVES. — **avant-propos**..... 7

MAXIME VUILLAUME. — **mes cahiers rouges**.... 23

I. — *une journée*..... 25

à la cour martiale..... 27

du Luxembourg..... 29

I..... 31
déroute..... 31
pantalons rouges..... 33
pavés maudits..... 36
lendemain de victoire..... 37
perquisitions..... 39

II..... 43
Citoyen !..... 43
entre les deux gendarmes..... 46
ma montre..... 48
« le Socialisme »..... 49
un prêtre..... 50
le Prévôt..... 51
sur deux rangs..... 53

III..... 55
devant le tribunal..... 55
le Sabre..... 57
Interrogatoires..... 59
à la queue..... 60
ceux qui attendent..... 61
pensées..... 63

IV 65
lueur d'espoir 65
pourparlers 67
angoisse 68
loin de l'Enfer 70
attendrissement 71
refuge 74

V 77
l'abattoir du Luxembourg 77
errant 80
dénonciations 83

VI 87
Petites cours martiales 87
l'Opéra 89
Au mur les godillots 90
le charnier de Charonne 93
le puits des Fédérés 94
le compte des morts 96

Il a été tiré de ce cahier 99

Pour savoir ce que sont 101

Nos Cahiers sont édités 103

Table de ce cahier 107

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce dixième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 4 février 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2351

Dans les seize cahiers de la huitième série, année scolaire 1906-1907, nos cahiers ont publié :

VIII-1. — **petit index alphabétique** *de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries (1900-1906),* — **table analytique très sommaire** *de notre septième série (1905-1906)* ..... 2 »

VIII-2. — ROMAIN ROLLAND. — *Vies des hommes illustres.* — **la vie de Michel-Ange.** — II. — *l'abdication* 3 »

VIII-3. — CHARLES PÉGUY. — **de la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans les temps modernes**..... 2 »

VIII-4. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — IV. — **la révolte.** — 1. — *Sables mouvants*..... 3 »

VIII-5. — CHARLES PÉGUY. — **de la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne** ..... 2 »

VIII-6. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — IV. — **la révolte.** — 2. — *l'enlisement*..... 3 »

VIII-7. — CHARLES-MARIE GARNIER. — **les sonnets de Shakespeare,** — *essai d'une interprétation en vers français.* — I..... 2 »

VIII-8. — JEAN BONNEROT. — **le livre des livres,** — *fragments* ..... 2 »

VIII-9. — ROMAIN ROLLAND. — *Jean-Christophe.* — la seule édition complète. — IV. — **la révolte.** — 3. — *la délivrance* ..... 3 »

VIII-10. — EDMOND BERNUS. — **Polonais et Prussiens,** — *de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne.* — I..... 2 »

VIII-11. — JÉRÔME ET JEAN THARAUD. — **Bar-Cochebas,** — *notre honneur* ..... 2 »

VIII-12. — EDMOND BERNUS. — **Polonais et Prussiens,** — *de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne.* — II..... 2 »

VIII-13. — HENRIETTE CORDELET. — **Swift**..... 2 »

VIII-14. — EDMOND BERNUS. — **Polonais et Prussiens,** — *de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne.* — III.... 2 »

VIII-15. — CHARLES-MARIE GARNIER. — **les sonnets de Shakespeare,** — *essai d'une interprétation en vers français.* — II..... 2 »

VIII-16. — GEORGES SOREL. — **les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes,** — *avant-propos de Julien Benda* ..... 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; dixième cahier de la neuvième série; un cahier blanc de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

ONZIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

II. — *un peu de vérité sur la mort des otages*

24 ET 26 MAI 1871

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

1994

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires : — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes ; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie ; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct ; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement ; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre : il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

MAXIME VUILLAUME. — **mes cahiers rouges.** — *une journée à la cour martiale du Luxembourg.* — *le Jeudi 25 mai 1871.* — dixième cahier de la neuvième série :

Avant-Propos de LUCIEN DESCAVES ;

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges.* — I. — **une journée à la cour martiale du Luxembourg** :

I. — déroute ; pantalons rouges ; pavés maudits ; lendemain de victoire ; perquisitions ;

II. — Citoyen ! ; entre les deux gendarmes ; ma montre ; « le Socialisme » ; un prêtre ; le Prévôt ; sur deux rangs ;

III. — devant le tribunal ; le Sabre ; Interrogatoires ; à la queue ; ceux qui attendent ; pensées ;

IV. — lueur d'espoir ; pourparlers ; angoisse ; loin de l'Enfer ; attendrissement ; refuge ;

V. — l'abattoir du Luxembourg ; errant ; dénonciations ;

VI. — Petites cours martiales ; l'Opéra ; Au mur les godillots ; le charnier de Charonne ; le puits des Fédérés ; le compte des morts ;

un cahier blanc de 108 pages, marqué..... deux francs

Le présent onzième cahier faisant suite à ce précédent dixième, et les cahiers rouges *de notre collaborateur M. Maxime Vuillaume devant comporter un* index alphabétique *général des noms propres cités, on remarquera que nous paginons à la suite.*

mes cahiers rouges

L'HISTOIRE QUI MENT

L'HISTOIRE QUI MENT

Voilà plus d'un tiers de siècle que la Commune est morte. Son souvenir ne vit plus que dans la mémoire de rares combattants. Combien sont-ils, ceux qui ont vu les incendies, les ruines et les massacres! Les monuments reconstruits ont revêtu cette belle robe grise qui leur donne un air de tranquille et respectable vieillesse. Les arbres ont grandi sur les fosses. Les morts ne se sont pas réveillés. On rencontre bien par-ci, par-là, sous la pioche, quand on fouille le sol parisien, quelque amas de squelettes encore recouverts de lambeaux d'uniformes; on charge ces témoins gênants sur un tombereau, et vite aux Catacombes. Si quelque indiscret demande d'où viennent ces restes, on en est quitte pour lui dire qu'il y avait là quelque vieux cimetière, très vieux. L'indiscret se rassure.

La Commune de 1871 est morte, bien morte. Il semble que, sans soulever aucune passion, sans agiter aucun spectre, on puisse aujourd'hui dire la vérité, ou du moins ce que l'on sait de vérité, sur certains actes et sur certains hommes, quelque rôle qu'aient

joué ces hommes, et quelque poignants que soient les drames auxquels ils ont été mêlés. C'est ce que je me suis proposé de faire en écrivant ces quelques pages sur la mort des otages de la Roquette et de la rue Haxo.

Combien de mensonges, devenus aujourd'hui des légendes, et qui seront peut-être un jour de l'histoire! Pauvres historiens, je m'imagine leur effroi quand ils feuilletteront aux Archives — où l'on finira par les déposer un jour — les innombrables pièces des dossiers des conseils de guerre, qui ont jugé et condamné les coupables, et souvent aussi ceux qui ne l'étaient pas.

Ah! ils auront fort à faire, les historiens, s'ils veulent démêler la vérité. Des témoins qui mentent, d'autres qui apportent à la barre les racontars d'une presse infâme; d'autres, qui restent muets, par peur des représailles; des faux — le « Flambez Finances » n'est pas le seul — solennellement invoqués, authentifiés par des experts, (1) faux ridicules, qu'il suffit de regarder une fois pour les juger; des innocents traînés au poteau ou au bagne, tandis que les noms des vrais acteurs ne sont même pas prononcés : c'est là l'histoire stupéfiante de tous les grands procès de la Commune.

---

(1) A l'audience du 21 août 1871 (procès des membres de la Commune), on produit le fameux « Flambez Finances ». L'expert Pierre Delarue, expert à la Cour d'appel, a reconnu l'écriture de Ferré.

M. Bigot, avocat de Ferré. — J'aimerais mieux une autre autorité. M. Delarue nous fait toujours rire au barreau depuis qu'il a reconnu dans un rapport la signature d'un traducteur et celle d'un juge d'instruction pour la signature d'un accusé. *(Rires dans l'auditoire)*

Le 8 janvier 1872 s'ouvrent, devant le sixième conseil de guerre, siégeant à Versailles, les débats du procès dit de l'Archevêque. Pendant treize longues audiences, le président du conseil, le colonel De la Porte, interroge vingt-trois accusés, entend quatre-vingt-huit témoins. Le commissaire du gouvernement prononce son réquisitoire. Puis viennent les plaidoiries des avocats. Des témoins, et non des moindres, ont cru reconnaître, ont reconnu, au nombre des accusés, l'homme qui a commandé le feu. Ils l'ont affirmé de toute la force de leur conviction. Ils l'ont vu. C'est lui le grand coupable de la journée maudite. C'est lui, c'est le commandant Pigerre, et le peloton de Satory lui est réservé. Pigerre proteste. Il veut bien avoir été le chef du 25e bataillon, mais il n'a joué aucun rôle dans cette soirée du mercredi 24 mai ; il n'est pas entré à la prison. Peine perdue. Pigerre est désormais la victime expiatoire.

Mais voici qu'un extraordinaire coup de théâtre éclate à la dernière audience. On avait tout simplement oublié d'interroger un homme, un prisonnier, qui devait cependant en savoir long, puisque c'était lui le principal acteur du drame. Sicard, malade, mourant, est apporté devant le conseil et la vérité apparaît. Ce n'est plus Pigerre, chargé cependant par tous, c'est Sicard qui a commandé le feu contre l'Archevêque et ses cinq compagnons. Non qu'il dise toute la vérité, Sicard. Il ment lui aussi. Mais il ment pour sauver son complice, Fortin, qui est là sur le banc des accusés et qu'il ne veut pas reconnaître.

Maxime Vuillaume

Naïf historien, as-tu compris ? Penche-toi sur tes dossiers, renifle l'odeur de moisi des vieilles paperasses, note, déchiffre, compulse, rédige et publie. Souviens-toi cependant que de ceux dont tu interroges si avidement les dépositions, la plupart ont trahi la vérité, les uns pour proscrire, les autres pour sauver.

Doit-on s'étonner maintenant de la facilité avec laquelle sont accueillies les plus basses légendes! Quelques heures avant le drame de la Roquette, on fusille, sur la place de la Mairie du onzième arrondissement, un capitaine d'état-major (de la Commune), Beaufort. Il est à peine tombé, qu'une femme « s'accroupit sur le cadavre », hurlant : « J'en pisse de joie. » C'est un témoin qui a vu cela. Il a tout vu, ce témoin. Il a assisté à tout. Rue Haxo, il a revu « la même femme à cheval », sortant du jardin où l'on avait fusillé les otages, et criant : « As-tu vu ce vieux bougre de curé, il ne voulait pas crever, j'ai été obligée de lui foutre deux coups de revolver sur la gueule. » Et ces mêmes témoins, qui ont tout vu, tout entendu, sont les mêmes qui avaient vu Pigerre à la Roquette !

Dans ce procès de la rue Haxo, ils feront, cette fois, condamner un innocent — au moins un — Saint-Omer, qui était là en spectateur, une canne de jonc à la main. Saint-Omer alla jusqu'au poteau de Satory. En retour, comme dans le procès de l'Archevêque, le nom de celui qui a préparé et conduit le massacre, le colonel Émile Gois, sera à ce point ignoré du conseil de guerre, qu'on ne le prononcera qu'incidemment, à la dernière

audience, un quart d'heure avant que le conseil se retire pour délibérer.

Je parlerai aussi de Jecker, puisqu'il était à la Roquette. Longtemps cette affaire resta entourée du plus profond mystère. Il était entendu qu'on ne parlerait pas de Jecker. Tandis qu'on arrêtait, quatre ou cinq ans après la Commune, de pauvres diables qui avaient « usurpé » telle ou telle infime fonction publique, inspecteur des marchés, syndic des successions en déshérence — cette fonction exista (1) — et qu'on le condamnait sans pitié à la déportation, jamais il ne fut question de traduire en conseil de guerre les exécuteurs de Jecker. Quand, par hasard, un témoin imprudent prononçait le nom du banquier mexicain, vite on lui fermait la bouche. Allait-on évoquer, à la veille peut-être d'une restauration impériale, désirée sinon possible, le fantôme de Queretaro ?

A l'audience du 12 janvier 1872 du procès de l'Archevêque, (2) le greffier du conseil de guerre lit la déposition écrite d'un certain Salmon, limonadier, qui avait fait une demande « pour rentrer à la préfecture de police ». Ce Salmon avait été arrêté sous la Commune, enfermé à Mazas, et transféré le lundi 22 mai, à la Roquette. (3)

---

(1) Le titulaire était Henri Sauton (2 mai).

(2) *Affaire des Otages*, sixième conseil de guerre. Compte rendu *in extenso* des débats, page 172. Paris, 1872.

(3) Gaston Da Costa, dans son livre *La Commune vécue*, publie la liste des 52 prisonniers qu'il fit transférer de Mazas à la Roquette, le lundi 22 mai. Sur cette liste, au numéro 38, figure « Salmon, mouchard ».

— Le jeudi 25 mai, dit Salmon dans la déposition que lui lit le greffier, je n'ai rien de particulier à signaler... Je ne sais rien sur M. Jecker, que je ne connaissais pas...

Mais tout de suite, le président du conseil interrompt la lecture du greffier.

— Merci... Merci.

Et, s'adressant au témoin :

— Vous n'avez rien à modifier ?...

Si les conseils de guerre sont volontairement restés ignorants du meurtre de Jecker, par contre, M. Maxime du Camp en a parlé. Mais de quelle étrange façon ? Tout d'abord, lui qui a eu en mains, à ce qu'on assure, tous les documents officiels — les nôtres et ceux de Versailles — il erre de la façon la plus grossière, sur le jour même de l'exécution. Jecker fut tué le vendredi 26 mai, et M. Maxime du Camp s'entête à le faire mourir le jeudi 25 mai. « Dans la matinée du jeudi 25 mai... » commence-t-il son récit. (1) Erreur d'impression ou lapsus, non; car il dit, quelques lignes plus loin : « On se rappelle que la veille, Genton, dressant la liste des otages... » Or, la veille, c'est mercredi, le jour de l'Archevêque. M. Maxime du Camp entend donc bien fixer à jeudi l'affaire Jecker. Plus loin, il écrit encore : « Il est au moins étrange qu'on ne l'ait pas fusillé dans le chemin de ronde (de la Roquette) comme les otages de la veille... » M. Maxime du Camp n'a pas su

(1) *Convulsions de Paris*, 8e édition, tome I, pages 27 et suivantes.

le premier mot de l'affaire Jecker. La suite de son récit s'en ressent. Il fait intervenir François, Genton, Ferré, Vérig, qui n'ont pris aucune part à l'exécution du banquier mexicain.

Mort de l'Archevêque, mort de Jecker, mort des otages de la rue Haxo, personne n'a dit jusque à ce jour la vérité. (1) Ce que je vais écrire est-il la vérité? Est-ce seulement ce « peu de vérité » que je promets à mes lecteurs? C'est dans tous les cas le résultat d'une minutieuse enquête, près des rares survivants des derniers jours d'agonie de la Commune.

Dans les pages qui suivent, je n'ai rien caché, ni omis de ce que j'ai appris, mon récit dût-il, en certains passages, être sévère pour les exécuteurs. Je n'avais pas à faire œuvre de parti, si je voulais faire œuvre de vérité.

---

(1) Voir aux *Annexes*, note I, page 221.

MES CAHIERS ROUGES

II. — *un peu de vérité*

sur la mort des otages

24 ET 26 MAI 1871

L'ARCHEVÊQUE

(mercredi 24 mai)

L'ARCHEVÊQUE

(Mercredi 24 mai)

le capitaine de Beaufort

Dix heures du matin, le mercredi 24 mai. La Commune, qui vient d'évacuer l'Hôtel de Ville en flammes, siège dans la salle des mariages de la mairie du onzième arrondissement.

La place est pleine de troupes, fédérés, turcos, vengeurs, enfants perdus, cavaliers, caissons et canons, mêlés dans un effroyable désordre.

A la porte de la mairie, sur les escaliers, des femmes cousent des sacs à terre pour les barricades.

Partout une fièvre furieuse, des exclamations, des appels aux armes, des sonneries de clairons.

Au pied de la statue de Voltaire, accoudés contre les grilles, deux membres de la Commune, reconnaissables à leur écharpe rouge à glands d'or, silencieux, les traits tirés, regardent cette foule aux gestes pleins de menaces.

Un fourgon d'artillerie passe au galop.

— Où allez-vous ?

— Au Père-Lachaise. Montmartre est foutu. Nous allons tirer sur les buttes.

Le fourgon disparaît à l'angle de la rue de la Roquette.

Un grand mouvement se fait soudain du côté de l'entrée du boulevard Voltaire. Des bras se lèvent, avec de grands cris.

— A mort ! A mort !

Au-dessus des têtes, dépasse le torse en uniforme d'un cavalier, capitaine d'état-major, la poitrine barrée d'aiguillettes d'or. Le cheval blanc se cabre. L'officier disparaît, tiré à bas de sa monture. Les cris redoublent.

— A mort le traître !

Une cantinière en uniforme, ceinturée de rouge, la jaquette déboutonnée, le chapeau rond rejeté en arrière, désigne du doigt l'officier. C'est la cantinière du 66e bataillon fédéré, Lachaise, (1) qui crie d'une voix éclatante :

— C'est la canaille qui nous a fait massacrer !

Les hommes qui entourent Lachaise racontent à leurs voisins la terrible histoire, premier acte du drame qui va se dérouler.

L'officier est le comte Charles de Beaufort, qui signait ses ordres du titre de capitaine d'état-major, secrétaire du général ministre de la Guerre. (2)

Ancien sergent d'infanterie, capitaine pendant le siège d'un bataillon de garde nationale du faubourg Saint-Antoine, proche parent du membre du Comité

---

(1) Lachaise (Marguerite Guindaire, femme Prévost, dite), acquittée dans le procès de l'Archevêque, condamnée à mort (puis commuée) dans le procès Beaufort (19 juin 1872).

(2) Un de ces ordres, en date du 7 avril 1871, est reproduit dans l'*Autographe*, volume I, page 230. Voir aussi *Officiel*, 17 avril.

central Édouard Moreau, (1) Beaufort flânait à l'Hôtel de Ville, en quête d'une situation ou d'un grade, quand il rencontra Cluseret, (2) qui l'emmena dans sa voiture jusqu'au ministère. Beaufort y resta.

Très élégant, Beaufort affichait d'étincelantes bottes vernies sur une culotte de peau de daim d'une irréprochable blancheur. Il fit partie de l'état-major de la Légion d'honneur, mais peu de temps et sans fonctions bien définies.

Beaufort était brave — il avait été à Neuilly, aux côtés de Dombrowski — (3) et quelque peu noceur. Un jour qu'il rentrait au ministère, le factionnaire de garde, un fédéré du 66e bataillon, le trouvant par trop éméché, lui barra l'entrée. Furieux, le capitaine d'état-major interpella grossièrement le factionnaire et les fédérés rassemblés au bruit de la dispute.

— Ah ! vous êtes le 66e, leur cria Beaufort en les quittant. Je me souviendrai de vous et je vous promets de vous purger à ma façon.

Cette parole devait coûter la vie au beau capitaine.

— Vois-tu pas l'aristo qui veut nous purger ! s'exclama en riant un garde.

Quelques jours après cette scène, l'armée de Versailles entrait à Paris.

Le 66e bataillon était envoyé aux avancées à la Madeleine, où grondait déjà la bataille. Il y était

---

(1) Edouard Moreau, membre du Comité central, fusillé à la caserne Lobau, le 26 mai.

(2) Cluseret (Gustave), membre de la Commune, délégué à la Guerre (4 avril-1er mai).

(3) Dombrowski (Jaroslaw), général de la Commune, blessé mortellement le 23 mai à la barricade de la rue Myrrha, mort à l'hôpital Lariboisière.

décimé, laissant soixante des siens sur le pavé. Six hommes du bataillon, cernés et faits prisonniers, avaient été fusillés sous les yeux de leurs camarades, retranchés un peu plus bas.

Dans la nuit du mardi, harassés, traînant leurs blessés, ramenant quelques-uns des morts, les hommes du 66e regagnèrent le onzième arrondissement.

Ils étaient tous des environs de la mairie où depuis le matin siégeait la Commune, de la rue de la Roquette, du boulevard Voltaire, du boulevard de Ménilmontant, de toutes les rues industrielles et populeuses du quartier. Sous le siège, ils avaient eu pour commandant Avrial, (1) qui avait été élu membre de la Commune, et pour porte-drapeau Genton. (2)

Genton est là-haut, à la mairie, près de Ferré, (3) qui en a fait, huit jours auparavant, un juge d'instruction.

Les sanglants épisodes de la journée de combat à la Madeleine reviennent toujours dans les conversations des groupes. On les discute. Tout à coup un homme dit :

— Ah ! oui, nous l'avons été, purgés ! Le capitaine nous l'avait promis. Vous savez, ce capitaine avec qui nous nous sommes disputés au ministère.

Et voilà qu'il apparaît, ce capitaine maudit ! Par quel

---

(1) Avrial (Augustin), membre de la Commune (onzième arrondissement), membre de la Commission exécutive (11 avril), membre de la Commission de la guerre (22 avril).

(2) Genton (Gustave), juge d'instruction attaché au parquet du procureur de la Commune (15 mai), condamné à mort, procès de l'Archevêque. Fusillé à Satory le 30 avril 1872.

(3) Ferré (Théophile), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement), délégué à la Sûreté générale (14 mai). Fusillé le 28 novembre 1871.

tragique hasard est-il venu se jeter au milieu de ces combattants du 66e qu'il a si durement injuriés !

Il n'ignore pas cependant que le siège de leur bataillon est là, tout près, dans cette petite boutique de la rue Sedaine, où tout à l'heure...

Beaufort n'a pas posé le pied à terre qu'il est saisi, entraîné, écrasé par la foule. Son uniforme est en pièces. Ses aiguillettes d'or pendent arrachées. Il est tête nue. Un vent de mort a passé. On le pousse vers la mairie. Les femmes quittent leurs sacs à terre pour se joindre au groupe qui accompagne l'officier jusqu'à la salle où se tiennent les membres de la Commune.

Un flot de paroles arrive, mêlées, incohérentes, jusqu'à Ferré, qui est là, assis devant une grande table recouverte de serge verte, le masque froid, impénétrable, les yeux brillants derrière les verres du lorgnon.

Ferré écoute. Il se penche vers Genton, qui est à son côté. Il lui dit quelques mots à voix basse. Genton se lève.

— Descendons, dit-il à ceux qui semblent commander à la foule... Nous allons le juger.

premier cadavre

En bas la foule est toujours massée.

Dès que Beaufort apparaît ce sont des vociférations, des cris répétés de : « A mort ! »

Genton fait un signe de la main. Son écharpe rouge impose silence aux premiers rangs.

— Citoyens, dit-il, la Commune a décidé que le capitaine de Beaufort passerait devant la cour martiale.

A ce même moment, m'a raconté un témoin, se dirigeait vers le Père-Lachaise, traversant la place, une file de corbillards, portant à l'avant un drapeau rouge, et que suivaient des gardes en armes et des femmes.

Ce sont les morts de la bataille que l'on conduit à la fosse commune.

Beaufort est toujours là.

Un grand cri s'élève :

— C'est son tour à lui !

La cour martiale s'installe dans le bureau du 66e, la petite boutique de la rue Sedaine. Le colonel Émile Gois la préside, le même colonel Gois (1) que nous reverrons, le vendredi, préparant la grande tragédie de la rue Haxo. Genton est près de lui, et aussi le secrétaire de Genton, Fortin. (2)

— Nous ne voulions pas, m'a dit Fortin, condamner Beaufort à mort. Il ne nous était pas prouvé qu'il fût responsable de la défaite du 66e à la Madeleine. Nous convînmes entre nous trois qu'il serait dégradé, qu'on lui retirerait ses insignes et son uniforme de capitaine, et qu'il serait conduit à la barricade la plus proche pour y faire le coup de feu avec les autres. C'est ce que nous dîmes aux hommes auxquels il fut remis.

— S'il ne se bat pas bien, ajouta un de nous, cassez-lui la tête.

La foule accusait Beaufort, non seulement du désastre du 66e, mais encore d'avoir joué le rôle d'espion à la

---

(1) Gois (Emile), colonel d'état-major, président de la cour martiale (13 mai), mort en 1889.

(2) Fortin (Emile), condamné à dix ans de travaux forcés, procès de l'Archevêque, mort en décembre 1906.

solde de Versailles. Beaufort se défendit vivement de cette accusation. (1) Quand on le fusilla, on trouva sur lui une somme d'argent minime, trois cents francs. Il n'avait d'autres papiers que des ordres de la Commune et sa commission de capitaine.

A peine Beaufort apparut-il sur le seuil de la boutique où il venait d'être jugé, que les clameurs s'élevèrent plus violentes encore :

— Il nous le faut ! Il nous le faut ! Il y a assez longtemps qu'il nous trahit !

L'heure était tragique. Nul doute ne pouvait s'élever sur le dénouement. On alla chercher Delescluze, (2) qui descendit, monta sur un banc, chercha à faire entendre sa voix déjà à demi éteinte.

Fortin, lui aussi, veut s'interposer, d'autres encore. Peine inutile. Genton parle, cherche à apaiser les fureurs.

Déjà Beaufort est loin d'eux, roulé par la vague désormais irrésistible.

C'est la mort.

Quelqu'un qui a suivi cette foule effroyable a vu Beaufort jusqu'à ce qu'il tombât pour ne plus se relever.

Le brillant capitaine qui, à son arrivée sur la place, caracolait, secouant ses aiguillettes d'or, n'a plus forme humaine. La face tuméfiée, l'uniforme couvert de boue

---

(1) Lissagaray *(Histoire de la Commune*, édition Dentu, page 552) reproduit une lettre signée de Beaufort, adressée au général Borel. Mais il déclare qu'il n'en a pas confronté l'écriture avec celle du capitaine de la Commune. Lissagaray ignorait la parenté de Beaufort et d'Edouard Moreau. Voir aux *Annexes*, note II, page 222.

(2) Delescluze (Charles), membre de la Commune (onzième arrondissement), délégué à la Guerre (11 mai), tué sur la barricade du boulevard Voltaire (25 mai).

et de crachats, il se laisse traîner sur les genoux par ses bourreaux.

Le voilà au bout de son calvaire, une palissade en planches qui, sur le côté gauche de la place, clôt un chantier de marchand de bois. (1)

Beaufort déchiré, défiguré, sanglant, eût attendri les pavés de la rue. La cantinière qui l'a dénoncé, celle qui a demandé à grands cris sa mort, Lachaise, sent à cet instant suprême son cœur de femme s'amollir. Elle se jette en face des fusils.

— Ah ! ne le tuez pas, crie-t-elle désespérée. Je ne veux pas qu'on le tue !

Vaines et tardives supplications. La foule ruée sur Beaufort ne pourrait même plus arrêter son élan. Les fusils s'abattent sur le capitaine.

la cantinière Lachaise

Dans ce premier acte du grand drame qui va se terminer au pied du mur de la Roquette, la cantinière du 66e tient le premier rôle. C'est elle qui dénonce Beaufort. C'est à sa voix qu'obéissent ceux qui l'arrêtent et qui, bientôt, le fusilleront.

L'influence qu'exerçait sur les hommes du 66e la cantinière Lachaise est expliquée par les deux documents suivants, extraits l'un et l'autre du *Cri du Peuple*, de Jules Vallès. (2)

---

(1) Sur l'emplacement de ce chantier se trouve un café-concert (1899).

(2) Vallès (Jules), membre de la Commune, rédacteur en chef du *Cri du Peuple*.

Tout d'abord une note, parue dans le *Cri* du 8 avril 1871, après la désastreuse affaire du plateau de Châtillon, où fut fait prisonnier Duval : (1)

La cantinière du 66e bataillon, la citoyenne Lachaise, est une gaillarde et une crâne femme. Elle a bien mérité de Paris et nous sommes heureux de le lui dire.

Cette brave femme du peuple n'a cessé, depuis trois jours, de faire le coup de feu dans la plaine de Châtillon et de voler au secours de ceux qui tombent, frappés par les balles des sbires de Versailles.

Elle est à la fois soldat et chirurgien.

Brave femme, il coule du sang de lionne dans ses veines.

Le *Cri du Peuple* du 11 avril reproduit la lettre suivante, adressée à la Commune par le 66e bataillon, dont fait partie Lachaise :

Aux citoyens membres de la Commune de Paris.

Citoyens,

Les citoyens soussignés, appartenant au 66e bataillon de la garde nationale de Paris, déclarent que Marguerite Guinder *(sic)*, épouse Lachaise, cantinière au dit bataillon, demeurant rue Sedaine, 65, dans le combat du 3 courant, en avant de Meudon, a tenu une conduite au-dessus de tout éloge et de la plus grande virilité, en restant toute la journée sur le champ de bataille, malgré la moisson que faisait autour d'elle la mitraille, occupée à soigner et panser les blessés, en l'absence de tout service chirurgical.

En foi de quoi, citoyens membres de la Commune, nous venons appeler votre attention sur ces actes, afin qu'il soit rendu justice au courage et au désintéressement de cette citoyenne républicaine des plus accomplies.

Salut et fraternité.

(Suivent les signatures du 66e bataillon.)

---

(1) Duval (Emile-Victor), membre de la Commune (treizième arrondissement), fusillé le 4 avril, au Petit-Bicêtre, sur ordre du général Vinoy.

Nous allons retrouver la cantinière du 66e à la porte de la Roquette, tentant en vain de faire revenir en arrière les hommes de son bataillon qui se sont mêlés au peloton d'exécution.

Six fusillés, six otages

A quelle heure précise le capitaine de Beaufort fut-il exécuté, le mercredi 24 mai? Il est difficile de fixer ce détail avec précision. (1) Ce n'est déjà point chose facile de recoudre les épisodes que l'on recueille de la bouche des témoins, pour en former un tout qui soit la vérité, ou une part de la vérité.

A quelle heure la foule, que la fusillade d'un seul

---

(1) Lors de la publication de ce récit dans l'*Aurore* (mai 1902), je reçus de mon vieil ami et camarade de proscription Gouhier, membre du Comité central du 18 Mars, ancien combattant de Juin, aujourd'hui (1907) âgé de près de quatre-vingts ans, et qui finit ses jours à la maison municipale de retraite de Brévannes — ces communards se sont tous fait des rentes ! — la note suivante :

« ...J'ai vu de près, m'écrivait Gouhier, l'affaire du capitaine de Beaufort.

« Je me trouvais avec son cousin, notre infortuné Edouard Moreau, et Gaudier, à la porte du Conseil de guerre (la cour martiale de la rue Sedaine), et j'appris de Moreau, qui y était entré et qui venait d'en sortir, que Beaufort était perdu.

« Je voulais à toute force pénétrer dans la salle, pour essayer de tirer de là Beaufort, étant connu moi-même dans le onzième arrondissement, et très lié avec Genton.

« Mais Moreau m'entraîna, et nous nous rendîmes ensemble, pour y retrouver Grélier, avec qui nous avions rendez-vous au sujet de l'intendance, chez un frère de ce dernier, qui demeurait tout près. De là nous entendîmes les coups de feu. Il était entre une heure et deux heures... »

Le renseignement que me donnait Gouhier concordait avec ceux que j'avais recueillis déjà. Beaufort fut donc fusillé vers deux heures de l'après-midi, le mercredi 24 mai.

La note de Gouhier me confirme, en outre, que Beaufort était parent d'Edouard Moreau. Cette parenté avait été signalée déjà

homme n'a point satisfaite, songea-t-elle à de nouvelles représailles ?

Que se passa-t-il, dans l'intervalle, dans l'âme de cette masse exaspérée, que la défaite enfermait dans un cercle de plus en plus étroit ?

D'heure en heure, les nouvelles sinistres se succédaient. Des fuyards de la rive gauche apportaient le récit de l'attaque du Panthéon, laissant prévoir qu'il serait occupé presque sans combat. En juin 1848, il avait fallu crever à coups de boulets ses portes de bronze. (1)

Vers quatre heures, le Père-Lachaise tonne. A cette heure, le drapeau tricolore flotte sur la Montagne Sainte-Geneviève. C'est pire que la défaite, c'est la déroute, l'annonce des représailles toutes proches, des fusillades en masse, des cours martiales et de leurs horreurs.

— Il nous faut les otages! crie quelqu'un dans un groupe.

Et l'on répète partout :

— Il nous faut les otages! Qu'on exécute le décret!

La loi des otages, votée le 5 avril à l'Hôtel de Ville,

---

par Lefrançais (*Souvenirs d'un Communard*, dans le *Cri du Peuple* du 7 juillet 1887). Voir *Annexes*, note II.

On sait qu'Edouard Moreau fut l'un des membres les plus actifs du Comité central. C'est à Edouard Moreau que fut confiée la rédaction des proclamations adressées au peuple de Paris, après la victoire du 18 Mars.

Arrêté le jeudi 25 mai, conduit à l'infâme cour martiale du Châtelet, Edouard Moreau fut fusillé à la caserne Lobau, de sanglante et exécrable mémoire.

La parenté d'Edouard Moreau et de Beaufort expliquerait l'adhésion de ce dernier à la Commune, et détruirait cette légende d'espionnage dont on avait injustement flétri la mémoire du capitaine fusillé place Voltaire.

Gaudier et Grélier, dont il est question dans la note ci-dessus, faisaient partie, comme Edouard Moreau et Gouhier, du Comité central.

(1) Voir aux *Annexes*, note III, page 224.

n'a jamais reçu d'application. Les prétextes n'auraient certes pas manqué, mais les pourparlers entamés avec Versailles pour l'échange des prisonniers, de l'archevêque contre Blanqui, avaient fait que malgré les massacres avérés de prisonniers, le décret n'avait pas été mis à exécution. (1)

La mort du premier otage n'eût-elle point été comme le prélude, l'ouverture d'une ère pleine de menaces, d'une Terreur peut-être ?

La Commune avait laissé le décret en souffrance, désireuse au fond que quelque incident — l'acceptation de l'échange de Blanqui contre un certain nombre de détenus de marque, dont l'archevêque — la délivrât du cauchemar d'un massacre possible dans les prisons, d'un renouvellement de l'Abbaye et de la Force.

— Les otages ! Les otages !

La parole de sang a couru dans cette foule. La Roquette est là, tout près, à cent pas. Sinistre voisinage. Depuis deux jours, les prisonniers de Mazas y ont été transférés : l'archevêque, le curé de la Madeleine, le président Bonjean, des prêtres, des jésuites, des sergents de ville, des gardes de Paris — sans compter le banquier Jecker. (2)

---

(1) Le jury d'accusation, convoqué tardivement, toujours dans l'attente d'une solution pacifique, ne siégea pour la première fois que le 19 mai. Voir, à ce sujet, la conversation entre Raoul Rigault et maître Rousse, bâtonnier des avocats, défenseur de Gustave Chaudey, reproduite dans *Leçons du 18 mars*, d'Edmond de Pressensé, page 157.

(2) Les otages arrivés le lundi soir à la Roquette avaient été enfermés dans les cellules de la quatrième section (1er étage du bâtiment de l'Ouest). Les otages arrivés le mardi furent enfermés dans les cellules de la troisième section (1er étage des bâtiments de l'Est); au deuxième étage étaient les gardes de Paris, gendarmes et sergents de ville.

Une délégation, prise dans un groupe, entre à la mairie, demande, exige l'exécution du décret. (1)

C'est toujours Ferré qui est là, ayant encore près de lui son juge d'instruction Genton et son secrétaire Fortin. Il signe un ordre d'exécution (2) de six otages, sans les désigner autrement, ordre à présenter au directeur de la Roquette, François.

L'ordre est remis à Fortin, qui redescend sur la place avec la délégation.

Fortin porte l'écharpe rouge en sautoir, le sabre au côté. Ce sabre — qui jouera tout à l'heure un rôle — est le propre sabre de Ferré, qui l'a donné à Fortin l'avant-veille, au cours d'une visite faite ensemble, pour en retirer des papiers importants, à une chambrette qu'avait Ferré, rue Dauphine.

Fortin monte sur un banc.

— Qui vient avec moi? crie-t-il. Voilà l'ordre de fusiller six otages, en représailles des six du 66e, fusillés à la Madeleine.

— Tous! Tous! répond la foule dans un grondement formidable.

---

(1) Le décret du 5 avril 1871 dit : « Chaque exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera suivi sur le champ de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus par le verdict d'accusation et qui seront désignés par le sort. »

(2) Sur cet ordre d'exécution, et sur ce qui suivra, les erreurs de M. Maxime du Camp ne se comptent pas. La mort des otages fut, pour lui, décidée par une cour martiale où siégeaient Genton, un vieillard « sordide » et un officier fédéré « ivre ». (*Convulsions*, I, page 260, 8e édition) Cette cour martiale désigna l'archevêque. (page 261) Genton écrivit la liste avec l'archevêque en tête. (page 263) C'est Mégy qui se rend au greffe pour y porter la liste. (page 264) C'est Ferré qui envoie Sicard à la Roquette. Enfin, c'est Genton qui commande le feu. (page 270) Autant d'affirmations, autant d'erreurs. Nous ne relevons que celles-là.

Un pompier, casqué, est au premier rang. Il fera feu le premier en face du mur de mort.

— Moi ! moi ! crie-t-il. Ils ont assassiné mon frère !

Fortin est vite entouré d'une soixantaine d'hommes. Les deux tiers sont du 66e.

C'est en courant qu'ils se précipitent vers la prison.

A la porte, quand ils sont déjà engagés dans l'allée d'arbres — l'allée de la guillotine — ils croisent leur cantinière, Lachaise, qui les bouscule.

— Vous n'irez pas ! leur crie-t-elle. Ou vous n'êtes plus que des assassins !

Mais ils ont déjà franchi l'entrée. La porte de fer qui donne accès à la cour est fermée.

Ils passent un par un par la petite loge du guichetier, à gauche. (1)

Il y a là un râtelier d'armes. Le pompier décroche à la hâte un fusil, vérifie en marchant s'il est chargé.

Tout le monde est maintenant dans la cour.

Fortin entre au greffe. Il tend à François, (2) qui est là, l'ordre de Ferré.

François pâlit. Ses mains tremblent. Il n'a certainement pas entrevu une si lourde responsabilité.

— Six ! six ! répète-t-il. Qui ? Pourquoi Ferré n'a-t-il pas indiqué les noms ?

Et il s'en va prendre dans un casier des feuilles volantes. Sur ces feuilles volantes ont été inscrits les

---

(1) La Roquette n'existe plus. Ceux qui voudront suivre les incidents de ce récit pourront consulter les photographies qui en ont été prises avant la démolition en 1900; elles sont au musée Carnavalet.

(2) François (J.-B.), directeur de la Roquette : travaux forcés à perpétuité, procès Archevêque ; mort, affaire rue Haxo ; fusillé à Satory le 24 juillet 1872.

noms des otages transférés l'avant-veille de Mazas à la Roquette.

François jette un coup d'œil sur les listes. Il hésite, ne se décide pas à choisir. Enfin il lit à voix haute cinq noms, pris parmi les premiers inscrits, devant Fortin, qu'ont rejoint une douzaine d'hommes, le pompier à l'avant :

— Deguerry..., Bonjean..., Allard..., Clerc..., Ducoudray... (1)

François s'arrête.

— Il en faut six ! dit quelqu'un.

François lit alors un sixième nom.

Ce nom, j'ai en vain cherché à le connaître. Personne ne s'en est souvenu.

Les six sont désignés. François remplit vivement les listes, comme s'il était enfin délivré d'un cauchemar.

Fortin et ceux qui l'ont accompagné au greffe sortent et rejoignent les hommes qui les attendent dans la cour. On jette à la hâte à la foule les six noms. Tout est décidé. Il ne reste qu'à faire descendre de leurs cellules les prisonniers, quand une voix s'élève :

— Et l'archevêque !

L'archevêque n'est pas parmi les six.

— L'archevêque ! reprend le chœur. Il nous faut l'archevêque ! (2)

---

(1) Deguerry, curé de la Madeleine, arrêté le 4 avril ; Bonjean, ex-président de la Cour de Cassation, arrêté le 21 mars ; les Pères Clerc et Ducoudray, arrêtés le 4 avril à la maison des Jésuites de la rue Lhomond ; le Père Allard, aumônier des ambulances, arrêté le 5 avril. Voir sur le Père Allard, le très curieux article de Lucien Descaves, dans *le Figaro* du 26 juin 1907.

(2) L'archevêque Darboy avait été arrêté le 4 avril, et conduit à Mazas, en même temps que son vicaire, Lagarde, « qui n'avait jamais lu l'histoire de Régulus ». Le mot est de M. Maxime du Camp. (*Convulsions*, I, 8e édition, page 71) Pour une fois, nous sommes du même avis.

Nous voulons l'archevêque.

— Allons ! donne-moi l'archevêque, et biffe le dernier ! dit Fortin à François.

— Je n'ai pas d'ordre ! répond François. Je ne le livrerai pas sans ordre.

— Retournons à la mairie ! crient les hommes du peloton. Ferré signera l'ordre.

Pourquoi en voulaient-ils à l'archevêque, ces hommes ?

Loin d'avoir combattu la Commune, le prélat s'était employé de tout son pouvoir à faciliter l'échange de Blanqui, prisonnier depuis le 17 mars, contre un certain nombre d'otages. L'archevêque — je tiens ces impressions de Benjamin Flotte, (1) qui vit à plusieurs reprises le prélat dans sa cellule de Mazas — était outré des procédés sanguinaires de Versailles.

— C'est un brave homme, Darboy, me disait Flotte.

Pourquoi ils en voulaient à l'archevêque ? Ils n'en savaient rien. L'archevêque, c'est de tradition. Affre (2) frappé à mort sur les barricades de juin. Sibour (3) assas-

---

(1) Flotte (Benjamin), condamné à cinq ans de détention dans l'affaire du 15 mai 1848, revenu en France à l'annonce de la déclaration de guerre, fut chargé, par Raoul Rigault, d'une mission à Versailles, au sujet de l'échange des otages contre Blanqui, prisonnier. (Voir sa brochure *Blanqui et les Otages)*

(2) Affre (Denis-Auguste), archevêque de Paris, blessé mortellement à la barricade du faubourg Saint-Antoine, le 25 juin 1848, au moment où il prêchait la réconciliation.

(3) Sibour (Auguste), archevêque de Paris, succéda à Affre. Assassiné à Saint-Etienne-du-Mont par un prêtre interdit, Verger. Ce fut Sibour qui célébra à Notre-Dame le fameux *Te Deum* du 1er janvier 1852, qui inspira à Victor Hugo les vers vengeurs des *Châtiments :*

Prêtre, ta messe, écho des feux de peloton,
Est une chose impie.

siné — par un prêtre. Les archevêques de Paris ont, semble-t-il, une destinée tragique.

L'archevêque Darboy avait le pressentiment de la mort cruelle, et, disons-le, imméritée, qui lui était réservée.

Il avait été vicaire général de Sibour, et, auparavant, avait travaillé aux côtés de Affre. Il le rappelait avec une douloureuse insistance à ceux qui lui rendaient visite dans sa cellule.

— Je mourrai comme monseigneur Affre, disait-il à Flotte — tout ému lui-même, ce brave Flotte... Je mourrai avec sa croix sur la poitrine.

Et l'archevêque montrait la croix pastorale qu'il tenait du prélat, son ancien maître.

Ce souvenir de son prédécesseur tué en juin, l'archevêque ne pouvait l'effacer un seul instant de son souvenir.

— Y a-t-il des barricades à Paris? demandait-il à son défenseur, M. Plou, qui venait le voir à Mazas.

— Beaucoup, monseigneur.

— Que ne puis-je mourir sur l'une d'elles, comme monseigneur Affre! reprenait le prisonnier.

Oserai-je confesser ici que la mort de l'archevêque, si peu de responsabilité qui puisse m'en incomber, m'a laissé, sinon un remords, du moins une impression pénible qui subsiste encore en moi?

Je ne puis me rappeler, sans maudire l'injustice des hommes, que nous avons fusillé celui qui fit tant pour Blanqui — notre maître à tous, notre idole et notre espoir, — et qui le fit sans l'arrière-pensée basse de sauver sa propre existence.

— Croyez-moi, disait-il encore à Flotte, qui me le

répétait le soir même d'une de ses visites à Mazas, vous n'obtiendrez rien de Thiers. M'aider à me sauver, moi! Mais vous ne savez pas, vous ne pouvez savoir de quelles haines me poursuivent, jusque dans ma prison, ceux que j'ai combattus toute ma vie... (1)

L'archevêque, si bien fixé qu'il fût sur son sort tragique, n'en écrivait pas moins à Versailles toutes les lettres qui pouvaient être utiles à la cause que défendait Flotte, la liberté de Blanqui.

Jusqu'au mercredi matin de la semaine de Mai, je possédai un original de chacune de ces lettres, transcrites de la main même du prélat.

Ces précieux autographes avaient été remis à Flotte par l'archevêque, en vue de la publication, dans l'*Officiel* de la Commune, d'un récit des négociations entamées avec Versailles. Ce récit a paru, sous ma signature, dans l'*Officiel* du 27 avril 1871. On pense bien que je n'avais pas donné « à la composition » les précieux originaux qui m'avaient été remis.

Quelques heures avant l'attaque du Panthéon, je courus chez Flotte, qui demeurait rue de la Huchette. Ses entrevues avec Thiers le mettaient à l'abri de toute poursuite. Je lui confiai les lettres de l'archevêque, pour qu'il me les conservât jusqu'à des jours moins périlleux.

Le lendemain, j'étais arrêté. Je ne revis plus Flotte, qui retourna en Amérique, revint en France et mourut dans son pays natal, dans le Var.

J'ignore en quelles mains sont aujourd'hui les lettres du prélat fusillé à la Roquette.

---

(1) Monseigneur Darboy fait ici allusion à ses démêlés avec Rome. Voir aux *Annexes*, note IV, page 225.

Et notamment l'archevêque.

Fortin retourna donc à la mairie du onzième arrondissement. Il fit part à Ferré des exigences des hommes restés à la prison.

Ferré, sans mot dire, reprit des mains de Fortin l'ordre d'exécution déjà signé pour six otages *non désignés*, et de son écriture régulière d'ancien clerc, ajouta au bas, en travers, cette mention, qui était l'arrêt de mort définitif du prélat :

— *Et notamment l'archevêque.*

Fortin redescendit rapidement les degrés, traversa en courant la place et la rue de la Roquette. Il entra à la prison, avec Genton qui l'avait accompagné et un officier fédéré, Benjamin Sicard. (1)

Genton et Fortin avaient croisé Sicard en face même de la Roquette, au coin de la rue des Boulets.

Benjamin Sicard était en costume d'officier d'état-major. Son titre officiel, dont il signait ses ordres, était « capitaine d'état-major près le colonel commandant l'ex-préfecture de police ». (2)

— Où allez-vous donc? leur cria de loin, dès qu'il les aperçut, Sicard, qui connaissait de longue date Genton et Fortin.

---

(1) Sicard (Benjamin), capitaine d'état-major à la préfecture de police. Arrêté après la semaine de mai, mort à l'hôpital de Versailles.

(2) Le colonel commandant l'ex-préfecture de police était Chardon (J.-B.), membre de la Commune, élu par le treizième arrondissement.

— Fusiller les otages! répondit Fortin, en agitant l'ordre de Ferré.

Et Fortin ajouta, voyant Sicard en uniforme et tout galonné :

— Viens avec nous! Tu commanderas le feu!

— Mais, fit observer Sicard, portant la main à son ceinturon, je n'ai pas mon sabre!

— Je te prêterai le mien, reprit Fortin.

Tous trois franchirent le seuil de la geôle et entrèrent au greffe.

François prit l'ordre annoté par Ferré.

Le sort de l'archevêque était décidé.

La Descente

J'ai refait, dans la prison déjà désaffectée, déserte, noire et lugubre comme un cercueil de pierre, le trajet que suivirent les six condamnés, depuis le corridor des cellules du premier étage, où ils étaient enfermés, jusqu'au mur au pied duquel les couchèrent les balles des exécuteurs.

La cellule de l'archevêque était l'avant-dernière, à droite, dans le corridor. Elle était numérotée 23, la dernière ne portant pas de numéro. Le lit de fer était encore là, avec une maigre paillasse poussiéreuse, rongée aux vers. Le plancher délabré. Sur cette paillasse sordide s'était reposé l'archevêque de Paris, avant de descendre, suivi de ses cinq compagnons, le noir et étroit escalier de pierre en colimaçon (l'escalier de secours) qui conduit au rez-de-chaussée, à la cour dite de l'infirmerie.

Quelle descente, dans la nuit tombante — il était entre sept heures et demie et huit heures — au milieu des cris, des heurts de fusils, des détonations de la bataille, des canons qui grondent tout près, au Père-Lachaise !

Le cortège, otages et hommes armés, s'engagea dans une galerie longeant le côté droit de la cour. Les hommes vérifièrent là si leurs armes étaient bien chargées. Puis ils se remirent en marche, et s'arrêtèrent devant une porte solidement verrouillée.

La porte s'ouvrit. Une grille aux lourds barreaux, étroite — j'ai compté sept barreaux — tourna sur ses gonds. L'ouverture ne donne guère place qu'à deux personnes de front. Il faut descendre encore cinq marches de pierre, avant de poser le pied sur le pavé du premier chemin de ronde. (1)

L'archevêque s'appuya sur la rampe de fer qui bordait l'un des côtés du court escalier. Les cinq autres otages suivirent.

Au bas, massés près du petit jardin qui servait de potager aux employés de la prison, les hommes armés attendaient.

Le prélat avait au doigt l'anneau pastoral, legs de l'archevêque Sibour, et sur la poitrine, dépassant sous

---

(1) Cette route des otages peut être suivie sur les quatre photographies prises après la Commune, reproduites dans *Le Siège, l'Invasion, la Commune*, de M. Armand Dayot (Flammarion, éditeur). Bien entendu, les personnages photographiés sont des mannequins, et il ne faut ajouter aucune foi à leur disposition, encore moins aux figures de convention qui leur ont été attribuées. Ces photographies reconstituent toutefois avec exactitude l'état de la prison aujourd'hui disparue.

le rabat, brillait la croix que lui avait donnée son autre maître, l'archevêque de Juin.

Sicard, qui était là avec Genton et Fortin, donna l'ordre d'encadrer les prisonniers.

Vers la mort

Lentement, sans une parole, on se mit en marche. Le cortège tourna à droite pour, au bout de quelques pas, s'engager dans le long couloir, bordé d'un côté par le haut mur de pierres meulières du chemin de ronde, de l'autre par l'aile ouest de la prison.

Dans l'angle, une petite tourelle. C'est dans cette tourelle que se déroule, mal éclairé par deux étroites ouvertures, l'escalier tournant que viennent de descendre les condamnés.

Cette tourelle dépassée, la voie devient plus resserrée, plus obscure, plus sinistre aussi. Trois étages de fenêtres solidement barricadées de fer. Au premier étage, les fenêtres des cellules doubles que viennent de quitter les six prisonniers et où sont encore enfermés ceux qui n'ont pas été portés sur la liste de mort.

La première de ces fenêtres grillées, c'est la cellule de l'archevêque.

Le prélat — je cite ici les paroles mêmes d'un témoin — marchait appuyé au mur, la tête penchée, comme étranger à ce qui se passait autour de lui. Sa barbe longue, poussée en prison, presque blanche, ses joues creusées par la souffrance et par l'inquiétude de ces deux mois de réclusion, donnent à sa physionomie une expression d'indéfinissable tristesse.

Quatre hommes du peloton sont en tête, le fusil sur l'épaule.

Derrière, un groupe confus.

Deux lanternes, que tiennent haut les porteurs, les mêmes qui ont éclairé la descente des prisonniers dans la tourelle de l'escalier de secours, jettent sur cette scène des lueurs vacillantes. Il n'est pas loin de huit heures. Le jour va tomber. Déjà, entre ces hautes murailles du chemin de ronde, l'obscurité s'est à peu près faite. (1)

Pas une parole ne fut prononcée au cours de cette traversée lugubre. Bien des phrases ont été placées, dans les divers récits qui ont paru, dans la bouche de l'archevêque. Le prélat, à la vérité, parla une seule fois.

Fortin, qui était au pied des marches quand les otages se présentèrent à la grille, ne quitta pas des yeux l'archevêque jusqu'au mur fatal.

— C'est après avoir descendu ces marches, me dit-il, que l'archevêque, se tournant vers nous, dit d'une voix faible : « Et cependant j'ai écrit à Versailles. » Il faisait allusion aux lettres qu'il avait adressées à Thiers pour l'échange des prisonniers. Personne ne souffla mot. Je suivis le peloton. Je n'ai plus rien entendu. J'étais très près d'eux.

A l'extrémité du chemin de ronde intérieur, le cortège se heurta contre une grille qui donne accès au deuxième chemin de ronde, le chemin dit extérieur, dont le mur sud longe la rue de la Vacquerie.

C'est au bout de ce chemin que devaient tomber les six otages.

---

(1) Voir aux *Annexes*, note V, page 227.

la fusillade

Quand on eut atteint le fond de l'allée, le peloton s'arrêta.

Sicard se plaça à l'angle du mur.

A côté de lui, Fortin. Derrière eux, le peloton des exécuteurs — une trentaine d'hommes armés. Tout au fond, François, qui avait rejoint le groupe sans avoir suivi le cortège, et Genton.

Les six otages étaient allés, sur un signe de Sicard, se placer au bas de la muraille qui faisait face aux exécuteurs.

Tout près de Sicard, le premier du rang, le pompier casqué. Puis un fédéré, Lolive, (1) et, un peu plus loin, Mégy, le mécanicien du Creusot.

Les hommes avaient chargé leurs armes dans la cour de l'infirmerie. Ils mirent en joue, attendant le commandement.

Là encore, je voulus savoir si quelque exclamation, injure, protestation, avait été remarquée. Rien. Le silence.

Sicard leva le bras. Mais le commandement de « Feu ! » ne sortit pas de ses lèvres. Il s'était rappelé qu'il n'avait pas d'arme. Il se tourna vivement vers Fortin.

— Fortin, ton sabre !

Ce ne fut qu'un geste, un éclair.

---

(1) Lolive (Joseph), garde au 244e bataillon fédéré, ne fut pas compris dans les accusés du procès de l'Archevêque. Il comparut plus tard, le 25 mai 1872, devant le conseil de guerre. Condamné à mort. Fusillé à Satory le 18 septembre 1872.

Fortin tira son sabre du fourreau — le sabre que lui avait donné Ferré l'avant-veille. Il le tendit à Sicard, qui, sans lever l'arme — les exécuteurs étaient tellement pressés les uns contre les autres qu'il eût pu blesser quelqu'un d'eux — cria :

— Feu !

Le peloton tira.

Tous tombèrent, excepté l'archevêque.

— Mais il est donc blindé, celui-là ! cria Lolive, en rechargeant rapidement son chassepot. (1)

Il ajusta le prélat, qui porta la main à sa poitrine, en s'affaissant.

Quelques coups isolés éclatèrent encore.

L'horloge de la prison sonna à ce moment huit heures.

Les hommes du peloton abandonnèrent le lieu de l'exécution, laissant là les cadavres qui furent conduits la nuit au Père-Lachaise et ensevelis avec leurs vêtements, tout près du mur, qui devait devenir fameux, lui aussi, et s'appeler le mur des Fédérés.

Genton et Fortin quittèrent la prison et regagnèrent la mairie du onzième arrondissement, pour y rédiger le procès-verbal de l'exécution, comme le leur avait prescrit Ferré.

Sur le seuil de la mairie se tenaient à ce moment plusieurs membres de la Commune, Vermorel (2) qui

---

(1) Quand il comparut devant le conseil, Lolive avoua avoir rechargé son fusil.

Le président. — Combien avez-vous tiré de coups de fusil ?

Lolive. — Deux, je crois.

Le président. — Alors, non content d'avoir tiré un premier coup de feu, vous avez rechargé votre arme pour tirer de nouveau.

(2) Vermorel (Auguste), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement) ; blessé boulevard Voltaire le 25 mai, mort à l'hôpital de Versailles le 20 juin 1871.

devait être grièvement blessé le lendemain, Jourde, (1) Theisz, (2) Avrial.

— Eh bien ! c'est fait, leur dit Genton, en s'approchant. Nous venons de fusiller l'archevêque !

— Vous avez fait là une jolie besogne, reprit vivement Vermorel. Nous n'avions peut-être qu'une dernière chance d'arrêter l'effusion du sang... Vous venez de nous l'enlever... Maintenant, c'est fini.

le nain féroce

La Commune eût tenté en vain de s'opposer au massacre ordonné par Ferré, comme elle tenta en vain de s'opposer à celui de la rue Haxo, le surlendemain vendredi.

L'écharpe rouge à glands d'or n'imposait plus le moindre respect. Elle n'était même pas une sauvegarde pour ceux qui la portaient encore. Delescluze, lui-même, ne sera-t-il pas, le lendemain, forcé de rétrograder devant les injonctions d'un simple commissaire, quand il voudra franchir la porte de Vincennes ?

La nouvelle de l'exécution de l'archevêque s'était répandue rapidement dans la foule qui encombrait les abords de la mairie et de la prison.

Les hommes du peloton avaient raconté les détails du drame. L'odeur de sang qui flottait depuis le matin

---

(1) Jourde (François), membre de la Commune (cinquième arrondissement) ; délégué aux finances (21 avril).

(2) Theisz (Albert), membre de la Commune (douzième arrondissement) ; délégué aux postes et télégraphes (6 avril).

enivrait les combattants, sûrs désormais que la mort les attendait à brève échéance, la pire mort, celle des représailles qui déciment les vaincus.

Un de mes amis, Francis Privé, (1) traversait à ce moment la place, avec Jourde, le délégué aux finances, et Combault, qui fut directeur général des contributions directes. Jourde avait son écharpe rouge. Tous trois s'approchèrent d'un groupe où l'on discutait bruyamment.

Au milieu du groupe, un fédéré d'une taille minuscule, véritable nain, le fusil, plus long que lui, sur l'épaule, gesticulait et criait. Brusquement, le nain fend la foule, s'approche de Jourde.

— Eh bien! lui crie-t-il insolemment au visage, on vient de lui en foutre dans la peau, à l'archevêque!

— Taisez-vous, riposta Jourde. Vous feriez mieux d'aller au feu.

Le nain pâlit. Ses yeux s'allumèrent. Il fit mine d'épauler son arme.

— Ah! c'est comme ça! Ça vous déplaît, à vous autres, qu'on fusille les curés!

Et, plus menaçant encore, pendant que le groupe se resserrait autour de Jourde et de ses amis :

— Est-ce que vous voudriez par hasard qu'on leur en foute aussi, aux membres de la Commune!

Un rassemblement se formait. Les trois amis s'éloignèrent sans mot dire, poursuivis par les injures du nain féroce.

---

(1) Privé (Francis), membre de la municipalité du sixième arrondissement (Saint-Sulpice).

Devant le Conseil de guerre

Genton, Fortin et François comparurent devant le deuxième conseil de guerre.

Seul, Genton fut condamné à mort. François eut les travaux forcés à perpétuité. Fortin, dix ans de bagne.

La cantinière Lachaise, qui avait, dans la matinée, désigné Beaufort à la foule, se faisant, inconsciemment, l'inspiratrice de la grande tragédie de la Roquette, était également au nombre des accusés. On l'acquitta. On la reprit plus tard pour le procès Beaufort, et, cette fois, elle eut la mort, puis la commutation au bagne.

Ce fut Lachaise qui perdit Genton, en affirmant qu'il était bien là au moment où elle avait tenté de détourner les hommes du 66e de la besogne de mort.

— Ah! Genton était là! dit victorieusement le commissaire du gouvernement, Genton était là. C'est ce que je voulais faire préciser.

— Mais pourquoi as-tu dit cela? lui demandait Fortin à la sortie de l'audience.

Elle, naïve et hébétée, ne sut que pleurer, comme elle avait pleuré devant Beaufort, quand elle l'avait vu acculé au mur de la place Voltaire.

— Mais, puisque c'est la vérité, répétait-elle entre deux sanglots. (1)

---

(1) La femme, la « compagne » de François, eut une attitude très crâne.

Elle était aux derniers jours de sa grossesse. Elle devint mère au cours des débats.

A l'une des audiences, en parlant de François, elle dit : « Mon mari ».

Le commissaire du gouvernement, le commandant Rustant, crut

Poignante confrontation

On a lu plus haut l'incident du sabre avec lequel Sicard commanda le feu, sabre remis par Fortin à Sicard, à l'instant même où ce dernier devait faire le geste suprême.

Cet incident était ignoré du président du conseil de guerre, le colonel De la Porte, et du commissaire du gouvernement, le commandant Rustant.

Divers témoins avaient bien fait allusion à la remise d'un sabre faite par un officier à un autre, mais ces témoins se trompaient. Ils plaçaient la scène de la remise du sabre au-dessous des cellules du bâtiment de l'Ouest, peu après l'arrivée des otages dans le premier chemin de ronde.

A la dernière audience du procès — qui en compta treize — le président du conseil résolut de faire comparaître Sicard, dont le nom avait été prononcé par le témoin Jarraud, greffier de François à la prison, et de le confronter avec les accusés.

Sicard, qui avait été arrêté, se trouvait dans l'une des prisons de Paris. On l'y retrouva, après maintes recherches, phtisique, mourant. Il fut conduit à Versailles, accompagné du commissaire Clément et de trois

---

de son devoir de protester et le dialogue suivant s'engagea entre le commandant et la « compagne » de François :

Le commandant. — Votre mari ?

Zélie Grandel. — Oui. Mon mari !

Le commandant. — A la mode de la Commune.

Zélie Grandel. — Oui, monsieur. Mais mon mari !

L'acte d'accusation portait : Fille Grandel, concubine de François.

agents, dans un fiacre, qui marchait au pas. Arrivé, on le restaura et on l'amena à la barre du conseil.

L'apparition de ce cadavre aux joues hâves, d'une maigreur effrayante, produisit sur les accusés et sur le conseil une impression poignante. Était-ce donc là celui qui, un pied déjà dans la tombe, allait faire jaillir la vérité ?

Sicard est assis dans un fauteuil qu'ont apporté deux infirmiers. Il ne peut presque plus parler. Mais ses yeux brillent d'un extraordinaire éclat. C'est sur Fortin que se fixe son premier regard.

— Je tressaillis dans tout mon être, me disait Fortin, quand je sentis attaché sur moi le regard de feu de Sicard. Qu'allait-il dire dans cette confession suprême ? Un mot de lui, un mot de vérité, c'était pour moi le poteau de Satory.

Sicard est confronté avec d'autres, avec le brigadier Ramain, avec le gardien Picon, avec François — qu'il ne veut pas reconnaître — avec Genton, avec ceux qui ont désigné un autre accusé, Pigerre, (1) comme l'officier qui a conduit le peloton d'exécution, avec le greffier Jarraud, qui le reconnaît, lui, Sicard, et qui sauve du même coup Pigerre.

Vient le tour de Fortin. Le commissaire du gouvernement insiste pour que Sicard et Fortin soient mis en présence. Se douterait-il que toute la vérité est là ?

— Levez-vous, Fortin, dit le colonel-président. Approchez-vous de Sicard.

---

(1) Pigerre (J.-B.), commandant le 25e bataillon, antérieurement condamné, pour sa participation à l'insurrection, à la déportation dans une enceinte fortifiée (16 septembre 1871).

Fortin s'est approché. Il touche presque le moribond.

— Sicard, dit le colonel, vous avez juré de dire toute la vérité. Vous connaissez Fortin ?

Sicard reste muet.

Il est comme accablé. On dirait qu'il cherche à rassembler des souvenirs lointains, confus, dans son pauvre cerveau déjà figé par la mort toute proche.

Il ne quitte pas Fortin du regard. Il fait un effort qui secoue dans le fauteuil trop large son corps débile. Il tourne enfin la tête avec un signe de dénégation.

Non. Il ne connaît pas Fortin.

Le président adjure Sicard. Il voit qu'il y a là un mystère terrible, et que ce mort va l'emporter dans sa tombe.

Sicard penche la tête. Il semble se rendormir, lassé de l'effort qu'on lui a imposé. Il fait un nouveau et dernier signe de dénégation. C'est fini.

Les deux hommes qui ont apporté le malade à la barre s'emparent du fauteuil, et avec mille précautions, comme on emporte un enfant endormi, ils emportent le colonel Sicard, celui qui a commandé le feu sur l'archevêque.

les acteurs du drame

Des personnages mis en scène au cours de ce récit, aucun ne survit.

Ferré, qui signa l'ordre d'exécution ; Genton, qui le porta à la Roquette ; François, qui livra les prisonniers : fusillés à Satory.

Fusillé aussi Lolive, qui tira deux fois sur l'arche-

vêque, et qui, après sa condamnation, disait à un de ses camarades de prison : « Je ne l'ai pas volé. »

Morts : Sicard, qui commanda le feu ; Fortin, qui lui prêta son sabre pour faire le geste fatal ; Mégy, qui faisait partie du peloton. (1)

Morte la cantinière du 66e décimé à la Madeleine, Lachaise.

On n'a jamais su le nom du pompier qui s'offrit place Voltaire, et qui se plaça, le premier, bien en vue, tout près de Sicard, pour « venger son frère ».

---

(1) Un de nos amis a connu à Londres l'un des hommes du peloton, Jouannin, mort, lui aussi. Jouannin, qui avait vingt ans en 1871, servit, pendant les deux mois de la Commune, comme cuisinier à l'office du Palais de la Légion d'honneur. La défaite arrivée, il avait pris le fusil. Il passait place Voltaire quand le peloton se dirigeait vers la Roquette. Il se mêla aux hommes, et les suivit jusqu'au mur. Jouannin mourut il y a une dizaine d'années, à Moulins, sa ville natale. Sa famille lui fit faire des obsèques religieuses.

L'HOMME DU MEXIQUE

(vendredi 26 mai)

L'HOMME DU MEXIQUE

(Vendredi 26 mai)

Si nous allions chercher Jecker (1)

Le vendredi 26 mai, peu après le lever du jour, la pluie se mit à tomber, fine et serrée, une pluie à traverser les os.

A la barricade de la place du Trône, les fédérés attendaient.

Seuls, quelques hommes, conduits par un lieutenant, s'étaient portés en avant, vers Mazas.

---

(1) Un récit de l'exécution de Jecker a paru dans les *Droits de l'Homme* du 19 janvier 1877, sous la signature Z. Marcas, pseudonyme de notre regretté ami Eugene Razoua, député démissionnaire de la Seine à l'Assemblée de Bordeaux, commandant sous la Commune l'Ecole militaire, mort en exil, à Genève, en 1878.

Razoua tenait son récit d'un réfugié qu'il désigne sous le nom d'Armand, et que j'ai connu comme lui, à Genève. Cette version de la mort de Jecker, exacte dans ses grandes lignes, Razoua l'orna d'un cadre élégant, mais parfois inexact. Armand, de son côté, la tenait très probablement de l'un des *cinq* qui allèrent, le vendredi matin, prendre Jecker à la Roquette, car lui-même ne faisait pas partie de ce groupe.

Ces cinq sont : Clavier, commissaire de police du quartier Picpus-Bel-Air; Liberton, commandant du 275e bataillon : G., capitaine d'armement du 275e; B. et M., secrétaire du commissariat.

Clavier et Liberton sont morts. Les trois autres vivent (1907) et il m'est impossible de les désigner ici autrement que par des initiales.

La barricade était amplement pourvue de munitions. Une vingtaine de barils de cartouches étaient rangés à l'écart.

Trois hommes donnaient des ordres aux combattants : Liberton, commandant du 275e ; G..., capitaine d'armement au même bataillon, et Adolphe Baudoin, lieutenant de la 1re compagnie.

Ce 275e, bien que tardivement formé, n'en prit pas moins une part très active à la lutte. Lorsque le 9 mars 1872, le Conseil de guerre jugea l'affaire dite de Saint-Éloi, dans laquelle Adolphe Baudoin fut condamné à mort et son frère Théophile aux travaux forcés à perpétuité, (1) le capitaine adjudant-major dudit 275e, un Polonais, Mizgier de Turzina, accusé lui aussi, se présenta devant le Conseil, se soutenant sur des béquilles. Il n'était pas encore guéri d'une terrible blessure reçue en combattant au Trône.

Les derniers préparatifs de défense étaient terminés. On ne s'attendait pas à l'attaque avant le soir.

Les trois hommes que nous venons de désigner se dirigèrent vers le commissariat de police voisin, à la tête duquel était Clavier. Ils y trouvèrent ce dernier, causant avec un membre de la Commune de l'arrondissement, Géresme (2) et deux autres amis B... et M...

La conversation s'engagea sur la défense du Trône.

— C'est dommage que nous n'ayons pas de canons ! dit G... Ce qu'on balayerait ça, de là-haut !

---

(1) Adolphe Baudoin qui, au moment où éclata le 18 Mars, était sous-officier d'artillerie de l'armée, fut fusillé à Satory le 6 juillet 1872. Théophile Baudoin mourut au bagne de l'île Nou.

(2) Géresme (J.-B.), membre de la Commune du douzième arrondissement.

— Des canons! répondit Clavier. Mais vous n'avez qu'à descendre au onzième. On vous donnera un ordre et vous irez les chercher au parc des Partants.

Le parc d'artillerie des Partants était l'un des nombreux dépôts de canons répartis un peu partout dans les points élevés des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Le parc des Partants était situé dans un terrain vague que l'on atteignait en montant le chemin, aujourd'hui rue des Partants, qui part de la rue des Amandiers et finit sur les hauteurs de Ménilmontant. (1)

Les six amis, Clavier, Liberton, Géresme, G... B... et M... descendirent le boulevard Voltaire. Adolphe Baudoin retourna place du Trône.

Arrivés à la place Voltaire, Liberton et Géresme montèrent seuls à la mairie, où se tenaient encore quelques membres de la Commune.

Clavier resta sur la place avec les trois autres. (2)

Jusqu'ici, soit à la barricade du Trône, soit au commissariat, soit pendant le trajet vers la mairie, il n'a pas été question une seule fois de Jecker, ni d'aucun autre otage.

---

(1) Pour suivre ce récit, il est indispensable de se reporter à une carte du Paris de 1871. Ici, par exemple, le lecteur ne comprendrait pas, sans consulter une carte, pourquoi, pour atteindre les hauteurs de Ménilmontant, on passe par la rue des Partants. Cette rue, ce « chemin », comme on disait alors, était la seule voie d'accès à ces hauteurs. L'avenue Gambetta, qui longe le côté nord du Père-Lachaise, a été percée après les événements.

(2) Dans le récit des *Droits de l'Homme*, c'est Clavier, désigné sous le nom de « l'homme », qui apporte de la mairie l'ordre de fusiller Jecker. C'est une erreur. Clavier n'est pas monté à la mairie, et il n'y a eu aucun ordre, ni de la Commune, ni de quiconque.

Le nom du banquier mexicain (1) est prononcé pour la première fois par Clavier, on ne sait à la suite de quelle association d'idées.

Est-ce le voisinage de la Roquette où on a fusillé l'avant-veille, le mercredi soir?

Pourquoi Jecker plus qu'un autre?

Clavier en a-t-il conféré déjà avec quelque ami?

Est-ce une détermination prise d'avance et dont il ne parle qu'en ce moment?

Toujours est-il qu'il se retourne brusquement vers la Roquette, et indiquant du doigt la prison :

— Quand ils seront descendus, savez-vous ce que nous ferons? Eh bien! nous irons chercher Jecker!

— C'est une idée! répondit l'un. Mais, avant tout, il nous faut nos canons pour le Trône!

— Et nous allons le fusiller, ce « crapulos », appuya Clavier avec un geste de menace. (2)

A cet instant, Liberton et Géresme redescendaient, porteurs de l'ordre de prendre des canons aux Partants.

Clavier leur fit part de sa proposition d'aller chercher Jecker pour le fusiller.

Géresme protesta et quitta le groupe.

---

(1) Dans tout ce récit, nous désignons Jecker sous l'appellation de banquier mexicain. J.-B. Jecker, dont le nom était devenu célèbre à la suite de ses opérations financières au cours de la campagne du Mexique, était d'origine suisse, né en 1810 à Porrentruy (canton de Berne).

(2) Lissagaray, si bien renseigné d'habitude, se trompe, lui aussi, quand dans son *Histoire de la Commune* (édition Dentu), il dit que Jecker fut conduit à la mort par Genton, François, Bo... et Cl... Ces deux derniers faisaient bien partie des cinq, mais ni François ni Genton, n'étaient là.

L'ordre de retirer les canons du parc des Partants fut porté au Trône par un fédéré. Ordre bien inutile. Le parc était évacué depuis huit jours.

les cinq à la Roquette

Les cinq hommes que nous désignerons encore une fois, car tout le monde s'est jusqu'ici trompé sur leur identité — Liberton, Clavier, G..., B... et M... — se dirigèrent vers la prison, par le chemin qu'avaient suivi le mercredi soir Genton et Fortin, porteurs de l'ordre d'exécution des six otages.

Ce fut Clavier qui sonna à la porte.

— François est-il là? demanda-t-il aux hommes du poste.

Sur une réponse affirmative, tous cinq entrèrent dans la cour et ensuite au greffe, où était François.

Après échange de poignées de main, tous étant de vieux camarades de luttes politiques :

— Tu as ici Jecker? demanda Clavier.

— Oui.

— Eh bien! nous venons le prendre.

— Vous avez des ordres?

— Ne t'occupe pas de cela. C'est notre affaire.

Et comme François résistait, temporisait, Liberton et G... tirèrent leurs revolvers, et, sans mot dire, les placèrent sous le menton de François.

— Tu n'as plus d'observation à faire? demanda ironiquement Clavier. Allons! qu'il descende vite!

— Vous me donnerez un reçu? reprit encore François.

Clavier écrivit un reçu de la remise du prisonnier, reçu qu'il déposa sur la table du greffe.

François donna l'ordre d'extraire Jecker de sa cellule, la cellule 28. La figure inquiète, il tournait et retournait dans ses doigts le reçu de Clavier.

— Une désagréable surprise pour ce pauvre Jecker! dit-il à demi-voix. Hier encore, il me proposait un million pour s'évader. (1)

La porte de l'escalier qui conduisait au corridor du premier étage du pavillon Ouest, où était Jecker, s'ouvrit.

Le condamné parut.

Interrogatoire

La redingote serrée à la taille, boutonnée jusqu'au menton, les cheveux coupés ras, la barbe grisonnante soigneusement taillée, correct, Jecker avait le visage grave, avec une légère pâleur.

Il ne se faisait certainement aucune illusion sur le sort qui l'attendait, se sachant désigné pour la mort. A l'un de ses compagnons de captivité qui cherchait à le rassurer, il avait confié qu'il était poursuivi par une haine violente, étrangère à la Commune, et que cette haine ne le laisserait pas sortir vivant de la prison.

Jecker était donc tout préparé à la mort. Ce fut d'une voix ferme qu'il répondit au semblant d'interrogatoire que lui fit subir Clavier, dès qu'il fut entré dans la salle du greffe.

---

(1) Ici, comme partout, j'enregistre purement et simplement ce qui s'est dit. G... m'a affirmé que telles avaient été les paroles de François, mais qu'il n'ajoutait aucune foi à son dire.

Clavier questionna le prisonnier pendant un grand quart d'heure. Il lui reprocha « l'immense fortune » acquise dans les spéculations mexicaines.

Jecker ne répondait pas, faisant seulement de la tête quelques signes de dédaigneuse dénégation.

— Mais enfin, dit Clavier, cette fortune, vous l'avez ! Où est-elle ? Où l'avez-vous cachée ?

Jecker continua de protester, avec calme.

— Je n'ai rien, répétait-il. Rien. C'est moi qui ai été volé. Je dois des millions à mes créanciers, et c'est pour tenter la fortune que je voulais retourner à Mexico. (1)

— Alors, reprit Clavier, comment faites-vous concorder vos déclarations actuelles avec les offres d'argent que vous faisiez hier encore à François ?

— Mais, répondit brusquement Jecker, je n'ai jamais fait d'offres à personne, pas plus à M. François qu'à quiconque.

— François vient de me dire à l'instant que vous lui aviez offert un million pour vous faire évader.

Jecker haussa les épaules.

— Je vous répète que je suis pauvre. Je n'ai rien, rien. Comment voulez-vous que j'offre un million !

L'interrogatoire prit fin.

— Allons ! En route ! dit Clavier.

Les six hommes sortirent de la prison.

Jecker marchait, toujours grave, le chapeau haut de forme sur la tête, impassible.

---

(1) Jecker fut arrêté à la préfecture de police le 10 avril, il venait demander un passeport sous le nom de Yere. Le chef du bureau des passeports, Charles Riel, lui ayant posé quelques questions, Jecker se troubla. On le conduisit devant Rigault, et là, il avoua qu'il était Jecker.

Le commandant Liberton, revolver au poing, précédait le groupe.

— Où allons-nous ? demanda quelqu'un.

— Allons aux Partants ! répondit Clavier. Comme cela, nous verrons si l'on a envoyé nos canons au Trône !

La montée

Après avoir suivi la rue de la Roquette, jusqu'au Père-Lachaise, et longé ensuite le boulevard de Ménilmontant, on s'engagea dans la rue des Amandiers, étroite, bordée de maisons grises, avec des échappées sur le Paris des faubourgs, vitrages d'ateliers pauvres, cheminées d'usines, jardins entourés de murs galeux.

Malgré l'heure matinale, des fédérés, des femmes, des gamins, sont sur le pas des portes, à l'entrée des allées.

On dévisage le prisonnier, dont la tenue correcte, l'attitude sévère, augmentent la curiosité.

— Qui est-ce ?

— Où allez-vous ?

Et quand ils apprennent que cet homme, entouré si étroitement, est « l'homme du Mexique », celui dont le nom a si souvent frappé leurs oreilles, Jecker, le fameux Jecker :

— Nous en sommes !

Et ils suivent, le fusil sur l'épaule.

— Il nous fallait, me disait G..., refuser du monde !

Augmenté des hommes « de bonne volonté », le cortège arriva au coin du chemin des Partants.

Le chemin des Partants, dont la physionomie n'a

point changé, est une sente étroite, rapide, avec des bosses et des heurts, des angles et des courbes, tout cela bordé de terrains incultes, mystérieux.

Jecker était muet, comme absorbé.

On marchait depuis plus d'un quart d'heure.

C'est bougrement loin ! dit M., quand on arriva rue de Puebla (1)... Si on le fusillait là...

Jecker ne broncha pas.

On fit halte une seconde.

— Allons jusqu'au bout ! dit l'un des hommes. Vous savez bien qu'il nous faut aller au parc.

On obliqua à droite, vers la rue des Basses-Gâtines, (2) que l'on monta jusqu'à la rue de la Chine.

Le parc des Partants était tout près. On pouvait maintenant se débarrasser du prisonnier.

Le « mur » de Jecker

Bordant la rue de la Chine, à gauche, courait un vieux mur au bas duquel était creusé un fossé.

Ce mur existe encore (1902). Le fossé a été comblé pour l'établissement de la chaussée actuelle.

De l'autre côté du mur, un terrain aujourd'hui en

---

(1) Aujourd'hui rue des Pyrénées.

(2) Il y avait alors deux rues des Gâtines, la rue des Hautes-Gâtines (aujourd'hui rue Orfila) et la rue des Basses-Gâtines (aujourd'hui rue des Gâtines). Le mur contre lequel fut adossé Jecker est donc actuellement à l'angle de la rue des Gâtines et de la rue de la Chine. L'hôpital Tenon, la mairie du vingtième et le square qui les sépare aujourd'hui, n'existaient pas en 1871. Les terrains sur lesquels ils sont construits étaient un ensemble de jardins et de petites rues.

contre-bas, où s'élevaient de rares constructions et où campait une compagnie de fédérés.

— Mettons-le là ! dit Liberton.

On fit quelques pas, deux ou trois.

Jecker était toujours silencieux.

Il ne chercha pas une phrase, pas un mot.

— Descendez ! lui dit Clavier.

Jecker descendit au fond du fossé.

Liberton se plaça à deux pas du prisonnier, le revolver braqué sur la tempe de Jecker.

Une quinzaine d'hommes se mirent en face, l'arme en joue.

— Feu ! commanda Liberton.

Seuls, quelques-uns tirèrent.

Les autres relevèrent l'arme.

Jecker tomba.

Une bande de gamins, affreuse vermine de la rue, s'abattit sur le cadavre. (1)

— Qué qui faut en faire ? demanda de sa voix traînarde un des horribles mômes.

— Laissez là « cette charogne » ! (2) dit Clavier, courroucé, chassant du geste la horde des gamins.

---

(1) Maxime du Camp (*Convulsions*, I, 8e édition, page 277) dit que François « fouilla le cadavre, prit le portefeuille et le porte-monnaie ». Or, François n'était pas là.

(2) Nous répétons le mot tel qu'il nous a été rapporté par l'un des acteurs du drame. Voir aux *Annexes*, note VI, page 229.

LA RUE HAXO

(vendredi 26 mai)

LA RUE HAXO

(Vendredi 26 mai)

Préparatifs

Jecker venait de tomber, quand deux hommes, attirés par les coups de feu, arrivèrent en courant.

L'un de ces hommes était Émile Gois, président de la cour martiale qui avait siégé rue Sedaine, lors du jugement du capitaine de Beaufort.

Gois était en uniforme de colonel fédéré, sabre au côté, revolver à la ceinture. L'autre officier, C..., en vareuse de fédéré et képi de capitaine.

— Nous étions à côté, chez un marchand de vins des Partants, en train de manger un morceau. Nous avons entendu les détonations...

Et, fixant le cadavre :

— Qui est-ce ? Un mouchard ? demanda Gois.

— C'est Jecker.

— Jecker !... Où l'avez-vous été prendre ?

— A la Roquette.

Gois sembla réfléchir...

— Ah ! à la Roquette...

Puis brusquement :

— Mais, si nous allions en chercher d'autres, à la Roquette !... Des curés... Des gendarmes... (1)

Personne ne répondit.

Gois poursuivit :

— Nous prendrions avec nous une compagnie d'Enfants Perdus... Ça y est-il ?... Et puis, j'ai aussi mon peloton d'exécution.

Ce que Gois appelait son peloton d'exécution, était une compagnie, formée par lui, composée d'hommes choisis, triés parmi les plus violents et destinés à exécuter les sentences de la cour martiale qu'il présidait. Ces hommes portaient au képi une large bande rouge.

Les Enfants Perdus, placés sous les ordres d'Eudes, se reconnaissaient à leur costume vert foncé, pantalon à la zouave du même ton, serré au bas dans des guêtres de cuir. Comme coiffure, un chapeau mou, dit garibaldien, et plume de coq.

— Il faut aller demander l'avis d'Eudes, dit quelqu'un. Il doit être au secteur.

---

(1) Maxime du Camp (*Convulsions*, I, 8e édition, page 301) dit que Gois avait reçu de la Commune un ordre vague, ne désignant personne nominativement, « prescrivant au directeur du Dépôt des condamnés, François, de remettre à qui de droit les gendarmes détenus à la Grande Roquette et tous les otages que le peloton d'escorte pourrait emmener ».

Cet ordre vague n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Maxime du Camp. Là aussi, comme dans ses récits de la mort de l'archevêque et de la mort de Jecker, M. Maxime du Camp a maintes fois faussé compagnie à la vérité. « Gois monte à cheval. » (page 307) Ranvier dit à Gois à la mairie de Belleville : « Va me fusiller tout cela aux remparts. » (page 310) Autant d'inventions, sans oublier la fameuse vivandière à cheval, vêtue de rouge et le sabre à la main ! Ce n'est pas de l'histoire que fait Maxime du Camp, c'est du roman.

Le « secteur » était rue Haxo, au numéro 81, en face de la rue des Tourelles, à quelques cents mètres des fortifications, tout en haut de Belleville. Pendant les six mois du siège, un petit pavillon y avait servi de bureau au général Callier. (1)

Nombre d'officiers fédérés, C..., entre autres, étaient venus au rapport dans la salle basse de cette bicoque grise, sur le bord d'un grand jardin tout en arbres et en friche. (2)

A ce secteur, s'étaient donné rendez-vous, ce vendredi 26 mai, divers membres de la Commune et du Comité central. Eudes devait se trouver là.

Rue Haxo, Eudes écouta ce que lui dirent Gois et G..., l'un des cinq de Jecker, qui l'avait accompagné. Mais quand Gois demanda à Eudes ses Enfants Perdus, ce dernier eut une hésitation :

— Vois s'ils veulent venir avec toi ! dit-il à Gois, mais, pour moi, je ne leur donne aucun ordre.

Gois ne se découragea pas pour cela. Il quitta Eudes, racola, avec G..., une vingtaine d'Enfants Perdus, trouva, dans la foule des combattants en retraite, une dizaine d'hommes de son peloton d'exécution, et, accompagné de cette escorte, une trentaine d'hommes

---

(1) L'enceinte de Paris avait été, au commencement du siège, divisée en neuf secteurs. Le 2e secteur (Belleville), comprenant les bastions 12 à 24, de la route de Montreuil à la route de Metz, et les portes de Montreuil, Bagnolet, Ménilmontant, Romainville, Saint-Gervais et Pantin, d'un développement de 40 kilomètres, était commandé par le général Callier. Le quartier général était rue Haxo, 79.

(2) C'était ce qu'on appelait la Cité de Vincennes. Aujourd'hui une Société civile a acquis le terrain, et, au-dessus de la porte d'entrée, on voit resplendir, en lettres dorées, ce titre : *Villa des Otages*. (1898)

en tout, il redescendit avec G. vers le Père-Lachaise et la Roquette, où l'attendaient depuis de longues heures ses compagnons.

Il m'en faut cinquante.

Ces préparatifs avaient pris toute la matinée. Il était déjà deux heures quand les cinq exécuteurs de Jecker, Gois, C... et leur troupe armée, se présentèrent à la prison.

La scène du matin se renouvela.

A François, qui se présenta, Gois dit brusquement :

— Nous venons chercher les otages !

— Tu as un ordre ? interrogea François. Je ne te livrerai personne sans ordre. C'est déjà assez de Jecker. Qu'en avez-vous fait ?

M. et G. tirèrent leurs revolvers, qu'ils mirent encore une fois sur la gorge de François :

— Allons ! dit Gois, donne les listes...

Et il ajouta, fixant François immobile :

— Et cette fois, il m'en faut cinquante !

François eut un sursaut d'épouvante.

— D'abord les curés, reprit Gois, sans lever les yeux des listes qu'on avait apportées. Et, écrivant sur une feuille volante les noms qu'il choisissait... les Jésuites... ceux de Picpus... Maintenant les gardes de Paris... Et puis, avant tout, les quatre mouchards...

François avait relevé la tête.

— Oui, disait Gois... Ah ! je sais bien que tu voudrais en sauver un... Mais, sois tranquille, j'ai l'œil dessus...

Et, ce disant, Gois tenait son regard, fixe et dur, attaché à une table, derrière laquelle, assis, écroulé,

cherchant à dissimuler son visage, était un homme, l'un des quatre...

Cet homme s'appelait Greffe. Il était ami de François.

— Ajoute donc à la liste, dit Gois à François, les quatre noms que tu connais bien : Largillière, Ruault, Greffe et Dereste.

— Greffe ! s'exclama François. Mais pourquoi lui !

— Tu me le demandes !... Prends garde à toi !... Je sais que tu l'as déjà fait fuir. Mais cette fois, il n'échappera plus... Assez de paroles. Fais descendre tout cela.

— Mais, objecta encore François, où les conduis-tu ?

— Que t'importe ! Allons ! fais vite copier la liste. Et en marche !

La liste recopiée au greffe, Gois la parcourut, la confronta avec celle qu'il avait dressée, compta encore une fois les noms. Un quart d'heure après, les otages voués à la mort étaient réunis dans le préau central.

Trente-six gardes de Paris, la plupart faits prisonniers au 18 mars, dix prêtres et réguliers, quatre civils. (1) Plusieurs tête nue. Quelques-uns, qui croyaient à un simple changement de prison, portaient à la main leurs hardes nouées dans un foulard.

Un gardien fit l'appel. Les cinquante prisonniers, sur

---

(1) On avait, à la vérité, fait descendre trente-sept militaires, mais l'un d'eux se cacha et fut sauvé. Presque partout, on lira qu'il y avait onze prêtres : c'est une erreur, ils n'étaient que *dix*. Avec les quatre civils, cela fait *cinquante*.

Un témoin et acteur du drame, que nous avons consulté, se souvient très nettement de ce chiffre de cinquante, en premier lieu parce qu'il a compté lui-même les otages à la Roquette, et aussi parce qu'il a assisté, avant la fusillade, à leur partage en cinq groupes de dix dans la cour où ils attendaient.

un ordre bref de Gois, se dirigèrent vers l'entrée de la prison. Placés sur les deux côtés de l'allée d'arbres où se trouvaient, avant leur enlèvement, les cinq pierres de la guillotine, (1) les Enfants Perdus attendaient, armes chargées.

Le cortège, qu'avait entouré, dès la sortie, une foule menaçante, prit la direction du Père-Lachaise.

— Où allez-vous ? criait-on à ceux qui avaient pris la tête de la colonne ?

— A Belleville !

Conversation à la prison

Il s'en était fallu de peu que la Roquette vît se renouveler la scène tragique du mercredi.

Pendant que les gardiens faisaient l'appel des victimes, Gois et ses compagnons discutaient dans la cour.

— Où allons-nous les conduire ? dit l'un d'eux.

Personne n'y avait encore songé.

Celui qui venait de poser cette question continua :

— Je serais d'avis que l'on se débarrassât des curés tout de suite...

— Que veux-tu dire ?

— Je dis qu'il faut fusiller les curés ici, ainsi que les quatre de la police...

— Pourquoi ?

— Parce qu'ils nous gêneront plutôt quand nous serons

---

(1) Les dalles, encastrées dans le pavé, sur lesquelles s'appuyaient les bois de justice au jour des exécutions capitales, avaient été arrachées le 6 avril 1871. François les avait fait transporter chez lui, 17, rue de Charonne, où il avait sa boutique d'emballeur. Elles s'y trouvaient encore à la date du 14 janvier 1872. François fut fusillé à Satory le 24 juillet 1872.

dehors... Nous pouvons, en effet, dire à la foule qui va nous entourer, que les militaires — les gardes de Paris — que nous escortons sont des prisonniers faits à l'armée de Versailles... Cela pourra produire quelque impression sur les combattants, leur faire croire que nous sommes vainqueurs, ou tout au moins que notre cause n'est point irrémédiablement perdue ; tandis qu'en ce moment tout le monde croit à la déroute... Je vous dis que l'on peut ainsi donner du courage à ceux qui désespèrent... Si vous êtes de mon avis, vous voyez bien qu'il ne faut pas emmener les curés, ni les mouchards... Nous allons en finir avec eux ici même, avant de quitter la prison.

Les autres écoutaient sans mot dire.

— Bah ! dit Gois, il vaut bien mieux leur régler leur compte ensemble.

Quelques minutes après, on se dirigeait vers le Père-Lachaise et Belleville.

les quatre otages civils

Les quarante-six otages, prêtres et militaires, vont périr emportés dans la tempête révolutionnaire, victimes anonymes qu'aucune haine personnelle ne poursuit. Il n'en est pas de même des quatre otages civils, de trois d'entre eux du moins.

Pendant tout le trajet de la prison au mur contre lequel ils seront adossés, on ne les quittera pas un seul instant du regard. C'est le revolver braqué sur la tempe qu'ils seront accompagnés. Quand les derniers coups de feu auront éclaté, on fouillera le bloc sanglant pour s'assurer qu'ils sont bien là et que pas un n'a échappé.

Quels étaient ces hommes ? Pourquoi cette haine implacable ?

Pour ceux qui les menaient à la mort, le crime des quatre otages civils était d'appartenir à la police, avec cette circonstance, particulièrement aggravante pour trois d'entre eux, Largillière, Ruault et Greffe, qu'ils étaient accusés d'avoir trahi leurs compagnons de luttes politiques en s'enrôlant parmi les agents de la police impériale.

On n'avait certes aucune trahison à reprocher à l'officier de paix Dereste. Son crime était « d'avoir fait son devoir ». Il avait été mêlé à toutes les affaires politiques de la fin de l'Empire. Secrétaire du fameux chef de la police politique, Lagrange. C'est pour cela seul qu'il avait été choisi.

Largillière, vieux combattant de 1848, avait été, pour sa participation à l'insurrection de Juin, condamné aux travaux forcés. Il fut gracié. Il figura parmi les accusés du procès de la Renaissance (décembre 1866 — janvier 1867) à côté de cette jeunesse qui devait, pour une bonne part, être de la Commune.

Ruault parut dans le procès dit de l'Opéra-Comique. (1) Il était lié avec Delescluze. Un de ceux

---

(1) Les débats du procès dit de l'Opéra-Comique se déroulèrent du 7 au 16 novembre 1853, sous la présidence de Zangiacomi. Dans son réquisitoire, le procureur général Rouland dit à propos de Ruault :

« Ruault ! Pourquoi discuter ? Il est mêlé à tout. Il a tout organisé. Conspirateur rusé, tenace, sombre, il est impassible, il oppose une dénégation absolue aux charges qui l'écrasent. Il est l'un des plus coupables. Qu'il soit sévèrement frappé par votre justice ! »

Ruault fut condamné à la déportation.

. Lorsqu'Albert Fermé publia, en 1869, son livre des *Conspirations du second Empire*, Rane, qui avait été des accusés dans le complot de l'Opéra-Comique, lui écrivait : « Après quinze ans, je vois

qui l'avaient connu et estimé, et qui était bien loin de se douter de la vérité, pleura, m'a-t-on dit, quand il apprit la terrible accusation qui pesait sur Ruault.

Greffe avait, dès 1861, inauguré, avec quelques jeunes, la campagne des enterrements civils. Il était le plus ardent et il amenait chaque jour de nouvelles recrues. Protot, (1) le délégué à la justice de la Commune, qui en était alors à ses premières armes, me disait tout récemment encore ses impressions sur Greffe, comment, sous couleur de faire des néophytes, il avait entouré, cerné de gens suspects ses jeunes amis.

Comment fut connue la trahison de ces trois hommes, comment ils furent arrêtés et écroués à Mazas, Émile Giffault, (2) qui joua à la Préfecture de police, près de Raoul Rigault, un rôle de confiance, et qui fut chargé de s'assurer de Largillière et de Ruault, me l'a raconté. Voici son récit, dans ses curieux et poignants détails.

Largillière, Ruault et Greffe

Dans le courant d'avril 1871, Émile Giffault songea à examiner de nouveau (des recherches avaient déjà été faites après le 4 septembre) les papiers que pouvait

---

encore les bancs de la Cour d'assises, je vois, assis entre deux gendarmes, Joseph Ruault, un caractère stoïque, une âme impassible... »

Quelles mystérieuses et atroces misères ont conduit ce fier combattant aux infâmes besognes qu'il paya d'une mort, hélas méritée!

(1) Protot (Eugène), membre de la Commune (onzième arrondissement), délégué à la Justice (17 avril), membre de la Commission exécutive (27 avril).

(2) Giffault (Émile), commissaire de police attaché au cabinet du délégué à l'ex-préfecture de police. Condamné aux travaux forcés à perpétuité.

avoir laissés dans son cabinet le chef de la police secrète impériale, Lagrange.

Le cabinet de Lagrange était situé dans les vieux bâtiments, assez loin du bureau du délégué de la Commune.

Lorsque Giffault pénétra dans le cabinet de Lagrange, le foyer de la cheminée était encore plein de papiers presque entièrement consumés, qui étaient les fameuses fiches au moyen desquelles il était possible de retrouver les noms des agents secrets. Quant au casier A. S. (Agents Secrets), il était entièrement vide. En fin limier, Lagrange avait garé tout son monde.

On ouvrit les autres casiers. Nombre de pièces sans importance y étaient entassées en désordre, comme si on les eût replacées après avoir fait un tri des plus précieuses. Le tout fut porté au cabinet de Raoul Rigault. Elles devaient dévoiler quelques secrets.

Quand on les dépouilla, on trouva d'abord plusieurs lettres au bas desquelles on crut reconnaître la signature de Largillière. Ces lettres paraissaient être entièrement de sa main. L'une d'elles était une demande d'argent, adressée à Lagrange.

Raoul Rigault signa immédiatement un mandat d'amener contre Largillière.

Mais où le rencontrer ? Aucune nouvelle de lui depuis le 4 septembre. On savait seulement qu'il habitait Belleville.

On eut l'idée de chercher sur les états de la garde nationale, qui révélèrent son inscription dans une compagnie sédentaire du 47e bataillon. La compagnie était de garde au ministère des finances.

Lorsque Giffault, chargé d'arrêter Largillière, entra

dans le poste du ministère, il vit Largillière, qu'il connaissait pour l'avoir souvent rencontré dans les réunions de l'Empire, étendu sur un lit de camp, fumant tranquillement sa pipe.

Giffault fit un signe. Largillière se leva. Les deux hommes sortirent.

— Rigault te demande à la préfecture.

Largillière avait pâli.

— Pourquoi ?

— Un renseignement.

Deux agents en bourgeois s'étaient approchés. Largillière comprit.

— Encore des calomnies ! s'écria-t-il. Je sais que j'ai des ennemis qui ont déjà voulu faire croire que j'étais de la police.

Giffault ne répondit pas.

Une voiture stationnait. Largillière y monta avec Giffault et un agent, l'autre sur le siège.

Pas une parole ne fut échangée pendant le trajet.

Arrivés à la préfecture, tous quatre montèrent au cabinet de Rigault.

Rigault était assis devant son bureau, la lettre de Largillière ouverte.

— Tiens, lis, dit Rigault au prisonnier. C'est bien ton écriture...

Largillière ne trouva pas une parole. Il était livide.

Sur un geste de Rigault, quatre gardes l'entourèrent. Un secrétaire timbra l'ordre d'écrou, tout prêt. Largillière fut conduit au Dépôt, et ensuite à Mazas, d'où il ne sortit que pour être transféré, avec les autres otages, le lundi 22 mai, à la Roquette.

En même temps que la lettre de Largillière, les dos-

siers de Lagrange avaient livré des papiers qui semblaient tout aussi compromettants pour Ruault. (1)

Un mandat d'amener fut lancé contre ce dernier. Giffault fut encore chargé de l'exécuter.

Ruault habitait Montmartre. On le retrouva comme on avait retrouvé Largillière. Il était inscrit, malgré son âge, dans un bataillon de marche, détaché à Clichy.

Lorsque Giffault le rejoignit, après s'être muni de nouveaux renseignements à l'état major de la place, Ruault était à la barricade d'Asnières, proche de l'imprimerie Paul-Dupont, le long du chemin de fer.

Ruault était étendu derrière les pavés.

Inexplicable énigme! Cet homme, accusé par les siens, se bat et ne craint pas d'exposer sa vie aux postes les plus périlleux!

A la Préfecture, ce fut en présence de Regnard (2) que se trouva Ruault.

Regnard prit une des pièces, non signées, que l'on supposait avoir été écrites par Ruault. Il la tendit à Ruault qui resta silencieux, se contentant de hausser les épaules.

---

(1) Lors de sa comparution devant le conseil de guerre, Gaston Da Costa fit la déposition suivante : « En faisant des recherches à la Préfecture de police sous les ordres de M. de Kératry, nous reconnûmes (Rigault, alors commissaire central, et Da Costa), que Ruault était agent secret depuis 1857, à 200 francs par mois. Si nous avions voulu le faire fusiller sous la Commune, nous l'aurions dénoncé à son bataillon et il aurait été fusillé. Rigault interrogea Ruault le 16 mai. Il lui dit que s'il ne faisait pas de révélations, il serait fusillé le lendemain. Le lendemain, Ruault faisait des révélations, et l'affaire n'eut pas de suite. » (*Gazette des Tribunaux*. Procès Da Costa, 28 juin 1872)

(2) Regnard (Albert), docteur en médecine, secrétaire général de la Préfecture de police.

On mit devant Ruault une feuille de papier blanc, et on lui dit d'écrire quelques lignes.

Ruault se mit à pleurer. Regnard abrégea la pénible scène. Da Costa signa l'ordre d'écrou.

Greffe avait été arrêté dans une circonstance tout au moins singulière. Il suivait l'enterrement d'un fédéré au Père-Lachaise, une pensée à la boutonnière — la libre pensée — quand il fut reconnu, conduit à la Préfecture de police et ensuite à Mazas.

Quand Greffe fut amené, le 22 mai, à la Roquette, en même temps que Largillière et Ruault, François le prit avec lui comme employé aux écritures, avec le projet de le faire évader. Déjà, à Mazas, il avait pu s'échapper. Fortin, le même qui reçut de Ferré l'ordre de faire fusiller l'archevêque, apprit que Greffe était retourné chez lui. Il alla le reprendre et le réintégra à la prison.

Les suprêmes efforts de François pour sauver Greffe de la mort échouèrent, comme on l'a vu, devant les injonctions menaçantes de Gois.

Jusqu'à la Mairie de Belleville

A peine les cinquante otages avaient-ils franchi la porte de la Roquette, que la foule se répandit en malédictions.

Le cortège n'avait pas fait les premiers pas dans la direction du Père-Lachaise, qu'il fallait déjà protéger les prisonniers contre les femmes qui leur jetaient des immondices.

Quand on tourna le coin du boulevard Ménilmontant, la rage qui couvait dans cette masse désordonnée,

combattants en uniforme, femmes affolées, gamins effrayants, dégénéra en furie.

— A mort ! A mort ! criait-on de toutes parts. A mort les calotins !

Des hommes se faufilaient à travers les rangs, cherchant à atteindre les otages et à les frapper.

Ceux qui conduisent les prisonniers s'efforcent en vain de les soustraire aux fureurs de la foule. G. reçoit un coup de trique. M. est frappé d'un coup de crosse de fusil.

Au carrefour Oberkampf, au moment de s'engager dans la chaussée Ménilmontant, le cortège n'est plus qu'une effroyable mêlée, qui roule, emportée dans une clameur de cris et dans un cliquetis d'armes.

Une barricade fermait la route. Elle arrêta la foule.

Les quelques Enfants Perdus d'Eudes, une trentaine avec les hommes du peloton de Gois, pris le matin au secteur, cherchaient en vain à apaiser les colères.

— J'ai bien cru qu'on allait les tuer tous là ! me disait l'un de ceux qui les accompagnaient.

Les hommes de la barricade, une cinquantaine du 74e bataillon, sous les ordres du capitaine Dalivous, (1) s'étaient rangés contre les pavés.

— Peux-tu nous donner des hommes de renfort ? demanda Gois au capitaine.

— Je viens avec vous, répond Dalivous.

Grossis d'une vingtaine de gardes et de l'officier, le cortège s'engagea sur la chaussée. Sur toutes les portes, à toutes les fenêtres, des groupes, menaçants ou curieux.

---

(1) Dalivous (Louis), capitaine de la 3e compagnie du 74e fédéré. Condamné à mort, affaire Haxo. Fusillé à Satory, le 24 juillet 1872.

De toutes les rues qui s'ouvrent sur la vaste voie, des flots d'hommes, de femmes, d'enfants, viennent allonger la file.

Les clairons qui sont en tête commencent à sonner.

Couvrant les vociférations, ils sonnent à plein cuivre la marche populaire du siège :

Y a la goutte à boire là-bas...
Y a la goutte à boire !...

En tête, marche Gois, en costume de colonel fédéré, à pied. Ceux qui l'ont accompagné à la Roquette sont en simples gardes, quelques-uns avec des képis galonnés de capitaine ou de lieutenant.

Clavier, le commissaire du douzième, est en vareuse de fédéré, la taille ceinturée de rouge, un képi sans galons sur la tête.

A côté de lui, marche une cantinière, toute jeune, brune.

Viennent ensuite les gardes de Paris, en veston d'uniforme, pantalon de treillis gris et képi. Quelques-uns en casquette.

Les dix prêtres suivent, jésuites ou picpussiens, en soutane.

A la queue, les quatre otages civils. Largillière, gros, de taille moyenne, en capote verte de garde national, celle qu'il portait quand il a été arrêté au poste du ministère des finances. Ruault, petit, trapu, en pantalon de velours bleu clair, blouse bleue, gilet de laine rouge, son costume de tailleur de pierre. L'officier de paix Dereste, droit, correct, pantalon et paletot noirs.

Près d'eux, surveillant leurs moindres mouvements, l'un de ceux qui les ont pris à la prison, C., le revolver

chargé en main, prêt à faire feu sur celui des quatre qui tenterait de fuir.

— A la mairie ! crie une voix en tête.

On était à ce moment au coin de la rue de Puebla, défoncée par les travaux d'ouverture de la nouvelle rue des Pyrénées.

Une foule épaisse, avertie par les rumeurs et les cris, s'était entassée là.

— A mort ! Qu'on les fusille !

Les femmes étaient féroces.

— Cochons ! criait l'une d'elles en fixant le groupe des prêtres. Cochons ! vous ne séduirez plus nos filles !

Le mot exact ne peut être reproduit, malgré tout notre souci de la vérité. (1)

Par la rue des Rigoles, on arriva à la mairie, alors en face de l'église.

Ranvier (2) était sur le seuil, le fusil sur l'épaule.

Il vit venir de loin le cortège.

— Où les conduisez-vous ? dit-il à ceux qui marchaient en tête, dès qu'ils furent arrivés près de lui.

— Au secteur !

Le cortège s'arrêta quelques minutes à peine. Il traversa la place et s'engagea dans la rue de Paris, aujourd'hui la rue de Belleville.

Rue de Paris

J'ai retrouvé, dans cette rue de Paris qui vit passer les cinquante otages, un témoin de ces heures farouches.

---

(1) Textuellement : « Vous ne b... plus nos filles ! »

(2) Ranvier (Gabriel), membre de la Commune, vingtième arrondissement. Membre du Comité de Salut public (2 mai).

Une après-midi, je parcourais ces quartiers, à la recherche des souvenirs des inoubliables jours, quand j'avisai une pauvre boutique de brocanteur, s'ouvrant sur le trottoir étroit, à mi-chemin environ de la rue Haxo.

Dans cette humble boutique, dont la porte grande ouverte laissait voir un amoncellement de vieilles choses, datant peut-être d'un demi-siècle, il me sembla que devait flotter encore, au milieu des paperasses et des détritus, le souffle des terribles jours de la semaine de Mai.

Une femme était sur le seuil.

Qui sait? Jeune, déjà là, elle avait peut-être vu passer les otages!

— Vous n'avez rien sur le Siège? dis-je, sur la Commune? Des gravures, des insignes...

Et, comme elle m'offrait, dans un carton, des caricatures de l'époque...

— Vous étiez à Paris... du temps de la guerre?

— Ah! oui, monsieur. Et je m'en souviens comme d'hier.

— Et sous la Commune?

— Oui, c'est sous la Commune que je veux dire.

— Alors, vous avez dû voir bien des choses ici. C'est dans cette rue précisément que sont passés les otages fusillés rue Haxo.

La langue de la boutiquière se délia. Je la guidais dans ses souvenirs, l'interrogeant par-ci par-là sur un fait douteux, une légende, un racontar, que j'avais l'occasion d'éclaircir.

— Je n'oublierai jamais ce jour, me dit la femme. J'avais en ce temps-là une quinzaine d'années. Je vivais

seule ici avec ma mère, veuve... Il était sur les cinq heures du soir quand les otages passèrent devant chez nous. Tout le monde avait fermé portes et volets. On avait, vous le pensez, été averti par des voisins, qui savaient déjà leur arrivée à la mairie...

« Bientôt, nous entendons une musique infernale. Des clairons, des tambours. Puis de grands cris, et un piétinement comme si un régiment avait passé en courant...

« Déjà, au coin de la rue, on criait : A mort!

« Nous entendions, tremblantes, collées derrière nos volets.

« Et les clairons sonnaient, sonnaient à casser les vitres...

« Je hasardai un regard en dérangeant les volets. Je les vis à une vingtaine de pas.

« Ah! monsieur... »

La dame s'était tue, sous l'impression du souvenir terrible.

— Il y avait une cantinière, en tête, lui demandai-je, une cantinière à cheval, avec un filet blanc sur sa coiffure? Vous savez... C'est ce qu'on raconta.

La dame reprit, sans répondre à ma question :

— Je vois encore défiler cette troupe, comme si elle était là, devant moi. Les gendarmes étaient en tête. Je voyais les larmes sur leurs joues... Un tout vieux curé. Puis, toute sorte de gens. Des officiers de la Commune, des hommes avec des costumes que je n'avais jamais vus, des femmes avec des fusils, des enfants armés eux aussi. Des femmes qui étaient habillées en hommes, en costume de gardes nationaux...

Je crus le moment propice pour reparler de ma canti-

nière, la fameuse cantinière à cheval, habillée en zouave, dont parlent tous les récits.

La dame rassembla ses souvenirs.

— Non. Je ne me rappelle pas... Je ne vois personne à cheval... Non... Mais je vois encore, comme je vous vois, un grand diable qui criait : Rentrez vos têtes ou je tire dessus... Vous pensez si je fermai le volet que j'avais entr'ouvert...

« Pendant un quart d'heure j'entendis encore des cris, des sonneries de trompettes... Des gens passaient, courant après le cortège...

« Le soir, on nous dit qu'ils avaient tous été fusillés à la Cité de Vincennes. »

Rue Haxo

Quand on arriva rue Haxo, il était six heures.

— En ligne ! cria Gois.

Obéissant comme à la parade, les gardes de Paris s'alignèrent en silence. Le premier, dominant les autres de sa haute taille, un brigadier, la médaille militaire épinglée sur la poitrine.

Les otages étaient rangés sur la chaussée, à l'endroit où la rue Haxo, montante depuis la rue de Paris, commence à redescendre vers la rue du Borrego.

A l'une des fenêtres d'une petite maison, en face de l'entrée du secteur, un groupe d'une demi-douzaine d'hommes, dont deux membres de la Commune, l'écharpe rouge sur leur costume civil.

Piétinant dans la boue, combattants en uniformes, fédérés ou corps francs, des femmes, des enfants grimpés sur les murs, des gardes assis à la porte des cabarets,

le fusil entre les jambes. Au milieu, serré dans la foule, un cavalier galonné.

Les otages attendaient.

Un des officiers qui avaient pris, depuis la prison, la tête du cortège, se tourna vers la fenêtre où se tenaient les deux membres de la Commune, et, du sabre nu, fit signe qu'il voulait parler.

A peine avait-il levé son arme, que dans cette foule désordonnée et hurlante, un silence se fit.

Tous les regards se dirigèrent vers la fenêtre.

L'officier parlait.

Il s'adressait à Eudes, qui était là, coiffé du chapeau mou de ses Enfants Perdus.

— Ce sont là, dit l'officier, en se tournant vers la file des prisonniers, les otages que nous sommes allés prendre à la Roquette... Où faut-il les conduire ?

— C'est toi qui les as amenés ici, répondit sèchement Eudes, déclinant, comme le matin, l'effroyable responsabilité. Je n'ai aucun ordre à te donner.

— Alors, file à droite. En avant ! cria l'officier.

File à droite ! c'était l'entrée au secteur.

Un homme alla ouvrir une grille qui donnait accès à une étroite et longue allée.

Une soixantaine de pas et les otages se trouvèrent rassemblés dans un terrain vague, bordé par un bâtiment à un seul étage surmonté d'un clocheton, au-dessous duquel courait un balcon en bois.

A quelques pas, les frondaisons vertes du jardin, et, à travers les feuilles, un haut mur noir.

Cette entrée au secteur ne s'était pas faite sans incidents. Appuyé contre le mur, à l'entrée, un homme d'une taille athlétique se tenait, injuriant, frappant les

prisonniers. Le fait m'a été confirmé par Avrial, qui était là.

En même temps que les otages entraient au secteur par l'allée, la foule envahissait le jardin. (1)

Quelque chose lui disait-il, à cette foule exaspérée par la déroute, qu'une vengeance terrible allait lui être offerte, et qu'au pied de ce mur qu'elle regardait depuis l'arrivée du cortège, les otages allaient être massacrés ?

le mur

Un quart d'heure avant la fusillade, trois hommes, dont un membre de la Commune, Avrial, et deux journalistes, Lissagaray (2) et Alphonse Humbert (3) se trouvaient dans la salle du premier étage d'un petit cabaret — le cabaret Debène — au numéro 78 de la rue Haxo, face à l'un des angles du jardin sinistre, le coin de la rue du Borrego.

L'un d'eux souleva le rideau, vit le jardin plein d'hommes armés.

Dans la rue, les femmes, féroces, hurlaient.

— Taisez-vous, leur criait Édouard Roullier (4) — un vieux de Juin et de Décembre — vous nous en ferez peut-être autant demain !

---

(1) On pénètre aujourd'hui dans le jardin par une porte située au numéro 79 de la rue ; l'allée est au numéro 85, en face de la rue des Tourelles.

(2) Lissagaray (Hippolyte), journaliste, directeur, sous la Commune, de l'*Action* et du *Tribun du Peuple*.

(3) Humbert (Alphonse), journaliste, l'un des trois rédacteurs du *Père Duchêne*.

(4) Roullier (Edouard), cordonnier, membre de la Commission du travail et de l'échange (5 avril).

Déjà, à l'arrivée du cortège, les quelques membres de la Commune qui se trouvaient rue Haxo avaient tenté de s'opposer au massacre.

Cournet (1) ceint son écharpe rouge et veut parler. On couvre sa voix. On le menace.

Varlin (2) fait des efforts surhumains. Il propose à ses collègues et à quelques amis de se rendre au milieu de la foule, dans le jardin.

— Non, objecte Roullier. Il ne faut pas que l'on puisse dire un jour que les membres de la Commune étaient là.

Appuyé au mur du jardin, Vallès parle dans un groupe. Près de lui, Henry Fortuné, (3) en civil, Alavoine, (4) Arnold. (5)

— Hein ! dit Arnold à Alavoine, ce n'est pas pour cela que nous faisions le Comité central !

A ce moment, les otages étaient poussés contre la grille du secteur.

Alavoine se précipite pour barrer l'entrée. Il se heurte à un fédéré à barbe blanche qui, se plaçant devant lui, lui ferme le chemin :

— Voilà huit jours qu'on fusille les nôtres en tas ! crie

---

(1) Cournet (Frédéric), député démissionnaire, membre de la Commune (quinzième arrondissement), délégué à la Sûreté générale (25 avril).

(2) Varlin (Eugène), membre de la Commune (sixième arrondissement), membre de la Commission des finances (30 mars), adjoint à la Commission de la guerre (6 mai).

(3) Fortuné (Henry), membre de la Commune (dixième arrondissement).

(4) Alavoine (André), membre du Comité central, administrateur de l'Imprimerie Nationale.

(5) Arnold (G.), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement).

le vieux combattant. Et vous voulez qu'on épargne ces gens-là !

Et, sortant son revolver, il le braque sur Alavoine.

Le spectacle que présente la rue Haxo est terrifiant. Quand les hurlements de la foule s'apaisent, on entend les détonations de la bataille toutes proches. Tout près, les fuyards se ruent à la porte de l'enceinte pour tenter de franchir les lignes prussiennes.

Mêlés au sifflement des balles et au déchirement des obus, on distingue — ô dérision — les airs de valse que jouent, à quelque cent mètres du glacis de l'enceinte, les musiques allemandes.

Les otages sont entrés au secteur. Tout effort pour les arracher à la mort serait désormais vain. Il n'y a plus, pour ceux que révolte cette inutile hécatombe, qu'à se rejeter dans la bataille, et à fuir loin du forfait.

Alavoine, qui a reconnu dans les groupes de la rue quelques hommes de son arrondissement, le quatrième, trace à la craie sur le volet d'une boutique les mots : « Quatrième Légion ».

Quelques hommes en armes, appartenant aux bataillons du quartier, s'y réunissent et se dirigent vers les barricades qui entourent les Buttes-Chaumont.

Varlin s'était remis à signer des ordres, à délivrer des bons et de l'argent pour les réquisitions, calme en apparence.

Soudain, les coups de feu éclatent.

— Je n'oublierai jamais cette minute poignante, me disait l'un des trois amis que j'ai nommés tout à l'heure. Pas un de nous n'osait se lever pour aller à la fenêtre... La patronne du cabaret entra, tenant à la main le plat

que nous lui avions commandé pour notre repas, un plat de lapin sauté. Elle s'arrêta, pâle comme une morte. Les larmes mouillaient ses yeux. Elle posa vivement sur la table le plat que ses mains tremblantes ne soutenaient plus. Elle se cacha la figure et se mit à sangloter...

« Les coups de feu continuaient. Nous restions là, muets, atterrés... Enfin, nous n'entendîmes plus qu'un bruit confus, comme la fuite d'un régiment en déroute.

« Quand nous sortîmes, la porte du jardin était ouverte. Je m'appuyai contre la clôture en barreaux qui longeait la rue du Borrego. Les arbustes brisés, le sol piétiné, semblaient avoir été ravagés par un ouragan.

« Au bas du mur, une masse effrayante, déjà à demi noyée dans l'ombre, qui était le tas de cadavres. »

le massacre

Je sus plus tard comment s'était consommé le massacre.

L'un des acteurs du drame, l'un de ceux qui conduisaient le cortège, me détailla, devant le mur même, la scène sanglante.

Debout sur un petit mur bas, à quelques mètres de la haute muraille du fond, le capitaine Dalivous, sabre au clair, interpelle la foule.

Les fusils sont déjà abaissés.

— Attendez ! cric Dalivous. Ne tirez pas encore ! Attendez mon commandement !

A droite du mur, dans le passage qui relie le jardin à

la cour du secteur, on voit, à travers les branches, les pantalons des gardes de Paris et les soutanes des prêtres.

Les militaires sont à quelques pas.

Ils sont dix.

L'officier fédéré qui me décrit la scène, C..., est là. Il montre du doigt le mur.

Sans prononcer une parole, les gardes s'avancent, se placent face à la foule, en ligne.

— Face au mur ! crie Gois.

— Jamais ! crie un maréchal des logis.

Mais la foule a déjà trop attendu. Les fusils sont mis en joue.

Cent coups de feu partent ensemble. Les dix prisonniers s'affaissent.

A peine sont-ils tombés, que dix autres, appelés, poussés, se présentent.

On tire de tous les coins du jardin, au hasard, sans aucun commandement.

La fusillade est si désordonnée que les tireurs sont eux-mêmes blessés. Près de G., un homme a l'oreille entamée, un autre le pouce emporté.

Un otage, blessé seulement, se relève. Une fusillade l'abat.

— On les tirait comme des lapins ! me disait, en face du mur, en me désignant le coin sinistre d'où défilaient les otages, l'un des exécuteurs.

Les prêtres tombèrent après les militaires.

Les quatre civils furent tués les derniers. (1)

---

(1) Ruault fut tué l'avant-dernier. Cela ressort de la déposition d'un témoin devant le sixième conseil de guerre. Grimpé sur le mur de la rue du Borrégo, ce témoin vit, jusqu'au dernier moment, Ruault, qu'on appelait dans son quartier « le père Joseph ».

Quand tout fut fini, quand le tas ne remua plus, les Enfants Perdus, qui s'étaient placés au premier rang, remirent leurs fusils en bandoulière et quittèrent le jardin.

La besogne était terminée.

La foule redescendit vers la mairie, silencieuse, comme poursuivie déjà par le remords ou la responsabilité de l'effroyable hécatombe.

— J'étais resté l'un des derniers, me dit l'ami qui m'accompagnait, toujours debout sur le petit mur, tout près de Dalivous. J'étais comme cloué sur place. Tout d'un coup, je sautai à bas et ne m'arrêtai que dans la rue... Je jetai un coup d'œil sur mon uniforme. Il était plein de sang, avec des éclats de cervelle.

Je regardai l'ancien combattant.

— Vous n'y pensez pas, parfois ? lui dis-je.

— Pourquoi !... Ce n'est pas un crime... Un acte de justice révolutionnaire, comme à l'Abbaye...

le compte des morts

Deux hommes étaient restés dans l'enclos désert, Gois et l'autre officier, C...

Le jour commençait à s'assombrir. Le ciel était pluvieux.

— Plus personne ! dit Gois. Ah ! ils ont peur, maintenant, les lâches ! Pas un n'oserait rentrer ici.

Le spectacle était bien fait pour terrifier.

Ce tas de morts, au bas du mur, dans la terre rougie !

Gois sortit de sa poche un papier plié qu'il ouvrit lentement, et qu'il déposa sur le rebord du petit mur.

C'était la liste des cinquante otages qu'il avait pris à la Roquette. (1)

Les deux officiers s'approchèrent du tas des morts, les soulevèrent, comme s'ils cherchaient à les reconnaître, à les identifier.

— Nous cherchions les trois de la police, me disait C. Ils étaient bien là ! Nous reconnûmes aussi le grand brigadier, mutilé, l'œil sorti de l'orbite... Ma parole, il avait été brave, et c'est le seul que j'aurais voulu voir s'échapper !

Lorsque les morts furent étendus, ils les comptèrent.

— Cinquante-et-un ! tu as bien compté, toi aussi ?

— Oui, cinquante-et-un.

— Mais alors ?... Ma liste n'en porte que cinquante.

Et ils recomptèrent, un à un, craignant de se tromper encore.

— Voilà bien, dit Gois, dix curés... quatre de la police... trente-six militaires... Cela ne fait pourtant que cinquante...

Gois reprit sa liste, compta encore.

— Décidément ! il y en a un de trop !

celui qui est de trop

Les deux hommes se regardèrent.

Soudain, C. se souvint.

Pendant la fusillade, lorsque, du coin du pavillon, à

(1) Encore une fois, les otages pris à la Roquette étaient bien au nombre de *cinquante*. G., qui les a comptés à l'entrée au secteur, me l'a affirmé de la façon la plus formelle. Ceci pour rectifier les listes fantaisistes, toutes différentes, données jusqu'ici.

droite du mur, il assistait à l'exécution, à quelques pas seulement des otages qui tombaient, un homme de haute taille, spectateur venu là, on ne sait pourquoi et on ne savait d'où, avait crié :

— C'est ignoble !

Il n'avait pas fermé la bouche qu'un canon de fusil, s'abattant sur l'épaule de C., visait l'homme à bout portant et lui fracassait la tête.

Deux pas séparaient cette nouvelle victime du tas des morts.

On l'y poussa du pied.

Le cinquante-et-unième, l'inconnu, c'était cet homme.

— Il était revêtu, me dit C., d'un complet couleur « merdoie », alors à la mode, une couleur tenant du vert et du jaune. Il avait l'allure militaire. On aurait dit un gendarme déguisé.

Ce cinquante-et-unième, dont la fin tragique allongea la liste des massacrés, devait avoir un compagnon.

Au milieu du jardin, près de la vasque, alors pleine de gravats, gisait un autre cadavre, vêtu d'une vareuse de fédéré.

Comment avait-il trouvé la mort?

Par un coup de feu tiré au hasard, quand on visait les otages, « comme des lapins dans une clairière », ou dans des circonstances identiques à celle qui coûta la vie à l'homme au complet verdâtre?

Quand le compte des morts fut bien établi, Gois et C. quittèrent le jardin lugubre.

Ils passèrent la nuit dans un garni voisin.

C., blessé au pied depuis deux jours, pouvait à peine marcher.

Au petit jour, Gois vint le chercher dans sa chambre.

— Si nous retournions à la Roquette? lui dit-il.

Mais C. montra son pied impotent.

Ils redescendirent vers la mairie de Belleville.

Ce jour de samedi, pris de terreur à l'approche de l'armée envahissante, redoutant des représailles terribles, si les vainqueurs butaient, dès l'arrivée, contre cette montagne de cadavres, des habitants du quartier résolurent de cacher le crime, au moins pour quelques jours.

C'est ainsi que les morts furent précipités dans une fosse creusée pendant le siège au pied du mur.

On recouvrit de planches et de terre l'horrible trou.

L'odeur épouvantable qui s'échappait de ce charnier fit seule découvrir les morts.

Devant les juges

Sept condamnations à mort furent prononcées par le sixième conseil de guerre qui jugea l'affaire de la rue Haxo :

François, qui avait refusé de livrer les otages; Dalivous, un de ceux qui avaient commandé le feu; Bénot, (1) qui n'avait même point assisté au massacre et que perdit la déposition d'un de ses anciens officiers, Victor-Clément Thomas, le propre neveu du général fusillé à Montmartre; Saint-Omer, qui y avait assisté, mais sans y prendre d'autre part; et trois petits soldats de vingt ans, Aubry, Trouvé et Racine, dont le grand

(1) Bénot (Victor), colonel du 1er régiment Bergeret. Condamné à mort, affaire Haxo, fusillé à Satory le 22 janvier 1873.

crime était d'avoir déserté le 18 mars et d'être entrés dans les rangs des fédérés.

Aucun de ceux qui avaient pris l'initiative du massacre ne fut poursuivi.

Leurs noms ne furent même pas prononcés au procès, sauf celui de Gois, dans la dernière audience. (1)

Quand, la vérité connue, on relit les débats, on ne peut se défendre d'une sensation de véritable effroi.

Quoi! Tant de dépositions, d'enquêtes et de témoins, et pas une lueur de vérité!

Et les condamnations pleuvent quand même, frappant innocents et comparses, quand les vrais acteurs restent ignorés!

François fut fusillé à Satory, le 24 juillet 1872, en même temps que Dalivous, Aubry et Saint-Omer. Bénot devait attendre encore six mois avant de s'adosser, le 23 janvier 1873, au poteau d'exécution.

Trouvé et Racine, plus heureux que leur camarade Aubry, virent la peine de mort, à laquelle les avait condamnés le conseil de guerre, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Un de nos amis les connut au bagne calédonien de l'île Nou.

Gois, Clavier, Liberton sont morts. Ceux que nous n'avons pu désigner que par une initiale vivent.

---

(1) A l'audience du 21 mars 1872 (la dernière), François se lève et fait la déclaration suivante :

« Pendant tous ces débats, on m'a souvent interrogé pour que je dise le nom de l'officier qui commandait le peloton venu à la Roquette pour qu'on lui livrât les otages. Ni moi, ni ceux qui sont accusés avec moi ne l'avons dit. Si j'ai cru devoir me taire pendant le procès, je crois que je n'ai plus de raison de le faire, maintenant que le conseil va prononcer sa sentence. Voici donc la vérité : l'officier qui dirigeait le peloton était le commandant Gois. »

Saint-Omer

Le pauvre Saint-Omer mérite une mention spéciale.

Saint-Omer n'était coupable que d'avoir assisté au massacre, comme tant d'autres.

Il fut dénoncé, arrêté et mis à la prison des Chantiers de Versailles, où un de nos camarades, accusé d'usurpation de fonctions — ce qui lui valut cinq ans de prison, peine enviable en ces temps où le bagne guettait tout le monde — l'a connu.

« Saint-Omer, nous raconta son ancien compagnon, était un homme d'environ quarante-cinq ans, à l'allure de Don Quichotte. Il était le propre fils du fameux Saint-Omer, professeur, avec Brard, de calligraphie. Henri Monnier rendit illustres les deux associés. Il avait été négociant à Cuba, et il était arrivé en France aux premiers jours de la guerre. Garde national, Saint-Omer s'était battu à Champigny et à Buzenval, où il fut porté à l'ordre du jour de son bataillon.

« Lorsqu'il fut compris dans le procès de la rue Haxo, où il avait accompagné ses hommes — il était capitaine — il devint inquiet. Nous croyions tous, au fond, qu'il serait acquitté, aucune preuve ne pouvant être invoquée contre lui. Aussi, ne lui ménagions-nous pas les frayeurs, ne pensant guère à l'issue fatale de sa comparution.

« — Omer, lui disais-je souvent, en supprimant le Saint, par plaisanterie — Omer, tu mourras au plateau de Satory !

« La figure d'Omer s'éclairait d'un gros rire.

« — Moi fusillé ? clamait-il. Mais comment pourrait-on me condamner. Je n'avais que ma canne à la main ! »

Pauvre Omer !

Émile Gois

Dans ce récit du massacre, une silhouette se détache, d'une allure brutale, celle d'Émile Gois.

Le président de la cour martiale de la Commune, l'organisateur de la terrible exécution de la rue Haxo, était l'un des fidèles de Blanqui. D'une énergie farouche, d'une conviction déjà maintes fois éprouvée, Gois avait été, après le 2 décembre, transporté à Lambessa. Il était ami de Benjamin Flotte, dont nous avons prononcé le nom à propos des pourparlers entamés par la Commune pour échanger les otages contre Blanqui, alors prisonnier au fort du Taureau. Ce fut chez Gois que se fabriquèrent une part des fameux poignards dont furent armés les blanquistes qui collaborèrent à l'échauffourée de La Villette, le 13 août 1870.

Quand l'heure de l'amnistie eut sonné, Gois, qui s'était réfugié à Londres, revint à Paris, où il se mêla de nouveau au mouvement révolutionnaire. Il était alors comptable chez un marchand de vins en gros de la place des Vosges. Quelques années après son retour, la maladie le terrassait. Son intelligence s'était éteinte. Un de ses amis et des nôtres, Ledrux, qui commandait sous la Commune, avec le grade de colonel, le fort de Vanves, lui donnait ses soins. Il l'accompagnait dans les courtes promenades que le pauvre Gois pouvait faire encore. Parfois, le malade, entêté, se refusait à regagner le logis. La promenade, toujours la même,

comprenait une rue où se trouvait un poste de gardiens de la paix.

— Vois-tu — disait au malade l'ami qui le conduisait, en désignant les deux ou trois agents qui causaient sous la porte du poste — vois-tu, si tu ne veux pas rentrer, je vais aller le dire à ces messieurs, qui vont te prendre et t'emmener en prison...

Et le pauvre Gois — le farouche exécuteur de la rue Haxo — baissait la tête, apeuré, et se laissait doucement conduire à la maison, comme un enfant.

Aujourd'hui

Le terrain vague, bossué de cailloux, qui vit le grand drame du 26 mai 1871, est aujourd'hui semé de gazon, coupé d'allées bien entretenues. La vasque du milieu est ornée d'un jet d'eau, sur lequel se jouent les arcs-en-ciel, et où s'ébattent, en secouant leurs plumes, de graves canards. (1)

Les grilles en bois qui fermaient l'enclos ont été remplacées par des murs en maçonnerie. Les arbres ont grandi. Le site est plein de fraîcheur et de vie.

Sur l'emplacement du jardin où furent parqués les prisonniers, on a bâti un patronage d'enfants. La bande joyeuse des gamins danse et rit, à cette même place où les cinquante otages attendirent la mort.

Le grand bâtiment à un étage, surmonté d'un cloche-

---

(1) Écrit en 1898. Voir pour la disposition du jardin en 1871, à défaut de photographie de l'époque, une gravure de l'*Illustration* du 13 avril 1872.

ton, est toujours là, avec son balcon, d'où regardaient les officiers fédérés.

Le mur sinistre est tout noir. Le temps a effacé les marques blanches qui étaient les éclaboussures des balles.

Le jour où nous visitions, l'officier fédéré et moi, ce théâtre du massacre, le jardin était désert.

A peine la gardienne avait-elle ouvert la porte, que nos regards à tous deux se portèrent sur le mur. J'entrais là pour la première fois. L'officier revoyait, lui aussi, pour la première fois depuis 1871, ces lieux qui devaient lui rappeler de si poignants souvenirs.

Je regardai le visage de mon compagnon. Pas un pli ne ridait son front.

Brusquement, au détour d'une allée, apparurent trois prêtres, très vieux. Ils marchèrent lentement vers le mur. Nous les vîmes s'agenouiller.

Nous nous dissimulâmes, attendant, pour poursuivre notre visite, qu'ils se fussent éloignés.

Quand les trois prêtres furent partis, nous nous approchâmes.

A un mètre du mur, l'ouverture d'une fosse entourée d'une grille, autour de laquelle court un lierre, et que fleurissent des géraniums rouges.

Je jette un regard au fond de la fosse.

C'est là qu'ils furent entassés, tout sanglants.

Sur la haute muraille, nous cherchons la trace des balles.

L'officier fédéré me retrace la scène.

— J'étais là... Les otages arrivaient de ce côté...

Il parlait haut. Sa voix éclatait dans le silence.

J'entendis des pas sur le sable de l'allée...

Les trois vieux prêtres, que nous avaient cachés les arbres, étaient derrière nous.

Avaient-ils entendu? Avaient-ils compris qu'ils se trouvaient en face de l'un des exécuteurs de la terrible journée?

Comparaison

Lorsque nous quittâmes le jardin de la rue Haxo, nu et dévasté au jour du drame, aujourd'hui ombragé et fleuri comme une nécropole italienne, avant que la porte se refermât sur nous, je me retournai une dernière fois vers le mur.

Et, par la pensée, il me sembla revoir le tas des fusillés, les uniformes et les soutanes, les faces sanglantes et les membres hachés. Je sentis involontairement mon cœur se serrer, une tristesse m'envahir. Et il me sembla aussi que d'autres morts se levaient, — les nôtres, — ceux des infâmes cours martiales, ceux du Luxembourg, ceux de la caserne Lobau, ceux du square Saint-Jacques, ceux de Satory, qui marchaient en longues files, venant par centaines, par milliers, se coucher au pied du mur, emplir le jardin, former une terrifiante montagne dont j'avais peine à voir le faîte, et sous laquelle disparaissaient les cinquante victimes du 26 mai 1871.

ANNEXES

ANNEXES

NOTE I

(Page 125. — *L'Histoire qui... se trompe)*

M. Maxime du Camp n'est pas le seul qui, volontairement ou non, ait travesti les faits. Certains membres de la Commune eux-mêmes, dans les ouvrages qu'ils ont publiés, un peu hâtivement peut-être, se trompent parfois étrangement.

C'est ainsi que Lefrançais *(Étude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871.* — Neuchâtel, 1871) écrit, page 334, à propos de l'exécution de l'archevêque :

Le mercredi 24 mai, vers cinq heures, nous apprîmes, Vallès, Longuet et moi, le drame qui venait de s'accomplir à la Roquette.

Sur des ordres donnés, nous dit-on, par deux membres de la Commune, dont on ne put nous préciser le nom, sans qu'il en eût été parlé devant personne de nous, ni devant Delescluze, ni devant le Comité de Salut public, un certain nombre d'otages, parmi lesquels MM. Bonjean, Darboy, Deguerry, Sura, viennent d'être passés par les armes...

Tous renseignements pris auprès de tous, y compris Delescluze, nous fûmes convaincus qu'aucun ordre émanant de la mairie du onzième arrondissement n'avait été donné concernant cette exécution.

Autant de phrases, autant d'erreurs.

Comment M. Lefrançais, si véritablement il s'est renseigné auprès de tous, si seulement il a été présent à la mairie, n'a-t-il eu aucune connaissance des pas et démarches de Genton et de Fortin, ses amis, non plus que des deux ordres signés de Ferré?

Monseigneur Sura au nombre des six otages du mercredi!

Lefrançais dit encore que c'est vers cinq heures qu'il apprit l'exécution, qui, d'après lui, aurait donc eu lieu entre quatre et cinq. Or, les otages, nous l'avons montré, furent exécutés un peu avant huit heures.

Malon n'est pas plus exact dans sa *Troisième défaite du Prolétariat Français* (Neuchâtel, 1871), page 464.

Dans cette journée du 26 (vendredi), écrit-il, furent exécutés de nouveaux otages à la Roquette.

Aucun otage ne fut fusillé le 26 à la Roquette. Jecker fut fusillé rue de la Chine. Les cinquante otages de l'après-midi furent conduits rue Haxo.

NOTE II

(Page 143. — *Sur Beaufort)*

Lissagaray dans son *Histoire de la Commune*, Da Costa dans sa *Commune Vécue*, semblent ignorer les circonstances dans lesquelles Beaufort se mêla au mouvement insurrectionnel.

Da Costa, parlant de Beaufort, dit : « ... le comte de

Beaufort, élégant et vigoureux jeune homme, venu, on ne sait comment, ni pourquoi, à la révolte ».

Et, plus loin, page 453, « ... ce jeune homme, dont la présence parmi nous est restée comme une énigme... »

L'adhésion de Beaufort à la Commune s'explique facilement par sa proche parenté avec Édouard Moreau, membre du Comité central.

Dans ses *Souvenirs d'un Communard*, Lefrançais, cette fois bien renseigné, avait déjà raconté les incidents qui précédèrent la mort de Beaufort.

Lorsque nous arrivâmes au onzième, vers midi, une grande animation y règne.

Nous rencontrons Delescluze sur l'escalier. Il interpelle vivement un homme d'une trentaine d'années, à la physionomie très intelligente, mais l'air très abattu.

— Je vous en conjure, dit-il à Delescluze, tentez encore une fois de le sauver.

— Nous venons de faire l'impossible, vous l'avez vu, sans y pouvoir parvenir.

Presque en même temps retentit une décharge non loin de là.

L'homme tressaille et se couvre le visage, éperdu.

— Entendez-vous, répond Delescluze. Voilà le résultat de vos menées contre la Commune. C'est vous et vos amis qui venez de tuer votre beau-frère.

Le citoyen auquel s'adresse notre collègue s'éloigne atterré.

— Qu'est-ce donc ? demandai-je. Quel est ce citoyen ?

— Vous ne le connaissez pas ?

— Non.

— C'est Moreau, du Comité Central. Les hommes du 166e viennent de fusiller de Beaufort, son beau-frère.

Beaufort était donc, d'après Lefrançais, le propre beau-frère d'Édouard Moreau. Gouhier (voir note page 146) dit qu'il n'était que cousin du membre du Comité cen-

tral. Cette parenté explique, dans l'un ou l'autre cas, l'adhésion de Beaufort à la Commune.

D'après Lefrançais, Beaufort aurait été fusillé vers midi. Il était certainement plus tard, deux heures très probablement. Les hommes qui le fusillèrent faisaient partie du 66e bataillon, et non du 166e.

NOTE III

(Page 147. — *Sur la prise du Panthéon)*

Voici l'épisode des journées de juin 1848 auquel je fais allusion à propos de la lutte autour du Panthéon. Il est consigné dans le *Prologue d'une Révolution* de Louis Ménard (page 162. Édition des *Cahiers de la Quinzaine* juin 1904):

> L'insurrection s'était concentrée pendant la nuit dans le quartier Saint-Jacques, dans la Cité, dans les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Denis et dans le quartier du Temple. Le tocsin sonnait dans plusieurs églises. Depuis le lever du soleil, on entendait sans interruption le bruit du canon et de la fusillade. Le Peuple s'était retranché dans le Panthéon et en avait fait son quartier-général sur la rive gauche. Ce point fut le théâtre d'un combat acharné; le général Damesme y fut blessé et mourut quelques jours après. Le canon brisa les portes du Panthéon et renversa une statue colossale qui se trouvait à l'extrémité du monument.

En écrivant que le Panthéon a été occupé « presque sans combat », j'ai éveillé, bien involontairement, les susceptibilités de quelques anciens camarades de lutte du cinquième arrondissement.

Je tiens donc à dire ici qu'il n'est pas entré dans ma pensée de méconnaître les efforts et la bravoure de ceux qui en défendirent les approches. Pendant toute la matinée et l'après-midi du mercredi 24 mai, la bataille fut acharnée rue Vavin, à la Croix-Rouge, place Saint-Sulpice, place Maubert, place Saint-Michel, partout.

Je le sais d'autant mieux, que notre bataillon des Enfants du Père Duchêne, si bravement commandé par mon vieil ami Gustave Maître, que j'accompagnais, fut décimé, son capitaine d'état-major, Samson, blessé, fait prisonnier et fusillé à la Croix-Rouge.

J'étais à la mairie du Panthéon, quand, vers deux heures, l'attaque du bataillon de chasseurs qui occupait le Luxembourg se dessina. Certes, on résista du mieux qu'on put. Il faut bien constater cependant, tout en glorifiant l'héroïsme des défenseurs, qu'à quatre heures le drapeau tricolore flottait au faîte du dôme.

Je n'ai pas voulu dire autre chose.

NOTE IV

(Page 154. — *Sur l'archevêque*)

Voici ce que raconte M. E. Ledrain, dans un article intitulé : « M. Émile Ollivier et le Pape » (*Éclair* du 21 octobre 1904) :

Je ne crois pas être indiscret en répétant ce que m'a dit un jour M. Hyacinthe Loyson. Mandé à Rome pour s'expliquer sur certaines accusations de libéralisme et sur certains discours qu'on lui reprochait, M. Loyson fut accueilli à bras ouverts, embrassé tendrement par le Souverain Pontife

(Pie IX), qui le congédia avec ces mots : « Regardez-moi bien. Vous pouvez dire à votre empereur et à l'archevêque de Paris (considérés comme ennemis), que le pape se porte bien. »

M. Hyacinthe Loyson a confirmé ce grave propos dans un article, paru dans le *Siècle* du 22 janvier 1906, sous le titre « De Pie IX à Pie X ». Il rapporte comme suit sa conversation avec Pie IX :

Ce fut dans de telles conjonctures qu'eut lieu l'un de mes principaux entretiens avec Pie IX.

« Vous retournez à Paris, me dit-il, vous verrez votre archevêque, vous verrez votre empereur. Dites-leur que le pape se porte bien, qu'il n'en veut à personne, mais qu'il prie *ut inimicos Sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris* ».

Je répondis : « Très-Saint-Père, je ne fréquente pas les Tuileries, mais quant à l'archevêque de Paris, je crois pouvoir assurer Votre Sainteté qu'elle ne le trouvera jamais parmi les ennemis de l'Église. » — « *Speramio* », répliqua le pape en italien, puis il ajouta en français : « Il eût été beaucoup mieux ambassadeur à Londres qu'archevêque de Paris. »

Monseigneur Darboy — la parole de Pie IX le confirme avec une singulière rudesse — était alors « l'ennemi » dans le monde clérical.

Au sujet des dissentiments bien connus qui s'élevèrent, entre Monseigneur Darboy et le Saint-Siège, lire la fameuse lettre du 26 octobre 1865 : « Le Pape Pie IX au Vénérable Frère Georges, Archevêque de Paris »; reproduite par M. Émile Ollivier dans son livre *Le 19 Janvier* (à partir de la 3e édition).

Lire encore l'étude très documentée parue dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, numéro de

mai-juin 1907, (Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris) intitulée : *Monseigneur Darboy et le Saint-Siège. Documents inédits.*

NOTE V

(Page 159. — *Sur deux lanternes)*

Da Costa, dans sa *Commune Vécue* (II, 8), au sujet des lanternes que tiennent, dans mon récit, deux hommes du cortège des otages, me reproche d'avoir voulu, par une « invention de journaliste, dramatiser mon tableau ».

Da Costa ajoute que mes deux lanternes eussent été bien inutiles, car il était à peine six heures et demie.

Je crois, moi, qu'il était, non six heures et demie, mais sept heures et demie.

Lorsque les exécuteurs, après la fusillade, s'éloignèrent du mur, huit heures sonnaient à l'horloge de la prison. Certainement le sinistre cortège ne mit pas plus d'une demi-heure à se rendre, par le chemin de ronde, du perron de l'escalier de secours par où étaient descendus les otages, au lieu de l'exécution.

L'heure de l'exécution est confirmée par plusieurs témoignages.

A l'audience du 8 août 1871 du troisième conseil de guerre (Procès des membres de la Commune), Trinquart, pharmacien de la prison, dépose : « J'ai entendu à *huit* heures un feu de peloton. »

Dans son livre, *Un prêtre et la Commune de Paris en 1871*, l'abbé G. Delmas, vicaire à Saint-Ambroise, ex-otage à la Roquette, écrit (page 202) : « Vers les *huit*

heures, nous bondîmes sous la détonation d'un feu de peloton qui sortait du chemin de ronde. » Le même abbé, qui, ne l'oublions pas, était enfermé à la Roquette, parlant de l'arrivée du peloton d'exécution, écrit : « A sept heures du soir, agitation inaccoutumée, apparition d'un fédéré dans la cour. » De sept heures à sept heures et demie, les otages ont été appelés, ils sont descendus au chemin de ronde. A huit heures, ils sont exécutés.

Voilà donc, une fois pour toutes, les heures des diverses phases du drame bien fixées.

Mais eût-il été six heures et demie, comme le veut Da Costa, que mes lanternes ont encore leur explication.

En quittant leurs cellules, les otages durent descendre l'étroit escalier de la tourelle, l'escalier « de secours », complètement obscur, tout au moins fort mal éclairé par d'étroites meurtrières percées sur l'extérieur, qui conduisait au chemin de ronde. Comment l'eussent-ils descendu sans lumière !

A plusieurs reprises, avant d'écrire mon récit, j'ai visité la Roquette, la dernière fois avec Gustave Geffroy, j'ai suivi le chemin que suivirent les otages. Si Da Costa en a fait autant, s'il est comme moi descendu par la tourelle, il a dû, comme moi, s'aider d'une lumière quelconque, d'une lanterne.

Et puis, voici encore un témoin du troisième conseil de guerre, qui va venir à mon secours.

A l'audience du 9 août 1871, Vattier, détenu de droit commun à la prison, dépose : « Quelques instants après l'entrée du peloton à la prison, *on m'a fait éclairer* le corridor qui conduisait à l'escalier de secours. J'ai vu passer les otages, etc. »

Ce Vattier, qui éclairait le corridor sur lequel s'ou-

vraient les cellules, a certainement éclairé l'escalier, plus obscur encore.

Mes lanternes sont ainsi expliquées. Elles ne sont donc pas, comme l'écrit Da Costa, une « invention de journaliste ».

NOTE VI

(Page 180. — *Laissez là « cette charogne »)*

Comme le fait remarquer notre note en bas de page, nous enregistrons le mot, tel qu'il nous a été rapporté par l'un des acteurs du drame.

Il est entendu qu'il est loin de notre pensée de nous associer à cette suprême et bien inutile injure à celui dont on peut incriminer les actes, mais dont le courage, en face de la plus affreuse des morts, fut indéniable.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce onzième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 18 février 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2380

Il a été tiré de ce cahier vingt exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et huit exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e, f, g, h *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs), 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alasce-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on pouvait encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète se vend trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 110

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 113

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges*... 115

l'histoire qui ment..... 117

mes cahiers rouges..... 127

II. — *un peu de vérité*..... 129

sur la mort des otages..... 131

24 ET 26 MAI 1871..... 133

L'ARCHEVÊQUE *(mercredi 24 mai)*..... 135

le capitaine de Beaufort..... 137
premier cadavre..... 141
la cantinière Lachaise..... 144
Six fusillés, six otages..... 146
Nous voulons l'archevêque..... 152
Et notamment l'archevêque..... 155
La Descente..... 156
Vers la mort..... 158
la fusillade..... 160
le nain féroce..... 162
Devant le Conseil de guerre..... 164
Poignante confrontation..... 165
les acteurs du drame..... 167

L'HOMME DU MEXIQUE *(vendredi 26 mai)*.. 169

Si nous allions chercher Jecker..... 171
les cinq à la Roquette..... 175

Interrogatoire 176
La montée 178
Le « mur » de Jecker 179

LA RUE HAXO *(vendredi 26 mai)* 181

Préparatifs 183
Il m'en faut cinquante 186
Conversation à la prison 188
les quatre otages civils 189
Largillière, Ruault et Greffe 191
Jusqu'à la Mairie de Belleville 195
Rue de Paris 198
Rue Haxo 201
le mur 203
le massacre 206
le compte des morts 208
celui qui est de trop 209
Devant les juges 211
Saint-Omer 213
Émile Gois 214
Aujourd'hui 215
Comparaison 217

ANNEXES 219

Note I 221
Note II 222
Note III 224
Note IV 225
Note V 227
Note VI 229

Il a été tiré de ce cahier 231

Pour savoir ce que sont 233

Nos Cahiers sont édités 235

Table de ce cahier 239

Dans les vingt-et-un cahiers de leur troisième série, année scolaire 1901-1902, nos cahiers ont publié :

III-1. — Charles Péguy. — *compte rendu de congrès.* 1 »

III-2. — Charles Guieysse. — **Les Universités Populaires et le mouvement ouvrier**..... 1 »

III-3. — Georges Sorel. — **De l'Église et de l'État,** *fragments*..... 1 »

III-4. — Jean Jaurès. — **Études Socialistes**..... 3 50

III-5. — Georges Delahache. — **Juifs**..... 1 »

III-6. — Jean Hugues. — **la Grève.** — *trois actes*... 1 »

III-7. — Charles Péguy. — *M. Gustave Téry*..... 1 »

III-8. — Bernard-Lazare. — **les Juifs en Roumanie.** 2 »

III-9. — Tolstoi. — *une* **lettre** *inédite*..... 1 »

III-10. — **les Universités Populaires** 1900-1901 *Paris et banlieue*..... 1 »

III-11. — Romain Rolland. — **le 14 Juillet,** — action populaire, — *trois actes*..... 3 50

III-12. — *Monographies.* — **Personnalités**..... 1 »

III-13. — Jérôme et Jean Tharaud. — **Dingley,** *l'illustre écrivain*..... 1 »

III-14. — Georges Sorel. — *Socialismes nationaux*... 1 »

III-15. — Anatole France. — **Cahiers de la Quinzaine**..... 1 »

III-16. — Charles Péguy. — *les élections*..... 1 »

III-17. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur la vie japonaise.* — Edmond Bernus. — *la Russie vue de la Vistule.* — Jean Deck. — *courrier de Finlande*..... 1 »

III-18. — *Personnalités.* — **Monographies**..... 1 »

III-19. — Pierre Quillard. — **Pour l'Arménie**..... 3 »

III-20. — **Les Universités Populaires** 1900-1901 *Départements*..... 2 »

III-21. — Jean Deck. — **Pour la Finlande**..... 3 50

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; onzième cahier de la neuvième série; un cahier blanc de 132 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

DOUZIÈME CAHIER DE LA NEUVIÈME SÉRIE

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

III. — *quand nous faisions le « Père Duchêne »*

MARS—AVRIL—MAI 1871

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139944

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci,

une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries ; tout y est classé dans l'ordre ; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

MAXIME VUILLAUME. — **mes cahiers rouges.** — *une journée à la cour martiale du Luxembourg. — le Jeudi 25 mai 1871.* — dixième cahier de la neuvième série :

Avant-Propos de LUCIEN DESCAVES ;

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges.* — I. — **une journée à la cour martiale du Luxembourg :**

I. — déroute ; pantalons rouges ; pavés maudits ; lendemain de victoire ; perquisitions ;

II. — Citoyen ! ; entre les deux gendarmes ; ma montre ; « le Socialisme » ; un prêtre ; le Prévôt ; sur deux rangs ;

III. — devant le tribunal ; le Sabre ; Interrogatoires ; à la queue ; ceux qui attendent ; pensées ;

IV. — lueur d'espoir ; pourparlers ; angoisse ; loin de l'Enfer ; attendrissement ; refuge ;

V. — l'abattoir du Luxembourg ; errant ; dénonciations ;

VI. — Petites cours martiales ; l'Opéra ; Au mur les godillots ; le charnier de Charonne ; le puits des Fédérés ; le compte des morts ;

un cahier blanc de 108 pages, marqué..... deux francs

Le présent douzième cahier faisant suite à ce précédent dixième et à ce précédent onzième, et les cahiers rouges *de notre collaborateur M. Maxime Vuillaume*

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

MAXIME VUILLAUME. — **mes cahiers rouges. — II. —** ***un peu de vérité sur la mort des otages. — 24 et 26 mai 1871.*** — onzième cahier de la neuvième série :

l'histoire qui ment ;

L'ARCHEVÊQUE *(mercredi 24 mai).* — le capitaine de Beaufort; premier cadavre; la cantinière Lachaise; Six fusillés, six otages; Nous voulons l'archevêque; Et notamment l'archevêque; La Descente; Vers la mort; la fusillade; le nain féroce; Devant le Conseil de guerre; Poignante confrontation; les acteurs du drame;

L'HOMME DU MEXIQUE *(vendredi 26 mai).* — Si nous allions chercher Jecker; les cinq à la Roquette; Interrogatoire; La montée; Le « mur » de Jecker;

LA RUE HAXO *(vendredi 26 mai).* — Préparatifs; Il m'en faut cinquante; Conversation à la prison; les quatre otages civils; Largillière, Ruault et Greffe; Jusqu'à la Mairie de Belleville; Rue de Paris; Rue Haxo; le mur; le massacre; le compte des morts; celui qui est de trop; Devant les juges; Saint-Omer; Émile Gois; Aujourd'hui; Comparaison;

un cahier blanc de 132 pages, marqué.. deux francs

comportant un index alphabétique *général des notices et des noms propres cités, que l'on trouvera en fin du présent cahier, on remarquera que nous paginons les trois cahiers à la suite.*

MES CAHIERS ROUGES

139944
4/10/16

III. — *quand nous faisions*

le « Père Duchêne »

MARS—AVRIL—MAI 1871

LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT!

LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT!

I

Je rencontre Vermersch

Premier mars 1871. Depuis le matin, les vainqueurs occupent les Champs-Élysées. Des drapeaux noirs pendent aux fenêtres. Une main inconnue a recouvert d'un long voile de deuil les statues de la place de la Concorde. (1) Elles ne verront pas la honte suprême. A Bordeaux, l'Assemblée a hué Garibaldi. Victor Hugo, Rochefort, Ranc, Tridon ont démissionné. Il y a dans l'air comme un souffle ardent de révolution et d'émeute...

Boulevard Saint-Michel. Je rencontre Vermersch. Je n'ai point entendu parler de lui depuis les premiers jours du siège. Il est en vareuse d'aide-major. D'où

---

(1) Les statues étaient encore voilées de noir en avril. Le *Père Duchêne* (numéro 36 du 1er floréal/20 avril) demande que ces voiles soient enlevés :

« Ça n'est plus un voile noir qu'il faut mettre aux bonnes villes de France.

« C'est un drapeau rouge qu'il faut leur foutre dans la main ! »

vient-il? Je me rappelle qu'il a quelque peu fait sa médecine. Je m'explique son uniforme. Tout le monde n'a-t-il pas un uniforme? Gill (1) lui-même, le bon Gill, qui n'est cependant pas belliqueux, est apparu l'autre jour à notre brasserie de la rue Saint-Séverin, vêtu de pied en cap d'un superbe costume, képi galonné, avec le serpent d'Esculape brodé d'argent sur la large bande de velours vert. Gill était rayonnant.

— D'où diable sors-tu avec ce képi? lui a demandé l'un de nous.

Gill, tordant sa moustache :

— Mon cher, je suis aide-pharmacien de mon bataillon.

Gill pharmacien!

Vermersch m'explique que, dès le commencement des hostilités, il s'est engagé dans le corps d'ambulanciers créé par Monseigneur Bauer, un évêque qui fit pas mal de bruit autour de lui, et qui caracolait aux avant-postes, en soutane et en bottes à l'écuyère.

— Veinard? lui dis-je. Tu n'as pas eu faim!

Bras dessus bras dessous, nous descendons le boulevard. Un bataillon passe, musique en tête, jouant la *Marseillaise*. Derrière le commandant, un sergent-major porte une large couronne. Nous lisons l'inscription, en lettres d'or :

— La République ou la Mort! 210e Bataillon.

— Où allez-vous?

— A la Bastille!

Allons à la Bastille.

---

(1) André Gill, dessinateur et caricaturiste à l'*Éclipse*, la *Lune*, etc. Administrateur du musée du Luxembourg sous la Commune. Né à Paris (1840). Mort à Paris (1885).

Sur le parcours, tout le long de la rue de Rivoli, ce ne sont qu'acclamations.

— Vive la République!

— Vive la Commune! (1)

D'autres bataillons sont rencontrés. A chaque coin de rue, la file s'allonge. Cela fait bientôt un régiment. Les passants suivent, hommes, femmes, enfants, mêlés aux rangs.

Rue Saint-Antoine, sur le pas des portes, les spectateurs battent des mains.

Devant nous la colonne se dresse, le génie d'or fleuri de banderoles rouges.

Colonne en fête

La place est noire de monde. Depuis le 24 février, cela ne désemplit pas. Tout le jour, c'est un défilé ininterrompu. Aux drapeaux tricolores coiffés de bonnets rouges, se mêlent les bannières ornées du temple d'or et du compas symboliques.

Nous parvenons à percer la foule. Le bataillon que nous avons suivi est arrivé au pied du monument. Partout des couronnes d'immortelles. Le fût de bronze en est constellé.

Le commandant monte sur le socle.

— Citoyens, crie-t-il d'une voix retentissante, jurons de défendre la République jusqu'à la mort! Honte à l'Assemblée de Bordeaux! A bas les monarchistes!

La foule répond par un grondement formidable. Les

(1) La Commune, cela va de soi, n'est pas encore proclamée. Mais le cri de Vive la Commune! était déjà populaire pendant le Siège, depuis le 31 octobre.

mains se tendent. Les bouches grand ouvertes hurlent. Aussi loin que le regard peut porter, on ne voit que képis qui s'agitent, baïonnettes qui s'éclairent, bannières qui claquent. Des femmes élèvent au-dessus de leurs têtes leurs enfants, pour qu'ils conservent à jamais le souvenir du merveilleux spectacle.

Tout près de moi, un gros garde national pleure à chaudes larmes.

— Ah! citoyen, c'est plus fort que moi. Je ne suis pourtant guère sensible. Mais voyez-vous, ça me prend là.

Je crois bien, que moi aussi, mes yeux vont se mouiller.

— Tonnerre ! me dit Vermersch en se penchant à mon oreille. Quel riche tableau... Ça devait être comme ça, la Fédération... Mais, mon vieux, nous sommes en pleine Révolution ! Et dire qu'ils songent à désarmer ces gens-là !... Ils sont fous !

Nous serrons la main du commandant. Un autre l'a remplacé déjà.

— Restons ici, dis-je à Vermersch.

Tard dans la soirée, nous sommes demeurés là tous deux. La foule se renouvelait toujours. Ces hommes, pressés les uns contre les autres, ces drapeaux fébrilement agités, ces couronnes, ces visages tendus, prenaient dans l'obscurité de la place des formes étranges et mystérieuses.

Sur le socle de la colonne transfigurée, le tas de couronnes montait toujours. Les serments se multipliaient. Il semblait que ce délire de tout un peuple ne dût jamais finir.

II

La République ou la Mort!

A regret, nous nous sommes arrachés à l'enivrant spectacle. J'ai rendez-vous, rue du Croissant, avec Humbert. Un projet de journal. Non pas un journal à la vérité. Le cautionnement nous fait défaut. Mais une suite de placards quotidiens, dans le genre des placards de la Révolution. Marat ou Hébert. L'*Ami du Peuple* ou le *Père Duchêne*. Le Père Duchêne surtout. Des grandes colères, des grandes joies, des lettres bougrement patriotiques, dans le style du temps. Nous avons causé de cela ces deux ou trois jours. Je confie nos projets à Vermersch.

— Le *Père Duchêne!* J'en suis... Quand nous réunissons-nous? Où? Chez moi, si vous voulez.

Rue du Croissant, nous trouvons Humbert. Entendu. Le lendemain chez Vermersch, rue de Seine, au troisième, dans la maison de l'éditeur Sartorius. (1)

Tous les trois fidèles au rendez-vous. Vermersch nous fait les honneurs de son home. Des piles de journaux et de livres le long des murs. La chambre a été occupée

(1) La maison d'édition Ferdinand Sartorius était alors rue de Seine, 27. Vermersch demeurait dans le même immeuble.

autrefois par Baudelaire, ce dont est très fier le maître actuel du logis.

— Oui, c'est sur cette table que Baudelaire a écrit ses *Fleurs du Mal.* C'est là aussi que j'ai fait mon *Grand Testament.* (1)

Et Vermersch nous déclame — il n'y manquait jamais — la strophe préférée de son poème, la strophe de la Mort :

Certes, je n'en aurais pas peur,
Si dans les plaines découvertes,
Si dans les grandes forêts vertes
On pouvait enfouir mon cœur !
Sous la mousse fine et les branches
J'attendrais la force et la loi
Qui reprendront ce qui fut moi
Pour faire la fleur des pervenches !

L'un de nous avait apporté quelques numéros du journal d'Hébert. On en trouvait encore, à cette époque, dans les boîtes des quais. Il les étala sur la table autour de laquelle nous étions assis.

Nous avions aussi le petit livre de Charles Brunet — *Le Père Duchesne d'Hébert* — qui cite les titres des 355 numéros de la feuille révolutionnaire.

Je l'ouvre au hasard, et je lis :

Numéro 253. *La Grande Colère du Père Duchesne contre les gredins de financiers, gripe-sous, monopoleurs, accapareurs, qui font un Dieu de leur coffre-fort, et qui excitent le désordre et le pillage pour faire la contre-révolution...*

---

(1) *Le Grand Testament du sieur Vermersch.* Une brochure, 70 pages, chez l'auteur, rue de Seine, 27, 1868.

Un peu plus loin :

Numéro 260. *La Grande Colère du Père Duchesne, au sujet de la mort de Marat, assassiné à coups de couteau par une garce du Calvados...*

D'une seule voix :

— C'est cela qu'il faut faire !

Nous discutâmes longuement, il m'en souvient, sur la vignette. Fallait-il adopter la vignette d'Hébert : le sans-culotte menaçant de la hache un pauvre petit calotin agenouillé, avec la devise *Memento mori ?* Non. Ce serait copier trop servilement l'aïeul.

— Nous demanderons quelque chose à Régamey, (1) dit Vermersch.

Deux ou trois jours après cette première conversation, Frédéric Régamey, encore en costume de son bataillon des Amis de la France — vareuse marron — nous montrait l'admirable petite composition qui devait figurer en tête des soixante-huit numéros de notre journal.

Assis sur un tas de pavés, tenant le triangle égalitaire de la main droite, embrassant du bras gauche un canon, un sans-culotte, coiffé du bonnet phrygien, s'appuie sur le lion populaire. A ses pieds, gisent couronnes, mitres et crosses. Une volée d'oiseaux noirs fuit à l'horizon. Sur le ciel clair se détache l'immortelle devise des grands ancêtres : *La République ou la mort !*

Quand Régamey mit sous nos yeux cette merveille d'art et de pensée révolutionnaires — signée, à gauche,

---

(1) Régamey (Frédéric), dessinateur et graveur. A fondé, en 1873, la revue *Paris à l'eau-forte*. Né à Paris en 1851. Guillaume et Félix Régamey, peintres et dessinateurs, étaient ses deux frères.

des deux initiales F. R. — ce fut plus que de la joie. De l'enthousiasme.

— Bravo ! A quand le premier numéro ! A quand la première grande colère !

Le *Père Duchêne* était né.

la mère Gaittet

Nous nous étions rencontrés, pour la première fois — Humbert, Vermersch et moi — chez la mère Gaittet.

Qui se souvient aujourd'hui de la mère Gaittet !

La respectable dame que nous désignions entre nous sous ce vocable familier, dirigeait, aux dernières années du Second Empire, une petite imprimerie dans une toute petite rue, disparue en partie, du Quartier Latin, la rue du Jardinet, proche de la rue Larrey, où était installée « la Marmite » de Varlin. (1)

Quand, à une demi-douzaine, toujours les mêmes — Maroteau, (2) Vermersch, Humbert, Francis Enne, (3) Gustave Puissant, (4) Pilotell, (5) Passedouet, (6)

---

(1) La *Marmite,* restaurant coopératif, installé rue Larrey (aujourd'hui disparue), sous les auspices de Varlin, et où se retrouvaient le soir les militants révolutionnaires, dans les dernières années du Second Empire.

(2) Maroteau (Gustave), condamné à mort, puis commué aux travaux forcés à perpétuité pour un article de son journal *la Montagne :* « Ah ! j'ai bien peur pour Monseigneur l'Archevêque de Paris ! » Né à Chartres (1848). Mort au bagne de l'île Nou (Calédonie), en 1875. Un déporté sculpta, sur la pierre de son tombeau, (depuis longtemps envahi par la brousse calédonienne), un livre grand ouvert.

(3) Enne (Francis), journaliste, collabora à la *Rue,* de Vallès et aux petites feuilles républicaines de la fin de l'Empire. Après la Commune, à laquelle il ne se mêla pas, rédacteur au *Radical.* Mort à Oran.

(4) Puissant (Gustave), collabora à la *Rue.*

(5) Pilotell (Georges), dessinateur, commissaire spécial à la préfecture de police sous la Commune. Condamné à mort (contumax). Né à Poitiers (1845).

(6) Passedouet (Auguste), journaliste. Maire du treizième arrondissement. Condamné à la déportation. Mort en Calédonie.

Eugène Mourot, (1) moi — on avait décidé de lancer quelque brûlot, on frappait à la porte de la mère Gaittet.

Je revois encore, à bientôt quarante années en arrière, la porte-cochère en plein cintre de la rue, l'allée sombre au milieu de laquelle coulait perpétuellement un ruisseau d'eau noire, la cour pavée encombrée d'attirails de toute sorte, voitures à bras, meubles et outils hors d'usage. Dans un coin une échoppe aux vitres raccommodées de papiers imprimés, derrière lesquelles un gnaf battait ses semelles. Une porte grise franchie, on était dans l'imprimerie, où l'on rencontrait vite la propriétaire, grande, grisonnante, vêtue d'une éternelle robe de futaine violacée, et perpétuellement suivie d'un grand lévrier jaunâtre, au museau effilé blanchi par les ans.

Dans les premiers jours de décembre 1869, Gustave Maroteau faisait, chez la mère Gaittet, son petit *Père Duchêne*. Un in-quarto de quatre pages. J'envoyai un article. Je n'avais encore jamais vu, à ce moment, ma prose imprimée. Le lendemain, j'ouvre le journal. O joie ! En bonne place, mon article flamboie à mes yeux. Une note m'appelle. Je la lis et la relis.

« Nous ne connaissons pas l'auteur de cet article. Qu'il vienne. Nous voulons lui serrer la main. »

Mon article avait pour titre : *Juin*. Les journées de Juin, cela va de soi.

Je suis, à cinq heures, dans la cour de la mère Gaittet. Le gnaf, au fond de son échoppe, tape ferme sur le cuir. C'est le concierge. Je frappe à sa vitre.

---

(1) Mourot (Eugène), rédacteur au *Mot d'Ordre*, secrétaire d'Henri Rochefort. Condamné à la déportation.

— Le *Père Duchêne ?*

— Là. Au fond. La porte avec les marches.

Je vais tourner le bouton, entrer, quand, derrière l'huis, éclate un formidable bacchanal. J'attends. Je retourne près de mon gnaf.

— Mais, on se bat là-dedans. On se dispute tout au moins...

Le gnaf a souri.

— Mais non, entrez donc. C'est toujours comme ça. Ces messieurs causent...

J'entre. Ils sont là une dizaine qui discutent, criant, gueulant. Mon arrivée ne les dérange pas. Enfin, l'un d'eux se tourne vers moi. Il m'aborde. Je dis mon nom.

— Ah ! oui. Très bien, votre *Juin*. Nous nous demandions d'où cela venait. Personne ne connaissait ici votre nom.

— Eh ! Maroteau ! L'auteur de l'article de ce matin. Tu sais... *Juin*.

On m'entoure. On me serre les mains.

Un gros garçon entre. Blond. Le nez en trompette. L'œil bleu interrogateur. La lèvre moqueuse. Il est vêtu d'un veston à longs poils élimé.

— Vermersch, je te présente notre ami. Celui qui nous a envoyé *Juin*.

Celui qui me présentait était Humbert.

La connaissance était faite. Nous partîmes tous trois, nous dirigeant place Saint-Michel. La bande se réunissait alors au Café de la Salamandre. (1)

---

(1) Le Café de la Salamandre, place Saint-Michel, exactement aujourd'hui le numéro 4 du boulevard Saint-André.

En route, nous avions raccroché Gill.

Au café, dans la salle du premier, nous trouvons Vallès, Longuet, Sornet, (1) — qui devait être notre gérant, — Paget-Lupicin, (2) Édouard Roullier, Teulière. (3) D'autres.

Désormais, je suis enrôlé. On nous verra côte à côte, tous ceux que je viens de nommer, pendant les quinze mois qui nous séparent de la Commune, aux manifestations, aux réunions, aux échauffourées, — à l'enterrement de Victor Noir, au 4 septembre, au 31 octobre, au 22 janvier, — jusqu'à ce qu'enfin, le 16 ventôse an 79 (6 mars 1871), douze jours avant le 18 mars, le *Père Duchêne* hurle dans Paris, grondant et affolé, sa première Grande Colère.

l'argent

Il nous manque toutefois quelque chose avant de pouvoir réaliser notre rêve.

L'argent.

Nous n'avons pas un sou.

Ce ne sont pas les maigres appointements d'aide-major de Monseigneur Bauer qui ont permis à Vermersch de s'enrichir. Mon grade de lieutenant du 248e m'a juste rapporté les fameux trente sous par jour. Humbert n'a pas été plus favorisé. Pas d'argent donc.

---

(1) Sornet (Léon), avant d'être le gérant de notre *Père Duchêne*, avait été mêlé à quelques-unes des affaires politiques de la fin de l'Empire. Gérant de la *Misère* (Passedouet-Vuillaume), 1870.

(2) Paget-Lupicin (Léopold), officier de santé, disciple de Proudhon, proscrit du 2 Décembre. Auteur du *Droit du Travailleur* (1870). Directeur de l'Hôtel-Dieu sous la Commune (28 avril).

(3) Teulière (Edouard), membre de la Commission du travail et de l'échange sous la Commune.

Où en prendre ?

Nous sommes allés chez Vallée, l'imprimeur de la rue du Croissant (aujourd'hui l'Imprimerie de la Presse). Nous avons établi le devis de ce que nous coûtera le premier numéro.

Il nous faut 500 francs.

Nous avons couru les marchands de journaux. Depuis Madre, qui est à l'entrée de la rue, jusqu'à Strauss, qui est au fond. Personne ne s'est laissé séduire.

— Le *Père Duchêne!* Il y en a déjà eu tant...

Nous allions désespérer tout à fait, quand, rue Montmartre, déjà en route vers le quartier latin, où nous logions tous trois, je me sens frapper sur l'épaule...

— Citoyen, c'est vous qui voulez faire le *Père Duchêne ?*

Devant moi, un grand jeune homme, au teint pâle, un de ces camelots — j'allais bientôt être renseigné — qui achètent en gros le « papier », pour le revendre en détail aux crieurs.

— Eh, oui !... Nous trois...

— Venez. Je crois que nous pourrons nous entendre.

Nous retournons sur nos pas. Café du Croissant, un deuxième compagnon nous est présenté. Bossu, le poil rouge, l'œil vif.

— Eh bien ! voilà, reprend le grand jeune homme, à nous deux — et il désigne le bossu — nous faisons cinq cents francs.

— Vos noms ?

— Moi, continue le grand, je suis Rodolphe Simon. Et lui, c'est Aubouin.

Nos deux commanditaires — car nous acceptons — semblent ravis.

— Ça ira! déclarent-ils à l'unisson. Sûr que ça va s'enlever comme le *Cri*...

Le *Cri*, c'est le *Cri du Peuple* de Vallès (1) qui tire à cinquante mille.

Nous expliquons le mécanisme du journal. Pas de frais de rédaction : pas une ligne en dehors de notre triple collaboration. Pas d'administration : on fera les comptes tous les jours. Pas de loyer de bureaux : on nous donnera une chambre à l'imprimerie. Simon et Aubouin se chargent de la vente.

— Et quand les cinq cents?

— Tout de suite.

— Les conditions?

— Vous êtes trois. Nous deux. Cela fait cinq. Nous partagerons en cinq les bénéfices quotidiens.

Voilà comment, pendant toute sa durée, du 6 mars au 21 mai — 68 numéros — le *Père Duchêne* fut la propriété de cinq associés, trois rédacteurs et deux vendeurs.

Les cinq cents francs de Simon et Aubouin rapportèrent à ces derniers — nous ferons plus loin les comptes — une dizaine de mille francs.

J'ignore ce que devint Simon, le grand jeune homme pâle, après la Commune. Quant à Aubouin, je le rencontrais encore, il y a une quinzaine d'années, dans le Croissant, des liasses de journaux fraîchement tirés appuyés sur sa bosse. Un beau jour, je ne le revis plus.

---

(1) Le *Cri du Peuple*, quotidien, rédacteur en chef Jules Vallès, parut le 22 février 1871. Supprimé le 11 mars, en même temps que le *Père Duchêne*, le *Vengeur* (Félix Pyat), le *Mot d'Ordre* (Rochefort), la *Bouche de Fer* (Paschal Grousset), la *Caricature* (Pilotell).

III

Il est bougrement en colère...

L'afficher ! Comment allons-nous annoncer aux « bons bougres de patriotes » l'apparition de notre journal ?

Le 5 mars, aux premières heures du jour, les murs sont constellés de « papillons » rouges (1) devant lesquels les groupes s'arrêtent.

UN SOU

Demain, à 6 heures du matin, c'est

LE PÈRE DUCHÊNE

QUI SERA EN COLÈRE !!!

IL Y A DE QUOI !

Et le lendemain, 6 mars — douze jours avant la victoire — une armée de camelots s'éparpillait dans les rues, criant, hurlant à tous les échos :

— Ah ! il est bougrement en colère, le Père Duchêne ! Achetez le *Père Duchêne !*

---

(1) Voir la réductionde l'affiche sur papier rouge du *Père Duchêne*, dans les *Murailles Politiques* du 18 juillet 1870 au 25 mai 1871. Page 985. Paris, 1874.

Vermersch avait fait le premier article. Une grande colère. L'affaire des loyers était tout indiquée. Comment allait-on payer ces trois termes de loyers du Siège!

Ce n'est pas assez d'avoir supporté la faim, d'avoir versé son sang, d'avoir bu sa honte : il nous reste trois termes à payer.

Depuis plus de six mois nous ne faisons rien, nous ne vendons rien;

Avec quoi paierons-nous les trois termes?

Nous ne les paierons pas!

Les marchands d'argent auront beau faire : c'est en vain que les huissiers travailleront nuit et jour, que les tribunaux condamneront depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit close, que les conseils de guerre méditeront leurs lugubres arrêts, que les Bretons de Trochu et les soldats de Chanzy chargeront leurs fusils;

NOUS NE PAYERONS PAS!!

On ne tire pas de l'huile d'un mur, on ne fera point sortir des caisses vides de la France ruinée les quatre milliards de loyers dont se gorge annuellement le parasitisme du capital!

NOUS NE PAYERONS PAS!!!

Anxieusement, nous attendions, le soir, nos deux associés. La vente avait-elle marché? Les trente mille tirés s'étaient-ils envolés pour ne plus revenir, sous forme de bouillon, au Croissant?

Nous déjeunions tous trois au café qui fait l'angle de la rue Montmartre — toujours là, le café du Croissant — quand notre bossu fait irruption. Sa crinière rouge jette comme des étincelles.

— Ce que ça s'enlève! Il m'en faut dix mille. Je cours chez Vallée...

Ce n'est pas dix mille qu'il nous fallut tirer à nouveau, mais vingt-cinq mille. Les pauvres machines plates demandaient grâce.

Le soir, vers minuit — le deuxième numéro n'était pas loin de rouler — les camelots arrêtaient encore les rares promeneurs du boulevard.

— Citoyen, achetez-moi le *Père Duchêne!*... Ce qu'il est en colère le *Père Duchêne!* Faut voir ça!

Le *Père Duchêne* ne devait pas être longtemps en colère.

Vinoy avait l'œil sur lui — le mauvais œil.

Aussi, pourquoi le vieux bougre s'était-il permis de demander (numéro 1) la mise en accusation des « capitulards » de l'Hôtel-de-Ville ?

On n'a pas encore mis en accusation les capitulards de l'Hôtel de Ville!

...Que faut-il donc avoir fait de plus que d'avoir enterré cinquante ou soixante mille hommes autour de Paris, à Châtillon, à Champigny, au Bourget, à Buzenval ? Que faut-il avoir fait de plus que de trahir pendant six mois de suite, emprisonnant au 31 octobre, fusillant au 22 janvier les bons citoyens qui voulaient sauver la Patrie et s'opposer à son démembrement ?

...Si on ne les met pas en accusation, c'est à soulever les réclamations de Jean Hiroux! Combien faudra-t-il tuer de patriotes maintenant pour être mis en jugement

C'est le Père Duchêne, qui vous le demande, ô nos représentants du Peuple!

L'armée de Paris — ce qui restait de l'armée — présentait, en ces tristes jours qui suivirent la capitulation, le plus lamentable des spectacles. Soldats errants, la peau de mouton qui les garantissait du froid aux avant-

postes jetée sur l'épaule, l'uniforme souillé, débraillés, sans armes, quelques-uns arrêtant les passants pour leur demander un secours — cela m'arriva — le désordre était à son comble. Et pourtant, cette armée pleine de rancœurs et tout près de verser dans la révolte, on parle de la réorganiser pour la lancer contre l'insurrection dont on note déjà les signes précurseurs...

Le *Père Duchêne*, dans son numéro 3, adresse « *ses bons avis Aux Soldats de l'armée de Chanzy qu'on voudrait transformer en assassins des patriotes* » : (1)

Le Père Duchêne vous souhaite la bienvenue, soldats!

Je vous vois entrer avec plaisir dans les murs de Paris, où l'on a eu faim aussi, où l'on a eu froid comme vous avez eu faim, comme vous avez eu froid alors que vous marchiez dans la boue et dans la neige avec les sacrés souliers de carton et les foutus habits de camelote que les jean-foutres de fournisseurs ont vendus à la République!

Le Père Duchêne a toujours du plaisir à voir les bons bougres qui se sont battus pour la Nation.

Ah! il sait bien que ce n'est pas votre faute si nous avons été mis dans le pétrin!

Vous avez fait votre devoir,

Et vos drapeaux triomphants auraient fait le tour du monde, si nous n'avions pas été assez bêtes pour nous laisser gouverner par des jean-foutres et des judas!

...La France a perdu son Alsace, sa brave Lorraine, qui étaient foutre!, si patriotiques que le Père Duchêne verse toutes ses larmes de son corps quand il songe que ces braves

---

(1) Cet article, le numéro 3 du *Père Duchêne* (18 ventôse 79/8 mars), est de moi. C'est par erreur que Vermersch, dans le fascicule publié par lui à Londres en 1872, reproduisant nos cinq premiers articles, l'a signé de ses initiales.

bougres de Strasbourg et de Metz sont sous le sabre de de Moltke et sous la schlague de Bismark.

...Venez avec nous, soldats !

Fusionnez avec le peuple, et vous verrez ce que c'est que des citoyens,...

Venez avec nous !

Cela ne pouvait pas durer longtemps. Nous ne nous faisions du reste aucune illusion à cet égard. Et chaque jour, nous attendions l'arrêté qui nous fermerait la bouche.

IV

Mort et Résurrection

Par une belle après-midi du 10 mars, nous étions tous trois occupés à rédiger notre numéro 6, quand, à travers la porte vitrée de notre salle de rédaction, nous vîmes s'avancer un homme vêtu de noir. Il frappa discrètement au carreau. Il tenait à la main une feuille de papier bleuâtre, couverte de griffonnages, qu'il nous tendit, après avoir été introduit.

— Ça y est, dit Sornet, notre gérant, en prenant la feuille.

C'était la notification par huissier de notre suppression, par arrêté signé Vinoy.

Sornet piqua la feuille à la cloison.

— Nous paraîtrons quand même ! A Paris ou autre part... Partons à Lyon !

Simon et Aubouin furent convoqués. Ils firent un peu la grimace quand nous leur eûmes expliqué notre projet. Humbert et Vermersch partaient pour Lyon. Moi, je restais à Paris, montant la garde. Le lendemain, on ramasserait tout l'argent dû par les vendeurs. Et au large ! S'il arrive quelque chose ici, eh bien ! je m'arran-

gerai. Du reste, nous conservons la composition du numéro. Ce sera toujours cela de fait.

Vermersch et Humbert, accompagnés de Simon, se mirent en route le soir même. Les affiches furent posées à Lyon. Mais il ne fut nul besoin de faire paraître le journal. Le 18 mars éclata.

Le 20 au matin, les crieurs gueulaient à qui mieux mieux « La Grande Joie du Père Duchêne de pouvoir enfin causer des affaires de la Nation avec les bons patriotes qui ont chassé tous les jean-foutres de l'Hôtel de Ville ».

Humbert et Vermersch, à peine connue et affirmée la victoire des Buttes, avaient sauté dans le train. Je déjeunais dans notre petit caboulot de la rue de l'École-de-Médecine — une des vieilles maisons à pignon récemment disparues — quand je les vis entrer, triomphants.

Nous nous embrassâmes. C'est tout juste si nos larmes ne coulèrent pas dans les rognons sautés qui fumaient devant moi...

NOS APRÈS-MIDI

NOS APRÈS-MIDI

I

dans la Fournaise

Inoubliables jeunes années...

Maintenant, c'est la fournaise, où nous allons tous trois nous jeter à corps perdu.

Le soir est consacré au journal. L'après-midi, il y a toujours une visite à recevoir ou à rendre.

Un bataillon qui revient des avant-postes et qui envoie cinq ou six de ses hommes saluer, dans son échoppe de la rue du Croissant, ce *Père Duchêne* qui fait la joie des terribles soirées aux avant-postes.

— Tiens ! nous le croyions plus vieux que cela, le *Père Duchêne !*

Et les braves gens serraient nos mains. Parfois, on allait trinquer au comptoir ou au café voisins.

Une après-midi, j'étais seul au *Père Duchêne*. On frappe à la porte. Une femme. Pour sûr, une citoyenne. Je le vois tout de suite. Une large main tendue.

— Citoyen, vous ne me connaissez pas. Je suis factrice à la Halle. Le *Père Duchêne* a dit l'autre

jour qu'il fallait payer les Prussiens pour qu'ils fichent le camp et que nous redevenions une nation libre. Moi, je n'ai pas d'argent. Mais si vous voulez accepter cela, je vous le donne.

Et la citoyenne, qui tenait à la main une petite boîte, la dépose sur ma table.

— Ouvrez, citoyen, ouvrez.

Je soulève le couvercle.

— Des bijoux ! Et que voulez-vous que nous en fassions ?

— Ce que vous voudrez. Vendez-les. Et versez le produit de la vente à l'Hôtel-de-Ville.

Je m'efforce de démontrer à la citoyenne que ce n'est pas sa modeste offrande qui pourra avancer d'un seul pas le départ du vainqueur. Elle insiste. Finalement, elle me tend la main et s'esquive.

Je veux la rappeler. Elle a disparu.

Dans la boîte, je trouve :

Une petite cuiller en argent,

Un rond de serviette en argent,

Une paire de boucles d'oreilles en or,

Une chaîne de femme en or.

Je referme la boîte. Je la mets en lieu sûr — ou que je crois sûr — dans un tiroir qui nous sert de caisse, espérant bien qu'un jour ou l'autre, je pourrai rendre à la brave citoyenne son petit trésor.

Hélas ! je ne revis plus la citoyenne factrice aux Halles.

La défaite vint. Et j'ignore encore en quelles mains sont tombés les bijoux de la brave citoyenne. (1)

---

(1) Voir le numéro 40 du *Père Duchêne* (5 floréal/24 avril).

II

la Commune Proclamée

Vingt-huit Mars. Quatre heures. Je suis au beau milieu de mon article. Je n'ignore pas qu'au même instant, la place de l'Hôtel-de-Ville est en fête. On proclame officiellement la Commune. Mais l'article! Il faut rester...

Boum... Un coup de canon... Je dresse l'oreille... Faut-il reprendre le porte-plume...

Vite! Vite à la place de Grève.

C'est en courant que je descends la rue Montmartre. Rue de Rivoli, aussi loin que porte le regard, ce ne sont qu'uniformes, drapeaux qui flottent, baïonnettes qui scintillent.

Les musiques jouent à plein cuivre.

Dix, vingt, cent bataillons sont là, défilant, disparaissant dans la mer multicolore qui déferle sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les beaux bataillons! Les mêmes que nous avons vus revenir jadis, pendant le siège, couverts de boue, harassés, sentant la défaite.

Comme ils sont pimpants aujourd'hui, astiqués et remis à neuf !

Les tambours luisent et résonnent. Ce n'est plus la générale, lugubre et voilée, de la nuit de l'entrée des Prussiens, mais un roulement clair, sonnant aux oreilles comme un cri de victoire. Les cuivres éclatent en notes stridentes. Et ces bouches grandes ouvertes, hurlant la *Marseillaise!* Ces drapeaux rouges frangés d'or, et, au bout des fusils, comme des gerbes de fleurs, des cocardes de rubans rouges !

Les trottoirs sont envahis. En habits de fête comme en un jour de Pâques ou de 15 Août — on n'a pas encore inventé le 14 Juillet — le bourgeois, qui deviendra féroce plus tard, est lui-même entamé. Bras dessus, bras dessous, il marche avec le populo, dans un de ces irrésistibles élans d'enthousiasme que le soleil n'a point éclairés depuis la grande Fédération.

Regardez-le bien, ce brave homme, au teint fleuri, qui se fera dans deux mois dénonciateur, comme il rayonne ! Il abandonnerait, comme ses aïeux de jadis, ses privilèges, et déchirerait peut-être ses titres de rente pour en bourrer son fusil. La contagion l'a saisi, et il exulte. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, quand il sera en face de cette Commune, coiffée d'un bonnet phrygien et ceinte de l'écharpe rouge, il l'embrasserait, la gueuse, s'il l'osait !

Nous approchons à tout petits pas. Nous voici à l'avenue Victoria.

La veille encore, je suis allé à l'Hôtel-de-Ville. Il paraît transfiguré.

Hier, des barricades, des canons, des sentinelles qui vous interrogent avec défiance. Pour traverser la place,

il faut suivre un à un, à travers une étroite trouée ménagée dans les pavés, le sentier que veillent jalousement les gardes, le fusil chargé. Une rangée de mitrailleuses défend la façade. Aux fenêtres, des groupes de fédérés. L'Hôtel-de-Ville a l'aspect d'une forteresse.

Tout est changé aujourd'hui. Plus de grands airs belliqueux. Plus de barricades, plus de sentinelles. Couvrant la grande porte du milieu, cachant le Henri IV de bronze — celui-là même qu'a recueilli le musée Carnavalet — une large draperie rouge, sur laquelle se détache un buste de la Commune. Au-dessous, une estrade vêtue de pourpre et d'or. Des drapeaux à toutes les fenêtres, des groupes suspendus à tous les balcons, et, là-haut, immobile, voilant le soleil qui le traverse de flèches brillantes, le drapeau rouge, arboré dès le lendemain de la victoire de Montmartre. Les toits sont couverts de curieux. De hardis gamins ont escaladé les corniches et enfourché sans vergogne les épaules des statues. Les réverbères ressemblent à des grappes humaines.

Dans le lointain s'agitent les étendards des bataillons, la hampe coiffée du bonnet rouge. Drapeaux rouges et tricolores. Cette journée est celle de la réconciliation. Cent mille hommes sont là, ennemis hier, alliés aujourd'hui, dont les cœurs battent à l'unisson.

La foule crie, chante, hurle, mugit. Que chante-t-elle? La *Marseillaise!* Que crie-t-elle? *Vive la Commune!* Elle hurle comme la tempête et rugit comme la mer. Dans ses éclairs de silence, on entend les notes des cuivres qui éclatent, vibrantes, les tambours qui battent, les ordres jetés d'une voix sonore.

Celui qui n'est pas là

Sur l'estrade sont groupés les membres du pouvoir d'hier et ceux du pouvoir nouveau, le Comité central et la Commune librement élue il y a trois jours, la poignée de factieux et la poignée d'inconnus.

Tout près de moi, un groupe. L'homme en costume de garde national. La femme tient par la main un mioche de trois ou quatre ans. L'homme explique à sa compagne ce spectacle qui l'éblouit. Il nomme ceux qu'il reconnaît :

— Tiens, vois-tu ce grand barbu, avec ses gros yeux et son épaisse chevelure grisonnante, c'est Félix Pyat, dont nous avons le portrait chez nous. Cet autre, à la barbe blanche, aux traits fatigués, au visage sévère, c'est Delescluze. Ce grand diable qui est debout, avec un képi de commandant, c'est Protot, un bon, du onzième, le défenseur de Mégy au procès de Blois. Cet autre, aux longues moustaches tombantes, J.-B. Clément, (1) tu sais, celui qui a fait le *Temps des Cerises*. Ah ! ce que ça va marcher, avec ces bougres-là !

Et continuant :

— Ce grand, à la moustache fine, c'est Eudes, qui allait être fusillé pour l'affaire de la Villette, si nous n'avions pas fait le Quatre-Septembre. Le voilà qui cause avec Raoul Rigault, celui à la barbe, qui a un

---

(1) Clément (J.-B.), journaliste et poète chansonnier, membre de la Commune (dix-huitième arrondissement). Né à Boulogne-sur-Seine (1837).

lorgnon. Le grand pâle, aux pommettes saillantes, c'est Vermorel. Ce beau vieillard, à la longue barbe blanche, le regard encore pétillant, c'est Miot. (1) Il a été à Lambessa. C'est un vieux de la vieille.

Il les nommait tous à la ménagère, qui l'écoutait, l'œil allumé d'une bonne flamme.

— Hausse donc le petit, qu'il voie aussi, le mioche. Ces jours-là, ça doit marquer dans l'existence.

Et il en nommait d'autres encore, ceux de l'Internationale, dont il était peut-être : Malon, (2) Varlin, Avrial. Puis encore Flourens, (3) qu'il avait entendu dans les réunions publiques du siège, et Duval, et Ferré.

— Cet autre vieux à barbe blanche, c'est M. Beslay, (4) un riche qui s'est mis avec nous, un vieil ami de Proudhon.

Et brusquement :

— Voilà le meilleur. Tiens, tu le vois, assis, avec sa figure en lame de couteau, ses yeux profonds et ses lèvres minces... Comme il a souffert ! Toute sa vie en prison. Je te ferai lire cela. Sa femme est morte pendant

---

(1) Miot (Jules), membre de la Commune (dix-neuvième arrondissement), membre du Comité de Salut Public. Représentant du peuple à la Législative. Transporté à Lambessa (1851).

(2) Malon (Benoist), membre de la Commune (dix-septième arrondissement). Adjoint à la mairie du dix-septième sous le siège. Un des fondateurs de l'Internationale.

(3) Flourens (Gustave), membre de la Commune (vingtième arrondissement). Suppléa son père, Pierre Flourens, dans sa chaire du Collège de France. Mêlé activement au 31 octobre. Tué à Chatou, par le gendarme Desmarets, le 3 avril 1871.

(4) Beslay (Charles), membre de la Commune, qu'il présida comme doyen (sixième arrondissement). Délégué à la Banque de France (11 avril). Né à Dinan (1795). Mort à Neuchâtel (Suisse).

qu'il était au Mont-Saint-Michel. Un vrai martyr, le citoyen Blanqui.

— Vous vous trompez, citoyen, dis-je en intervenant. Ce n'est pas Blanqui que vous voyez. Il a été arrêté chez son neveu dans le Lot. Il est en ce moment dans la prison de Figeac.

— Ils l'ont arrêté ! Lui... Il ne sera pas de la Commune !

Et je vis comme un voile de tristesse éteindre subitement le visage joyeux de tout à l'heure. Le couple s'éloigna. Sur l'estrade, un membre de la Commune parlait en agitant son képi galonné, mais ses paroles se perdaient dans la rumeur grandissante.

Jusqu'à la mort

Les musiques se remirent à jouer. Le canon tonna de nouveau sur le quai. De la foule s'éleva une clameur formidable, un « Vive la Commune ! » si puissant, qu'il en fit vibrer l'air et s'agiter les drapeaux qui fleurissaient la façade.

Les bataillons s'ébranlèrent. A la nuit, ils défilaient encore. On voyait confusément des mains se tendre vers l'estrade, d'autres se rapprocher. Des bouches criaient encore et toujours : « Vive la Commune ! » jusqu'à perdre le souffle.

Enfin la place se vida. Les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville s'illuminèrent. La Commune était installée.

Je repris le chemin de la rue du Croissant. A la porte de l'imprimerie, je croisai un groupe de fédérés au milieu duquel parlait un lieutenant du 248e, mon ba-

taillon du siège, le bataillon de Longuet. Il racontait ce qu'il avait vu sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Il était tout au bas de l'estrade. Il avait pu, plus heureux que moi, entendre les discours.

— C'est Ranvier qui a parlé...

— Et qu'a-t-il dit ? lui demandai-je.

— Il a dit... il a dit... que la Commune était proclamée... Est-ce que ce n'est pas assez ? Et puis nous avons répondu :

— Nous la défendrons jusqu'à la mort !

Et s'animant :

— Oui, jusqu'à la mort !

Je remontai à notre bureau du *Père Duchêne*.

Une lettre était arrivée à mon adresse. Je l'ouvris. C'était — ironie du sort — l'annonce des funérailles du garde Turpin, (1) blessé mortellement à Montmartre, le matin du 18 mars, lors de la prise des Buttes.

L'humble citoyen qui agonisait depuis ce jour à Lariboisière mourait au même moment où Paris acclamait le drapeau qu'il avait rougi de son sang.

Pendant toute la soirée, ce fut une débordante allégresse. Les boulevards regorgeaient de promeneurs. A tout moment, quelque bataillon passait, et l'on voyait briller, par dessus les baïonnettes, les franges d'or de son drapeau.

De toutes les terrasses, de toutes les fenêtres éclatait ce cri :

— Vive la Commune !

Des inconnus s'embrassaient, pris d'une sorte de délire.

---

(1) Voir le *Père Duchêne*, numéro 13 (8 germinal/28 mars).

Lorsque, après dix années d'absence, l'amnistie me rouvrit les portes de Paris, ma première visite fut pour cet Hôtel-de-Ville que j'avais entrevu une dernière fois dans la bataille, rouge et flambant comme une forge.

Le long de ces murailles noircies par l'incendie, dans ces niches écroulées qui avaient assisté à l'inoubliable spectacle du 28 mars 71, je cherchais du regard les grappes humaines qu'elles avaient abritées au jour de la proclamation de la Commune. J'entendais encore le formidable mugissement de la foule enthousiasmée, et je songeais à ces acclamations puissantes qui faisaient trembler les colonnes du forum lors de la proclamation du nouveau César.

III

le Canon du Père Duchêne

— Citoyen, vint nous dire un jour un de ces artilleurs de la Commune qui furent autant d'obscurs héros, nous vous attendons demain. Pas à la Porte Maillot, à celle des Ternes, où nous avons couché aujourd'hui sur le bastion une pièce toute neuve. Nous l'avons baptisée. Elle s'appelle le *Père Duchêne*, et je vous jure qu'elle gueulera ferme !

En route donc le lendemain matin pour la Porte des Ternes !

A mi-chemin de la place de la Concorde et de l'Arc de Triomphe, nous croisons le 85e, qui vient du Champ-de-Mars. Il va remplacer aux barricades de Neuilly le 141e, qui se bat depuis une huitaine.

Il y a là environ deux cent cinquante hommes, qui marchent d'un air résolu.

J'aborde le commandant. L'allure martiale révèle l'ancien militaire. Je lui exprime mon admiration pour l'excellente allure de ses hommes :

— Hum ! Hum ! me dit-il, ils n'ont pas encore vu le feu. Et cela chauffe là-bas ! Mais enfin, ils m'ont l'air décidés. Et puis, ceux qui voudront filer, ma foi, je fermerai les yeux. Pour ce qu'ils nous seraient utiles !

Nous sommes aux alentours de l'Arc de Triomphe. De gros nuages de poussière montent, comme soulevés par les sabots d'un escadron.

— Les obus ! me dit le commandant. Ah ! dame, cela va être dur à passer, la première fois. Allons, mes enfants, la *Marseillaise !*

Et les hommes d'entonner la *Marseillaise*. La place est traversée sans encombre. Nous sommes à l'avenue des Ternes, où pleuvent toujours les projectiles.

— Vous vous arrêtez au bastion? me demande le commandant.

Je lui explique ma visite.

— Vous voyez, lui dis-je, je vais à un baptême...

L'ancien officier tordit sa moustache.

— Vous aurez de la musique! dit-il en riant.

Et, de fait, pourquoi ne pas l'avouer, je commençais à me sentir le cœur serré. Comment! j'aurais peur! Quelle piètre figure vais-je faire devant ces braves qui passent là leurs jours et leurs nuits! Ah! le blanc-bec que l'odeur de la poudre saoule, au lieu de lui donner la brillante ivresse du courage.

Je pensais à tout cela, pendant que les obus faisaient au-dessus de nos têtes comme un bruit de voiture qui roule sur les pavés, et que, de temps à autre, nous entendions s'écrouler sur le trottoir les pans de murailles.

Une civière passe, emportant un blessé.

En face de nous, un réverbère oscille et dégringole avec un bruit de ferraille.

Tout autour, les maisons sont criblées, les magasins clos, les rues désertes. Deux ou trois boutiques éventrées.

— Rue des Acacias — nous raconte un des rares

passants, un obus est tombé dans la boutique du boulanger. Le garçon a été tué raide. La femme a eu la jambe arrachée. Le patron est grièvement atteint. Ils sont tous deux, mari et femme, à Beaujon... Boulevard Pereire, au bureau de tabac, le gamin du buraliste a été écharpé...

Et après un silence, en nous serrant la main :

— Oh! la canaille! la canaille! qui nous bombarde comme les Prussiens. Et pourtant, nous, nous ne nous battons pas. Qu'est-ce que ça peut me foutre, à moi, la Commune!

Nous sommes arrivés au chemin de ronde. Le commandant du 85e fait reposer ses hommes, qui se distribuent par groupes, dans les cabarets des petites rues, où ils sont relativement à l'abri.

— Vous savez, dans un quart d'heure! leur dit le chef d'un air paternel. Et du courage! Buvez un coup, cela met du cœur au ventre.

Dix minutes après on sonne au ralliement. Deux seulement ont disparu.

— Allons, mes enfants, en avant! Et vous, au revoir, me dit l'excellent homme en me tendant la main.

Ils se remirent en marche, le commandant à leur tête. Longtemps je le suivis des yeux. Il me sembla le voir essuyer furtivement des larmes.

Et mon baptême?

des Héros

J'étais à une centaine de mètres de la porte des Ternes, que j'entrevoyais, ruinée et flamboyante, comme dans une perpétuelle tempête.

— Marche! marche! me disais-je. Qu'as-tu à hésiter?

Et je marchai, très tranquille, jusqu'au chemin de ronde, où je sentis une main s'abattre sur mon épaule.

— Ah! vous êtes bien gentil d'être venu! Vous allez l'entendre gueuler, le vieux bougre! Le voyez-vous là-bas? Il n'a pas à se plaindre. Nous lui avons fait une place à part, là où il y a encore de l'herbe.

L'énorme pièce était couchée sur le bastion, la gueule pointée sur Courbevoie.

— Nom de Dieu! continua l'artilleur. Nous ne voulons pas être en reste avec nos voisins de Maillot. L'autre jour, ils ont foutu un obus en plein sur le milieu du rond-point. Si le vieux Badinguet avait encore été là, ce qu'il aurait écopé.

Et l'artilleur éclata d'un rire sonore.

— Aussi, reprit-il, Dombrowski leur a rendu visite l'autre après-midi, quand j'y étais. Ce qu'il est crâne, ce petit homme-là! Nous l'avons vu venir au galop par l'avenue, avec trois de ses officiers. Arrivé près de nous, il a sauté à terre, et, sans seulement dire un mot, il a grimpé sur le glacis et s'est mis tranquillement à lorgner avec sa lunette.

Et puis, toujours debout, il nous a dit, avec un sacré accent polonais :

— Il ne faut plus tirer sur le Mont-Valérien. Battez sur le rond-point.

L'artilleur ajouta :

— Du premier coup, ils ont crevé le tas de pierres. Moi, je regardais le général. Il a bien l'air d'un Polonais, avec sa petite barbiche blonde, ses yeux bleus et ses pommettes en dehors. Il nous a serré à tous la main, et il est reparti au grand galop par le chemin de ronde.

A l'instant même où mon artilleur achevait son récit, une formidable détonation retentissait. Je crus qu'un obus venait d'éclater à mes pieds. Involontairement je pliai le genou.

— Mais, tonnerre ! me dit mon artilleur, c'est notre *Père Duchêne !* Ah ! le vieux bougre !

La fumée dissipée, il me sembla qu'un nouveau sang circulait dans mes veines. L'émotion avait disparu. Je montai sur le glacis, tout comme si j'eusse eu en partage l'héroïsme de race de Dombrowski, et je regardai, moi aussi, d'un œil tranquille, les lourds nuages blancs qui s'estompaient à l'horizon, et qui étaient les décharges des pièces versaillaises.

Eux, les braves gens, noirs de poudre, déchirés, saignants, le feu dans les yeux, chargeaient et rechargeaient sans relâche, sans souci de la mort qu'ils côtoyaient.

Quand je descendis, je les aurais tous embrassés.

Devant ces héros au cœur simple, inaccessibles à la peur, n'ayant souci ni de la gloire, ni de la richesse, je me sentais tout petit, presque indigne de serrer leurs fortes mains.

IV

Henriette la jolie cantinière

— Lieutenant, lieutenant !

Je n'eus pas besoin de me retourner pour m'assurer que la voix jeune et fraîche qui m'apostrophait ainsi en pleine rue du Croissant, était celle de la charmante et vaillante citoyenne Henriette, cantinière à l'une des compagnies de mon 248e, que commandait le fils de Régère. (1)

— Eh bien, lui dis-je, lorsqu'elle m'eut familièrement pris le bras, c'est à toi que je dois demander ce que tu fais ici. Tu as donc quitté le bataillon...

— Quitter le bataillon ! Ah ! jamais. Si je suis à Paris, c'est que nous sommes revenus avant-hier de Vanves, rapportant notre pauvre capitaine de la 5e, tu sais, Staub. Les Versaillais nous l'ont tué, notre brave Staub, dans la nuit du 4 au 5, et nous l'avons enterré à Montparnasse. Même que notre petit commandant nous a prononcé un discours très bien. J'en avais comme la chair de poule.

---

(1) Régère (Théophile), membre de la Commune (cinquième arrondissement). — Son fils, Henri Régère, avait été sous le siège capitaine adjudant-major du 248e bataillon. Il en prit le commandement pendant la Commune.

— Mais enfin, où vas-tu ainsi, et pourquoi n'es-tu pas à te reposer un brin avant de repartir ?

— Me reposer ? Est-ce que j'ai besoin de cela ? Nous sommes au quartier — le quartier latin — depuis mardi soir. Le temps d'aller voir mon homme...

— Tu as donc un homme, maintenant ? dis-je en riant.

— Est-ce que je n'en ai pas toujours au moins un ? reprit la belle fille. Sûr, j'ai un homme, et c'est lui que je vais voir en ce moment à Beaujon.

Et se rengorgeant à faire éclater son joli petit corsage aux boutons soigneusement astiqués :

— Il est major d'un bataillon qui est là-bas avec nous. Car, je ne te l'ai pas dit, nous repartons ce soir pour Vanves, où ça chauffe... Viens donc nous y voir un jour.

Nous nous dirigeâmes vers Beaujon, où avaient été apportés les cadavres ramassés sur les champs de bataille du Mont-Valérien. Ce jour-là, on devait procéder aux funérailles solennelles de trente fédérés. A l'angle d'une rue, un groupe lisait une affiche blanche fraîchement collée. C'était l'invitation aux obsèques publiée par la Commune.

— Citoyens ! disait l'affiche, la Commune de Paris vous convie à l'enterrement de nos frères assassinés par les ennemis de la République. Rendez-vous à deux heures, à l'hôpital Beaujon. L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise.

Il n'était pas encore midi. Je rendis à Henriette sa liberté et lui donnai rendez-vous à l'hôpital.

— J'espère bien que tu laisseras un peu ton major tranquille aujourd'hui, et que tu suivras avec nous le convoi jusqu'au Père-Lachaise.

La belle fille eut comme un sursaut de révolte. Comment avais-je pu penser qu'elle manquerait à ses devoirs de cantinière fédérée et de citoyenne !

— Tu ne vois donc pas que je suis sur mon trente-et-un ! me cria-t-elle avant de me quitter.

Curieux type que cette Henriette — nous ne lui connaissions pas d'autre nom — qui s'était jetée, comme bien des femmes, et de jeunes et jolies femmes, à corps perdu dans le combat, hardies comme des hommes, et même davantage, braves comme des lionnes, courant à travers les balles et les éclats d'obus avec la même désinvolture que lorsqu'elles trottaient à travers les bosquets du père Bullier, allant verser l'eau-de-vie aux blessés sans peur de la mitraille, avec un sourire d'une ineffable gentillesse, ou un dernier baiser d'ami pour ceux qui allaient mourir.

Pauvres filles ! Lorsqu'on en prenait quelqu'une sur le champ de bataille, blessée ou cernée, quelle aubaine pour les aristocratiques dames de Versailles !

— Voyez-vous la putain ! hurlaient sur son passage les filles de la Place d'Armes.

On l'assommait à coups d'ombrelle, on lui crachait à la figure. La pauvrette n'avait souvent plus forme humaine, lorsqu'elle arrivait à l'antre de salut, au noir et puant souterrain de l'Orangerie, vers lequel on la poussait à coups de crosse.

à Beaujon

Avant deux heures, j'étais devant le grand portail de l'hôpital Beaujon.

Quand vous serez devant ce portail, regardez-le. Sur

ce mur, aujourd'hui remis à neuf, ont longtemps reparu de petites taches blanches, qui étaient les traces des balles. Il y a comme cela, dans Paris, des angles de carrefours, des façades de monuments, des cloîtres d'églises, qui sont criblés de ces petites taches claires, tranchant sur la grisaille de l'édifice.

Là, on a fusillé, comme à Beaujon.

Je ne fus pas longtemps sans retrouver notre cantinière. J'entrai avec elle dans la salle où l'on achevait de mettre en bière les cadavres.

Vingt bières étaient déjà entassées, dix par dix.

— Dès que les chars de la Commune seront arrivés, on les sortira, me dit le major. Nous en avons encore dix sur les dalles. Voulez-vous les voir?

Nous entrâmes dans l'amphithéâtre. Les cadavres étaient couchés côte à côte. La plupart avec leur chemise et leur pantalon. Quelques-uns avaient conservé leur vareuse, dont le galon couvert de poussière indiquait le grade. Sur la jambe droite, un carton avec le nom du mort et le numéro du bataillon.

Une dizaine n'avaient point été reconnus.

Parmi ces morts anonymes, un vieillard à longue barbe blanche, dont la face tranquille semblait sourire.

A deux pas, un gamin qui n'avait pas seize ans. Celui-là avait été tué d'un coup de pointe de sabre qui lui avait traversé la poitrine.

L'heure pressait. On entendait déjà le roulement des catafalques et le bourdonnement de la foule qui s'était rendue à l'invitation de la Commune.

Au moment où nous allions franchir la porte de l'amphithéâtre, une acclamation immense retentit.

Nous nous mîmes à une fenêtre du corridor. Au-dessous de nous, un spectacle à la fois poignant et grandiose nous apparut.

Remplissant la rue, débordant dans les voies avoisinantes, gardes fédérés, gens du peuple, bourgeois, femmes, enfants, avec ou sans armes, ayant tous à la boutonnière la fleur d'immortelle. Toutes les têtes étaient découvertes, inclinées comme pour la prière. De temps à autre, de cette multitude partait un cri isolé :

— Vive la Commune !

— Nous les vengerons !

A quelques pas du portail, un groupe d'hommes en costume civil, épinglée au revers de l'habit la rosette rouge à frange d'or, signe distinctif des membres de la Commune. Quelques-uns portaient en sautoir l'écharpe, dont les glands d'or scintillaient à leur côté.

Je reconnus Delescluze, Tridon, Vermorel, tous trois si proches de cette mort qu'ils allaient glorifier.

Funérailles rouges

Enfin, le cortège s'organisa. Lentement, après avoir quitté Beaujon, il descendit vers la Madeleine, par le boulevard Haussmann.

Tous se découvraient.

Seul, un homme campé sur les marches de l'église, garda sa coiffure.

Un garde se détacha du cortège, monta tranquillement les degrés, arriva en face de l'homme et, sans

mot dire, d'un solide revers de main, fit voler le chapeau qui roula jusqu'à la chaussée.

Quelqu'un le ramassa d'un coup de baïonnette.

Le cortège, avant de s'engager sur les boulevards, fit halte. Des estafettes parcoururent les flancs de la colonne.

En tête, formant avant-garde, le bataillon des jeunes volontaires de la République, avec leur costume gris ardoise, qui pouvait les faire prendre pour des chasseurs de Vincennes. Derrière eux, deux bataillons fédérés, musique en tête, tambours voilés, drapeau rouge entouré de crêpe.

Les tentures de deuil des trois catafalques disparaissaient sous un amoncellement de couronnes. Aux angles, des faisceaux de drapeaux rouges. Les chevaux caparaçonnés et recouverts d'un long voile. Par dessus les couronnes, couché sur le catafalque, le dernier linceul de gloire, le drapeau dont on voit briller les franges. Ils sont morts pour lui.

Les membres de la Commune conduisent le deuil. Ils sont une dizaine. Félix Pyat, qui domine ses collègues de sa haute taille. Malon, Amouroux, (1) Arthur Arnould. (2)

Des bataillons suivent, et encore des bataillons, et derrière eux, un fleuve humain qui ne fait que s'allonger

---

(1) Amouroux (Charles), membre de la Commune (quatrième arrondissement). Membre de la Commission des relations extérieures (21 avril). Secrétaire de la Commune. Les procès-verbaux manuscrits des séances de la Commune qui sont conservés à la bibliothèque Lepelletier-Saint-Fargeau sont presque en entier de sa main.

(2) Arnould (Arthur), membre de la Commune (quatrième arrondissement). Ancien rédacteur de la *Marseillaise* (1870).

à chaque pas. De chacune des voies qui coupent les boulevards se détachent des groupes de fédérés, qui viennent grossir le cortège. En passant devant les chars funéraires, les officiers saluent du sabre, les gardes se découvrent.

De cette foule silencieuse, dominant le sourd roulement des tambours ou les notes lugubres des marches funèbres, sort comme un long sanglot.

Beaucoup versent des larmes. D'autres, qui veulent résister, essuient furtivement leurs paupières.

Je regarde ma petite cantinière. Elle marche très fière, en tête de sa compagnie. La pauvrette ! Ses yeux, gonflés, humides de pleurs, brillent comme une source vive.

QUELQUES AMIS

QUELQUES AMIS

I

Félix Pyat

Vingt-cinq mars, le matin.

Que fait Pyat ? (1) Où est Pyat ? Pourquoi n'a-t-il pas encore paru ?

Nous voici à la veille des élections de la Commune. Pyat reste invisible.

Allons à sa recherche.

Pyat est un vieux conspirateur, qui a conservé la manie des domiciles mystérieux. Personne ne sait son adresse. Cependant, Rogeard ? Si nous interrogions Rogeard ? Rue de Madame, dans une petite crèmerie, où il prend ses repas, au coin de la rue de Fleurus, nous trouvons l'auteur des *Propos de Labiénus*.

— Nous voulons voir Pyat... Il faut qu'il nous fasse quelque chose... Un appel aux électeurs... Vibrant comme seul il sait vibrer... Nous le publierons dans le

(1) Pyat (Félix), membre de la Commune (dixième arrondissement). Membre du Comité de Salut Public (2 mai).

Père Duchêne... Nous le ferons afficher, s'il le veut... Nous ferons tout. Mais il nous faut l'appel...

Rogeard n'hésite plus. Oui, il sait où est Pyat. Il est « en permanence » chez Maurice Lachâtre, l'éditeur des *Mystères du Peuple* d'Eugène Sue, de l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc, — à la librairie du boulevard Sébastopol.

Allons-y.

Me voici chez Lachâtre. (1) C'est bien autre chose. Rogeard s'est vite laissé convaincre. Mais, ici, au seuil du mystère ! Aucun des employés ne veut, ou n'ose me répondre. Enfin. Lachâtre paraît. Je me nomme. Je lui fais part de l'étonnement où nous sommes tous de n'avoir point encore entendu « la voix puissante du grand proscrit ». Il faut que Pyat se prononce. Il faut que, dès ce soir, on lise, sur tous les murs de Paris, un appel de Pyat aux électeurs...

— Cher citoyen — me dit avec onction Lachâtre — il faut vraiment que cela soit pour le *Père Duchêne*... Autrement, notre « grand ami » ne veut voir personne. Il observe. Il attend... Venez après déjeuner. Je vais l'avertir.

Je suis là à deux heures. Lachâtre m'attend. Il m'indique un escalier étroit, obscur — une vraie échelle de conspirateur. Une porte s'ouvre sans bruit. Je suis en face de Pyat, qui travaille, devant une table basse. Tous rideaux tirés.

Sans préambule, après m'avoir serré la main — j'ai quelque peu collaboré au *Vengeur*, supprimé le 11 mars

---

(1) Lachâtre (Maurice), éditeur, publia le grand dictionnaire désigné sous son nom.

en même temps que le *Père Duchêne* — Pyat me tend un papier. C'est notre appel. Était-il donc fait d'avance?

— Lisez cela, citoyen.

Je lis, tout haut. C'est vraiment superbe d'allure, de violence victorieuse. (1)

... Aujourd'hui le vote ! Sinon, demain le fusil !...

... Pas d'abstention !

Contre cette jeunesse dorée de 71, fils des sans-culottes de 92, je vous dirai donc comme Desmoulins :

« Électeurs, à vos urnes ! »

Ou comme Hanriot :

« Canoniers, à vos pièces. »

Vermersch et Humbert m'attendaient rue du Croissant. Nous lûmes et relûmes, enthousiasmés, la page magnifique. Le temps de composer, et nous faisions porter les épreuves tout humides chez Lachâtre. Le lendemain matin, comme nous nous y étions engagés, le manifeste était sur tous les murs — ainsi que dans le *Père Duchêne* du jour.

Quelques jours après — le 30 mars — Pyat, nommé à la Commune, faisait reparaître le *Vengeur*, à la même imprimerie Vallée où se faisait le *Père Duchêne*.

Le soir, il venait corriger ses épreuves, ou, plutôt, refaire son article. Pyat avait une curieuse méthode de travail. Il jetait sur le papier un premier article, court, et le donnait à la composition. L'épreuve qui lui était soumise était très interlignée. Sur ce canevas, il brodait, entre les lignes. L'esquisse se changeait en un

(1) Le texte entier dans le numéro 12 du *Père Duchêne* (7 germinal 79/27 mars).

dessin aux couleurs éclatantes. Quand il avait trouvé quelque flamboyante épithète, nous le voyions relever la tête, secouer sa crinière de vieux lion grisonnant, rouler ses yeux fulgurants, si gros et si brillants, qu'on eût juré deux yeux de pur cristal s'efforçant à sortir de l'orbite.

Pyat avait, en 1871, plus de soixante ans. Il était encore superbe. La taille élevée, sans la moindre velléité de se courber. La chevelure épaisse, le regard étonnamment vif, lumineux, prenant ! La voix était claire, le geste large. Quel geste !

Un jour que j'étais allé à l'Hôtel-de-Ville et que j'y avais rencontré, causant dans une embrasure de fenêtre de la salle du Trône, Tridon et Rigault, notre conversation fut subitement coupée par les éclats de voix d'un orateur qui parlait sur la place, et dont le verbe sonore montait jusqu'à nous.

La voix sonore était celle de Pyat. Un bataillon, avant de partir pour les avant-postes, était venu, comme c'était l'usage, saluer la Commune et lui présenter le drapeau rouge frangé d'or. Pyat était là. Il était descendu. Saisissant l'étendard, il s'en était drapé. Le bras droit levé, la tête rejetée en arrière, il parlait encore, quand nos regards s'arrêtèrent sur lui.

D'un pas majestueux, il descendit, quand il eut achevé son allocution, les marches du perron qui lui avait servi de tribune. Et, après avoir lentement déroulé le drapeau qui le revêtait comme d'un manteau de pourpre et d'or, il le remit aux mains du commandant, s'inclinant profondément.

Un Vive la Commune ! formidable, éclata. Les tambours battirent. La *Marseillaise* éclata, triomphante. Le

bataillon s'éloigna, après avoir traversé la place, par la rue de Rivoli.

Pyat était remonté. Il vint vers nous.

— Nous vous regardions — dit Tridon en riant — et nous disions que, tandis que vous parliez à ces braves, certainement, vous vous croyiez au temps des grands ancêtres... sur les marches de quelque autel de la Patrie en Danger.

— Leur souvenir m'est toujours présent, répondit Pyat. Je puis même dire qu'ils ne me quittent jamais...

Et il sortit de sa poche deux tout petits volumes à reliure marron.

— Je les ai constamment sur moi...

C'étaient les deux volumes de la toute petite édition, rare aujourd'hui, de l'*Histoire de la Révolution,* de Mignet.

Romantique en diable, ne vivant que par les « immortels souvenirs », quelque peu pontife, Pyat nous avait voué, dès son installation dans un angle de notre salle de rédaction, une affection sincère. Oh ! il n'aimait pas Hébert cependant ! Il en était encore aux durs jugements de Michelet. Cela ne l'empêchait pas toutefois de nous parler sur un ton tout paternel. Il nous appelait « mes enfants ». Je crois bien qu'il nous eût volontiers donné, chaque soir, sa bénédiction révolutionnaire.

Parfois, il morigénait, mais si doucement.

Un jour, je lui montrais un article que j'avais écrit au lendemain de la capitulation, dans la *Caricature* de Pilotell. Pyat le parcourt. Tout à coup, il se retourne vers moi, le doigt posé sur une ligne du texte.

— Il ne faut jamais écrire cela ! me dit-il avec une

pointe de mécontentement. Il ne faut jamais écrire que la France est morte...

Je relus le passage qui éveillait les susceptibilités de notre grand ami. J'avais écrit :

« La Patrie est bien morte. Plus de bonnet phrygien, etc... »

— Non, non, répétait Pyat. Il ne faut jamais dire cela. La France n'est pas morte. Elle ne peut pas mourir.

Ah ! c'est qu'il était patriote, le vieux Pyat. Et il ne badinait pas sur la tradition, la grande tradition du patriotisme révolutionnaire.

Hélas ! nous ne devions pas être longtemps amis. Bientôt l'attitude de Pyat à l'Hôtel-de-Ville nous sembla plutôt néfaste. Sa dispute avec Vermorel, l'âpreté avec laquelle il combattit son jeune collègue, qui devait, aux derniers jours, payer son courage de sa vie, nous éloignèrent de notre mentor. Le *Père Duchêne* dut attaquer Pyat à maintes reprises. Ce fut alors la brouille complète. Une discussion violente s'éleva un soir. Le lendemain, Pyat ne revint pas s'asseoir, comme il le faisait tous les jours, à la table où il corrigeait son article. Nous ne nous revîmes plus. Et, faut-il l'avouer, nous en éprouvâmes, longtemps, un vrai chagrin.

II

Rogeard

Vingt-quatre avril. Humbert et moi avons décidé d'aller passer la soirée rue de Madame, avec notre vieil ami Rogeard. Précisément, le *Père Duchêne* du jour lui consacre, ainsi qu'à Pyat, sa Grande Colère. Pyat et Rogeard viennent d'adresser leur démission de la Commune. Rogeard, que les électeurs du sixième arrondissement ont envoyé à l'Hôtel-de-Ville, refuse d'accepter son mandat. Il n'a été élu que par 2.292 voix. Cela ne lui semble pas suffisant. La loi de 1849 exige le huitième des électeurs inscrits. Rogeard n'a pas récolté ce huitième. Il ne se considère pas comme élu. (1)

Nous avons déjà causé de cela avec notre ami. Nous lui avons fortement conseillé de passer outre. La Commune a besoin d'hommes de valeur. L'auteur des *Propos de Labiénus* ne peut pas, pour une question de légalité,

---

(1) Les élections complémentaires du 16 avril avaient donné, pour le sixième arrondissement, les résultats suivants. Electeurs inscrits : 24.807 ; votants : 3.462. Courbet : 2.418 voix ; Rogeard : 2.292 voix. La commission nommée pour la validation des élections (voir *Officiel* 20 avril) décida de valider tout élu ayant obtenu la majorité absolue des suffrages sur le nombre des votants. Courbet accepta. Rogeard refusa, expliquant son refus dans une lettre, insérée dans le *Vengeur* du 22 avril.

se dérober à l'honneur de lutter pour le triomphe de nos espérances à tous.

Rogeard ne s'est pas laissé convaincre. Il est parti. Nous l'avons rencontré le jour même de sa démission.

— Prenez garde au *Père Duchêne !* lui avons-nous dit, en riant.

Et j'ai ajouté :

— C'est moi qui ferai l'article.

J'ai fait l'article.

La Grande Colère du Père Duchêne contre les hommes qui foutent leur démission de membres de la Commune, et qui ne craignent pas de laisser les patriotes dans la peine, avec sa grande motion pour que la Commune réclame, par tous les moyens possibles, la mise en liberté du citoyen Blanqui, détenu par les jean-foutres de Versailles. (1)

Le titre en dit déjà assez. Mais l'article !

En donnant votre démission de membres de la Commune, en désertant le pouvoir au moment où le danger se dresse plus terrible de jour en jour;

Quand les jean-foutres de Versailles, nom de dieu ! pour écraser la Révolution, emplissent les poches de Guillaume, afin d'avoir le droit et le pouvoir de nous bombarder encore plus;

Quand chaque coup de canon qui résonne à nos oreilles nous annonce peut-être un nouveau massacre des patriotes, si ce n'est pas le triomphe de la Révolution;

A ce moment suprême, à cette heure terrible qui sonne la vie ou la mort d'un Peuple,

Citoyens, vous trahiriez la Révolution en ne lui offrant plus votre concours ?

Vous, sur qui le Peuple compte ?

---

(1) Voir le numéro 39 du *Père Duchêne* (4 floréal 79/23 avril).

... Citoyens, les Patriotes n'ont plus qu'une chose à faire :
Vous oublier, s'ils triomphent, vous maudire, s'ils sont vaincus !

Nous poussons la porte de la crèmerie de la rue Madame. Rogeard, qui, d'habitude, est là, lisant ses journaux, dans un angle à lui réservé, devant une petite table de marbre blanc — nous ne le voyons pas.

— M. Rogeard ne viendra pas, nous dit la patronne. Il m'a dit de vous remettre ceci.

Et la dame nous tend un paquet soigneusement ficelé, pesant. Je l'ouvre. Régulièrement empilées les unes sur les autres, vingt pièces de cinq francs...

— C'est fini, dis-je à Humbert. Le père Rogeard nous en veut pour de bon. Jamais il n'aurait fait cela s'il n'était, c'est le moment de le dire, bougrement en colère de mon article de ce matin.

Ces vingt pièces de cinq francs — en ce temps-là l'or et les billets étaient rares — nous les avons données à Rogeard, il y a une quinzaine, précisément pour les affiches de sa candidature à la Commune. Il doit bien savoir qu'elles ne nous gênent en rien (le *Père Duchêne* nous rapportait à chacun une bonne somme par jour)... Non, ce n'est pas gentil...

Nous nous en allons, navrés.

Nous avions décidément perdu encore un ami, un grand ami, un maître.

Et le souvenir me revint de l'apparition des immortels *Propos*. Je revis devant mes yeux, passant de main en main, dans la salle du cours d'analyse de l'École des Mines, la petite brochure. Tout près de moi — nous étions en 1865 — un élève étranger, Polonais, encore vêtu du dolman de cuir soutaché, fourré à l'intérieur de

mouton blanc, qu'il portait lors de l'insurrection. Notre professeur, M. Haton de la Goupillière, pendant qu'il trace à la craie sur le tableau noir ses intégrales, regarde voltiger la brochure. Enfin, elle me revient, et je la fourre précieusement dans ma poche. Elle était saisie de la veille. On ne la trouvait qu'à prix d'or.

Je ne revis Rogeard qu'à la défaite, le lendemain de l'entrée des troupes de Versailles. Le lundi 22 mai. Nous avions décidé, Humbert et moi, de cesser la publication du *Père Duchêne*. Nous courûmes au *Vengeur*. Rogeard était là. Il rédigeait l'Appel aux armes, qui parut le lendemain, signé de son nom et des noms de ses collaborateurs. Dès qu'il nous vit, il se leva, vint à nous, et nous nous serrâmes les mains, longuement, silencieusement...

III

Rossel

L'un des premiers amis du *Père Duchêne*.

Il était chef d'état-major de Cluseret quand je le rencontrai, dans les premiers jours d'avril, à la délégation à la guerre.

J'avais passé les derniers mois du siège à l'atelier de fabrication d'armes et de munitions qui avait été installé dans les locaux de la manufacture des tabacs, quai d'Orsay. Après la capitulation, le stock considérable de cartouches Chassepot, plusieurs millions, avait été évacué sur le Trocadéro et déposé dans les souterrains.

Connaissait-on ce fait au ministère de la guerre? Tel était l'objet de ma visite.

Ce fut Rossel (1) qui me reçut. Il n'était que depuis peu de jours en fonctions, ayant commandé, après son arrivée à Paris, la 17e légion.

Quelques jours plus tard, je l'amenais au *Père Duchêne*.

De taille moyenne, veston et chapeau mou, la barbe

(1) Rossel (Nathaniel), colonel du génie au camp de Nevers (1871). A son arrivée à Paris, chef de la 17e légion, puis chef d'état-major de Cluseret à la guerre. Délégué à la guerre (1er mai). Démissionnaire le 10 mai. Fusillé à Satory le 28 novembre 1871.

châtain entière, longue — j'ai une très belle photographie de lui, prise au camp de Nevers, peu de temps avant son départ pour Paris — les yeux brillants, enfoncés dans l'orbite, derrière le lorgnon, le front haut, la lèvre mince, Rossel n'avait rien de l'allure militaire. Il parlait doucement, sans éclats de voix, sans que rien sur sa figure trahît l'émotion qu'il communiquait à ses auditeurs. Il était, au ministère, le plus parfait contraste avec la manière bohême et la jactance débraillée de son chef Cluseret, très brave, du reste.

Nous emmenâmes Rossel à notre restaurant habituel, un marchand de vins qui faisait l'angle de la place des Victoires et de la rue des Petits-Champs. Vers midi, c'était là le rendez-vous de nombreux journalistes et membres de la Commune. Vallès, Longuet, J.-B. Clément, Vaillant, Rogeard, Pierre Denis, (1) Casimir Bouis, (2) Henri Brissac, (3) Lucipia, (4) tous du *Cri du Peuple*, du *Vengeur*, du *Mot d'Ordre*. Les membres de la Commune portaient, épinglée au revers du veston ou de la vareuse, la rosette rouge frangée d'or. Nous prîmes place, pour causer, dans un cabinet.

Rossel nous éblouit, dès ses premières confidences.

---

(1) Denis (Pierre), journaliste. Collaborateur de Vallès au *Cri du Peuple*. Devint plus tard le conseiller du général Boulanger. Mort en 1907.

(2) Bouis (Casimir), rédacteur au *Cri du Peuple*. A écrit la préface du livre où ont été recueillis les articles de Blanqui, la *Patrie en Danger*.

(3) Brissac (Henri), rédacteur au *Vengeur*, secrétaire du Comité de Salut Public. Condamné aux travaux forcés à perpétuité. Mort en 1907.

(4) Lucipia (Louis), journaliste, rédacteur du *Cri du Peuple*. Condamné aux travaux forcés à perpétuité pour participation à l'affaire des Dominicains. Président du conseil municipal de Paris (1899). Mort en 1903.

Vermersch lui-même, qui, avant de quitter la rue du Croissant, nous avait confié à l'oreille « qu'il voulait le vider », était comme hypnotisé. C'est que Rossel nous disait, d'une parole brève, avec des phrases coupantes, qui semblaient jaillir comme des coups d'épée, de ses lèvres, illuminant, à intervalles rapides, son masque froid, toutes les misères et toutes les hontes de Metz.

Pour lui, malgré la défaite, la capitulation, la paix, malgré ses premières désillusions au sujet de la puissance militaire dont pouvait disposer la Commune, rien n'était perdu encore. La Commune pouvait triompher de Versailles, dissoudre l'Assemblée, faire appel aux électeurs, recommencer la guerre...

Quand nous quittâmes Rossel, qui retournait au ministère, nous nous regardâmes tous trois. Humbert et moi ne cachions pas nos craintes. Vermersch rayonnait.

— Avant peu, voyez-vous — conclut Vermersch — ce bougre-là sera ministre de la guerre. Et le *Père Duchêne* sera son confident, comme l'ancien l'était de Bouchotte. (1)

L'ancien, c'était Hébert !

Cela devait arriver. Rossel succéda à Cluseret. Mais il ne réussit pas mieux que son prédécesseur. Il fut brisé comme lui, son autoritarisme de façade ne pouvant avoir de prise sur des pouvoirs flottants et mal définis comme l'étaient les commissions de la Commune et le Comité Central resté dans la coulisse.

Un jour que nous étions au ministère de la guerre,

---

(1) Bouchotte (J.-B.), ministre de la guerre, du 4 avril 1793 à germinal an II. — Voir pour Hébert et Bouchotte *le Vieux Cordelier* (numéro 5), *le Père Duchesne* (numéros 330 et 332), et *les Hébertistes* de G. Tridon (1864, page 22).

dans le cabinet de Rossel ou dans une pièce voisine, s'approchant de la fenêtre et désignant du doigt un groupe d'officiers du Comité — au nombre desquels, il me souvient, était Lucien Combatz, (1) un de nos amis de la brasserie de la rue Saint-Séverin, galonné, botté, éperonné, sabre au flanc — causant haut et gesticulant, le délégué à la guerre se retourna vers nous, l'œil froid, et, entre ses lèvres :

— Si je les faisais fusiller là, dans la cour...

Rossel n'en fit rien. Il n'en pouvait rien faire...

Pendant les quelques jours que dura la dictature militaire de Rossel, ce qu'il croyait du moins être la dictature — du premier au 10 mai — Vermersch tenta de réaliser son rêve. Il y tenait. Au milieu de ce formidable tohu-bohu, une seule idée le hantait : le souvenir et la gloire d'Hébert. Le *Père Duchêne* fut alors l'organe de Rossel. Mais cela devait durer peu de temps. L'Hôtel-de-Ville s'émut des attaques de notre journal. Un soir, un ami m'avertit qu'il était tout simplement question de nous arrêter.

— Qu'ils y viennent ! clamait Vermersch. Qu'ils osent toucher au *Père Duchêne !*

— Allons ! Allons ! calme-toi, lui dis-je. Que diable ! La guillotine n'est pas encore dressée sur la place de la Révolution.

Je courus à la délégation à l'enseignement, chez Vaillant, qui dicta à son secrétaire, Constant Martin, (2)

---

(1) Combatz (Lucien), chef de la 6e légion (14 mai). Fit partie du Comité central.

(2) Constant Martin, secrétaire de la Délégation à l'enseignement. A sa rentrée en France, se mêla activement au mouvement anarchiste.

un mot pour Eudes, alors membre du Comité de Salut public. Vaillant apostilla le mot. Je vis Eudes et tout s'arrangea. Je possède encore ce mot de Vaillant à Eudes. Il a échappé aux perquisitionneurs.

Le *Père Duchêne* n'avait plus qu'à seconder les efforts de Delescluze, qui succédait à Rossel.

Brave Delescluze ! J'ai encore sur la conscience l'accueil presque insolent que nous lui fîmes, lorsqu'il vint prendre possession de la délégation, après la fuite de Rossel de l'Hôtel-de-Ville. Nous étions, Humbert et moi, dans un salon voisin du cabinet du délégué, quand Delescluze entra, son éternel pardessus gris sur sa redingote noire, chapeau haut-de-forme, canne à la main.

Maigre, jaune, courbé, les traits tirés, spectre en marche vers la mort — héroïque mort — Delescluze vint au groupe auquel nous étions mêlés. Quand nous le vîmes s'approcher, nous quittâmes brusquement nos amis :

— Partons, dit à haute voix l'un de nous. Nous n'avons plus rien à faire ici, puisque Rossel n'est plus là.

Delescluze leva la tête. Je vois encore le regard à la fois dédaigneux et attristé qu'il dirigea sur nous. Je me reproche encore cette grossièreté stupide à l'adresse de celui qui, bientôt, allait nous laisser à tous un si magnifique exemple.

IV

Raoul Rigault

Cependant de nos amis les plus anciens et les plus chers, Rigault ne vint qu'une seule fois nous serrer la main à notre échoppe de la rue du Croissant.

Il nous en voulait !

De quoi pouvait bien être fait son ressentiment ?

Le motif était bien simple. Il nous en voulait de lui avoir soufflé le *Père Duchêne*.

Dans les dernières années de l'Empire, tous les efforts de Rigault avaient tendu à un seul but. Se mettre dans la peau du Père Duchesne — du vieux. Un seul héros pour lui dans la Révolution, Hébert. Une seule doctrine, l'Hébertisme. Un seul journal, le journal d'Hébert.

Parler devant Rigault de Robespierre, c'était soulever les plus formidables tempêtes. Robespierre ! Et la mort des Hébertistes !

Un ami me racontait — je crois bien que c'est Ranc — une petite scène qui dépeint bien Rigault et le culte qu'il professait pour le *Père Duchesne*.

C'était en 1870. Ranc et Rochefort montaient ensemble l'escalier de l'imprimerie de la rue d'Aboukir, où étaient les bureaux de la *Marseillaise*.

Ils franchissaient le seuil, quand les notes bruyantes d'une discussion plus qu'animée arrivent jusqu'à eux.

Tout à coup deux hommes sortent en coup de vent de la salle de rédaction. L'un d'eux est Rigault. L'autre est Humbert. Rigault rajustait fiévreusement son lorgnon, quand il se trouve en face de Ranc et de Rochefort.

Les deux arrivants croient à quelque dispute.

— Voyons, voyons, qu'y a-t-il donc?

— Il y a... Nom de Dieu !... Ce qu'il y a... crie Rigault, tempêtant toujours... Il y a que ce cochon d'Humbert dit du bien de Robespierre!

Dame! c'était ainsi, de ce temps-là...

Oui, Rigault nous en voulait.

Des mains profanes, autres que les siennes, osant toucher au *Père Duchesne!*

Rigault connaissait par cœur son Père Duchesne. Quand je consulte, à la Bibliothèque nationale, l'exemplaire du journal d'Hébert, je ne l'ouvre jamais sans songer à cette adoration hébertiste de Rigault. Ces feuillets usés, c'est certainement Rigault qui les a tournés et retournés cent fois.

Il fallait l'entendre réciter d'un trait une de ses pages favorites :

La Grande Joie du Père Duchesne de voir que la Convention va faire essayer la cravate de Samson au cornard Capet.

— Hein, nom de Dieu! quand vous me foutrez un titre comme ça!

— Mais, mon vieux, nous n'en sommes pas là. Capet

est mort. Samson est dans l'autre monde, s'il y en a un. Et il n'est pour le moment question de guillotiner personne...

— Hélas! soupirait Rigault, moitié ironique, moitié sérieux.

La guillotine lui manquait-elle, dans ce rêve qu'il bâtissait depuis des années de revoir les grands jours?

Quand nous causions, au Quartier, de nos espoirs, de nos plans d'avenir.

— Et toi, Rigault?

— Moi, je veux être un jour, procureur de la Commune, comme Hébert. (1)

Et il le fut!

---

(1) Hébert ne fut à la vérité que substitut du procureur de la Commune, qui était Chaumette.

V

Déjeuner chez Protot

Mai. Ce matin, nous allons déjeuner, Humbert et moi, à la délégation de justice. Cela nous arrive assez souvent. Protot est un vieil ami. Nous rencontrons là, assis autour de la grande table de la salle à manger, des amis, et encore des amis. Protot préside. Voici, attablés côte à côte : son secrétaire général, Edmond Dessesquelles, mort il y a une dizaine d'années à Saïgon, où il s'était établi avocat ; Paul Bricon, mort lui aussi, docteur-médecin, assistant à Bicêtre du docteur Bourneville ; Léon Sornet, qui cumulait ses fonctions d'attaché au cabinet du délégué — j'allais dire du ministre — avec celles de gérant de notre *Père Duchêne ;* Charles Da Costa, le frère du substitut du procureur de la Commune ; Benjamin Sachs, l'un des jeunes juges d'instruction ; des magistrats — beaucoup de magistrats, la Commune nomma même des huissiers — des officiers et des simples fédérés. Parfois, quelque membre de la Commune, la rosette rouge à la boutonnière. Des journalistes comme Humbert, Vermersch ou moi. Déjeuner rapide, frugal, que chacun de nous payait bel et bien quarante sous, quand, l'heure du café venue,

le préposé à la caisse venait faire la collecte habituelle. C'étaient là les fameuses agapes de la Commune — du moins celles du ministère de la place Vendôme.

Le déjeuner fini, les uns descendaient faire un tour de jardin, qu'éclairaient de magnifiques corbeilles de géraniums rouges. Au centre de l'une de ces corbeilles, le charmant petit bronze de Bosio, l'*Henri IV enfant*, dont le modèle en argent est au Louvre. Seulement, le gamin royal est fiché en terre, la tête en bas. Les jambes seules émergent. Si vous vous approchez, vous remarquez que le bronze est troué d'une douzaine de blessures. Le fourreau du petit sabre pend lamentablement. Explication. Quand les fédérés, le lendemain du 18 mars, occupèrent le ministère de la justice, ils avisèrent, au bas d'un escalier, le petit Henri IV, le chargèrent sur leurs épaules, le déposèrent au beau milieu d'une allée, et le fusillèrent en rigolant. Dernière idée saugrenue : ils le plantèrent, les pattes en l'air, au milieu de la touffe de géraniums, qui, depuis, avaient fêté de leurs fleurs l'infortuné petit blessé.

D'autres se contentent de fumer un cigare sur le balcon. Le spectacle de la place est toujours amusant. A cette heure chaude, pas un bruit. Tout semble dormir. Adossés aux barricades qui ferment la rue de la Paix et la rue de Castiglione, les sentinelles fédérées ronflent. Un tout petit grincement rompt seul la monotonie. Ce grincement sort d'une scie que manœuvrent, lentement, deux hommes accroupis sur le piédestal de la Colonne. Un tout petit nuage de poussière s'échappe du fût de bronze. En regardant avec attention, on se rend compte de la façon dont se forme le petit nuage. Les deux hommes scient la pierre, très tendre, dont est

fait le gigantesque tube, recouvert d'une lamelle de bronze, comme un sucre de pomme de foire enfermé dans sa gaine de papier doré.

Un galop de chevaux se fait entendre du côté de la rue de Castiglione. Les cavaliers mettent pied à terre de l'autre côté de la barricade, et s'engagent sur la place. L'un d'eux est Dombrowski. De taille ordinaire, barbiche blonde en pointe, pommettes saillantes, le général qui commande à Neuilly parle en gesticulant aux officiers qui l'escortent. Le groupe disparaît sous le portail de l'hôtel de l'état-major, en face.

Un coup de canon, un autre, dix, une pétarade en règle, éclate. Nous quittons le balcon. A peine avions-nous mis le pied sur le parquet de la salle qu'un bruit de dispute monte et nous ramène à notre poste d'observation.

En bas, à quelques mètres de la grille qui encadre le piédestal de la colonne, des gens vocifèrent. Au milieu d'eux, un homme en vêtements civils, la face complètement rasée. Deux gardes fédérés lui ont mis la main à l'épaule et le rudoient. Son col est arraché. On le pousse, on le bouscule jusqu'au poste qui garde l'entrée du ministère — de la délégation.

— Qu'est-ce qu'il y a? crions-nous de là-haut.

— Rien... C'est un calotin.

Un calotin! Nous hélons un officier, toujours du haut du balcon.

— Montez l'homme ici.

L'homme est amené. Bricon, qui est officiellement juge d'instruction, va se charger de l'interrogatoire.

Tout d'abord il apaise ceux qui ont arrêté l'homme, et l'ont assez fort malmené. Voyons. Qu'a-t-il fait? Il a

injurié les gens qui scient la colonne, voilà le plus clair de l'affaire. Sa face rasée l'a fait prendre pour un curé, pour un calotin. Ce n'est pas bien grave. Chaque jour, on arrête ainsi des énergumènes (c'étaient alors des énergumènes, comme aujourd'hui sont des énergumènes ceux qui ne sont pas de l'avis du plus fort), qui viennent épancher leur ressentiment un peu trop haut. S'ils ne crient pas trop, ils en sont quittes pour frictionner leurs membres endoloris par les horions des patriotes. Et on les envoie au diable.

Interrogatoire.

— Avez-vous des papiers?

L'homme ne sourcille pas.

— Allons, videz vos poches.

Eh oui! c'est un curé. Voilà son bréviaire. Bricon fronce le sourcil. L'homme est devenu pâle. Le Dépôt n'a pas précisément une réputation de paradis terrestre.

Fort heureusement, Bricon est de bonne humeur. Une bonne semonce au calotin et on le renvoie à ses ouailles, après qu'il a juré de ne plus « insulter la Colonne ».

Du balcon, nous suivons du regard le curé, qui file rapidement en rajustant son col arraché...

VI

notre citoyen curé

— Citoyen, il y a, en bas, un curé qui veut vous parler.

C'est notre bossu Aubouin qui est venu me faire cette commission.

Je m'apprête à descendre. Je coiffe mon képi de lieutenant. Et je songe à la hâte... Un curé... Un curé!... Que diable peut-il me vouloir?... Je suis dans la rue. Un grand gaillard, en jaquette marron, est là, accoudé sur la table du vendeur.

— Voilà le citoyen curé, me dit, avec son rire de bon Quasimodo, Aubouin.

Je considère le curé — puisqu'on me dit qu'il est curé. De taille élancée, la chevelure brune frisée, le visage ouvert... Allons, l'impression est bonne... Une curiosité instinctive me fait lever les yeux à la place de la tonsure... Oui, c'est un curé. Le poil est fraîchement poussé. Je parle le premier.

— Que voulez-vous, citoyen ? A quelle circonstance dois-je l'honneur de votre visite?

— Je suis, commence mon visiteur, l'abbé Perrin,

vicaire de l'église Saint-Éloi, sise, comme vous le savez, rue de Reuilly. A vrai dire, je ne suis plus vicaire depuis quelques jours. Mon supérieur, l'abbé Denys, m'a signifié mon congé. La raison : je suis républicain. Lisez, du reste, cette lettre que je vous serais très reconnaissant de publier dans votre journal. Le prêtre me tendait la lettre. Je l'ouvris et je lus rapidement :

Citoyen rédacteur,

Je prends la liberté de vous écrire ces lignes afin que vous ayez l'obligeance de leur faire l'honneur d'une modeste place dans les colonnes de votre journal.

Je proteste, au nom du droit et de la liberté, contre l'injustice du despotisme clérical à mon égard. Les citoyens Denys, curé de Saint-Éloi et Cornubert, son vicaire, qui le représente, mettent tous les obstacles imaginables à l'accomplissement des devoirs que mes convictions religieuses m'imposent dans notre Église.

Si je suis républicain de cœur et par conviction, ce ne doit pas être une raison de me persécuter. Il y a assez longtemps que le clergé inférieur gémit sous un esclavage avilissant. Il est temps de le laisser sortir des langes de l'enfance et de faire voir à nos despotes que la raison doit nous guider et que l'appât d'un morceau de pain ne nous fera plus sacrifier nos convictions, notre honneur et notre indépendance.

Un citoyen, l'abbé Perrin.

Pendant que je lisais la lettre, le citoyen prêtre était resté debout, impassible.

— Vous êtes bien décidé, lui dis-je, à publier cette lettre ?

Et, comme il acquiesçait du geste :

— Eh bien! elle sera demain dans *La Sociale.*

La lettre parut. Elle ne fit, bien entendu, qu'accentuer la brouille de l'abbé Perrin et de son curé Denys. L'abbé Perrin revint nous voir. Il nous fit part de son désir de louer une des églises de Paris, (1) nous demandant notre appui. Loua-t-il l'église, je ne puis le dire. C'est peu probable. Le culte continua dans toutes les églises parisiennes avec le clergé romain, pendant les deux mois d'insurrection. Pâques fut fêté comme à l'ordinaire. Le soir seulement, les églises, quelques-unes d'entre elles, donnaient asile à des clubistes.

Saint-Éloi fut toutefois assez malmenée. Le curé et ses deux vicaires furent arrêtés. L'église servit de dépôt de munitions pendant la Semaine de Mai, et elle courut grand risque d'être incendiée. De tout cela, le pauvre abbé Perrin fut accusé. Certainement bien à tort, car, autant que je m'en souviens, c'était un homme doux, dont le seul tort était de croire à l'Évangile des premiers jours.

L'abbé Perrin devait aussi professer sur le célibat des prêtres les principes de l'Église primitive. Un jour qu'il venait nous serrer la main rue du Croissant, il arriva accompagné d'une charmante jeune femme. Il nous dit l'histoire touchante qui avait installé dans son cœur de prêtre l'amour pour sa compagne. Ce jour-là, nous déjeunâmes ensemble, et c'est là que je le vis pour la dernière fois.

Dénoncé, l'abbé Perrin fut arrêté et conduit à Versailles. Un de mes meilleurs amis, arrêté lui aussi, et

---

(1) Le *Père Duchêne*, dans son numéro 17 (12 germinal/premier avril) avait publié sa *grande motion pour qu'on fasse payer aux calotins le loyer de leurs boutiques à messes*, etc.

qui fit huit bonnes années de séjour à l'île Nou — le bagne fut alors l'honneur des plus braves — connut l'abbé Perrin à la prison des Chantiers. Le curé révolté n'avait rien perdu de sa conviction. Quand il sut qu'il était sur le point de passer devant le troisième conseil de guerre, il résolut de paraître, revêtu de son costume sacerdotal, devant ses juges.

Une personne amie — peut-être l'amie fidèle que j'avais vue avec lui rue du Croissant — lui apporta sa soutane. L'autorité fut avertie. On lui enjoignit de renoncer à son projet. Comme il persistait, on lui enleva de force le costume ecclésiastique qu'il se proposait d'endosser le jour venu. L'ex-vicaire de Saint-Éloi dut paraître en civil devant les juges.

Les anciens confrères du prêtre qui déposèrent devant le conseil de guerre, chargèrent à l'envi le pauvre abbé Perrin. L'abbé Guébels, vicaire à l'église, l'accusa d'avoir « fait sonner bien haut le titre de citoyen qu'il donnait aux gardes nationaux ».

— Le témoin me fait un crime d'avoir appelé citoyens les gardes nationaux, répondit l'abbé Perrin. Mais je lui rappellerai que saint Paul parcourut le monde en répétant : *Civis romanus sum.* Je trouve donc étrange que le témoin me fasse un crime d'avoir prononcé le nom de citoyen.

Le président du conseil de guerre intervint à ce moment.

— Ne faites pas de citation, dit-il à l'accusé. Avez-vous, oui ou non, prêché le désordre ?

— Je nie absolument le fait, répond l'abbé Perrin. Je crois avoir fait mon devoir mieux que le témoin. Je ne veux point rappeler certains détails qui lui seraient peu

favorables. Je dirai seulement que ma charité était proverbiale dans le quartier, et que j'étais le plus assidu de mes collègues auprès des pauvres et des malades.

L'abbé Perrin en fut quitte pour deux ans de prison. (1)

Qu'est devenu notre citoyen-prêtre ? Où est-il ? Que fait-il ? S'est-il repenti ? Vit-il encore ? Personne de nous n'a, depuis le jour de sa condamnation, entendu parler de lui.

---

(1) Voir *Gazette des Tribunaux*, le procès de l'abbé Perrin, devant le conseil de guerre (7 avril 1872).

VII

Gaietés

Vingt-sept mars. Lendemain des élections à la Commune. On en est toujours aux heures de joie. Le *Père Duchêne* exulte. Sa plume se trempe dans le lyrisme le plus éclatant :

C'est le Père Duchêne qui est content aujourd'hui !
Ah ! foutre !
Aussi a-t-il bu plus d'une chopine après avoir été voter, et, comme le soir, il est allé tranquillement avec ses amis avaler, rue Montorgueil, un grand plat de tripes qu'il s'est posé sur la conscience avec une vive satisfaction !
Les jean-foutres auront beau faire :
Le Peuple sera représenté, etc. (1)

Avant midi, nous venons, comme d'habitude, rue du Croissant. Le planton qui nous sert de garçon de bureau fait le salut militaire.

— Citoyens, il y a là quelque chose pour vous.

Un pot de grès grisâtre. Je le soulève. Poids respectable. Nous ouvrons. Des tripes ! Des tripes de chez Jouanne !

Et nous nous souvenons de notre article.

Cet excellent Jouanne n'a pas laissé refroidir son élan

(1) Voir le *Père Duchêne*, numéro 12 (7 germinal 79/27 mars).

de reconnaissance. Il a délégué vers nous un citoyen officieux de sa maison de la rue Montorgueil, avec un bon pot de tripes de choix.

A ta santé, citoyen Jouanne ! Nous dégusterons ce soir tes tripes dans quelque maison amie.

Mais, comment remercier !

Nos dix premiers numéros viennent d'être réunis en brochure sous couverture jaune d'or. Au dos, l'appel aux électeurs de Félix Pyat, celui que je suis allé prendre chez Lachâtre.

Mais, il faut une dédicace, un envoi. Et l'un de nous transcrit de sa plus belle main, en tête du numéro 1 :

A Jouanne, marchand de tripes,
Le Père Duchêne, marchand de fourneaux.

Voilà un exemplaire intéressant — s'il a été conservé.

Autre historiette.

Fin avril. En pleine bataille. Le *Père Duchêne* du jour raconte qu'on a découvert dans les caves des Tuileries, une formidable réserve de vins fins.

Quarante-deux mille bouteilles !

Tout de suite, la Commune a fait distribuer le vin dans les ambulances et les hôpitaux.

Et le *Père Duchêne* ajoute :

Ah ! bon dieu de nom de dieu !

C'est cette piquette-là qui va foutre du sang dans les veines à ceux qui n'en ont plus !

Buvez-moi ça, mes braves sans-culottes,

Et n'ayez pas peur de vous foutre une petite ribote avec le vin des jean-foutres,

Ça ne peut jamais vous faire du mal !

C'est que ce n'est pas de la ripopée que la Commune vous fout là !

C'est du vrai et du bon !
C'est un vin d'aristos !
Et vous savez que vous pouvez le boire,
Car c'est vous, travailleurs, qui avez fait pousser la vigne dont il est le sang.
Ainsi, mes braves bougres, buvez sans remords,
Et à la santé de la Commune de Paris, nom de dieu ! (1)

Cet appel enthousiaste devait nous coûter cher.

Le jour même, deux ou trois délégations de bataillons se présentaient au *Père Duchêne*.

— Citoyens, nous partons aux avant-postes. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de goûter un brin au vin des jean-foutres ? Que diable, 42.000 bouteilles ! Nous pouvons bien nous en foutre quelques douzaines dans le sifflet !

Que faire ?

Ces 42.000 bouteilles existaient-elles ? Nous n'en étions pas très sûrs. On nous avait conté l'histoire. Beau filet à faire, en brodant.

Et nous avions terriblement brodé.

Il n'y avait qu'à s'exécuter. Nous avions conseillé aux sans-culottes de « boire sans remords ». Le droit était de leur côté.

Le soir même, nous faisions donc porter au siège de chacun des bataillons, qui nous avaient fait l'amitié de songer à nous, un panier de vin de choix.

Mais, ce n'était pas du vin des Tuileries.

Le *Père Duchêne* l'avait bel et bien payé de sa poche.

Bien attrapé, le *Père Duchêne !*

---

(1) Voir le numéro 36 du *Père Duchêne* (1er floréal 79/20 avril).

LE BATAILLON
DU PÈRE DUCHÊNE

LE BATAILLON DU PÈRE DUCHÊNE

I

Si nous formions un bataillon!

Fin avril. Promenade à la porte des Ternes. Il nous est venu, chemin faisant, une idée mirobolante. Nous allons former un bataillon de francs-tireurs. Il y a déjà les *Turcos de la Commune*, les *Vengeurs de Flourens*, les *Enfants Perdus du général Eudes*, etc., etc. Nous allons créer les francs-tireurs du *Père Duchêne*.

Nous en causons le soir. La chose est décidée. Le bataillon s'appellera les *Enfants du Père Duchêne*.

Un journal qui possède son bataillon, ce n'est pas banal.

Le lendemain matin nous publions en tête du journal (n° 47, 12 floréal/premier mai) :

La Grande Déclaration du Père Duchêne aux citoyens de Paris, pour les avertir qu'il forme son bataillon de francs-tireurs, sous le nom des « Enfants du Père Duchêne », et qu'il en confie l'organisation au capitaine

Pierre, qui est un bougre à poil, et qui foutra de sacrées piles aux jean-foutres versailleux.

La déclaration promet des merveilles :

Le Père Duchêne ne croit pas se foutre dedans en disant que ce bataillon-là sera un bataillon comme on n'en aura jamais vu, et qui sera composé de gaillards, il ne vous dit que ça!

Nom de dieu! c'est le Père Duchêne qui va rigoler quand il va voir tous ses bons bougres avec le fourneau (1) gravé sur le képi et tout prêts à foutre des piles aux Versailleux, qui, nom de tonnerre! ne méritent pas de la couler douce et heureuse!

Et quand il ira boire chopine avec eux au campement, c'est là qu'on pourra lui coller dans la main de sacrées motions bougrement patriotiques dans l'intérêt du Peuple!...

Notre *Sociale* du même jour (2) publiait, en tête de ses colonnes, les plus alléchants détails sur l'organisation, le commandement, l'uniforme, la paye, les vivres, l'admission des officiers.

A bientôt la première revue!

Brillant uniforme

L'uniforme! Ah! l'uniforme!

Ne l'ayant jamais vu, — notre bataillon, venant un peu tard, n'a pas eu le temps de se montrer sous ses plus brillantes couleurs — je suis forcé de copier sur la *Sociale*, sa composition.

---

(1) Le *Père Duchesne* d'Hébert portait à la fin du numéro, en guise de signature, deux fourneaux, dont l'un renversé. Avant la Révolution, le père Duchesne, potier de terre et marchand de fourneaux, faisait partie des types populaires.

(2) Voir la *Sociale*, numéro 33 du 2 mai 1871. En tête : Formation du Bataillon des Enfants du Père Duchêne.

La tenue des simples gardes ne différait guère de celle des fédérés. Vareuse et képi sont ceux de la garde nationale. Le pantalon est de velours gris à côtes. Et il y a deux chemises de flanelle rouge, « afin, explique le *Père Duchêne,* de ne pas pincer de foutues fluxions de poitrine pendant la nuit », aux avant-postes.

L'uniforme des officiers eût été vraiment enviable — s'il eût existé.

Tunique noire à revers rouges croisée sur la poitrine, avec boutons semblables à ceux du bataillon des Défenseurs de la République, (1) collet rouge. Képi d'officier d'infanterie, turban noir, la veste rouge. Pantalon noir à bandes rouges. Caban à capuchon. Sabre d'infanterie et revolver. Bottes à la Souvarow!

L'état-major se composait, en dehors du commandant, du capitaine trésorier et du capitaine adjudant-major, d'une commission de trois membres nommés par le *Père Duchêne.*

Ces trois membres, on le devine, n'étaient autres que les trois rédacteurs du journal — nous trois.

Je lis dans la *Sociale* que chacun de ces trois membres seront armés du sabre de cavalerie, et qu'ils porteront, sous le ceinturon, une écharpe rouge à franges d'or.

C'était superbe, tout à fait martial. Il ne nous eût manqué que le chapeau à plumes des grands aïeux, les commissaires aux armées de la Convention.

Il ne nous fut pas donné de réaliser ce rêve éclatant. Nous n'eûmes pas le temps, Vermersch, Humbert et

(1) Les *Défenseurs de la République,* qui s'appelaient aussi *Turcos de la Commune,* combattaient alors à Issy. Ils avaient pour commandant le citoyen Naze. (Voir *Officiel* du 2 mai)

moi, d'accrocher à notre ceinture le sabre de cavalerie, ni de rouler autour de notre échine la ceinture rouge frangée d'or.

Je le regrette toujours, est-il besoin de le dire...

Ça ne va pas !

Eh bien ! croira-t-on qu'avec de si belles promesses, le recrutement des *Enfants du Père Duchêne* s'effectuait au fond assez lentement ! Dame, on était en pleine bataille. Il ne s'agissait plus de flâner dans les rues. Et, aux avant-postes, ce n'était pas amusant.

Nous avions ouvert dans les colonnes de la *Sociale*, une souscription patriotique. Ça ne marchait pas. Le 6 mai, nous en étions encore à la minime somme de 724 francs. Et encore avais-je dû, la veille, après un déjeuner à la délégation de justice, taper Protot et ses convives d'une cinquantaine de francs...

Non, ça n'allait pas !

A qui la faute ?

Nous résolûmes de changer le commandement. Il avait été, au premier jour, confié à un citoyen Pierre, qui s'intitulait capitaine d'infanterie délégué, et qui avait été candidat (1) aux élections complémentaires du 16 avril.

Notre ami Gustave Maître — il a déjà été question de lui dans mon récit de la Cour Martiale du Luxembourg — était venu nous voir. Il arrivait d'Issy, où il avait passé quinze jours avec le bataillon qu'il commandait,

---

(1) Voir numéro 32 du *Père Duchêne*, 27 germinal 79/16 avril. Candidats dans le dix-huitième arrondissement : Dupas et A. Pierre, capitaine d'infanterie délégué.

le 205e. Il nous avait manifesté le désir de voir Rossel, à qui il voulait communiquer certains renseignements sur les positions qu'il venait de quitter pour quelques jours... Si nous remplacions Pierre par Maître !

Deux mots à Maître. Il accepte. Le lendemain, il prendra le commandement des *Enfants du Père Duchêne.*

Allons voir Rossel à la guerre.

chez Rossel

Rossel est assis devant sa table encombrée de papiers, de cartes, de livres. En veston gris, son chapeau mou sur une chaise. Penché, il écrit. Il lève la tête.

— Ah ! bonjour, quelles nouvelles depuis hier ?

Il est venu nous voir la veille à notre petit cabaret de la place des Victoires.

Mais il se tait. Il ne connaît pas l'officier qui m'accompagne.

Maître est en uniforme de chef du 205e bataillon. Tunique râpée, constellée çà et là de plaques grises, la boue, mal brossée, des glorieuses tranchées de là-bas. La face ouverte, le regard bleu clair d'un fils des Vosges, la moustache blonde hérissée — une moustache de chat en colère.

— Un ami, dis-je à Rossel... le commandant Maître, du 205e. Il a fait toute la campagne dans les chasseurs... (1)

Mais, Rossel coupe la phrase.

— Le 205e... Vous êtes à Issy...

— Oui, mon général.

— Et qu'y fait-on, à Issy ?

(1) Maître, né à Liffol-le-Grand (Vosges), avait fait toute la campagne de 1870-71 au 18e bataillon de chasseurs à pied.

Et Maître donne les nouvelles... Le fort est à demi ruiné... On se bat à quelque cent mètres de distance des Versaillais dans les tranchées...

— Et croyez-vous que le fort puisse tenir encore longtemps?

Maître fit un geste de doute. (1)

— Quand rentrez-vous à Paris?

— Dès demain... Je serai à Issy ce soir... Mes hommes sont harassés après quinze grands jours passés à se battre... Le bataillon qui les remplace doit être déjà arrivé.

Rossel s'était remis à écrire. Des visiteurs entrèrent...

Le lendemain, Maître ramenait à Paris son 205e. Il donnait sa démission de chef de bataillon. Le jour même, il prenait, à la caserne de la Cité, le commandement de nos *Enfants du Père Duchêne*.

Déjeuner à la Caserne

Milieu de mai. Maître nous a invités tous trois à déjeuner au mess du bataillon.

— Je vous présenterai, nous a-t-il dit, mon capitaine d'état-major. Un brave à trois poils. Samson.

Le bataillon est caserné à la Cité. Sous le portail de l'entrée, face au Parvis Notre-Dame, c'est tout un fourmillement d'uniformes. Nombre de corps francs — Turcos, Défenseurs ou Vengeurs — logent là. La caserne

(1) Le fort d'Issy, abandonné une première fois, dans la nuit du 29 au 30 avril, par Mégy, qui en avait le commandement, avait été réoccupé le lendemain par Cluseret. Il tombait définitivement aux mains de l'armée de Versailles le 8 mai. Rossel démissionnait après avoir fait afficher sa retentissante dépêche : « Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy, abandonné hier soir par sa garnison. »

était occupée, avant le 18 mars, par la garde de Paris. Les nouveaux venus ont vidé les chambres, jeté par les fenêtres les casques et les shakos, qui gisent, çà et là, dans la cour.

Je suis venu avec Vermersch. Maître nous attend. Un officier l'accompagne. Cet officier porte, épinglées à son uniforme, une rangée de médailles, Crimée, Italie, Mexique...

— Le capitaine Samson.

Nous n'avons ni le sabre de cavalerie, ni l'écharpe rouge à glands d'or. Mais Samson n'en fait pas moins un salut militaire en règle.

— Citoyens, la Commune peut compter sur moi.

— Et aussi le *Père Duchêne?*

— Oui, citoyen.

— Vous savez peut-être que, ces jours derniers, la Commune voulait nous arrêter...

— Eh bien, qu'ils y viennent! reprend le capitaine. Un signe. Et j'arrive rue du Croissant avec une vingtaine de mes lascars. Ça sera drôle!

Nous apaisons Samson.

Nous visitons les salles réservées au bataillon. Dans un coin, au milieu d'un lot de vieilles armes, un sabre dont la coquille dorée porte un écusson fleurdelysé.

Maître le saisit, tire la lame, où, encadrée de nouvelles fleurs de lys, resplendit l'inscription : « Vive le Roi! »

— Je l'adopte, dit-il en riant.

J'ai déjà parlé de ce sabre. C'est ce sabre que je devais revoir à la Cour martiale du Luxembourg. (1)

---

(1) Voir le récit précédent : *Une journée à la Cour martiale du Luxembourg*. Page 57.

II

Bataille

Mardi 23 mai. On se bat depuis deux jours. Les *Enfants du Père Duchêne* défendent les approches de la rue de Rennes. Je rencontre Maître au Panthéon. Il me cherche depuis le matin. Il me dit les récentes nouvelles de la lutte.

— Il me faut de l'argent pour la solde des hommes.

— Combien ?

— Cent cinquante francs.

— Les voilà.

Je ne sais comment, dans la débâcle des perquisitions, le reçu qu'il me donna dans l'arrière-boutique d'un cabaret de la rue Serpente, où nous allâmes déjeuner, échappa aux gens de police.

Reçu du citoyen Vuillaume, membre de la Commission du Bataillon du Père Duchêne, la somme de cent cinquante-cinq francs. Signé Maître. (Timbre à gauche : *Bataillon des Enfants du Père Duchêne. Le commandant.)*

Maître, tout en déjeunant, me raconte un curieux épisode de la lutte du matin, pendant que la fusillade s'échange entre les fédérés, barricadés au bas de la rue de Rennes, et les soldats qui occupent la gare Montparnasse.

B^ON DES ENFANTS DU PÈRE DUCHÊNE

◇

LE COMMANDANT

Reçu du citoyen Vuillaume
membre de la Commission
du père Duchêne, la
somme de cent
cinquante cinq francs
Paris, le vingt trois
mai 71
Le chef de bataillon
Maître

Reçu du citoyen Vuillaume
membre de la Commission
en pays Duchesne, la
somme de cent
cinquante cinq francs
Paris le vingt trois
mai 1791
Le Chef de bataillon
Welter

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Dans un kiosque à journaux dont une vitre est brisée, un homme est assis sur une chaise, confortablement. Un paquet de cartouches sur un tabouret. Il tire sur la gare, recharge son fusil, tire encore. Il n'a pas l'air ému. Il n'a aucune des allures d'un insurgé. Son visage est calme. Et il tire, tire...

Jusqu'au Père-Lachaise

Quand tout fut fini, je restai longtemps sans nouvelles de l'ami qui avait commandé notre cohorte. Pendant deux mois, je le crus mort, fusillé au Père-Lachaise. C'est le bruit qui courait dans la proscription de Genève. Enfin, je reçus une lettre de lui. Il était dans son pays natal. Les deux pages que j'extrais de cette lettre ont l'inappréciable mérite d'avoir été vécues, sans forfanterie aucune :

Rothau (Vosges), le 4 août 1871.

... C'est mon pauvre bataillon qui a été arrangé. A la rue de Rennes, le citoyen Samson s'est rendu (1) et les compagnies se sont repliées en désordre un peu dans toutes les directions.

Avec une douzaine d'hommes que j'ai ralliés, nous avons tenu la barricade qui commandait la rue Racine et la rue de l'École-de-Médecine. Varlin et Larochette (2) étaient avec moi quand j'ai pris le commandement de la barricade. C'est notre bataillon qui a tenu la dernière barricade du sixième arrondissement.

---

(1) Maxime du Camp *(Conculsions,* I, 84) publie un reçu signé Sanson, probablement pris, comme le sabre, sur le cadavre du capitaine d'état-major (et non commandant) du bataillon des *Enfants du Père Duchêne*, fusillé à la Croix-Rouge.

(2) Larochette, journaliste, un de nos amis du quartier.

Après la bataille du Panthéon, il me restait deux hommes. Aconin (1) et moi, accompagnés de ces deux braves garçons, nous avons rejoint la mairie du onzième où j'ai été très heureux de retrouver trente à quarante hommes. C'était encore un noyau, et d'autant meilleur qu'il n'était composé que de gens décidés à lutter jusqu'à la mort.

Sans attendre d'ordres, je suis parti avec eux occuper le point que je jugeais le plus important.

Trente-six heures durant, nous avons tenu la barricade qui fait l'angle de la rue du Faubourg-du-Temple et de la rue de la Folie-Méricourt, contre le canal.

J'y ai perdu plusieurs hommes. A la fin, voyant mes soldats épuisés par une bataille de quatre jours, j'allais demander du renfort a la mairie du onzième. J'avais fait promettre à S. et à B. de ne pas quitter leur poste et de maintenir leurs hommes, mais, en rentrant, désappointé et sans renfort, je ne trouvai plus que quelques gardes qui défendaient les barricades. Mes soldats, saisis de je ne sais quelle panique, s'étaient encore une fois dispersés. Trois seulement étaient restés. Le plus vieux pouvait avoir vingt ans.

Nous regagnâmes la mairie, et de là nous montâmes à Belleville. L'état dans lequel nous étions n'est pas croyable. Deux nuits entières, pendant lesquelles j'avais reçu la pluie, m'avaient donné une fièvre de cheval. Je ne pouvais plus parler. Heureusement le soir nous trouvâmes un logis.

Le lendemain dimanche, je pus trouver un vêtement civil, et guidé par B., que j'avais rejoint et à qui je dois la vie, je gagnais, après trois heures de tâtonnements, la rue de Turenne, où je trouvais un gîte pour la nuit...

Le commandant des *Enfants du Père Duchêne* est, comme moi, de ce monde. La moustache a blanchi. L'œil bleu brille toujours de la flamme des anciens jours...

---

(1) Aconin, capitaine au 248e bataillon, adjoint au maire du cinquième arrondissement (Panthéon).

DERNIERS JOURS

DERNIERS JOURS

I

Dîner chez Rachel

Premiers jours de mai. Trois heures. Le journal est fait. Nous quittons l'imprimerie de la rue du Croissant. Le soir, un de nous viendra jeter un coup d'œil.

Nous remontons, Vermersch et moi, la rue Montmartre, vers le boulevard.

— Rachel?... me dit brusquement Vermersch. Tu te souviens de Rachel?

— Parbleu!... Tu l'as rencontrée?

— Tu dînes ce soir avec moi, rue de Moscou, — il me donne le numéro. — Elle sera là...

Si je me souviens de Rachel! La Rachel du *Grand Testament*. (1)

Voilà des années que Vermersch et Rachel s'adorent,

---

(1) On a lu, page 10, les vers du *Grand Testament* qui se rapportent à Rachel, cités par Lucien Descaves dans son *Avant-Propos*.

se quittent, se reprennent pour s'adorer de nouveau et se quitter encore. Cela dépend de l'état de la bourse du poète.

L'aurait-il reprise ? Il ne m'en a rien dit. Il en est bien capable. Et Rachel, pour peu que Vermersch ait fait scintiller devant ses yeux bleus les louis d'or du *Père Duchêne*, est parfaitement capable aussi de s'être laissé séduire.

Attendons.

Le soir, je revois Vermersch. Il me raconte qu'il a reconquis, pour tout de bon, cette fois, la volage enfant. Il l'a installée rue de Moscou.

— Tu verras cela, me dit-il en frisant sa moustache.

Nous voici arrivés. Une gentille soubrette nous reçoit dans l'antichambre. La porte du salon est ouverte. A peine sommes-nous entrés que Rachel apparaît, toujours blonde, avec ses grands yeux de pervenche, sa taille élancée, enveloppée dans un peignoir bleu pâle garni de dentelles. Cadre magnifique. Meubles de laque incrustés de nacre, sur lesquels volent des oiseaux d'or aux grandes ailes couleur de ciel. Nous nous mettons à table. Service impeccable. Vaisselle plate brillant derrière la vitrine. Le dîner fut d'une gaîté sans nuage. On était dans la première quinzaine de ce mois de mai 1871, qui fut bien le plus beau mois de mai que la nature ait inventé. A longs intervalles, nous arrive le grondement sourd du canon de la Porte-Maillot. Tout à coup — il y avait deux ou trois invités — Vermersch frappa sur la table :

— Tout cela n'est rien... J'ai vu Rossel tout à l'heure. Nous allons marcher... Il faut foutre la Commune par les fenêtres... Ces gens-là ne sont bons à rien... Nous

nous partagerons la dictature, Rossel, Rigault, Eudes, Dombrowski, nous... Le *Père Duchêne* est dans l'affaire... Et nous nous installerons aux Tuileries. Oui, aux Tuileries... Au Pavillon de Flore... Comme le Comité de Salut Public... l'ancien... (1)

Nous n'écoutions plus... Rachel, que la politique embêtait, se leva. Nous passâmes au salon pour le café. Un quart d'heure après, je redescendais vers la rue du Croissant, à l'imprimerie Vallée, revoir les morasses du *Père Duchêne*.

Huit jours après, le dimanche 21, je dînais encore rue de Moscou, seul, cette fois avec Vermersch et Rachel. Les temps s'assombrissaient. Le matin nous avions eu, au ministère de la justice, des nouvelles peu rassurantes. Les troupes n'étaient plus qu'à une centaine de mètres du rempart. Vers onze heures, je laissais les deux amoureux et rentrais chez moi, rue du Sommerard.

Dans une boutique du rez-de-chaussée de la maison, un poste de fédérés.

— Rien de nouveau ? demandai-je à l'officier.

— Rien.

Un quart d'heure après, le tambour bat. Des hommes s'agitent dans l'obscurité. La générale gronde de tous les côtés.

— Les Versaillais sont entrés ! Aux armes ! Aux armes !

C'était la fin...

Je ne devais revoir Vermersch qu'en exil. Le lende-

---

(1) Voir au sujet de ces complots, les *Papiers Posthumes*, de Rossel (pages 119 et suivantes) et la *Commune vécue* de G. Da Costa (tome II, pages 190 et suivantes).

main, la rue de Moscou était occupée. Adieu, les rêves de dictature, les meubles laqués et dorés, la vaisselle plate. Adieu Rachel...

Le Père Duchêne a vécu

Lundi 22 mai. J'ai passé la nuit sur mon balcon, attendant les premières lueurs du jour.

C'est bien fini. Dès que j'ai posé le pied dans la rue, je sens que c'est l'irrémédiable défaite. Rue du Croissant, Humbert m'attend.

— Tu as vu Vermersch ?

— Je l'ai laissé hier soir chez Rachel.

Nous entrons dans notre petit bureau. Tout y est déjà bouleversé. La caisse — où sont les comptes de chaque jour et l'argent — ouverte et vide. Nous allons à l'imprimerie. Plus de papier. Quelqu'un a donné l'ordre de s'en débarrasser. Ce quelqu'un, ce doit être un de nos deux vendeurs et associés. Nos collections — il n'y en a pas moins de sept mille, brochées en fascicules de dix numéros (1) — ont été « mises en sûreté » dans les caves du passage du Saumon. (2)

---

(1) Nous faisions brocher en fascicules de dix numéros les bouillons qui nous rentraient. Les soixante premiers numéros ont été ainsi brochés en fascicules de couleurs : jaune (1-10), ocre (11-20), bleu (21-30), vert (31-40), rouge (41-50), violet (51-60). Au dos de la couverture, reproductions de proclamations, appels, discours, etc.

(2) Le passage du Saumon, récemment détruit, a fait place à la rue Bachaumont. Bien entendu, nous ne revîmes jamais les 7.000 collections brochées du *Père Duchêne*. Qui se les appropria ? Ce qui est certain, c'est qu'ils furent vendus à très bon compte aux amateurs. Il fut même fait, avec nos clichés restés à l'imprimerie, de nouveaux tirages. J'écrivis un jour de Genève (juillet 1871), au personnage qui nous avait ainsi dépouillés honteusement, pour lui demander humblement de m'envoyer une collection. Il ne me répondit pas. Je n'imprime pas son nom ici. Il est mort depuis longtemps.

Que faire ?

La gare Saint-Lazare est prise, nous dit-on. La gare Montparnasse aussi. Le drapeau tricolore flottera sur Montmartre avant peu...

Paraître !

Pourquoi faire ?

Nous ne paraîtrons pas.

A quoi servirait maintenant une « grande colère » ou une grande joie — peu probable, hélas !

L'heure n'est plus aux paroles.

Le Père Duchêne a vécu.

ce qu'était devenu Vermersch

Nous ne devions pas revoir Vermersch pendant les six terribles jours.

Il avait bien été surpris rue de Moscou. Quand nous eûmes passé la frontière, et que nous fûmes à l'abri, (1) lui à Londres, moi à Genève, je lui écrivis, lui demandant le récit de ses infortunes. Voici ce qu'il me répondit, en septembre 1871 :

... Je vois que tu me demandes ce que j'ai fait à l'entrée des Versaillais. Il m'est arrivé ce qui est arrivé à beaucoup de gens — à tout le monde à peu près — c'est-à-dire que j'ai appris leur entrée le lundi matin.

Or, je n'avais pas couché ce soir-là à mon domicile

(1) Humbert, arrêté, était alors à Versailles, attendant sa comparution devant le conseil de guerre qui le condamna aux travaux forcés à perpétuité. Vermersch et moi fûmes condamnés à mort par contumace. 3e conseil de guerre, audience du 20 novembre 1871.

habituel de la rue de Seine (1) et je me réveillai dans un quartier envahi, avec des troupes dans les rues avoisinant celle où j'étais et des balles qui venaient s'aplatir au coin de mes fenêtres.

Je m'informai chez la concierge, qui savait qui j'étais, du mouvement des troupes versaillaises. On me les peignit comme possédant déjà les deux tiers de Paris, et on m'affirma que la bataille ne durerait pas vingt-quatre heures, ce qui du reste était, depuis longtemps, une opinion formée chez moi.

Je me trouvais loin de mes affaires habituelles et de mon milieu, complètement isolé au cœur d'une position perdue, ne connaissant personne là où j'étais. Il me fut donc impossible, sans armes, sans un ami, sans une cartouche, de tenter quelque chose, attendu que n'appartenant à rien, je n'avais même pas de point de ralliement.

Mais je dois déclarer que, même sans me trouver dans une impossibilité physique de faire quelque effort, je ne me serais très probablement pas battu, pour la raison que je ne serai jamais le soldat d'une cause désespérée. Je serai bien de l'action le jour de l'insurrection, mais non le jour de la déroute — à l'heure du « En Avant ! » mais non à celle du « Sauve qui peut ! ».

Je revis Humbert sur la rive gauche, la dernière fois le mercredi matin, quelques heures avant l'attaque du Panthéon. Il suivit la bataille jusqu'au dernier jour.

Il m'était réservé — je l'ai raconté précédemment — d'être arrêté le jeudi matin, et d'être conduit à la cour martiale installée au Luxembourg.

---

(1) Vermersch oublie ici notre dîner du dimanche de l'entrée des troupes.

II

notre ami Paget-Lupicin

Mercredi matin de la semaine de mai. Sur le pont au Change. Je croise un camion chargé de tonneaux que tirent quatre vigoureux percherons. A califourchon sur un des chevaux de tête, un ami, H.

— Où vas-tu comme ça ?

Il me montre du doigt, sans mot dire, la préfecture de police, qui bientôt va flamber. Déjà, les flammes sortent de l'Hôtel-de-Ville. (1)

Je songe à Paget. (2) Ce brave Paget, vieil étudiant de cinquante ans, que nous avons fait nommer directeur de l'Hôtel-Dieu. Que fait-il ? Songe-t-il à se mettre à l'abri ? Mais non, il aime trop ses malades, ses blessés, ses sœurs Augustines, avec qui il fait excellent ménage. Allons voir Paget.

J'oblique vers le Parvis. J'entre à l'Hôtel-Dieu.

---

(1) Les premières flammes jaillissent à dix heures du beffroi de l'Hôtel-de-Ville.

(2) Paget-Lupicin (voir mon article de l'*Aurore : l'Hôtel-Dieu et les Augustines*, du 13 novembre 1906) avait conservé les sœurs Augustines. Les sœurs avaient consenti à quitter leur costume et à revêtir une robe noire, avec ceinture rouge. Paget fut sauvé par elles, à l'entrée des troupes à l'Hôtel-Dieu.

Personne ne sait où est Paget. Il n'est pas dans son cabinet. J'interroge une sœur, qui passe, affairée. Elle ne sait rien.

J'allais retourner sur mes pas, quand un infirmier se présente.

— Tenez, me dit la sœur, celui-ci sait certainement où est M. Paget.

— Où est monsieur le directeur ?

— M. Paget ? je viens de le voir descendre avec sa ligne...

Avec sa ligne ? Quelle ligne ? Je n'y comprenais rien. Il faut que l'infirmier, et avec lui la religieuse m'expliquent que chaque jour Paget s'en va, bourgeoisement, sa calotte d'une main, une canne à pêche de l'autre, jeter l'hameçon dans la Seine, sans sortir de l'hôpital.

— Conduisez-moi vers lui sans perdre une minute.

Nous traversons les corridors. Je vois, pour la dernière fois, les noms des révolutionnaires aimés passer en grosses lettres rouges devant mes yeux. Adieu, corridor Blanqui ! Adieu, corridor Barbès ! corridor Proudhon, corridor Lamennais — bien entendu, je ne réponds pas des noms que je cite — je ne vous reverrai plus ! Demain, dans huit jours, un pinceau réactionnaire aura détruit l'œuvre de mon ami Paget... Saint-Pierre, Saint-Paul et tous les saints du paradis auront repris leur place. (1)

— Faites attention, nous descendons, me dit l'infirmier.

Je sens une fraîcheur tomber sur mes épaules. Nous

---

(1) Un arrêté du directeur de l'Assistance publique, Treillard, ordonnait de changer les noms des salles et corridors de l'hôpital, et de substituer aux noms des saints les noms des héros révolutionnaires.

nous engageons dans une demi-obscurité. Des marches glissantes, humides, des murs où brillent de longues larmes salpêtrées et verdies par les mousses.

— Mais il me descend dans une oubliette ! pensai-je. Paget serait-il déjà prisonnier dans quelque cul de basse-fosse !

Tout à coup, encadré dans le plein cintre d'une arcade pleine de lumière, (1) je vois se détacher de dos la puissante carrure de Paget, accroupi, immobile, tenant la ligne dont m'avait parlé tout à l'heure l'infirmier. A ses genoux une boîte en fer-blanc. Accrochée au mur, la calotte légendaire. Le fleuve coule aux pieds du directeur, et, à un mètre de lui, dans le trouble de l'eau épaissie de vieux cataplasmes jetés par les fenêtres et dont on voit surnager les toiles, le bouchon flotte.

— Ça mord, citoyen directeur ? crie l'infirmier.

— Foutre non ! répond Paget, probablement désappointé, et mal en veine.

Il est si attentif à sa pêche, qu'il ne se retourne point. Je dois lui frapper sur l'épaule :

— Tiens ! Qu'est-ce que tu fais aujourd'hui par ici ?

Sur sa face joviale et franche, pas un pli de surprise.

Il est tout entier à sa passion favorite, qui ne va point sans une grande tranquillité d'âme. Du moment où les noms du Panthéon révolutionnaire illustrent les murs des corridors de l'Hôtel-Dieu, que les sœurs ont revêtu le costume civil et ceint l'écharpe rouge, Paget est heureux, il a vécu sa vie.

---

(1) Paget pêchait, assis à l'entrée d'un des « cagnards » de l'ancien Hôtel-Dieu. Voir au musée Carnavalet un tableau représentant les cagnards disparus.

— Mais, lui dis-je un peu impatienté, tu ne sens donc pas la fumée de l'Hôtel-de-Ville. Je viens de rencontrer l'ami H... sur le pont, conduisant une voiture chargée de tonneaux de pétrole... Mon vieux, ça chauffe, et je te conseille de remiser tes hameçons... Allons, partons, si tu ne veux pas être fusillé ici même dans une heure, et servir d'amorce à tes poissons.

— Fusillé, moi !

— Eh bien, pourquoi pas? dis-je en riant. Ah! pour un vieux de Décembre, tu n'es pas malin...

Paget renvide enfin sa ligne.

— Mets-la dans l'armoire du coin, dit-il à l'infirmier. Dans l'autre, mes hameçons se rouillent...

Je l'entraînai dans l'escalier sombre. Nous remontâmes en haut. Cinq minutes après, je traversais le Pont-au-Change. A deux heures, le Panthéon était attaqué.

III

notre fortune

— Ils ont fait cela pour les gros sous !

Combien de fois n'ai-je pas lu, au lendemain de la défaite, dans les feuilles de l'ordre versaillais, cette accusation stupide.

Voici ce que nous a rapporté le *Père Duchêne*.

Déduction faite des frais de publication de la *Sociale*, que nous faisions paraître l'après-midi, et qui n'était qu'un demi-succès, le *Père Duchêne* a réalisé, sur ses 68 numéros, un bénéfice de 25.000 francs, chiffre rond.

Ce bénéfice, partagé en cinq parts — les trois nôtres, et les deux « commanditaires » Aubouin et Rodolphe Simon — nous laissait à chacun 5.000 francs.

J'ignore ce que nos deux associés firent de leur argent. Aubouin ne me paraissait pas cousu d'or quand je le revis, pour la première fois, au Croissant, après l'amnistie. J'ai déjà dit que le destin de Simon m'était inconnu. Quant à nous, les bénéfices du *Père Duchêne* glissèrent si bien entre nos doigts que nous nous trouvâmes complètement, ou à peu près, dépourvus, quand la bise fut venue.

Je puis bien dire ici que la réputation de capitalistes que nous avait faite sur le boulevard — au Madrid ou au Suède — le gros tirage du *Père Duchêne*, nous avait en même temps entourés d'une armée de tapeurs.

Sans rancune pour ces tapeurs, disparus du reste, de

la scène du monde, si quelques-uns d'entre eux n'eussent glissé dans la presse versaillaise, quand nous étions encore cachés dans Paris, des notes perfides, des notes dénonciatrices et par cela même déshonorantes pour leurs inspirateurs.

Paix à leurs cendres !

Collectionneurs, ouvrez l'œil.

Quelques bons avis aux collectionneurs, avant de clore pour cette année ces souvenirs.

D'abord, en dehors de nous trois — Vermersch, Humbert et moi — pas une seule ligne, pas une seule, ne parut dans notre journal.

Le *Père Duchêne* eut 68 numéros. Les trois derniers signés de nos trois noms, en qualité d'éditeurs responsables.

On trouve parfois, dans les catalogues des libraires, un soi-disant numéro 69. (1)

Ce numéro 69 aurait été, au dire de ces catalogues, imprimé en 1882 à Rotterdam. Une petite histoire a été bâtie à ce sujet. On achevait de composer ce numéro quand l'imprimerie de la rue du Croissant fut envahie par les troupes. Les épreuves auraient été emportées en Belgique par les ouvriers « en se sauvant ».

Je possède un exemplaire de ce faux numéro 69, où, entre autres échantillons de style, l'auteur anonyme parle de « se bran... les pouces »! Ce numéro est un faux.

---

(1) Voici le titre de ce numéro faux : « La Grande Jubilation du P. D., avec son salut aux jean-foutres de Versailleux, qui viennent d'eux-mêmes se jeter dans la mélasse : son grand appel aux bons bougres du faubourg Antoine et du vingtième arrondissement, et son projet d'illumination générale de la Ville de Paris. » Imprimé à 100 exemplaires numérotés. Je possède le numéro 89. Et je l'ai même payé 5 francs!

Autre avis.

Les dix premiers numéros du *Père Duchêne* eurent l'honneur d'un tirage spécial, à dix exemplaires, sur papier de luxe, avec les mots PÈRE DUCHÈNE en rouge sur chaque numéro. Ces numéros de luxe furent brochés sous couverture jaune, la même que celle qui renfermait les dix premiers numéros, tirage ordinaire.

Chacun de nous — trois rédacteurs, deux vendeurs — conserva une de ces brochures. Nous donnâmes les cinq autres à diverses personnes amies.

Jamais je ne pus remettre la main sur une de ces dix brochures rarissimes. Si rarissimes que personne ne les a jamais revues.

Aucun autre tirage de luxe ne fut fait.

Dernier avis.

Ne pas se fier aux souvenirs, insignes et autres bibelots du bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. Le bataillon, je l'ai déjà dit, ne reçut jamais son uniforme. On est venu me montrer un jour un « fourneau » d'argent qui aurait figuré sur le képi d'un garde du bataillon. C'est encore un faux.

Cet insigne du bataillon des *Enfants du Père Duchêne* sortait très probablement de la fabrique de « souvenirs de la Commune » qui fut découverte en 1874, et qui vendait fort cher aux amateurs des bijoux et surtout des médailles soi-disant frappées sous la Commune. (1)

Naïfs collectionneurs, ouvrez — comme nous écrivions jadis dans le *Père Duchêne* — ouvrez l'œil. Et le bon !

---

(1) Voir un curieux passage (page 212) du livre *Vingt ans de Police*, souvenirs et anecdotes d'un ancien officier de paix. Paris, Dentu, 1881. Voir aussi mon article, *Fausse monnaie, Médailles suspectes*, paru dans *l'Aurore* du 11 juin 1907.

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOTICES BIOGRAPHIQUES INDIVIDUELLES

contenues dans ces trois cahiers

Les noms *soulignés* sont ceux des membres de la Commune.

Toutes les fois que le nom et le prénom ont été soudés par l'usage, le prénom étant devant, c'est à la lettre du prénom que l'on trouvera l'ensemble des deux. Ainsi Constant Martin se trouve à sa place à C.

Aconin. — 348.
Affre. — 152.
Alavoine. — 204.
Amouroux. — 301.
Arnold. — 204.
Arnould. — 301.
Acrial. — 140.

Baudoin. — 172.
Bénot. — 211.
Beslay. — 287.
Bouchotte. — 317.
Bouis. — 316.
Brissac. — 316.

Chardon. — 155.
Cissey. — 52.
Clément (J.-B.). — 286.
Cluseret. — 139.
Combatz. — 318.
Constant Martin. — 318.
Cournet. — 204.

Dalivous. — 196.
Deleseluze. — 37.
Denis (Pierre). — 316.
Dombrowski. — 139.
Du Camp (Maxime). — 88.
Duval. — 145.

Enne. — 266.

Ferré. — 140.
Flotte. — 152.
Flourens. — 287.
Fortin. — 142.
Fortuné Henry. — 204.
François. — 150.

Gallet. — 89.
Genton. — 140.
Geresme. — 172.
Giffault. — 91.
Gill. — 260.
Gois. — 142.

Humbert. — 203.

Jecker. — 174.
Jouannin. — 168.
Jourde. — 162.

Lachaise. — 138.
Lachâtre. — 306.
Lambert (G.). — 91.
Lissagaray. — 203.
Lolive. — 160.
Longuet. — 41.
Lucipia. — 316.

Maître. — 57.
Malon. — 287.
Maroteau. — 266.
Millière. — 88.
Miot. — 287.
Moreau (Édouard). — 139.
Mourot. — 267.

Nuitter. — 89.

Paget-Lupicin. — 269.
Passedouet. — 266.
Pigerre. — 166.
Pilotell. — 266.
Privé. — 92.

Protot. — 191.
Puissant. — 266.
Pyat. — 305.

Ranvier. — 198.
Régamey. — 265.
Régère. — 296.
Regnard. — 194.
Regnault (H.). — 91.
Rigault. — 70.
Rogeard. — 41.
Rossel. — 315.
Roullier. — 203.

Sapia. — 73.
Sibour. — 152.
Sicard. — 155.
Sornet. — 269.

Teulière. — 269.
Theisz. — 162.
Treillard. — 88.
Tridon. — 35.

Vaillant. — 73.
Vallès. — 39.
Varlin. — 204.
Vermersch. — 58.
Vermorel. — 161.

Notes et corrections. — Dans la notice page 37 *Delescluze* a été porté membre de la Commune pour le 19e arrondissement; dans la notice page 143 il a été porté membre de la Commune pour le onzième arrondissement. Il avait en effet été élu dans ces deux arrondissements, par 20.264 voix dans le onzième et 5.846 dans le 19e.

Geresme. Pages 172. 173. 174. Il faut partout écrire Geresme.

Treillard. Pages 10. 88. 358. Il faut partout écrire Treillard.

Page 95, ligne 10. Lire : en 1898.

Page 214, ligne 15. Au moment où il fut question de l'échange des otages, Blanqui, arrêté le 17 mars à Figeac (Lot), était enfermé à la prison de Cahors. Transféré le 22 mai au fort du Taureau, il y fut écroué le 24 mai 1871, à trois heures du matin. (Voir *l'Enfermé* de Gustave Geffroy, page 373.)

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOMS PROPRES CITÉS

Les chiffres *soulignés* renvoient aux *Notes et corrections*.

Toutes les fois que le nom et le prénom ont été soudés par l'usage, le prénom étant devant, c'est à la lettre du prénom que l'on trouvera l'ensemble des deux. Ainsi André Léo, César Franck, Clément Thomas.

A

Aconin. — 348.

Affre. — 152. 153.

Alavoine. — 204. 205.

Allard. — 151.

Amouroux. — 301.

André Léo. — 20.

Appert. — 96.

Armand. — 171.

Arnold. — 204.

Arnould. — 301.

Aubouin. — 270. 271. 277. 327. 361.

Aubry. — 211. 212.

Aulard. — 18.

Avrial. — 140. 162. 203. 287.

B

Barbès. — 358.

Barbey d'Aurevilly. — 14.

Barlet. — 12.

Baudelaire. — 264.

Baudoin (A.). — 172. 173.

Baudoin (Th.). — 172.

Bauer (Mer). — 260. 269.

Beaufort (de). — 122. 137. 138. 139. 141. 142. 143. 144. 146. 147. 164. 183. 222. 223. 224.

Bellenger. — 10. 12. 16. 39. 40. 41.

Bénot. — 211. 212.

Beslay. — 287.

Besnard. — 50.

Bigot. — 120.
Bismarck. — 276.
Blanqui. — 10. 13. 148. 152. 153. 154. 214. 288. 312. 316. 358. 366.
Bonaparte (Pierre). — 12.
Bonjean. — 148. 151. 221.
Bordas. — 14.
Borel. — 143.
Bos (Ch.). — 95.
Bosio. — 324.
Bouchotte. — 317.
Bouis. — 316.
Boulanger. — 316.
Bourneville. — 323.
Brard. — 213.
Breuillé. — 10.
Bricon. — 323. 325. 326.
Brissac. — 316.
Brunet. — 264.
Bullier. — 298.

C

Callier. — 185.
Calmann Lévy. — 89.
Castagnary. — 11.
Cattelain. — 11.
Cavalier. — 10.
César Franck. — 20.
Chanzy. — 275.
Chardon. — 10. 155.
Chaudey. — 148.
Chaumette. — 322.
Cissey. — 52. 68.
Clavier. — 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 180. 197. 212.
Clemenceau. — 17.
Clément. — 165.
Clément (J.-B.). — 286. 316.
Victor-Clément Thomas. — 211.
Clerc. — 151.
Cluseret. — 139. 315. 316. 317. 342.
Combatz. — 318.
Combault. — 163.
Constant Martin. — 318.
Cornubert. — 328.
Courbet. — 10. 11. 311.
Cournet. — 204.

D

Da Costa (Ch.). — 323.
Da Costa (G.). — 123. 194. 195. 222. 227. 228. 229. 353.
Dalivous. — 196. 206. 208. 211. 212.
Damesme. — 224.
Darboy. — 151. 152. 153. 154. 221. 226. 227.
Dayot. — 34. 157.
Debêne. — 203.
Deguerry. — 151. 221.
De la Porte. — 121. 165.
Delarue. — 120.

Delescluze. — 13. 14. 37. 143. 162. 190. 221. 223. 286. 300. 319. *366*.

Delmas. — 227.

Denis (Pierre). — 316.

Denys. — 328. 329.

Dereste. — 187. 190. 197.

Dereure. — 12.

Descaves. — 9. 21. 151. 351.

Desmarets. — 287.

Desmoulins. — 307.

Despois. — 9.

Dessesquelles. — 323.

Dombrowski. — 139. 294. 295. 325. 353.

Dostoïewski. — 17.

Du Camp (Maxime). — 88. 96. 124. 149. 151. 180. 184. 221. 347.

Ducoudray. — 151.

Dupas. — 340.

Duval. — 145. 287.

E

Enne. — 10. 266.

Eudes. — 10. 184. 185. 196. 202. 286. 319. 337. 353.

Eugène Sue. — 306.

F

Faneau (Dr). — 32.

Favre (Louis). — 16.

Fermé. — 10. 190.

Ferré. — 10. 120. 125. 140. 141. 149. 150. 152. 155. 156. 161. 162. 167. 195. 222. 287.

Flotte. — 10. 152. 153. 154. 214.

Flourens. — 12. 13. 287. 337.

Fortin. — 121. 142. 143. 149. 150. 151. 152. 155. 156. 158. 159. 160. 161. 164. 165. 166. 167. 168. 175. 195. 222.

Fortuné Henry. — 204.

Franco (Dr de). — 32.

François. — 125. 149. 150. 151. 152. 160. 164. 165. 166. 167. 174. 175. 176. 177. 180. 184. 186. 187. 188. 195. 211. 212.

Frémine. — 10.

G

Gaillard. — 12.

Gaittet. — 266. 267.

Gallet. — 89.

Gambetta. — 10.

Garcin. — 88.

Garibaldi. — 259.

Gaudier. — 146. 147.

Geffroy. — 228. *366*.

Genton. — 124. 125. 140. 141. 142. 143. 146. 149. 155. 158. 160. 161. 162. 164. 166. 167. 174. 175. 222.

Geresme. — 172. 173. 174. *366*.

Giffault. — 91. 191. 192. 193. 194.

Gill. — 10. 260. 269.

Glatigny. — 11.

Godillot (Alexis). — 92.

Gois. — 122. 142. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 195. 196. 197. 201. 207. 208. 209. 210. 212. 214. 215.

Goncourt. — 14. 15. 18.

Gouhier. — 146. 147. 223.

Grandel. — 165.

Greffe. — 187. 190. 191. 195.

Grêlier. — 146. 147.

Grousset. — 271.

Guébels. — 330.

Guindaire. — 138. 145.

H

Hachette. — 16.

Hanriot. — 307.

Haton de la Goupillière. — 314.

Hébert. — 13. 14. 15. 263. 264. 265. 309. 317. 318. 320. 321. 322. 338.

Hégel. — 20.

Hélène (Maxime). — 16.

Henri Monnier. — 213.

Henriette. — 296. 297. 298.

Hervilly (d'). — 11.

Humbert. — 13. 16. 58. 203. 263. 266. 268. 269. 277. 278. 307. 311. 313. 314. 317. 319. 321. 323. 339. 354. 355. 356. 362.

J

Jarraud. — 165. 166.

Jecker. — 123. 124. 125. 148. 171. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 183. 184. 185. 186. 222.

Jouanne. — 332. 333.

Jouannin. — 168.

Jourde. — 162. 163.

K

Kératry. — 194.

L

Lachaise. — 138. 144. 145. 150. 164. 168.

Lachâtre. — 306. 307. 333.

Lachaud. — 73.

Lagarde. — 151.

Lagrange. — 190. 192. 194.

Lambert (G.). — 91.

Lamennais. — 358.

Langlois. — 47. 49.

Largillière. — 187. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 197.

Larochette. — 347.

Laveur. — 10.

Ledrain. — 225.

Ledrux. — 214.

Lefrançais. — 147. 221. 222. 223. 224.

Lemoyne. — 11.

Liberton. — 171. 172. 173. 174. 175. 178. 180. 212.

Lissagaray. — 143. 174. 203. 222.
Lolive. — 160. 161. 167.
Longuet. — 10. 13. 41. 221. 269. 289. 316.
Louis Blanc. — 306.
Louise Michel. — 20.
Loyson (H.). — 225. 226.
Lucipia. — 10. 316.
Lullier. — 10.

M

Mac-Mahon. — 96.
Madre. — 270.
Magny. — 15.
Maître. — 10. 57. 58. 225. 340. 341. 342. 343. 344. 345.
Malon. — 222. 287. 301.
Marat. — 263. 265.
Marcas (Z.). — 171.
Maroteau. — 10. 11. 12. 266. 267. 268.
Massenet. — 16.
Masson. — 16.
Mégy. — 12. 149. 160. 168. 286. 342.
Ménard (L.). — 224.
Mérat. — 11.
Michelet. — 309.
Mignet. — 309.
Millière. — 88.
Miot. — 287.
Moltke (de). — 276.
Moreau (Ed.). — 139. 143. 146. 147. 293.
Mourot. — 267.
Müller. — 10.

N

Naze. — 339.
Nuitter. — 89. 90.

O

Ollivier (Émile). — 225. 226.
Ordinaire. — 10.

P

Paget-Lupicin. — 10. 19. 20. 269. 357. 358. 359. 360.
Passedouet. — 12. 266. 269.
Perrin. — 327. 328. 329. 330. 331.
Picon. — 166.
Pie IX. — 226.
Pie X. — 226.
Pierre. — 340. 341.
Pierre Dupont. — 11.
Pigerre. — 121. 122. 166.
Pilotell. — 10. 266. 271. 309.
Plou. — 153.
Pressensé (E. de). — 148.
Prévost. — 138.
Privé. — 92. 163.
Protot. — 191. 286. 323. 340.

Proudhon. — 269. 287. 358.

Puissant. — 10. 266.

Pyat. — 12. 13. 271. 286. 301. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 333.

R

Rachel. — 10. 351. 352. 353. 354.

Racine. — 211. 212.

Ramain. — 166.

Ranc. — 190. 259. 320. 321.

Ranvier. — 184. 198. 289.

Razoua. — 171.

Régamey. — 11. 265.

Régère (H.). — 296.

Régère (Th.). — 10. 296.

Regnard. — 194. 195.

Regnault (H.). — 91.

Riel. — 177.

Rigault. — 10. 70. 148. 152. 177. 191. 192. 193. 194. 286. 308. 320. 321. 322. 353.

Robespierre. — 320. 321.

Rochefort. — 259. 267. 271. 320. 321.

Rogeard. — 10. 41. 305. 306. 311. 312. 313. 314. 316.

Rossel. — 10. 315. 316. 317. 318. 319. 341. 342. 352. 353.

Rouland. — 190.

Roullier. — 12. 203. 204. 269.

Rousse. — 148.

Ruault. — 187. 190. 191. 194. 195. 197. 207.

Rustant. — 164. 165.

S

Sachs. — 323.

Sainte-Beuve. — 15.

Saint-Omer. — 122. 211. 212. 213. 214.

Salmon. — 123. 124.

Samson. — 58. 59. 225. 342. 343. 347.

Sapia. — 73.

Sartorius. — 263.

Sauton. — 123.

Sibour. — 152. 153. 157.

Sicard. — 121. 149. 155. 156. 158. 160. 161. 165. 166. 167. 168.

Simon. — 270. 271. 277. 278. 361.

Sornet. — 12. 269. 277. 323.

Staub. — 296.

Strauss. — 270.

Sura. — 221. 222.

T

Teulière. — 269.

Theisz. — 162.

Théodore. — 11.

Thiers. — 154. 159.

Tony-Moilin. — 10. 79.

Toussenel. — 10.

Treillard. — 10. 88. 358. *366*.

Tridon. — 15. 35. 259. 300. 308. 309. 317.

Trinquart. — 227.

Trochu. — 273.

Trouvé. — 211. 212.

Turpin. — 289.

Turzina. — 172.

V

Vaillant. — 73. 316. 318. 319.

Vallée. — 270. 273. 307. 353.

Vallès. — 9. 10. 11. 13. 39. 144. 204. 221. 266. 269. 271. 316.

Varlin. — 13. 204. 205. 266. 287. 347.

Vattier. — 228.

Verger. — 152.

Vérig. — 125.

Verlaine. — 10.

Vermersch. — 10. 11. 13. 16. 58. 259. 260. 262. 263. 264. 265. 266. 268. 269. 273. 275. 277. 278. 307. 317. 318. 323. 339. 343. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 362.

Vermorel. — 11. 13. 161. 162. 287. 300. 310.

Victor Hugo. — 152. 259.

Victor Noir. — 12. 269.

Vinoy. — 145. 274. 277.

Vuillaume. — 9. 11. 12. 13. 14. 16. 17. 19. 20. 21. 58. 269. 344. 345.

Y

Yere. — 177.

Z

Zangiacomi. — 190.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce douzième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 3 mars 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2426

Il a été tiré de ce cahier vingt exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

neuf exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 9 exemplaires d'abonnement;

et huit exemplaires d'auteur numérotés a, b, c, d, e, f, g, h *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette neuvième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs), 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième ou de la septième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII+408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la neuvième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette neuvième série.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	vingt francs
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	vingt-cinq francs
Abonnement sur whatman...		cent francs pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série; ainsi jusqu'au 31 décembre 1907 on pouvait encore avoir pour vingt francs les seize cahiers de la huitième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués; ainsi à dater du premier janvier 1908 la huitième série complète se vend trente-six francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire* 242

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 245
DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine.. 247

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges*... 249

III. — *quand nous faisions*..... 251
le « Père Duchêne »..... 253

MARS — AVRIL — MAI 1871 255

LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT! 257

I. — Je rencontre Vermersch..... 259
Colonne en fête..... 261
II. — La République ou la Mort!..... 263
la mère Gaittet..... 266
l'argent..... 269
III. — Il est bougrement en colère..... 272
IV. — Mort et Résurrection..... 277

NOS APRÈS-MIDI..... 279

I. — dans la Fournaise..... 281
II. — la Commune Proclamée..... 283
Celui qui n'est pas là..... 286
Jusqu'à la mort..... 288
III. — le Canon du Père Duchêne..... 291
des Héros 293
IV. — Henriette la jolie cantinière..... 296
à Beaujon..... 298
Funérailles rouges 300

QUELQUES AMIS 303

I. — Félix Pyat 305
II. — Rogeard 311
III. — Rossel 315
IV. — Raoul Rigault 320
V. — Déjeuner chez Protot 323
VI. — notre citoyen curé 327
VII. — Gaietés 332

LE BATAILLON DU PÈRE DUCHÊNE 335

I. — Si nous formions un bataillon! 337
Brillant uniforme 338
Ça ne va pas! 340
chez Rossel 341
Déjeuner à la Caserne 342
II. — Bataille 344

Reçu du citoyen Vuillaume 345

Jusqu'au Père-Lachaise 347

DERNIERS JOURS 349

I. — Dîner chez Rachel 351
Le Père Duchêne a vécu 354
ce qu'était devenu Vermersch 355
II. — notre ami Paget-Lupicin 357
III. — notre fortune 361
Collectionneurs, ouvrez l'œil 362

INDEX *alphabétique général* des notices biographiques individuelles 365

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL *des noms propres cités* 367

Il a été tiré de ce cahier 375

Pour savoir ce que sont 377

Nos Cahiers sont édités 379

Table de ce cahier 383

Dans les vingt-deux cahiers de leur quatrième série, année scolaire 1902-1903, nos cahiers ont publié :

IV-1. — ANATOLE FRANCE. — **l'affaire Crainquebille,** — *édition complète* ..... ÉPUISÉ

IV-2. — MOSELLY. — **l'aube fraternelle** ..... 1 »

IV-3. — Charles Péguy. — *de Jean Coste* ..... 1 »

IV-4. — ANTONIN LAVERGNE. — *la médaille.* — *la lettre de convocation* ..... 1 »

IV-5. — *Textes et commentaires.* — **Émile Zola** ..... 2 »

IV-6. — **inventaire des cahiers** ..... 1 »

IV-7. — Villon, Tolstoi, Tharaud, Gillet. — **cahier de Noël** ..... 1 »

IV-8. — René Salomé. — **Monsieur Matou** *et les circonstances de sa vie* ..... 2 »

IV-9. — **almanach des cahiers** *pour l'an 1903* ..... 1 »

IV-10. — ROMAIN ROLLAND. — *Vies des hommes illustres,* — **Beethoven** ..... 2 »

IV-11. — ÉDOUARD BERTH. — **la politique anticléricale et le socialisme** ..... 1 »

IV-12. — **Vient de paraître.** Henri Bergson. — *Introduction à la métaphysique,* — conclusion ..... 1 »

IV-13. — *cahier de courriers.* — Félicien Challaye. — *impressions sur Java.* — François Dagen. — *courrier d'Algérie* ..... 1 »

IV-14. — ROMAIN ROLLAND. — **Le temps viendra.** — *trois actes* ..... 3 »

IV-15. — PIERRE BAUDOUIN. — **la chanson du roi Dagobert.** — *première chansonnée* ..... 1 »

IV-16. — GABRIEL TRARIEUX. — *les Vaincus.* — **Joseph d'Arimathée.** — *trois actes* ..... 3 »

IV-17. — *Affaire Dreyfus.* — **Débats parlementaires.** — *Intervention Jaurès* 3 50

IV-18. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *Débats parlementaires* ..... 1 »

IV-19. — GASTON RAPHAEL. — **le Rhin allemand** ..... 1 »

IV-20. — *Affaire Dreyfus.* — **Cahiers de la Quinzaine.** — *reprise politique parlementaire* ..... 2 »

IV-21. — **Edgar Quinet** ..... 2 »

IV-22. — MAURICE KAHN. — **courriers de Macédoine** 2 »

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; douzième cahier de la neuvième série; un cahier blanc de 144 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.9
no 9-12

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY